

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'études / janvier 2013

Quel avenir pour les bibliothèques de musées ?

Yvan HOCHET

Sous la direction d'Anne FAURE
Directeur-adjoint, responsable de la médiathèque du Musée du Quai Branly

Remerciements

Mes premiers remerciements vont à **Mme Anne Faure**, pour sa disponibilité et la pertinence de ses conseils.

Je remercie également mes nombreux interlocuteurs, pour le temps qu'ils ont accepté de me consacrer et leur enthousiasme communicatif : **Mme Stéphanie Alexandre** (Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration), **Mmes Camille Broucke et Vanessa Portut** (Centre National du Costume de Scène), **Mme Marie-France Cardonna** (Centre de Documentation des Musées de France), **Mme Cristina Cramerotti** (Musée Guimet), **Mme Stéphanie Derynck** (Musée de la Grande Guerre du pays de Meaux), **Mme Dominique Dumas** (Musée des Beaux-Arts de Lyon), **Mme Florence Faribault** (Mémorial de Caen), **Mme Catherine Ferreyrolle** (Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image), **Mme Odile Grandet** (Campus Condorcet), **Mme Catherine Granger** (Bibliothèque Centrale des Musées Nationaux), **M. Jean-Marie Lévesque et Mme Claude Groud** (Musée de Normandie), **Mme Chantal Lachkar** (Bibliothèque des Arts décoratifs), **Mme Pascale Le Cacheux et M. Vincent Cros** (Musée des Tissus et des Arts décoratifs de Lyon), **Mme Florence Le Corre et Mme Marie-Pierre Demarcq** (Musée national de la Marine), **Mme Sylvette Lemagnen** (Musée de la Tapisserie et Médiathèque de Bayeux), **Mme Mathilde Leroux-Hennard** (Musée d'Art et d'Histoire de Lisieux), **M. Christophe Marcheteau de Quinçay** (Musée des Beaux-Arts de Caen), **Mme Céline Ménager** (Musée du Louvre), **Mme Tù-Tâm Nguyễn** (Cité de la Santé, Universcience), **M. Philippe Perreaudin et Mme Cécile Maffiolo** (Cité de l'Architecture et du Patrimoine), **Mme Isabelle Pleskoff** (Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme), **Mme Martine Poulain** (Institut National de l'Histoire des Arts), **Mme Sidonie Rican** (Service Archéologie du Calvados), **Mme Véronique Rossignol** (Bibliothèque du Film - Cinémathèque française), **M. Didier Schulmann et Mme Sylvia Rozan** (Bibliothèque Kandinsky - Musée national d'Art Moderne), **Mme Isabelle Taillebourg** (Musée des Arts et Métiers), **M. Jean-François Tauban** (Musée de l'Illustration Jeunesse).

Ainsi que

M. Thierry Ermakoff (Enssib), pour avoir guidé ma réflexion initiale,
M. Yves Alix (Inspection Générale des Bibliothèques), pour son expertise juridique,
M. Thierry Claerr (Service du Livre et de la Lecture),
Mme Amaël de Montgolfier (conservateur territorial) pour ses relectures efficaces.

Ce mémoire est dédié à ma famille et à la promotion des DCB 21 « Rosa Luxembourg », en particulier à l'équipe de la journée d'étude « serious games » et celle de gestion de projet du Centre national du costume de scène de Moulins. Merci à toutes et à tous.

Résumé :

Les bibliothèques de musées sont peu faciles à définir : les éléments de leur identité (notamment leurs collections) varient beaucoup. Il est néanmoins possible d'en dresser une typologie, à partir de leurs missions, selon trois modèles de base (centre de documentation, bibliothèque de recherche, médiathèque). Dans un contexte devenu difficile pour les bibliothèques des musées, il est possible de proposer un certain nombre de pistes, générales et spécifiques, pour valoriser leurs services.

Descripteurs RAMEAU :

Bibliothèques

Bibliothèques de musées

Coopération entre bibliothèques et musées

Coopération entre musées

Musées

Muséologie

Abstract :

It is difficult to define museums' libraries : parts of their identity (especially their collections) are very changeable. However we can set up a typology from their goals of three basis functions (documentation center, research library, public library). In a tough situation for museums' libraries, it is still possible to suggest many general and specific trails to highlight their services.

Keywords (Library of Congress Subject Headings):

Libraries

Library cooperation

Museums

Museum cooperation

Museum techniques

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France** » disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/deed.fr> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	7
INTRODUCTION.....	9
1 - L'IDENTITÉ INCERTAINE DES BIBLIOTHÈQUES DE MUSÉES	15
1.1 - Des bibliothèques de musées peu visibles.....	15
1.1.1 - <i>L'absence de cadre réglementaire.....</i>	<i>15</i>
1.1.2 - <i>Un nombre incertain de bibliothèques de musées</i>	<i>17</i>
1.1.3 - <i>Une invisibilité relative au sein des musées.....</i>	<i>18</i>
1.1.4 - <i>Des collections en croissance mais pas toujours visibles</i>	<i>20</i>
1.2 - La variété des missions des bibliothèques de musées.....	22
1.2.1 - <i>Une diversité de dénominations</i>	<i>23</i>
1.2.2 - <i>Un positionnement hiérarchique varié et mouvant</i>	<i>24</i>
1.2.3 - <i>Le poids de l'histoire de l'institution.....</i>	<i>25</i>
1.2.4 - <i>Un personnel hétérogène</i>	<i>27</i>
1.3 - Les collections composites des bibliothèques de musées	31
1.3.1 - <i>Le cœur des collections.....</i>	<i>32</i>
1.3.2 - <i>La place incertaine des ressources pour le grand public.....</i>	<i>34</i>
1.3.3 - <i>L'importance majeure des catalogues imprimés</i>	<i>35</i>
1.3.4 - <i>Les problèmes des collections patrimoniales</i>	<i>37</i>
2 - UNE TYPOLOGIE DES BIBLIOTHÈQUES DE MUSÉES	40
2.1 - Comment classer les bibliothèques de musées ?	40
2.1.1 - <i>Une archéologie des missions</i>	<i>40</i>
2.1.2 - <i>Les facteurs de classification</i>	<i>44</i>
2.1.3 - <i>Modélisation et distribution.....</i>	<i>45</i>
2.2 - Une distribution complexe	47
2.2.1 - <i>Les bibliothèques de musées d'une seule catégorie sont rares.....</i>	<i>47</i>
2.2.2 - <i>Les cas mixtes sont les plus fréquents.....</i>	<i>48</i>
2.2.3 - <i>Trois cas particuliers.....</i>	<i>50</i>
2.3 - Des bibliothèques de musées qui évoluent	52
2.3.1 - <i>De la concentration à la scissiparité</i>	<i>52</i>
2.3.2 - <i>La réorientation des missions</i>	<i>53</i>
2.3.3 - <i>Les risques de l'accumulation</i>	<i>54</i>
3 - DES PROPOSITIONS FACE AUX DÉFIS	57
3.1 - Les raisons d'une inquiétude	57
3.1.1 - <i>L'évolution des usages des bibliothèques</i>	<i>57</i>
3.1.2 - <i>Les conséquences de la révolution des musées.....</i>	<i>59</i>

3.1.3 - <i>Un déficit de considération ?</i>	62
3.1.4 - <i>Un problème de pilotage ?</i>	65
3.2 - Les leviers classiques de la valorisation	67
3.2.1 - <i>Acquérir une place stratégique</i>	67
3.2.2 - <i>Soigner l'accessibilité</i>	69
3.2.3 - <i>S'intégrer dans des réseaux</i>	71
3.2.4 - <i>Miser sur les services</i>	74
3.3 - Les pistes spécifiques aux musées	77
3.3.1 - <i>Organiser l'articulation avec les autres services du musée</i>	77
3.3.2 - <i>Tenter la dissémination des ressources au sein du parcours</i>	80
3.3.3 - <i>Participer à la recherche scientifique</i>	83
3.3.4 - <i>Penser la présence numérique de la bibliothèque</i>	85
CONCLUSION	91
SOURCES	94
BIBLIOGRAPHIE	98
TABLE DES ANNEXES	121
TABLEAUX ET FIGURES	141

Sigles et abréviations

ABF : Association des Bibliothécaires de France
ADBS : Association des professionnels de l'information et de la documentation
BBF : Bulletin des Bibliothèques de France
BnF : Bibliothèque nationale de France
Bpi : Bibliothèque Publique d'Information
BSI : Bibliothèque des Sciences et de l'Industrie
CADIST : Centres d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique
CCFr : Catalogue Collectif de France
CCBMN : Catalogue Collectif des Bibliothèques des Musées Nationaux
Cidoc : Comité International pour la Documentation
CNCS : Centre National du Costume de Scène
CSI : Cité des Sciences et de l'Industrie
Enssib : Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques
EPCC : Établissement Public de Coopération Culturelle
FRBR : Functional Requirements for Bibliographic Records
Icom : International Council of Museums
ICTOP : International Committee for the Training Of Personnel
Ifla : International Federation of Libraries Associations
IGB : Inspection Générale des Bibliothèques
INHA : Institut National d'Histoire de l'Art
INP : Institut National du Patrimoine
INTD : Institut National des sciences et Techniques de la Documentation
OAI-PMH : Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting
OCLC : Online Computer Library Center
Ocim : Office de Coopération et d'Information Muséales
PSC : Projet Scientifique et Culturel
RNBCD : Répertoire National des Bibliothèques et des Centres de Documentation
SBADG : Service des Bibliothèques, des Archives et de La Documentation Générale
SIGB : Système Intégré de Gestion de Bibliothèque
SUDOC : Système Universitaire de Documentation
XML : Extensible Markup Language

INTRODUCTION

« Ces bibliothèques ont-elles un devenir ? » (F. Macouin, dès 1977)¹

Il en est des bibliothèques de musées comme des cousins éloignés d'une famille : certains arrivent à se rappeler où ils vivent, mais sans savoir ce qu'ils font, s'ils nous ressemblent et quand il sera possible de les revoir.

Les bibliothèques de musées appartiennent sans conteste à la famille des bibliothèques, offrant une collection documentaire et des services pour des publics, dans un lieu identifié. Mais l'assemblage des définitions courantes de « bibliothèque » et de « musée »² ne produit pas une définition de « bibliothèque de musée ». En revanche, l'ordre des mots est primordial : dans un musée, les bibliothèques sont un service parmi d'autres, au sein d'une institution moins proche qu'il n'y paraît. En effet, malgré leurs apparences de parenté, « bibliothèques et musées sont le plus souvent autonomes et isolés, et animés par des communautés professionnelles étanches [ce qui] contribue à permettre que chacun cultive des représentations idéales de l'autre »³. Cette différence de nature est fondamentale pour comprendre la complexité de la question de la bibliothèque dans le musée, ou de la bibliothèque de musée⁴. Notre travail ne portera que sur cette inclusion. Il n'étudiera pas les cas où bibliothèques et musées sont à équivalence (leurs coopérations, leur éventuelle fusion, leurs équipements mutualisés, les maisons d'écrivain⁵).

La difficulté à définir la bibliothèque de musée est en partie due à la récurrence du terme de « documentation » dans la littérature professionnelle. Il renvoie à la fois à une obligation (celle de l'inventaire légal) et à une pratique (documenter toute œuvre du musée par des « dossiers d'œuvres »). Or, par extension, la « documentation » désigne parfois toute ressource pouvant *documenter* les collections. Cette confusion se traduit souvent dans les missions, les espaces et les dénominations, mais nous utiliserons l'expression générique de « bibliothèque de musée » pour désigner tous ces services.

Les catégories de bibliothèques auxquelles appartiennent celles des musées n'éclairent pas vraiment leur définition. Elles sont certes une forme de « bibliothèque spécialisée », qui « (...) s'apparente tout à fait au centre de documentation, se consacre à un secteur de la connaissance ou à une discipline et s'adresse à un public particulier, mais parfois de nature assez hétéroclite. (...) Bibliothèques d'étude à l'origine, parfois réservées aux membres de l'institution-mère ou aux chercheurs, elles tendent à s'ouvrir plus largement et deviennent presque des centres de documentation (...). »⁶. Mais « Les

¹ MACOUIN, Francis, *Les bibliothèques des musées de Lyon : note de synthèse présentée pour l'obtention du diplôme supérieur de bibliothécaire*, École nationale supérieure de bibliothécaire, 1977.

² « Un musée est une institution permanente sans but lucratif au service de la société et de son développement ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation » selon les statuts de l'Icom adoptés en 2007 à Vienne (Autriche) ; « Est considérée comme musée, au sens du présent livre, toute collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public. » selon le Code du Patrimoine (art. 1).

³ LE MAREC, Joëlle, dans AGOSTINI, Francis, *Science en bibliothèque*, Cercle de la Librairie, 1994, p.83.

⁴ GRANDET, Odile, « Bibliothèque de musée, bibliothèque dans un musée ? », *BBF*, 2007, n° 4, p. 5-12. .

⁵ Ces situations particulières sont référencées dans la bibliographie.

⁶ GUINCHART, Claire, SKOURI, Yolande, *Guide pratique des techniques documentaires. Volume 1*, EDICEF / AUPELF, 1996.

définitions des bibliothèques spécialisées naviguent entre deux pôles : bibliothèques de recherche et centres de documentation » dont elles se distinguent seulement par la pérennité de leur collection, de nature non encyclopédique, sur le thème de leur musée⁷. C'est sous cette étiquette qu'elles ont été recensées. En fonction de la nature de leurs fonds, certaines bibliothèques de musées relèvent également des « bibliothèques patrimoniales », des « bibliothèques d'art » ou des « bibliothèques de recherche »⁸. Ce sont les raisons pour lesquelles nous ne partirons pas d'une définition de « bibliothèque de musée » (qui n'existe pas) mais plutôt de ce qui existe concrètement dans les musées, et qui porte parfois le nom de « bibliothèque ».

S'inquiéter de l'avenir des bibliothèques de musées peut sembler paradoxal, tant le paysage muséal français reste dynamique, comme l'atteste l'ébullition médiatique autour de l'ouverture du Louvre-Lens en décembre 2012. Depuis quarante ans, les musées se sont multipliés sans que la tendance ne fléchisse (9 000 musées de plus dans le monde dans cinq ans⁹) et ils ont été rénovés, avec le soutien de la puissance publique, parfois au plus haut sommet de l'État. Ils ont bénéficié d'une loi attendue et fondatrice en 2002, dont le bilan est jugé positif¹⁰. Bien que la démocratisation n'ait pas suivi la courbe de la fréquentation, celle-ci demeure impressionnante : le record de 2011 confirme une tendance plus ancienne (45 millions d'entrées en 2005, plus de 57 millions en 2010, avec une fréquentation doublée en 20 ans). 2012 aura été une année exceptionnelle pour le musée du Louvre avec près de 10 millions de visiteurs physiques et 11 millions de visiteurs virtuels. Les musées d'Orsay et d'Art Moderne du Centre Pompidou connaissent eux aussi une année record¹¹. 35% des Français ont visité un musée ou une exposition en 2011, ce qui place cette institution derrière la bibliothèque, mais devant le théâtre, le sport ou l'opéra¹². Cependant, le contexte n'incite pas à l'optimisme pour les bibliothèques de musées, tant ces derniers ont connu des changements profonds dans leur pilotage. L'évolution des pratiques de la lecture et de la documentation numérique affecte également ces bibliothèques. Elles se retrouvent ainsi à la croisée de toutes ces tensions, qui ne sont pas seulement économiques. Les enjeux sont donc assez simples et relativement constants depuis trente ans. Si ces bibliothèques prouvent qu'elles offrent une plus-value inédite et complémentaire au sein du musée, elles participeront de manière spécifique et intégrée à ses missions culturelles. Elles contribueront à la recherche d'élargissement des publics et à l'insertion du musée dans des réseaux. Sinon, elles risquent de s'isoler, de survivre, de s'appauvrir, de s'atrophier et de basculer dans

⁷ ESPEROU, Maud, « Bibliothèques spécialisées », *Dictionnaire encyclopédique du Livre*, Cercle de la Librairie, vol. 1, 2002, p.323 ; « Bibliothèques spécialisées : pour l'unité des bibliothèques. Entretien avec Maud Espérou », *Le Débat*, 1988/1, n°48, p.76-84 ; DION, Lucie, « Les enjeux et défis de la bibliothèque spécialisée », *Documentation et bibliothèques*, n°43, 1997, p.55. ; RENOULT, Anne, *Quelle politique documentaire pour les bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris ?*, mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib, 2010.

⁸ « Bibliothèque ayant pour objectif de rassembler des documents ayant trait à un domaine spécialisé et de permettre une recherche exhaustive sur ce domaine » dans CARBONE, Pierre, « Bibliothèque de recherche », *Dictionnaire encyclopédique du Livre*, Cercle de la Librairie, vol. 1, 2002, p.298 : il insiste sur le fait que la bibliothèque doit être un lieu institutionnel de la recherche (et pas seulement la permettre).

⁹ http://next.liberation.fr/arts/2012/10/02/des-musees-fleurissent-un-peu-partout-dans-le-monde_850370 (consulté le 18/12/2012).

¹⁰ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000769536> (consulté le 04/12/2012) ; Ocim, *Dix ans après la loi des musées de France : quels changements pour les muséums ? Bibliographie commentée dans le cadre des rencontres professionnelles de l'Ocim*, à Paris, le 26 janvier 2012.

¹¹ http://next.liberation.fr/arts/2012/12/26/nouveau-record-de-frequentation-pour-le-centre-pompidou_870051?xtor=rss-450 ; <http://www.actualitte.com/expositions/2012-une-annee-record-aussi-pour-le-musee-d-orsay-39202.htm> (consultés le 30/12/2012).

¹² BIGOT, Régis, et al., *La visite des musées, des expositions et des monuments : étude pour la Direction Générale des Patrimoines Département de la politique des publics*, Crédoc, 2012 et DONNAT, Olivier, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : l'enquête 2008*, La Découverte – Ministère de la Culture et de la Communication, 2009.

un « tout en ligne », corollaire d'un démembrement, voire d'une disparition pure et simple. L'évolution de nombreux centres de documentation d'entreprises en témoigne. C'est donc dans ce contexte qu'il convient de se demander quel est l'avenir des bibliothèques de musées en France, qui est loin d'être garanti.

Avant d'envisager l'avenir, il convient de revenir sur l'histoire des bibliothèques de musées. J. Le Marec¹³ a bien montré que les figures titulaires du *Museion* d'Alexandrie, des *studiolo* ou autres cabinets de curiosité de l'époque moderne¹⁴, de la *Museographia* de C. F. Neickel¹⁵ ou de la Révolution française relevaient d'une forme de mythologie, plutôt que d'une vraie généalogie : bibliothèques et musées étaient déjà sur des voies différentes depuis le XVIII^e s.. Le XIX^e s. a confirmé cette évolution, malgré de nombreuses tentatives de bâtiments communs et malgré l'existence de grandes bibliothèques, comme celle du Museum (sans doute été la première bibliothèque de musée en 1793), ou celle du Louvre (1848). C'est à cette date que Philippe de Chennevières, fonctionnaire des musées, a d'ailleurs préconisé la création d'une bibliothèque dans chaque établissement¹⁶. Le XX^e siècle a amplifié cette séparation : la majorité des bibliothèques françaises s'est tournée vers des missions de lecture publique, alors que les musées avaient recours aux nouveaux professionnels de la documentation. Quant à l'essentiel des bibliothèques spécialisées, il semble s'être constitué après 1959¹⁷. Dans l'historiographie, les bibliothèques des musées sont donc longtemps restées invisibles¹⁸. Dès 1980, N.J. Root déplorait le contraste entre la nécessité d'une bibliothèque dans un musée, gérée par un professionnel, et l'absence d'études sur ce service aux Etats-Unis¹⁹. En 1990, le constat n'avait pas changé²⁰. À partir de cette date, de nombreux travaux nouveaux constatent leur indigence voire leur « médiocrité inextricable »²¹ : le bilan est identique pour les bibliothèques des muséums

¹³ LE MAREC, Joëlle, *Publics et musées : la confiance éprouvée*, L'Harmattan, 2007.

¹⁴ Figure toujours active : « Une bibliothèque publique d'histoire de l'art de 20 000 volumes associée à un service de documentation qui, en étroite collaboration avec le cabinet de gravures, forme cet espace de savoir cher à la pensée du 18^e siècle : l'union du livre et de l'estampe » in TAPIÉ, Alain, « Le nouveau musée des Beaux-Arts de Caen », *Revue des musées de France*, juin 1994, n°3, p.7-8, ou chez BURKE, Susan K., « The evolution of library and museums partnerships : historical antecedents, contemporary manifestations, and future directions (review) », *Libraries & the cultural record*, vol. 42, n°1, 2007, p.93-95.

¹⁵ Ou C.F. Neickel, dont l'ouvrage de 1727 est considéré comme le fondateur de la muséographie ; il comporte un passage sur l'organisation de la bibliothèque du musée (voir annexe 6).

¹⁶ « Une bibliothèque de livres d'art, dont l'importance sera proportionnée à celle de la collection, serait adjointe aux archives de chaque musée » dans CHENNEVIÈRES-POINTEL, Charles-Philippe de, *Travaux de M. de Chennevières, préparatoires et explicatifs, du rapport adressé par M. le directeur des Musées nationaux à M. le Ministre de l'intérieur...*, Bibliothèque de l'Institut National d'Histoire de l'Art, 1848, p.43.

¹⁷ ARCHAMBAUD, Mélanie, *Les bibliothèques de musées d'art en France histoire, missions et perspectives*, mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib, 2007.

¹⁸ Le travail de F. MACOUIN sur Lyon (op. cit.) était précurseur en 1977 : « Les livres sont rangés là où il y a de la place, sans qu'un espace soit réellement aménagé pour loger une bibliothèque, c'est-à-dire les livres et les lecteurs, ces derniers n'étant probablement pas prévus. (...) les fonds ne sont pas catalogués (...) les bibliothèques ne forment pas de service autonome au sein du musée(...) Dans plusieurs cas nous avons vraiment eu l'impression que la bibliothèque était entr'ouverte au public comme à regret et que toutes les mesures étaient prises pour que les rares lecteurs admis se sentent indésirables. »

¹⁹ RATNER, Rhoda S., MONKHOUSE, Valérie, *Le rôle de la bibliothèque au musée : actes du congrès annuel mixte de l'American Association of Museums et de l'Association des musées canadiens*, Smithsonian Institution, Musées nationaux du Canada, 1980, p.5-8.

²⁰ SIGALA, Stephanie, « Everybody wins : public programs in the museum library », *Art documentation*, Winter 1990, vol. 9, n°4, p. 187-189.

²¹ GROGNET, Hélène, *Les muséums d'histoire naturelle de province et leurs bibliothèques*, projet de recherche, DESS direction de projet culturel, Université des Sciences sociales Grenoble II – Institut d'Etudes politiques, Diplôme supérieur de bibliothécaire, Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires, 1990; GUILLEMOTEAU, Juliette, *La documentation au musée : l'exemple des musées de Nice. Bilan et perspectives*, mémoire de DESS communication et ingénierie culturelle, Université de Nice, 1994 ; BIERBAUM, Esther Green, « Museum libraries : the more things change... », *Special Libraries*, vol. 87, n°2, Spring 1996, p.74-87 ; GAUTHIER, Michelle, « Les bibliothèques des musées : une espèce menacée ? », *Muse*, automne 1995, vol.13,

de province, pour les musées des collectivités territoriales²², mais aussi aux États-Unis et au Canada. Le début de réflexion de cette décennie sur ces bibliothèques se retrouve à la fois dans la littérature des musées produite par ce nouveau champ universitaire, celle des bibliothèques (mémoires de l'École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, articles du *Bulletin des Bibliothèques de France* ou de l'*Art libraries journal*, communications à l'International Federation of Libraries Associations) et de la documentation (mémoires, articles). Plusieurs raisons expliquent cet intérêt, en premier lieu l'effet de la « fièvre muséale »²³ et de la place nouvelle et centrale de la question des publics dans les musées. La généralisation des premières bases de données informatiques a également suscité le recours à des spécialistes et a stimulé la réflexion sur la documentation des œuvres²⁴. Ces nouvelles dynamiques ont entraîné une professionnalisation croissante dans les musées : le musée d'Orsay a été l'un des premiers à créer des services de documentation et de bibliothèque distincts des départements des collections. Une autre explication est sans doute l'envolée des prix du marché de l'art, les musées s'apercevant que leurs fonds d'archives avaient aussi une valeur patrimoniale. Le constat fondateur de C. Schmidt sur les bibliothèques d'art²⁵ est d'ailleurs encore largement valable. Mais toutes ces publications n'ont pas débouché sur des synthèses portant sur plusieurs bibliothèques de musées : c'est la raison pour laquelle nous avons choisi cet angle de la comparaison.

La réflexion bibliothéconomique actuelle est plus nourrie. Mais elle porte davantage sur la coopération entre bibliothèques et musées, où les deux institutions sont traitées à rang égal. Le seul manuel spécifique sur la gestion d'une bibliothèque de musée est nord-américain²⁶ : de manière surprenante, il faut attendre le dernier chapitre pour traiter des relations possibles (« *partnership* ») entre la bibliothèque et son musée. Depuis dix ans, la réflexion s'est enrichie des travaux de documentalistes, notamment par le biais des mémoires d'étudiants de l'Institut National des sciences et Techniques de la Documentation (INTD) : ces travaux d'une grande qualité ne portent souvent que sur des préconisations techniques pour un seul établissement. La domination de ce type de littérature grise issue de la documentation reflète les postes occupés dans les musées et l'isolement relatif de leurs bibliothèques.

Pour être valide, cette ambition synthétique aurait dû s'appuyer sur un grand nombre d'exemples, avec un questionnaire systématique. Les conditions matérielles de ce travail ont limité la constitution d'un échantillon d'une vingtaine de bibliothèques de musées, labellisés « Musées de France »²⁷. Les visites sur site ont été privilégiées (la

n° 3, p. 46-49 ; TARRÊTE, Odile, « Un trésor en jachère : les bibliothèques et les centres de documentation des musées », *Museum International*, vol. 195, n°3, sept. 1997, p.43-48 : une enquête de 1994 sur environ 4 000 musées allemands a montré que 90 % des personnes interrogées ignoraient qu'une bibliothèque y existe.

²² GUITART, Cécil, *Le développement des bibliothèques des musées territoriaux : une nouvelle médiation entre le musée et son public ?*, mémoire de DEA en sciences de l'information et de la communication, Enssib, 1994 : la moitié des bibliothèques sont sans libre accès (et un tiers fermées au public), il n'y a aucune évaluation et quasiment pas de fonds jeunesse, elles sont ouvertes 3 h par jour en moyenne, le prêt est rarissime, le personnel n'est pas formé et elles captent à peine 1% du public potentiel.

²³ BENHAMOU, Françoise, *L'Économie de la culture*, La Découverte, 1996.

²⁴ Dès 1978 : JOUYS – BARBELIN, Corinne, *L'incidence de l'objet documentaire sur l'identité professionnelle : le cas des agents des grands musées nationaux chargés de la documentation scientifique des collections*, mémoire de chef de projet en ingénierie documentaire, CNAM – INTD, 2006.

²⁵ SCHMIDT, Catherine, « Bibliothèques d'art et art des bibliothèques : réflexions inspirées d'une expérience en bibliothèque de musée », *BBF*, t. 38, n° 1, 1993, p.16-23.

²⁶ BIERBAUM, Esther Green, *Museum librarianship : a guide to the provision and management of information services*, McFarland & Company Inc. Publishers, 1994.

²⁷ Musées et bibliothèques présentés en annexes 1 à 4.

configuration des lieux étant une donnée cruciale), suivies d'entretiens semi-directifs avec les responsables, permettant de recueillir davantage d'informations que des échanges à distance. L'échantillon a tenté de respecter un minimum de diversité : musées parisiens et provinciaux, musées d'art, d'histoire ou de sciences et techniques, musées de tutelles et statuts divers, musées « super stars »²⁸ ou plus modestes et, bien sûr, tout en cherchant les formes les plus variées de bibliothèques de musées. Si cette étude se centre sur les musées français, la mention de quelques musées étrangers permettra d'insister sur les convergences. Quelle que soit la représentativité de notre échantillon, l'étude montrera que les problèmes rencontrés par les équipes, leurs solutions et leurs rêves sont souvent comparables, voire identiques.

Ce travail commencera donc par une tentative d'état des lieux des bibliothèques de musées, rendue difficile moins en raison de leur diversité que de l'ambiguïté de leurs missions et par un manque évident de visibilité. L'éventail des situations particulières amènera à proposer une typologie de ces bibliothèques, objet de la deuxième partie, reposant sur une combinaison de grands modèles bibliothéconomiques. La troisième et dernière partie de l'étude essaiera de présenter les solutions déjà mises en œuvres, générales ou spécifiques aux bibliothèques de musées, afin de les valoriser dans un contexte devenu plus difficile.

²⁸ Expression devenue courante dans la littérature muséale, pour désigner les grands musées, essentiellement parisiens avec un rayonnement international (Le Louvre, le Musée National d'Art Moderne essentiellement) : DESVALLÉES, André, MAIRESSE, François (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, A. Colin, 2011, p.301.

1 - L'IDENTITÉ INCERTAINE DES BIBLIOTHÈQUES DE MUSÉES

Dresser un état des lieux des bibliothèques de musées n'est pas aisé : elles sont à la fois peu visibles et diverses dans leurs missions, leur gestion et leurs collections.

1.1 - DES BIBLIOTHÈQUES DE MUSÉES PEU VISIBLES

1.1.1 - L'absence de cadre réglementaire

« Il est indispensable que le citoyen soit mis à la portée, lorsqu'il considère un tableau, une statue, un antique, d'en connaître le caractère et la description en recourant à la source sans sortir du lieu qui l'attache. » (1795)²⁹

La faible visibilité des bibliothèques de musées s'explique d'abord par une **absence d'obligation légale** (même si les bibliothèques de lecture publique sont visibles sans l'appui d'une loi)³⁰. La loi dite « Musées de France » de 2002³¹ définit les conditions d'attribution de ce label : l'existence d'un centre de documentation ou d'une bibliothèque n'y est pas explicitement mentionnée. Pourtant, la bibliothèque pourrait facilement trouver sa place au sein des missions des musées définies par ce texte et reprises dans les manuels de muséologie; elle participe en effet à chacune d'entre elles :

Les musées de France ont pour missions permanentes de :

- a) Conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections ;*
- b) Rendre leurs collections accessibles au public le plus large ;*
- c) Concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ;*
- d) Contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion.*

L'autre condition du label est que *« chaque musée de France dispose d'un service ayant en charge les actions d'accueil du public, de diffusion, d'animation et de médiation culturelles. »* La troisième obligation légale est de présenter un **Projet Scientifique et Culturel (PSC)** : ce texte une *« démarche visant à définir la vocation du musée et son développement, à travers un document d'orientation de 30 à 50 pages, qui définit les stratégies et les grandes orientations du musée pour les trois à cinq ans à venir (...) En résumé, élaborer un PSC revient à penser le musée et à communiquer sa vision à travers un document écrit »*³². Obligatoire depuis 1992, son contenu est libre et la bibliothèque peut ne pas y figurer. Il tend à s'aligner sur des modèles dont l'exemple suivant témoigne :

²⁹ Rapport du conservatoire du Muséum national des arts, cité dans DELMAS, Catherine, *La réserve de la Bibliothèque centrale des musées nationaux : pratiques et enseignements*, mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib, 1996.

³⁰ D'autres pays comme l'Espagne se sont dotés d'une loi sur les bibliothèques de musées : CHUMILLAS ZAMORA, Rosa, et al. « The libraries of Spain's national museums : an undiscovered heritage », *Art libraries journal*, n°35-2, p. 2010, p. 25-29.

³¹ Loi désormais intégrée au *Code du Patrimoine* : Article L441-2 (2004-178 du 20/02/2004) : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074236> (consulté le 31/10/2012).

³² JOLY, Marie-Hélène, « Le Projet Scientifique et Culturel a-t-il de l'avenir ? », *La Lettre de l'Ocim*, n° 124, juillet-août 2009, p. 8-14. Le décret 2002-852 du 02/05/2002 sur l'attribution d'une aide à l'investissement conditionnée par l'existence d'un PSC et décret 2002-628 du 25/04/2002 sur la labellisation « Musée de France ».

« Le centre de documentation (...) est ouvert sur rendez-vous aux chercheurs, étudiants et scientifiques qui souhaitent consulter les ouvrages du fonds. Il est aussi le centre de ressources pour le personnel du service des publics ou des enseignants dans la préparation des animations ou des projets pédagogiques. (...). Les personnes effectuant une recherche généalogique pourront aussi venir consulter le centre de documentation. (...). L'espace kiosque du centre de documentation présente les musées ou mémoriaux en lien avec le sujet de la **Grande Guerre** ou au-delà ainsi que leur actualité (expositions, publications....). Des postes informatiques de consultation permettent d'accéder à la recherche généalogique en ligne ou à l'inventaire partiel des collections (...). »³³

La seule garantie légale de l'existence de la bibliothèque est celle du décret de création du musée, voire les statuts de l'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) :

« L'établissement du **Musée des arts asiatiques Guimet** a pour missions : (...) 9° De conserver, protéger, restaurer, enrichir pour le compte de l'État et proposer à la consultation du public les collections de la bibliothèque et de la documentation du Musée national Guimet et du musée national d'Ennery dont il a la garde. » (Décret n° 2003-1301 du 26 décembre 2003).

Dans les statuts de l'EPCC « **Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image** », l'article 13 stipule que « Pour l'exercice de ses missions, l'établissement est notamment constitué, à sa création, des ensembles fonctionnels suivants : (...) un musée de la bande dessinée, une bibliothèque, une librairie, un cinéma (...) »³⁴

Le décret n°2004-1350 du 9 décembre 2004 relatif au statut de l'Établissement public du **musée du Quai Branly** mentionne explicitement dans son article 2 al. 9, les missions d'un service de bibliothèque d'archives et de médiathèque.

Au niveau mondial de l'International Council of Museums (Icom) et de son relais le Comité International pour la Documentation (Cidoc), les préconisations portent sur la documentation *stricto sensu* : si le site affiche que « la documentation est un aspect indispensable de tous les activités du musée. Une collection sans documentation adéquate n'est pas vraiment une collection de musée », l'essentiel du travail porte sur la seule harmonisation des normes descriptives des œuvres muséales.

En revanche, la présence de la bibliothèque est devenue quasi-systématique dans les **rapports d'activité des musées**, bien que ceux-ci ne soient pas si nombreux en ligne : son activité y est d'abord systématiquement décrite en termes quantitatifs (volumétrie des collections et des acquisitions, fréquentation). Il est rarissime d'y trouver la mention de problèmes, de plans de développement à terme ou même d'objectifs : la description y est à l'image du ton général de ce document, plus proche d'un outil de communication externe que d'un vrai bilan. Certaines bibliothèques ont même arrêté de produire des statistiques, qu'elles estiment peu représentatives de leur véritable activité (comme au Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme ou à la Bibliothèque Kandinsky du Musée National d'Art Moderne au Centre Pompidou).

Dans les rapports d'activité du **Musée d'Orsay**, le fil de la présentation est identique à celle des autres musées : quantité des acquisitions et des signalements, participation aux expositions, diffusion de l'information, fréquentation³⁵.

Quant aux rapports de l'Inspection Générale des Bibliothèques (IGB), aucun ne porte spécifiquement sur les bibliothèques de musées; les visites et contrôles ne concernent

³³ Extrait du PSC du Musée de la Grande Guerre, 2006, courriel du 18/07/2012.

³⁴ <http://www.citebd.org/spip.php?article2> (consulté le 16/11/2012).

³⁵ http://www.musee-orsay.fr/fileadmin/mediatheque/integration_MO/PDF/Rapports_activ/RAMO_2010_WEB.pdf (consulté le 18/12/2012), p.53-54.

que les plus grandes d'entre elles³⁶. Les rapports d'inspection des musées (par l'Inspection Générale des Affaires Culturelles) incluent parfois la bibliothèque dans leur bilan critique³⁷.

1.1.2 - Un nombre incertain de bibliothèques de musées

« *From aquariums to zoo, all museums have – or need – a library.* »³⁸

En l'absence d'obligation légale, le nombre de bibliothèques de musées n'est donc pas équivalent à celui des musées.

Des travaux anciens ont cité des chiffres : en 1994, C. Guitart recensait environ 250 bibliothèques de musées territoriaux. Les dix volumes du *Patrimoine des bibliothèques de France* (1995) présentent quelques fonds patrimoniaux de bibliothèques de musées, mais en se cantonnant aux plus prestigieux (3 bibliothèques en Haute et Basse Normandie par exemple). En 2003, N. Picot évoquait 208 « *bibliothèques, centres de documentation de musées ou centres d'art* »³⁹. En 2008, J. Sallois⁴⁰ estimait à 500 le nombre de bibliothèques de musées (dont 200 « *tous publics* »). Il a existé des outils de recensement et de signalement, malheureusement non remis à jour, comme celui de l'Association des Bibliothécaires de France (ABF) où en 1999 M. Espérou pointait 208 bibliothèques de musées (sur 1085 bibliothèques spécialisées)⁴¹. D'autres inventaires n'ont couvert qu'une région⁴². Certains outils sont désormais en ligne, mais ils ne concernent que partiellement les bibliothèques de musées, comme le répertoire des bibliothèques d'art de l'Institut National d'Histoire de l'Art (126 bibliothèques de musée d'art), l'Oriente Express de la Bibliothèque publique d'information (Bpi) ou la page dédiée de la Ville de Paris⁴³. Le Répertoire National des Bibliothèques et des Centres de Documentation (RNBCD), propose une recherche sur les seuls musées. Mais il n'affiche que 207 résultats (138 en 2007) dont 1 seul résultat en Basse-Normandie, alors que nous en avons identifié au moins 3 dans cette région. E. David et V. Mullon estiment qu'un tiers des bibliothèques recensées dans le RNBCD sont spécialisées, tout en admettant que toutes ne s'y trouvent pas; ce répertoire a pourtant comme but de montrer la richesse

³⁶ La bibliothèque de l'Institut du Monde Arabe en 2007, la médiathèque de la Cité des Sciences et de l'Industrie en 2006, la bibliothèque du musée Condé en 2000, La Cité Internationale de la Bande Dessinée en 2011.

³⁷ Comme le rapport d'inspection de 2012 sur la Cité de l'Architecture et du patrimoine (1 page sur 28 consacrée à sa bibliothèque) : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Actualites/Missions-et-rapports/Rapport-d-evaluation-de-la-Cite-de-l-Architecture-et-du-Patrimoine> (consulté le 27/12/2012). Ces rapports restent difficiles à trouver sur le site du Ministère, malgré la base de données Capadoce du Ministère de la Culture et de la Communication (<http://capadoce.ext.culture.fr/>, consultée le 29/12/2012).

³⁸ BIERBAUM, Esther Green, op. cit.

³⁹ PICOT, Nicole, « Une bibliothèque d'art : une communauté scientifique », *Musées et collections publiques de France*, n°212, septembre 1996, p.26-31.

⁴⁰ SALLOIS, Jacques, *Les musées de France*, Presses Universitaires de France, PUF, 2008.

⁴¹ ESPÉROU, Maud, *Répertoire des bibliothèques spécialisées françaises*, ABF, 1999.

⁴² CAVIGNAC, Marie-Thérèse, SALES, Michèle, *Les bibliothèques des musées en Aquitaine*, Coopération des bibliothèques en Aquitaine, 1995 ; VILLE DE MARSEILLE, *Guide du lecteur. Musées de Marseille : bibliothèques et centre de documentation*; LELEU-ROUVRAY, Geneviève, *Le Fil d'Ariane : bibliothèques spécialisées de Paris et de la région parisienne*, Geneviève Leleu-Rouvray, 2000 (sur 379 bibliothèques spécialisées parisiennes en 2000, une trentaine sont des bibliothèques de musées).

⁴³ Respectivement <http://www.inha.fr/spip.php?rubrique203> (consulté le 03/12/2012), à condition de proposer à l'accès public une collection minimale (500 ouvrages pour des collections spécialisées, 3 000 pour des collections générales); http://www.bpi.fr/fr/recherche_documentaire/autres_bibliotheques/focus_oriente_express/oriente_express.html et <http://www.paris.fr/loisirs/bibliotheques/autres-bibliotheques/p5730> (consultés le 18/12/2012) ;

des collections de ces bibliothèques et d'y orienter plus facilement un lecteur à partir du CCFr⁴⁴.

La seule solution a donc consisté à relever, musée par musée, la présence d'une bibliothèque dans la base Muséofile du Ministère de la Culture et de la Communication, décrivant les 1218 « musées de France »⁴⁵ et d'environ une centaine « *d'autres institutions muséales ne relevant pas du contrôle de l'État* » (2 à 3000 lieux pouvant répondre à la définition large de « musée » en France⁴⁶) :

Mention d'une «bibliothèque» seule	Mention d'un «centre de documentation» seul	Mention de «bibliothèque OU centre de documentation»	Mention de «bibliothèque ET centre de documentation»	Autres dénominations
60 musées	64 musées	455 musées	19 musées	43 musées dont 20 « médiathèques » et 3 « centres de ressources »

Tableau 1 : dénomination des bibliothèques de musées.

Ce recensement donne un total de **641 musées ayant une bibliothèque**, au sens large, soit 48 % des musées.

La base ne donnant pas d'indicateurs de taille, **il est impossible de conclure à la corrélation entre l'importance du musée et l'existence d'une bibliothèque** : il existe de petits musées avec une bibliothèque (le Musée de l'Illustration Jeunesse) et de grands musées sans (Centre Pompidou-Metz). De même, un musée neuf ne comporte pas forcément de bibliothèque (Musée des Confluences à Lyon) alors qu'un musée vénérable peut déployer des efforts considérables pour valoriser la sienne (Le Louvre).

1.1.3 - Une invisibilité relative au sein des musées

« Le XIX^e s. nous avait légué des bâtiments imposants, moitié musée, moitié bibliothèque, la bibliothèque en général à l'étage, équipée de rayons inaccessibles sans ces merveilleuses échelles de bois que nous avons connues. » (J. Gattégno)⁴⁷

Les bibliothèques de musées ne sont pas toujours physiquement visibles, faute d'une signalétique suffisante et d'un emplacement décalé par rapport au parcours muséal.

La bibliothèque du **Musée des Beaux-Arts à Caen** se situe en sous-sol, en dehors du flux principal de visite. Si la bibliothèque est signalée dans la plaquette de présentation et si ses horaires d'ouverture sont affichés à la porte d'entrée, il s'agit des seules indications pour le visiteur. Sur le web, les quelques lignes d'informations sont à chercher dans le menu "services", entre la librairie et le café. La large façade vitrée de la bibliothèque donne à voir un espace confortable pouvant être identifié immédiatement comme tel (rayonnages de livres, chaises, tables, bureau d'accueil, portique antivol); mais le lieu n'est pas nommé, rien

⁴⁴ DAVID, Édith, MULLON, Véronique, « Recensement des fonds particuliers et des collections singulières : le Répertoire national des bibliothèques et centres de documentation du CCFr », *BBF*, 2007, n° 4, p. 64-67.

⁴⁵ Muséofile, répertoire des musées français, en ligne à <http://www.culture.gouv.fr/documentation/museo/> (consulté le 31/10/2012) et chiffre au 7/11/2011, en ligne à <http://www.culturecommunication.gouv.fr/index.php/En-pratique/Labels-et-appellations/L-appellation-Musee-de-France>

⁴⁶ KREBS, Anne, MARESCA, Bruno, *Le renouveau des musées*, La Documentation française, 2005.

⁴⁷ *Le Débat*, op. cit.

n'indique que l'entrée soit libre et que le visiteur soit le bienvenu. Les consignes affichées à l'entrée sont avant tout des interdictions.

Se battre pour une signalétique minimale est donc loin d'être un combat anodin pour les professionnels de ces bibliothèques.

Au **musée du Louvre**, l'obtention d'un kakémono dans le hall d'accueil signalant la médiathèque ou la peinture du mur d'entrée avec une teinte vive et différente des normes habituelles n'ont pas été que des victoires symboliques.

La position de la bibliothèque par rapport à l'accueil et surtout aux circuits de visites proposés est un autre élément de visibilité important. Il existe trois possibilités :

- position en bifurcation par rapport au parcours, dès l'accueil (Musée Guimet, Mémorial de Caen...),
- accès distinct de l'accueil du musée (Bibliothèque Kandinsky, Cité Internationale de la Bande Dessinée, Bibliothèque des Arts décoratifs...),
- insertion dans le parcours muséographique (Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, Musée des Arts et Métiers).

La première situation est la plus courante, souvent héritée de la bibliothèque originelle à proximité des bureaux de conservation. Elle est régulièrement citée comme idéale par les responsables. Le deuxième cas est parfois le résultat d'un réaménagement du musée, aux effets mitigés sur la fréquentation (sauf dans un cas où cet isolement traduit l'identité autonome de la bibliothèque). Le troisième cas de figure est beaucoup plus rare : il s'agit d'un choix délibéré de l'équipe du musée et de l'architecte, permettant une certaine porosité entre l'exposition et la bibliothèque, en délivrant un message symbolique fort (les collections muséales et documentaires sont complémentaires et peuvent dialoguer).

Pour la « salle grand public » au **Musée des Arts et Métiers** créée en 2006⁴⁸, il s'agissait bel et bien d'un pari, sans équivalent en France, dont la localisation en milieu de parcours donnait la fonction : répondre aux questions des visiteurs. Elle n'est pas pour autant un passage obligé. Elle attire l'œil par un mobilier rouge et confortable, ainsi que par des rayonnages non encombrés.

Au **Mémorial de Caen** et au **Musée de Normandie**, les choix architecturaux ont été la transparence des cloisons extérieures des bibliothèques. Elles sont situées toutes deux au-dessus d'endroits stratégiques : la librairie-boutique pour le premier (ce qui aboutit à ce que environ 1 entrant à la médiathèque sur 2 soit un visiteur du musée), les expositions temporaires pour le second.

Très rares sont les musées où le visiteur doit passer par la bibliothèque avant d'accéder aux collections⁴⁹. Concernant l'entrée, le compromis le plus fréquent est celui des portes vitrées fermées : la bibliothèque est visible, mais pas forcément publique. La question de l'accessibilité se traduit souvent par un accès à la bibliothèque disjoint du ticket d'entrée général. Ce n'est pas une donnée anecdotique quand on sait qu'un Français sur quatre a renoncé à une visite culturelle en raison d'un tarif jugé trop élevé. Il a été ainsi constaté à la médiathèque du Musée du Quai Branly au bout de deux ans que la gratuité de l'accès amenait bien un public spécifique et supplémentaire au musée⁵⁰. **Il est possible de rattacher à ce constat une forme d'« invisibilité**

⁴⁸ Cf. photos de l'annexe 5 et <http://www.arts-et-metiers.net/musee.php?P=167&lang=fra&flash=f> (consulté le 18/12/2012).

⁴⁹ Un seul exemple à l'étranger dans : VAN ELK, Jantiene, « Small specialist art libraries in Dutch museums : two for ceramics, one textiles and one sculpture », *Art libraries journal*, n°34-4, 2009, p. 8-13.

⁵⁰ NAEGELEN, Sabine, « Quelle bibliothèque dans le musée ? », *BBF*, 2009, n° 2, p.108-109.

touristique » : si le *Guide du Routard* mentionne 73 musées visitables dans son édition de « Paris 2012 », seuls 14 ont leur bibliothèque référencée, alors que leurs restaurants et boutiques le sont systématiquement. Il est étonnant que la médiathèque du Louvre, la bibliothèque de la Cité des Sciences et de l'Industrie, celles de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration ou de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine ne soient même pas mentionnées.

La question de la visibilité est également numérique. En combien de clics à partir de la page d'accueil du musée accède-t-on à celle de sa bibliothèque (en espérant qu'y figurent un minimum d'informations pratiques) ?

Page accessible en 1 clic après une mention explicite de la bibliothèque en page d'accueil	Page accessible en 1 clic après une mention implicite de la bibliothèque en page d'accueil	Page accessible en 2 clics ou plus	Page distincte de celle du musée, sans renvoi explicite	Pas de site ou pas de page pour la bibliothèque
6 bibliothèques de musées	4 bibliothèques de musées	10 bibliothèques de musées	2 bibliothèques de musées	5 bibliothèques de musées

Tableau 2 : accès aux pages web des bibliothèques de musées.

Trouver la page relative à la bibliothèque de musée n'est donc pas toujours simple : il faut être un professionnel pour savoir que bon nombre d'entre elles se cachent dans la rubrique « ressources » ou mieux, « documentation ».

Il faut donc admettre que, sur le web ou physiquement, accéder à la bibliothèque du musée relève soit d'une volonté délibérée (qui n'est pas celle du visiteur standard), soit d'un hasard de déambulation (la « visite accidentelle », souvent mentionnée, où le visiteur égaré découvre par hasard la bibliothèque et n'ose pas y entrer, ou en fait un tour rapide)⁵¹. Or, l'enjeu est le même que pour les autres bibliothèques : la fréquentation dépend de la visibilité.

1.1.4 - Des collections en croissance mais pas toujours visibles

« Il est temps de prendre conscience que les fonds documentaires conservés dans les musées constituent une richesse collective abondante, variée, souvent exclusive et totalement sous-exploitée. »⁵²

Malgré des budgets parfois modiques, **les bibliothèques de musées continuent à acquérir** :

+ 345 documents en 2011 à la **médiathèque du Louvre** (+ 3%), + 1 085 DVD et + 544 ouvrages à la **Bibliothèque du Film**, + 5 500 livres et catalogues à la **Bibliothèque Kandinsky** + 1365 nouveaux ouvrages à **Orsay** en 2010 (133 de plus que l'année précédente, dont 654 achetés) ... Ces croissances sont toujours présentées comme des éléments positifs dans les rapports d'activité des musées.

Les dons sont assez fréquents de la part d'enseignants-chercheurs ou d'érudits locaux. Le choix est souvent fait d'en conserver l'unité.

⁵¹ Les « visites accidentelles » sont estimées à environ 10 % des entrées à la bibliothèque du Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme. Nous l'avons-nous-même constaté dans une autre bibliothèque : une famille de 4, visiblement égarée, entrant dans la bibliothèque, en faisant le tour rapidement, tout en jetant un œil aux rayonnages et ressortant en bloc en moins de 5 minutes. Ce qui aurait été un comportement normal dans une bibliothèque très spécialisée l'est beaucoup moins ici : il s'agissait en effet d'une médiathèque, où la totalité de la collection était destinée au grand public, à des fins de divertissement.

⁵² TARRÊTE, Odile, op. cit.

En 2004, une association caritative américaine a proposé à la **Cité Internationale de la Bande Dessinée** sept conteneurs comprenant toute la production de Marvel. La Cité a retenu le conteneur des années 1950-1980 (283 000 fascicules d'une valeur de 300 000 \$) et l'a acheminé en France grâce aux crédits de la Bibliothèque nationale de France (BnF) au titre des Pôles Associés. La première collection, la plus complète (9 388 exemplaires après tri) a intégré les fonds de conservation, ce qui fait de la bibliothèque de la Cité un des premiers fonds de *comics* en Europe. La bibliothèque a aussi reçu le don de J.-P. Dionnet, celui des héritiers de J.-C. Glasser (historien de la bande dessinée), celui de la collection de P. Couperie (fondateur de la « bédéphilie ») et l'importante collection de mangas japonais laissée à la bibliothèque par des éditeurs nippons invités.

Mais la croissance des collections des bibliothèques de musées s'est surtout effectuée de manière périphérique, par les photographies et les archives, voire par des documents inédits (vidéos des conférences du Louvre, témoignages oraux enregistrés à la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration). Elle concerne surtout les bibliothèques de musées d'art,

Le centre de documentation du **Centre national du costume de scène** (CNCS) doit gérer 57 boîtes d'archives de spectacles, 34 de dossiers de presse, 60 de dossiers de production, 21 d'archives des expositions du musée, 72 microfilms, 22 classeurs d'images...

La médiathèque **du musée du Quai Branly** a été une des premières à proposer la consultation en ligne de l'intégralité de ses collections photographiées. Elles forment la majeure partie de l'iconothèque (environ 700 000 pièces).

La demande croît sans cesse pour la consultation, l'utilisation et la numérisation des photographies à la **Bibliothèque du Film de la Cinémathèque** (le nombre de demandes a progressé de 4% en 2011 (728), celui de reproductions commandées de 15%). Une partie est en accès payant sur un site distinct (Cinéma). La volumétrie des archives est telle qu'elles sont entreposées à Aubervilliers.

À la bibliothèque du **Musée Guimet**, la croissance pour les photographies a nécessité le recrutement d'une personne supplémentaire. Leur importance mobilise deux personnes au Musée des Tissus et Arts décoratifs de Lyon.

Or, ces deux types de documents posent des problèmes spécifiques. Gérer une photothèque ou fonds d'archives, souvent peu structurés au départ, ne s'improvise pas : les questions de signalement, de classification, de droits voire de conservation (pour l'iconographie) sont différentes de celles des imprimés.

Il est sans doute surprenant que **les collections des bibliothèques de musée ne soient pas forcément visibles sur le web**. Toutes n'ont pas informatisé leur catalogue (ou fini de le faire) et peu le proposent en ligne. La première raison est souvent technique, en raison d'un logiciel des collections du musée inadapté à une gestion de bibliothèque. La seconde est budgétaire. Pour compenser cette carence, la solution d'un catalogue collectif a pu être choisie. La principale initiative, sur impulsion du Ministère de la Culture, a été le Catalogue Collectif des Bibliothèques des Musées Nationaux, en 2001, regroupant des bibliothèques de musées très différentes⁵³ (celle de Guimet a commencé son informatisation à ce moment). Une alternative a pu consister en participant à un catalogue collectif local, sur un territoire donné, comme à Caen (Musée des Beaux-Arts, Mémorial). L'analyse de notre échantillon donne la répartition suivante :

⁵³ DAVID, Christian, GRANGER, Catherine, PICOT, Nicole, « Creating a union catalog for the libraries of the French national museums », *Art libraries journal*, n°28-1, 2003, p.10-14.

Catalogue pas accessible en ligne	Catalogue accessible en ligne de manière distincte	Catalogue commun local	Catalogue commun national	Catalogue commun avec le musée
7 bibliothèques de musées	7 bibliothèques de musées	3 bibliothèques de musées	3 bibliothèques de musées	2 bibliothèques de musées

Tableau 3 : catalogues en ligne des bibliothèques de musées.

Le choix de ces catalogues collectifs (locaux ou nationaux, voire internationaux) permettent une économie de travail aux participants, la garantie d'une harmonisation minimale et une visibilité plus forte.

Dans le domaine de l'art, l'initiative principale a été le **Virtueller Katalog Kunstgeschichte** (VKK), depuis 1999, sur initiative allemande puis italo-américaine⁵⁴, devenu Artlibraries.net en 2007.

Le réseau **Rachel** auquel participe le Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme a été créé en 2004 : il est le catalogue collectif du Réseau européen des bibliothèques *judaica* et *hebraica* pour promouvoir la conservation et la diffusion, sur tous supports, du patrimoine culturel juif. Ce réseau est pôle associé BnF.

Un catalogue collectif des bibliothèques et archives de cinéma a été créé à l'initiative de la **Bibliothèque du Film** : Ciné-Ressources. Il regroupe 5 institutions qui travaillent ensemble pour l'alimentation, sous le pilotage de la Cinémathèque. Il propose 81 591 titres de films, 21 191 fiches films et 291 487 noms de personnalités. Une partie des fonds numérisés sont visibles dans Gallica et dans l'European Film Gateway.

Le projet **Brise**⁵⁵ (Bibliothèques en Réseau Informatisé de Saint-Étienne) visait surtout à rompre l'isolement des bibliothèques spécialisées, à rendre un meilleur service au public et constituer un point de départ pour approfondir les coopérations. Lancé il y a 20 ans, il reste exemplaire aujourd'hui : Brise-Ville comprend les 7 médiathèques municipales, 8 bibliothèques spécialisées dont 3 bibliothèques de musées.

Un recensement rapide donne 91 « musées » participant au SUDOC⁵⁶.

Or, toutes les équipes soulignent l'importance vitale de se rendre visible sur le web en premier lieu par sa collection documentaire ; c'est l'objectif prioritaire de la bibliothèque du Musée national de la Marine en 2013.

1.2 - LA VARIÉTÉ DES MISSIONS DES BIBLIOTHÈQUES DE MUSÉES

La variété des missions des bibliothèques de musées se lit dans leur histoire, dans leurs dénominations, dans leur place dans l'organigramme et dans l'hétérogénéité de leur personnel.

⁵⁴ HOYER, Rüdiger, « The Virtueller Katalog Kunstgeschichte as a tool for international cooperation », *Art libraries journal*, n°28-1, 2003, p.15-18; il fonctionne de manière simple comme un méta-moteur de recherche en Z 39.50

⁵⁵ ABF, « Bibliothèques et musées : quelle(s) coopération(s) ? », Journée d'étude ABF du 28 septembre 1998 », *Bulletin d'Informations de l'ABF*, n° 182, 1er trimestre 1999, p. 86-103 ; catalogue en ligne à http://www.bm-st-etienne.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL_ID=portal_model_instance_mediathèques_saint_etienne.xml (consulté le 04/12/2012).

⁵⁶ Recherche au 11/01/2013 à < <http://www.abes.fr/Sudoc/Sudoc-public/Le-repertoire-des-bibliotheques> > avec le mot clé « musée »

1.2.1 - Une diversité de dénominations

« J'appelle musée un appartement, une pièce, une chambre, un lieu où à côté de toutes sortes de curiosités naturelles et artistiques on trouve ensemble des livres bons et utiles. » (C.F. Neinckel, 1727, *Museographia*)

La variété des missions des bibliothèques de musées se lit d'abord dans la diversité de leurs dénominations. Le relevé des noms attribués dans notre échantillon donne la répartition suivante : 6 « centres de documentation », 13 « bibliothèques » et 6 « médiathèques ».

Si le mot n'induit pas *a priori* une fonction, il est cependant signifiant du sens donné au projet de la bibliothèque... ou de son absence. O. Tarrête souligne avec raison que « la diversité d'appellation des lieux documentaires attachés aux musées reflète bien la confusion des missions qui sont les leurs ». M. Gauthier confirme que « la diversité des appellations (...) nuit à un consensus tant sur le nom et sur le mandat que sur les titres, tâches et qualifications des intervenants. Ce n'est pas seulement une question de terminologie (...) »⁵⁷. Ainsi l'absence de nom ou l'utilisation indifférenciée de trois dénominations peut traduire une certaine confusion du projet.

Au **Centre National du Costume de Scène**, la bibliothèque s'intitule « centre de documentation » à la billetterie et sur le site web, « médiathèque » dans l'ascenseur et parfois « bibliothèque » dans certains documents internes et dans les conversations avec le personnel. Cela traduit une absence de projet clair pour ce service et la diversité des appellations contribue à brouiller davantage son identité, reflétant une accumulation de missions devenue difficile à gérer.

La situation peut se compliquer en raison d'inclusions : le pôle « centre de documentation » inclut souvent la bibliothèque, à l'image de la conception de S. Briet⁵⁸ ou de Desvallées et Mairesse dans le *Dictionnaire de muséologie*⁵⁹. C'est plus rarement l'inverse, comme à la Cité Internationale de la Bande Dessinée. Quant au terme de « médiathèque », il traduit à la fois une diversité des supports des collections, une parenté avec la lecture publique et la volonté de s'inscrire dans la médiation du musée.

Le terme de « médiathèque » a été choisi à la **Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration** pour souligner l'ouverture physique au public des visiteurs, davantage que par rapport aux collections qui s'apparentent à celles d'une bibliothèque de recherche.

La « médiathèque » de la **Cité des Sciences et de l'Industrie** est redevenue « bibliothèque » en 2008, pour lui donner une identité professionnelle plus marquée et plus ressemblante à celles des grandes voisines parisiennes (BnF, Bpi).

La médiathèque du **musée du Quai Branly** englobe la bibliothèque (de recherche et grand public), l'iconothèque et les archives-documentation.

Mais la distinction entre bibliothèque et centre de documentation ne va pas de soi. Il n'est pas rare d'avoir une imbrication étroite des missions bibliothèque / centre de documentation, sans arriver à distinguer les tâches respectives : qui pourra dire si

⁵⁷ GAUTHIER, Michelle, op. cit.

⁵⁸ « Un centre de documentation est un ensemble de services où une documentation (...) est méthodiquement organisée pour être mise à la disposition des intéressés (...). Il comporte essentiellement une collaboration entre 1° un service qui réunit, enregistre et classe les documents (archives, bibliothèques, cinémathèques, discothèques, musées etc.) 2° un service qui dépouille les documents et en dégage tous les éléments utilisables en vue de la préparation de répertoires, de dossiers, d'analyses, etc. 3° un service qui met à la disposition du public, par information, communication, publication, reproduction, traduction, etc. » : cité dans ACCART, Jean-Philippe, RÉTHY, Marie-Pierre, *Le métier de documentaliste*, Cercle de la Librairie, 2008.

⁵⁹ « dans les musées d'une certaine dimension, le centre de documentation, qui regroupe la bibliothèque, les archives et la photothèque constitue le point névralgique de l'activité du musée (...) ».

l'accueil des publics, la gestion des bases de données, la recherche documentaire ou la veille relèvent du centre de documentation ou de la bibliothèque ? Cette distinction, pourtant ancienne, est encore souvent reprise. Or, la littérature professionnelle ne donne guère de cadre conceptuel pour les distinguer ; les définitions trahissent plutôt un point de vue, en l'occurrence ici celui du documentaliste :

« Il y a une différence sensible entre bibliothèque et centre de documentation : la fonction majeure de la bibliothèque est la conservation. On y amasse des « trésors » de connaissances et c'est un peu à chacun d'y trouver ce qui peut lui convenir. Le centre de documentation, au contraire, se doit de signaler par tous les moyens, les ressources qu'il propose. Plus que la conservation, c'est la diffusion des connaissances qui entre dans ses attributions ».⁶⁰

Vouloir distinguer les fonctions nécessite de recourir à un ensemble de critères précis, comme l'a bien montré L. Bertrand⁶¹. Enfin, il faudra compter avec la concurrence d'autres dénominations qui peuvent se faire jour, comme « centre de ressources » (au Louvre-Lens ou au MuCEM) pour insister sur la polyvalence des services et des supports.

1.2.2 - Un positionnement hiérarchique varié et mouvant

« The quality of the library and especially of its collection depends very much on the close co-operation between librarian and curator. »⁶²

La diversité des missions des bibliothèques de musées se lit également dans leur position sur l'organigramme. Là aussi, le rattachement à un service ne donne pas toutes les clés, mais il peut faire sens. Pour simplifier, il existe quatre situations :

- la bibliothèque est directement rattachée à la direction, héritage de l'ancienne réserve de livres utiles au conservateur. Ce cas de figure est assez fréquent dans les musées aux effectifs réduits (Musée des Beaux-Arts de Caen). Pour certains, il s'agit du « *cas le plus enviable* »⁶³, car la bibliothèque est un service en contact direct avec le cœur décisionnel, son responsable devenant *de facto* l'assistant du conservateur, autour des dossiers d'œuvre.

- la bibliothèque est rattachée au service des collections (ou à une direction du patrimoine, comme pour la Bibliothèque du Film, ou la médiathèque de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration) : l'interprétation est la même, mais le musée est souvent plus grand. Cette configuration semble aller de soi pour les conservateurs du patrimoine. C'est à ce niveau que l'ICTOP, comité de l'Icom pour la formation du personnel des musées, place le « responsable du centre de documentation »⁶⁴. C'est souvent sous cet angle que sont présentées les bibliothèques dans les ouvrages de muséologie.

- la bibliothèque est rattachée au service des publics : ce cas est plus rare et il traduit une volonté, peu fréquente, de faire de la bibliothèque un outil de médiation à part entière

⁶⁰ GUINCHART, Claire, SKOURI, Yolande, op. cit., p.69.

⁶¹ BERTRAND, Laurène, *Réflexion sur la définition et l'organisation de la documentation au sein d'un musée : quel service d'information et de documentation au musée national du Sport ?*, mémoire du DESS de chef de projet en ingénierie documentaire, CNAM – INTD, 2008.

⁶² VAN DER WATEREN, Jan, « The importance of museum libraries », *International Journal of Special Libraries*, 1999, n°4, p.190-198.

⁶³ ACCART, Jean-Philippe, RÉTHY, Marie-Pierre, op. cit., p.137 ; DUFRESNE, Martine, *Spécificités et enjeux de la documentation muséale*, Diplôme supérieur en sciences et techniques de l'information et de la documentation, INTD, 1997.

⁶⁴ http://Icom.museum/fileadmin/user_upload/pdf/professions/rererentieldesprofessions.pdf (consulté le 01/12/2012).

(Mémorial de Caen, Musée du Louvre⁶⁵). C'est à cette branche que l'ICTOP, place le « responsable de la bibliothèque / médiathèque ».

- la bibliothèque est un département autonome, à rang égal avec ceux des publics et des collections, voire du musée lui-même (Centre Pompidou, Arts décoratifs, Cité de l'Architecture) : c'est un cas plus rare, reflétant un poids très important, souvent ancien, de la bibliothèque dans les prises de décisions au musée. Les effectifs du service sont souvent nombreux et la bibliothèque dispose de collections particulièrement riches. Ce poids peut éventuellement entraîner un problème d'autonomie face au service des collections.

Or, ce positionnement peut être difficile à saisir : dans au moins un tiers de nos entretiens, les responsables n'ont pu nous confier un organigramme stable et clair, celui-ci étant en réorganisation complète, au moins pour sa bibliothèque.

La **bibliothèque des Arts décoratifs** n'a un organigramme clair que depuis trois ans (alors que le centre de documentation est rattaché au service des publics du musée). Celui du Musée Guimet n'est toujours pas à jour, comme celui du Musée national de la Marine (sa bibliothèque appartient au « service recherche », comprenant aussi la photothèque). Cette dernière pourrait éventuellement être rattachée au service des collections, à condition de conserver son identité.

La **médiathèque du musée d'art contemporain de Montréal** est passée du service de la conservation à celui de l'éducation en élargissant son fonds documentaire, alors que la moitié de sa fréquentation était due au personnel du musée.

Il existe aussi des cas complexes :

Au **Musée de Normandie**, le centre de documentation relève du service de la conservation, mais la personne qui le gère appartient au service des publics, montrant l'orientation souhaitée à terme d'une plus grande ouverture et de la reconnaissance des compétences de médiation dans ce service.

Cette question du positionnement hiérarchique n'est pas que symbolique : C. Jouys-Barbelin rappelle bien qu'« *il est bien évident que la nature des relations conservateurs / documentalistes scientifiques tient à la personnalité des individus, mais elle est tributaire aussi de l'autonomie accordée à la documentation et à l'articulation professionnelle entre conservateurs et personnel chargé de la documentation scientifique. Nous avons pu constater, à partir des musées étudiés, qu'une fonction documentation autonome et reconnue n'est pas encore totalement intégrée dans l'activité scientifique de toutes les institutions. Les conservateurs sont fréquemment en position d'établir leur autorité sur la documentation et donc sur le personnel affecté.* »⁶⁶

1.2.3 - Le poids de l'histoire de l'institution

« *Le fait que ces fonds anciens soient conservés ici par une bibliothèque, là par un musée relève souvent de circonstances particulières, liées à l'histoire ou même au hasard.* »⁶⁷

Connaître l'histoire du musée, de sa bibliothèque et de leurs rapports est d'une importance cruciale pour comprendre leur état actuel, leurs dynamiques et les points de blocages. Cette donnée, parfois sensible, semble peser beaucoup plus que

⁶⁵ Celle du Louvre est rattachée à la Direction de la Politique des Publics et de l'Éducation Artistique, depuis 2008.

⁶⁶ JOUYS – BARBELIN, Corinne, op. cit.

⁶⁷ RENDU, Jeanne-Marie, « Le patrimoine écrit hors bibliothèques publiques : quelle prise en compte par la DRAC ? », *Musées et collections publiques de France*, n°241, 2004/1, p.72-75.

pour les bibliothèques de lecture publique ou universitaires, aux trajectoires plus rectilignes.

L'histoire peut d'abord aider à comprendre l'importance et la nature des fonds :

La richesse de la **médiathèque du musée du Quai Branly** est en partie héritée. Ses collections proviennent de celles du Musée d'Ethnographie du Trocadéro (1878-1937), transférées ensuite au Musée de l'Homme (dont une autre partie sera intégrée au MuCEM, non sans polémiques). Grâce à l'investissement d'Yvonne Odon, la bibliothèque du Musée de l'Homme, ouverte en 1938, a été modernisée (aux standards américains) et s'est dotée de collections à la fois riches et diverses (dont des photos et des enregistrements sonores), ce qui lui avait permis d'être déjà Centres d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique (CADIST) et pôle associé. Elle avait déjà acquis une certaine indépendance par rapport au musée. Les collections du Musée de la France d'Outre-Mer (1935-1960), devenu Musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie (jusqu'en 2003), ont également enrichi celles du Quai Branly. L'héritage a donc consisté en 290 000 objets, 700 000 photographies, 10 000 dossiers documentaires⁶⁸ et une certaine pratique de l'ouverture au public. Les collections se sont ensuite accrues par des acquisitions très spécifiques, comme le fonds Condominas.

La bibliothèque du **Musée national de la Marine** est née d'une école navale en 1827. Il s'agit donc à la base d'une documentation pratique (sur la construction des bateaux, la cartographie marine, les récits de voyage, la médecine navale), alimentée financièrement par les élèves eux-mêmes, où les objets étaient étroitement liés aux collections imprimées. Ce fonds est devenu d'abord celui des conservateurs du musée; deux d'entre eux ont à la fois considérablement enrichi les collections de la bibliothèque et l'ont organisée. La Seconde Guerre mondiale a été l'occasion d'en faire une vraie centrale documentaire, notamment en récupérant un maximum de documentation dans les autres musées et institutions. Mais il a fallu attendre les années 1990 pour qu'elle obtienne un budget autonome.

L'histoire explique l'évolution de la place physique et symbolique de la bibliothèque par rapport au reste du parcours muséographique :

Pour Émile **Guimet**, la bibliothèque était une composante des collections muséales : cela explique l'importance de son fonds patrimonial actuel, avec une proportion notable d'objets. Il obtient son ouverture au public, sur décision ministérielle en 1912. Mais à sa mort (1918) cette priorité s'atténue, expliquant pourquoi un des buts de la société des amis du musée a été d'acquérir des livres. De nombreux dons et legs vinrent ensuite enrichir la collection. À l'origine, la bibliothèque se situait au cœur du musée, sous la rotonde du troisième étage, à une place privilégiée. La rénovation du musée en 2000 l'a déplacée au rez-de-chaussée, avec une entrée distincte dans le hall principal et de grands magasins en sous-sol. Si la rotonde sert encore pour exposer les pièces patrimoniales (dont des imprimés et manuscrits non gérés par la bibliothèque), la salle du rez-de-chaussée reste une bibliothèque de recherche de haut niveau.

L'histoire peut aussi expliquer les rapports parfois délicats entre la bibliothèque et son musée, se cristallisant autour de l'antériorité et donc de l'indépendance :

La **bibliothèque des Arts décoratifs** (1864) est antérieure à la création du musée (1904). Elle a même été accessible à tous dès 1897, de manière pionnière. L'équipe tient à rappeler qu'elle n'est donc pas celle de la bibliothèque du musée, mais celle des Arts décoratifs.

La **Bibliothèque du Film** (BiFi) est une association, créée en 1994. Elle regroupe et conserve des collections provenant des Archives françaises du film, de la Cinémathèque française (dès 1936 avec la documentation d'Henri Langlois), des écoles de cinéma (IDHEC puis FEMIS). La fusion de la BiFi et de la Cinémathèque française a été décidée en janvier 2007, suite au départ de cette dernière du palais de Chaillot. La bibliothèque a donc eu une existence

⁶⁸ GUILLOT, Dominique, « De la fiche manuscrite à Internet : l'informatisation des collections et de la documentation au musée du quai Branly », *Séminaire Muséologie, Muséographie et nouvelles formes d'adresse au public*, Paris, 28 mars 2007.

parallèle à celle de la Cinémathèque proprement dite : sa mission tournée vers la recherche, assez disjointe de l'activité d'expositions du musée, s'explique ainsi.

L'histoire peut enfin expliquer l'inscription de la bibliothèque dans les réseaux de recherche et son rayonnement extérieur :

La bibliothèque du **Musée de Normandie** est l'héritage direct de Michel de Boüard, historien et archéologue normand, fondateur du musée en 1946, de la revue *Annales de Normandie* (1951), du Centre de recherches archéologiques et historiques médiévales à l'université de Caen en 1955. La richesse documentaire s'explique donc par les étroites relations, assurées par de Boüard entre ces structures. Dans ce cadre, la bibliothèque du musée a longtemps produit la bibliographie normande et a servi de base à l'équipe de la revue. Sans cette origine, il n'est pas impossible que le musée aurait pu se passer de sa propre documentation, tant les ressources des autres pôles documentaires (université, archives, bibliothèque municipale classée) étaient abondantes et proches.

Ne pas prendre en compte cette épaisseur historique singulière dans chacun des cas peut rendre plus complexe la compréhension des rapports entre le musée et sa bibliothèque et moins efficaces les solutions de valorisation.

1.2.4 - Un personnel hétérogène

« Ce délicat dialogue entre savoir et savoir-faire se retrouve, au sein de nombreuses institutions (musées, écoles d'art,...) dans l'imbrication de deux services et de deux métiers : bibliothèque et documentation. »⁶⁹

Le personnel des bibliothèques de musées présente une grande hétérogénéité d'itinéraires professionnels. La diversité des provenances l'explique : des bibliothécaires (d'État ou de la fonction publique territoriale), des ingénieurs d'études ou de recherche, des cadres du patrimoine (conservateur, attaché territorial de conservation), des assistants (qualifiés) territoriaux du patrimoine et des bibliothèques, des documentalistes de la fonction publique d'État (chargé d'études documentaires, secrétaires de documentation)⁷⁰ ou de statut privé, des spécialistes du sujet venus à la bibliothéconomie et à la documentation, sans oublier un assez grand nombre de personnes reclassées. Tous peuvent travailler ou diriger une bibliothèque de musée. Et encore : la situation semble s'être simplifiée par rapport au « *maquis* » des années 1990⁷¹, à tel point que le corps des bibliothèques apparaissait comme un modèle pour l'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS).

À la bibliothèque de la **Cité Internationale de la Bande Dessinée** ou à celle de la **Cité de l'Architecture**, la moitié de l'équipe est issue de la filière « documentation », la moitié de la filière « bibliothèque ».

L'équipe de celle du **musée des Beaux-Arts de Lyon** compte 1 attachée de conservation (de formation documentaire), 2 bibliothécaires, 1 employé de bibliothèque, 1 personne rattachée de la municipalité de Lyon.

À la bibliothèque du **Musée Guimet**, les 4 bibliothécaires spécialisés sont des ingénieurs d'étude.

⁶⁹ SCHMIDT, Catherine, op. cit.

⁷⁰ Comme ceux décrits par le Ministère de la Culture et de la Communication, seuls à décrire le travail en musées : <http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/formations/musee-formation.htm> (consulté le 17/11/2012); GOEDERT, Sophie, « Rôle et mission des documentalistes : une dynamique indispensable de médiation informative », *Musées et collections publiques de France*, n°221-222, 1998-1999/4-1, p.85-87.

⁷¹ LE CORRE, Florence, « Les statuts et les fonctions des documentalistes dans les musées : état de la question », *Musées et collections publiques de France*, n° 212, 1996, p.32-33.

Deux bibliothèques sont dirigées par des conservateurs du patrimoine (**Musée national de la Marine** et **Bibliothèque Kandinsky**, où la directrice adjointe est ingénieure de recherche). Dans un cas exceptionnel, un conservateur dirige à la fois le musée municipal et la médiathèque (Bayeux); dans un musée, c'est un ancien bibliothécaire qui assure la direction (Caen).

Si le manque de professionnels à la tête de ces bibliothèques spécialisées a pu être un facteur de leur invisibilité, voire de leur discrédit, **les années 1990 ont marqué le début d'une nette amélioration** : « *On constate en France une assez forte professionnalisation des bibliothèques d'art, facilitée, il est vrai, par un élément nouveau : le nombre croissant, sur le marché du travail, de « doubles diplômés » (en art et en documentation-bibliothèque). Si l'on est encore loin de la situation américaine, où tous les bibliothécaires d'art ont une double qualification, nombre de musées et d'écoles d'art se dotent aujourd'hui de bibliothécaires ou documentalistes professionnels*⁷². » Il est en effet devenu très rare de trouver à des postes de responsabilité des personnes non qualifiées ou sans expérience bibliothéconomique, voire des bénévoles comme c'est encore le cas en Amérique du Nord⁷³. De même, la tendance à recruter des spécialistes du sujet chargés de se former en autonomie à la gestion de la bibliothèque semble être en recul : « *Quoi qu'il en soit, l'expérience semble montrer qu'il est plus facile et valorisant pour un bibliothécaire d'acquérir les connaissances nécessaires en histoire de l'art (...) que pour un historien d'art de se plier aux rigueurs répétitives de la bibliothéconomie.* »⁷⁴

La présence d'un conservateur à la tête de la **bibliothèque des Arts décoratifs** est le résultat d'une exigence récente lors du renouvellement de la convention et témoigne d'un vrai souci de professionnalisme.

Cette diversité peut s'expliquer par **l'absence de diplôme ou de spécialité spécifique à la gestion d'une bibliothèque de musée**. Les formations sur le site de l'ADBS n'en mentionnent aucune, sauf en formation continue⁷⁵. Au mieux, quelques masters et Diplômes Universitaires de Technologie proposent une option de type « patrimoine ». L'École des Bibliothécaires Documentalistes ou l'Enssib ne mentionnent les musées qu'en tant qu'employeurs potentiels⁷⁶.

Dans cet éventail d'itinéraires professionnels, **la domination des profils de documentaliste est cependant assez nette**. La faible part de personnes provenant des métiers des bibliothèques s'explique sans doute par des postes hors des circuits de mutation courants. Mais la raison majeure est surtout l'adéquation plus grande entre les compétences des documentalistes et la nature des missions demandées : les musées ont besoin prioritairement de gestionnaires de dossiers d'œuvres, capables d'assurer un service informationnel rendu essentiellement en interne.

Pourtant, les définitions des métiers ne clarifient pas leurs différences : le lexique du *Métier de documentaliste* mentionne l'existence d'un « bibliothécaire-documentaliste » qui semble le mieux correspondre à la réalité du terrain, de « documentaliste

⁷² SCHMIDT, Catherine, op. cit.

⁷³ C. GUITART (op. cit.) en avait compté encore quelques-uns au début des années 1990. Seul cas rencontré : au musée de Nancy (VERTU, Aurélie, op. cit.) ou au Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme. Le Canada reconnaît leur importance : ASSOCIATION DES MUSEES CANADIENS, *Une aide irremplaçable : un rapport sur le bénévolat dans les musées*, Association des musées canadiens, 2001. Pour les États-Unis : BIERBAUM, Esther Green, op.cit. et RATNER, Rhoda S., op. cit.

⁷⁴ SCHMIDT, Catherine, op. cit.

⁷⁵ <http://www.adbs.fr/diplomes-et-titres-1399.htm?RH=1259747591207&RF=1199471755782> ; Stages « Rechercher l'information pour les musées et les centres d'art » en 2013 : <http://www.adbs.fr/rechercher-l-information-pour-les-musees-et-les-centres-d-art-119463.htm?RH=REVUE> (consulté le 17/11/2012).

⁷⁶ http://www.ebd.fr/ewb_pages/r/recrutement.php et <http://www.enssib.fr/masters> (consultés le 17/12/2012).

spécialisé », mais pas de « bibliothécaire spécialisé »⁷⁷. Le *Dictionnaire de muséologie* distingue les deux professions, reprenant celles de l'ICTOP : le « responsable de la bibliothèque / médiathèque » qui « constitue, organise et gère les différentes publications (tous médias) réalisées en relation avec les domaines des collections, des expositions et de l'histoire du musée » et le « responsable du centre de documentation (...) chargé(e) de collecter, préparer, traiter et diffuser, à l'intérieur comme à l'extérieur du musée, la documentation sur les collections, les expositions et autres manifestations du musée ». Les différences sont donc minces.

En outre, **un grand nombre de travaux insistent sur le rapprochement des fonctions de documentaliste et de bibliothécaire** : « En définitive, les frontières s'effritent : les métiers qui auparavant se distinguaient nettement, désormais s'entrecroisent, la complémentarité des fonds et des collections de documents se dévoile, et les techniques professionnelles s'unifient »⁷⁸. « Je crois que la distinction entre centre de documentation et bibliothèque spécialisée est plus scolastique que réelle et tient plus à une question d'image qu'à des différences techniques. De ce point de vue la Bibliothèque Centre de documentation (...) ne se dédouble pas en deux organismes pour chacun des aspects : simplement elle ne distingue pas ces tâches ni ne renonce à les réaliser. »⁷⁹ Sur le terrain en effet, dans l'ensemble de nos entretiens, les équipes ont affirmé que l'origine professionnelle (documentaliste ou bibliothécaire) ne se distinguait plus dans l'exercice quotidien du métier.

L'équipe du centre de documentation du **Musée des Arts et Métiers** est composée de 2 bibliothécaires et de 3 ingénieurs d'étude et de recherche. Aucun n'a de réelle spécialité et tous assurent du service public.

D'autres facteurs contribuent à rapprocher les pratiques professionnelles : la nécessité de gérer des archives, qui constituent de plus en plus un fonds patrimonial, la documentation numérique et les nouvelles pratiques qui y sont liées, la place centrale des usagers et la gestion de l'information. Si les métiers tendent à se rapprocher, c'est donc aussi par élargissement des compétences. On n'oubliera pas non plus que la séparation bibliothécaire / documentaliste est une spécificité française et somme toute assez récente. C. Schmidt expliquait que, pour les bibliothèques d'art, la confusion venait du fait que les « documentalistes » avaient des pratiques de bibliothécaires et que ces derniers se rapprochaient des médiateurs... en concluant que « la distinction absolue entre bibliothèque et documentation (...) me semble de moins en moins valide ». Les fiches de postes témoignent de cette imbrication des fonctions : seuls les intitulés permettent de faire la différence entre un documentaliste et un bibliothécaire.

Le **musée du Louvre** a cherché en 2012 un « responsable de la documentation » ayant un grade de « bibliothécaire » ou de « conservateur » : l'offre montre l'imbrication des tâches relevant de cœurs de métiers différents⁸⁰.

L'impression d'un certain flou dans les fonctions de responsable de la bibliothèque s'accroît quand on cherche trop à le définir comme le pivot du musée : ainsi pour B. Elgaard, la mission des bibliothécaires de musée est à la fois d'aider la conservation

⁷⁷ ACCART, Jean-Philippe, RÉTHY, Marie-Pierre, op. cit. : respectivement p.361 (il « gère un fonds documentaire et met à la disposition des demandeurs d'informations ou des utilisateurs potentiels (sur demande ou de sa propre initiative) les documents utiles à l'exercice de leur profession »), p.363 et p.398.

⁷⁸ BERNARDET, Véronique, SOUILLARD, Sabine, « Les bibliothèques d'archives : des bibliothèques spécialisées, à la croisée des pratiques des centres de documentation et des bibliothèques publiques », *BBF*, 2011, n° 4, p. 22-25.

⁷⁹ EDELSTEIN, Jerome Melvin, « La bibliothèque du Centre Getty », *BBF*, 1993, n° 1, p. 30-36.

⁸⁰ <http://www.rdvemploipublic.fr/BourseEmploi/pages/site/OffreSite.seam?idOffre=39125&conversationRechercheId=65697&conversationPropagation=begin> (consulté le 20/12/2012), reproduite en annexe 8.

en documentant les œuvres, mais aussi participer à l'éducation du public et mener la coopération extérieure⁸¹ !

Il n'en reste pas moins que les « cœurs de métiers » sont différents : « *La spécialisation jouant (...) un rôle important, on constate souvent une valorisation de la fonction de documentaliste (qui devient une sorte de « spécialiste du contenu ») au détriment de celle de bibliothécaire (qui se voit réduit à un « spécialiste du contenant »), qui peut poser d'épineux problèmes fonctionnels.* »⁸². Les principales divergences restent la manière d'envisager l'articulation entre un fonds et des publics : pour simplifier à (trop) grands traits, le bibliothécaire serait davantage à l'aise pour gérer de manière normalisée une collection de documents, afin de la mettre à disposition des publics, avec une sensibilité patrimoniale particulière ; le documentaliste privilégierait quant à lui l'articulation entre un besoin d'information (surtout individuel) et les ressources qu'il peut mobiliser et ce, essentiellement en interne. Le documentaliste serait naturellement plus proche du service de la conservation. Là où il peut même y avoir tension, c'est quand la bibliothèque est gérée par un professionnel des bibliothèques, pour qui l'ouverture au public est très importante. La complexité tient à ce que ces tâches sont effectuées par les mêmes personnes : « *En tant que bibliothécaire, nous classons, indexons, cataloguons, enregistrons, achetons (...). En tant que documentalistes, nous créons et alimentons les dossiers documentaires (...). Le travail de documentaliste dans un musée tient lieu de celui de femme ou d'homme-orchestre* »⁸³. Plus le musée est petit, plus les tâches sont diversifiées⁸⁴. Ces différences de cultures professionnelles sont plutôt vécues comme une complémentarité, permettant de répondre à la fois à des missions de centre de documentation et de bibliothèque ouverte à tous. Par rapport au conservateur du patrimoine habitué à travailler sur des pièces uniques, le bibliothécaire est aussi complémentaire : il est capable d'organiser une masse importante d'informations et de documents disparates.

Le dilemme est parfois tranché par des dénominations plus rares : « médiathécaire » (**médiathèque du Louvre**), « chercheur » (**CNCS**), « documentaliste - bibliothécaire » (**Mémorial de Caen**), au sein du vaste ensemble de « l'ingénierie documentaire ».

La conséquence de cette prédominance des documentalistes se constate d'abord sur **l'assez grande stabilité des personnels**, du fait d'un recrutement local sur dossier (et non sur concours). Le poste obtenu est conservé aussi longtemps que possible dans un marché de l'emploi tendu. Les statuts d'Établissement Public des musées permettant le recrutement sur la base de contrats de droit privé rendent paradoxalement les personnels encore plus stables. Or, si cette stabilité est un gage d'une bonne maîtrise de fonds très spécialisés, elle peut être aussi un inconvénient.

« *La faible mobilité des personnels est préoccupante : 36 % des agents ont plus de 18 ans d'ancienneté. (...) Le principal obstacle à la mobilité des personnels reste donc de nature juridique, et en particulier la non reconnaissance du travail effectué dans le privé au moment d'une intégration dans le secteur public, secteur dominant pour les métiers documentaires.* »⁸⁵

⁸¹ ELGAARD, Berit, « Bibliothécaire de musée : un métier de partenariat », *Museum International*, n°180, vol. XLV, 1993, p.48-51.

⁸² SCHMIDT, Catherine, op. cit.

⁸³ ABF, « Bibliothèques et musées : quelle(s) coopération(s) ? », op. cit.

⁸⁴ BARRET, Frédérique, « Documentaliste de musée », *Musées et collections publiques de France : les professions dans les musées*, n°201, 1993, p.10.

⁸⁵ Rapport 2006 de l'IGB sur la bibliothèque de la Cité des Sciences et de l'Industrie, p.62, en ligne à http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Concours_2006/76/2/rapportannuel06_188762.pdf (consulté le 30/12/2012)

L'autre conséquence de la prédominance des documentalistes dans les bibliothèques de musées est **une assez faible participation aux réseaux professionnels**. Le groupe de ABF a certes accueilli une section « bibliothèques spécialisées » dans les années 1960-1980, puis une sous-section « bibliothèques d'art », très active durant des années, nationalement et au sein de l'Ifla, qui continue à faire vivre une section sur ce thème⁸⁶. Mais celle de l'ABF est actuellement inactive et ne concernait que partiellement les bibliothèques de musées. L'ADBS a relancé un « secteur culture » en 2011 par des documentalistes de musées⁸⁷, reconnus depuis peu comme des pairs dans la communauté professionnelle de la documentation. Mais là comme ailleurs, les initiatives de travail en commun reposent plus sur des bonnes volontés que sur des mécanismes institutionnels.

Ce métier est-il en « crise » ? C. Jouy-Barbelin avait décrit en effet la profession des agents chargés de la documentation comme étant en « crise identitaire », à tel point qu'elle estimait que les bibliothécaires, souvent implantés depuis plus longtemps dans le musée, étaient parfois mieux identifiés. Le problème de fond serait que l'objet muséal n'est pas perçu comme un objet documentaire par les conservateurs du patrimoine (mais seulement comme une œuvre). Les scientifiques du musée ont donc longtemps préféré recruter des experts du thème du musée pour assurer la documentation, plutôt que des experts de la documentation. Les documentalistes ont également mal vécu les mutations récentes des musées, qui en ont brouillé l'organisation interne et qui ont engendré des tensions et de l'incertitude. L'auteur conclut en plaidant pour une autonomie plus grande du service de documentation vis-à-vis du service des collections. Mais le constat de l'auteure ne correspond pas vraiment à l'impression ressentie sur le terrain et dans nos entretiens : les équipes ont toujours manifesté l'expression d'un « vouloir-faire » déterminé, argumenté et enthousiaste. La seule souffrance professionnelle ressentie a été plutôt la frustration de ne pouvoir hausser la bibliothèque de musée au niveau de services qu'elle pourrait assurer.

La conclusion tempérée revient à C. Schmidt : « *La différence ne se mesure pas en termes de politiques documentaires, de services ou de compétences (les formations actuelles assurent une assez grande polyvalence), mais bien dans la coexistence de deux conceptions du rôle que le bibliothécaire-documentaliste est appelé à remplir au sein de l'institution* ».

1.3 - LES COLLECTIONS COMPOSITES DES BIBLIOTHÈQUES DE MUSÉES

« Stricto sensu, la documentation se compose d'objets ou documents qui contribuent à la connaissance des collections mais n'ont pas vocation à être conservés ou exposés pour eux-mêmes. »⁸⁸

Les collections des bibliothèques de musées sont le reflet de l'ambiguïté de leur identité.

⁸⁶ PICOT, Nicole, « Une bibliothèque d'art : une communauté scientifique », op. cit. ; activité de l'Ifla : <http://www.ifla.org/art-libraries> (consulté le 31/10/2012).

⁸⁷ <http://www.adbs.fr/nouveau-depart-pour-le-secteur-culture-de-l-adbs-93130.htm?RH=REVUE> (consulté le 17/11/2012).

⁸⁸ JOLY, Marie-Hélène, « Collections d'étude, collections annexes ? Pratiques actuelles », *Musées et collections publiques de France*, n°241, 2004/1, p. 7-11.

1.3.1 - Le cœur des collections

« Une bibliothèque spécialisée doit se fixer un champ d'action rigoureusement délimité et s'en imposer une exploitation intense. »⁸⁹

Le cœur de la collection de la bibliothèque est donc un fonds très spécialisé, qui doit documenter les œuvres du musée (monographies, périodiques, outils de travail comme des répertoires professionnels) : « *a collection that documents collections* »⁹⁰. Ses ouvrages sont donc au moins d'un niveau 3 du conspectus. Pour ces bibliothèques, cette spécialisation souvent unique et inédite, déclinée en des supports très variés, constitue même leur principale valeur. Le fonds peut être complété par de la documentation professionnelle *stricto sensu* (ouvrages et revues de muséologie, servant aussi aux personnels préparant les concours) et de la littérature grise (travaux universitaires, dont un exemplaire est demandé à l'auteur venu utiliser les fonds). La part des ouvrages en langue étrangère, difficiles à trouver ailleurs en France, contribue à cette richesse. Le désherbage est donc une pratique rare.

À la **bibliothèque de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine**, 1/3 de la collection est en français et les 2/3 en 30 langues ; les périodiques étrangers rares sont la vraie plus-value pour les recherches. 68 % des documents de la **Bibliothèque Kandinsky** sont en langue étrangère.

Cependant, **il est rare que la richesse de ce fonds soit reconnu**, y compris dans le monde de la recherche. Peu de professionnels savent que :

Plusieurs bibliothèques de musées sont CADIST : la **Bibliothèque des Sciences et de l'Industrie** (BSI) en histoire des sciences, celle du **Museum** (botanique, zoologie, biologie animale et végétale, préhistoire – paléontologie), celle du Quai Branly (ethnologie). Sont pôles associés de la BnF la bibliothèque du musée de l'imprimerie de Lyon, la Cité internationale de la Bande Dessinée, la bibliothèque de la Cité de l'Architecture, la bibliothèque des Arts décoratifs...

Plusieurs bibliothèques de musées (comme celle du **Musée de Normandie, des Tissus et des Arts décoratifs de Lyon**) dépouillent finement les périodiques spécialisés, à l'article, voire les catalogues de vente. Ils constituent ainsi une base documentaire d'une richesse unique, souvent d'un niveau international, pour l'instant encore peu valorisée.

La bibliothèque du **Musée national de la Marine** gère 100 000 plans de bateaux et dispose d'une collection exhaustive en histoire de la médecine navale (sur le site de Rochefort).

La richesse peut être accrue par la présence des documents variés (dont des manuscrits, des *ephemera*, de l'iconographie) :

La médiathèque de la **Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration** propose environ 800 films (documentaires, pédagogiques, fictions), 200 documents sonores et 1500 documents iconographiques. La liste des partenaires d'acquisition des ressources audio-visuelles est spécifiée dans le PSC.

La médiathèque du **musée d'art contemporain de Montréal** a collecté également tous les *ephemera* (affiches, invitations...) et a constitué des dossiers uniques d'artistes, d'expositions et d'œuvres. Son but était aussi de servir la communauté artistique locale en assurant sa mémoire, au-delà des seules collections du musée. En 2007, elle accueillait 11 000 visiteurs et répondait à 10 000 demandes de recherches à distance.

⁸⁹ Ernest COYECQUE cité dans RENOULT, Anne, op. cit.

⁹⁰ DI BENEDETTO, Claudio, « The Uffizi library : a collection that documents collections », *Art libraries journal*, n°35-2, 2010, p.4-7.

Malgré sa spécialisation, **la politique documentaire d'une bibliothèque de musée n'est pas aisée à définir** : « *les bibliothèques de musée oscillent (...) entre la nécessité d'offrir un fonds général pondéré et la tentation légitime de constituer une collection à personnalité très marquée, dont les points forts et lacunes reflètent les choix du musée dans ses achats d'œuvres, ses publications, ses expositions* ». Pour les bibliothèques d'art, la diversité des documents et des circuits de collecte complexifie l'acquisition : « *Il n'est pas rare enfin de voir les acquisitions (rétrospectives) de la bibliothèque étroitement liées aux activités du musée : négociation d'archives ou de bibliothèques à l'occasion d'expositions, présence d'ouvrages et de manuscrits dans des ensembles d'œuvres présentés en donation, en dation, par un marchand ou dans une vente aux enchères* »⁹¹.

En général, il semble que les politiques documentaires des bibliothèques de musées ne soient pas toutes aussi formalisées que celle de la médiathèque du **Musée du Quai Branly**, qui définit quatre axes généraux de développement des collections (constituer un fonds de référence en anthropologie, conserver les fonds privés de chercheurs, permettre un dialogue interdisciplinaire et interculturel, rendre le savoir accessible au plus grand nombre). Ces axes généraux sont précisés pour chaque champ disciplinaire avec le niveau du conspectus visé, ainsi que pour chacun des supports (imprimés, périodiques, audiovisuels, archives-documentation des collections, numériques)⁹².

De même, la croissance de la production éditoriale condamne certaines bibliothèques de musées à abandonner le projet de tout acquérir. Les bibliothèques visent au mieux une « exhaustivité réaliste »⁹³ :

La production de bandes dessinées est passée de 500 albums par an il y a dix ans à plus de 5 000 aujourd'hui : les budgets d'acquisition et les moyens humains de la **Cité internationale de la Bande Dessinée** ne peuvent pas suivre. La politique documentaire se recentre donc sur un échantillon représentatif de la production nationale et étrangère (séries importantes, suivi des petits éditeurs, continuité des séries entamées, production contemporaine).

La médiathèque de la **Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration** s'est recentrée depuis 2003 seulement sur l'histoire, la mémoire et les aspects culturels de l'immigration en France (ne conservant que quelques ouvrages généraux sur les sciences sociales générales, le droit, l'économie et la santé).

La **bibliothèque des Arts décoratifs** a renoncé à être une bibliothèque d'histoire de l'art : elle préfère concentrer ses efforts sur la valorisation de ses richesses propres (iconographie, *unica*). Ce recentrage est inscrit dans sa charte documentaire.

Seules les bibliothèques de grands musées proposent des bases de données (en accès sur place), pour des raisons économiques.

Les bases de données sur les périodiques sont fondamentales dans la recherche d'information à la **bibliothèque de la Cité de l'Architecture**. Elles représentent près de 20 000 euros de budget (5% du budget). En revanche, malgré des efforts de communication, celle des fonds audio-visuels (environ 1 000 films) reste sous-consultée.

La salle de lecture de la **Cité internationale de la Bande Dessinée** a proposé un abonnement en ligne, sur place, de consultation de bandes dessinées en ligne (Iznéo). Mais il coûte cher, est peu utilisé et l'équipe a le sentiment de perdre son rôle de conseil, ne pouvant intervenir sur le contenu de l'offre.

⁹¹ SCHMIDT, Catherine, op. cit.

⁹² MUSÉE DU QUAI BRANLY. Département Patrimoine et Collections, *Politique documentaire v1*, 11 mai 2012. En général, ces documents nous ont été rarement proposés.

⁹³ Odile GRANDET, citée dans TAPPON, Élise, *Le fait religieux à la médiathèque du musée du quai Branly, mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque*, Enssib, 2010.

La **bibliothèque du Musée des Beaux-Arts de Lyon** n'est abonnée qu'Artprice (250 euros annuels pour une seule consultation sur place). Elle préfère s'abonner au Quotidien de l'Art pour nourrir une veille (orientée vers les ventes).

Les bases de données sont de toute façon un sujet délicat dans les musées où il est même arrivé qu'elles soient invisibles en interne : elles « *sont des enjeux de pouvoir, celui qui en possède la clef n'est pas prêt à la confier à autrui, il possède l'information donc le pouvoir* »⁹⁴. Ce constat a aussi été critiqué par le Sénat (informatisation tardive, dans le désordre, et pas au service des publics)⁹⁵.

Compte tenu de la spécialisation des fonds, le classement et/ou la classification sont souvent spécifiques et créés par l'équipe, suivant parfois l'organisation de l'exposition permanente (Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration, médiathèque du Louvre). La logique d'usage a été privilégiée sur le respect d'une classification extérieure. Certains ont réalisé une indexation propre (thésaurus spécialisé à la Bibliothèque du Film, dérivé du thésaurus Garnier au Musée des Tissus et des Arts décoratifs, fonds égyptien à la bibliothèque du Musée des Beaux-Arts de Lyon).

Au **Service Archéologie du Calvados**, une vaste re-cotation plus simple en fonction des périodes chronologiques a permis de faire redécouvrir des ouvrages aux spécialistes venus chercher une autre référence.

Le classement des albums en lecture publique à la **Cité Internationale de la Bande Dessinée** a été revu plusieurs fois pour faciliter l'autonomie des usagers adultes, qui savent en général ce qu'ils viennent chercher. Celui des albums jeunesse doit permettre également la découverte imprévue. Il fait aujourd'hui référence pour les autres bibliothèques de lecture publique.

Bien que spécialisées, ces collections sont très majoritairement en accès libre. La présence physique d'un agent est cependant toujours nécessaire : comme dans les autres bibliothèques, le recours au catalogue n'est pas le premier réflexe et l'utilisateur a parfois besoin d'aide pour retrouver physiquement un document.

1.3.2 - La place incertaine des ressources pour le grand public

« *Le fonds documentaire du musée est à la fois le prolongement et le complément de sa collection permanente.* »⁹⁶

Certaines bibliothèques de musées ont parfois acquis des ouvrages de vulgarisation sur le thème du musée, voire des ouvrages destinés à la jeunesse. **Le statut de ces documents au sein d'une bibliothèque spécialisée ne va pas de soi**. Presque partout, ils sont séparés physiquement, surtout en ce qui concerne les fictions et les ouvrages destinés à la jeunesse, avec un éventuel aménagement du mobilier (Médiathèque du Louvre, du Museum d'histoire naturelle, de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration⁹⁷). Mais il n'est pas rare que le service des publics possède son propre fonds destiné aux animations et aux enseignants (comme au CNCS, au Musée des Beaux-Arts de Caen qui détient environ 1500 ouvrages hors de la bibliothèque, ou au Musée de Normandie), non géré par le catalogue de la bibliothèque.

⁹⁴ TOPCHA, Virginie, *La place des bases de données dans les musées nationaux*, mémoire de chef de projet en ingénierie documentaire, CNAM – INTD, 2006.

⁹⁵ FRANCE, Sénat, RICHERT, Philippe, *La gestion des collections des musées*, 2003.

⁹⁶ BARI, Hubert, « Exposer le livre, est-ce imposer l'ennui ? », dans *Le livre exposé : enjeux et méthodes d'une muséographie de l'écrit, journées d'étude, Lyon, 1999*, Enssib, BML, Conseil de l'Europe, p.4-6.

⁹⁷ Cf. photos en annexe 5.

La médiathèque de la **Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration** propose 1 000 livres jeunesse et 1 300 romans, des films de fiction mais également un fonds sur l'aquariophilie (un aquarium fait partie de la Cité). Le prêt est envisagé à terme.

Le « Salon de Lecture Jacques Kerchache » de la **médiathèque du Quai Branly** offre une sélection d'ouvrages à destination d'un public de non spécialistes, dès 6 ans (environ 2% des collections imprimées totales) : près de 5 000 ouvrages (catalogues d'expositions, livres d'art, contes, atlas...), dont 500 pour la jeunesse; 70 revues d'information et d'actualité culturelle du musée et des pays représentés ; des dossiers d'actualité culturelle. Cette sélection est régulièrement actualisée ; environ un quart est renouvelée et mise en valeur en fonction de la vie du musée. Les ouvrages récents sont peu équipés pour favoriser leur mise en rayon rapide. Les mêmes débats ont lieu qu'en bibliothèque publique, sur la juste place des religions par exemple.

Plus rares sont les bibliothèques de musée ne proposant qu'un fonds « grand public » :

La **médiathèque du Louvre** a développé un fonds grand public suite au constat de l'insuffisance de l'offre familiale au musée, ce qui s'est traduit par une réécriture de la politique documentaire et une réorganisation matérielle des lieux (avec un espace spécifique jeunesse – famille au sein de la médiathèque). L'affichage de ses intentions sur sa page web est clair : « *Quels sont les personnages représentés dans « Le Sacre de Napoléon » de David ? Que mangeaient les Égyptiens ? D'où vient le nom « Louvre » ? Découvrez les réponses à vos questions grâce au fonds multi-supports de La Médiathèque en consultation sur place.* »

La salle de lecture et de prêt de la bibliothèque de la **Cité internationale de la Bande Dessinée** propose près de 30 000 albums (dont environ un tiers pour enfants). Mais il s'agit d'un cas particulier où le thème du musée est le livre.

En revanche, rares sont les bibliothèques pratiquant le prêt (3 dans notre échantillon) : le logiciel de base ne s'y prête pas forcément, il faut des moyens humains pour gérer une circulation des documents et il est nécessaire de conserver les ouvrages disponibles pour les équipes du musée à tout moment, voire pour les chercheurs qui viennent de loin pour les consulter. C'est donc un usage externe qui s'impose ici à l'ensemble de la collection et le prêt n'est envisagé que lorsque la bibliothèque n'a qu'une fonction d'accueil du grand public.

1.3.3 - L'importance majeure des catalogues imprimés

« *Même si l'on fréquente des musées, rien ne vaut un livre pour vraiment étudier les objets plus à fond et relire jusqu'à ce qu'on puisse appliquer les connaissances qu'ils contiennent à ce que l'on voit.* » (extrait d'un catalogue d'exposition)⁹⁸

L'importance des catalogues imprimés (de musées, d'expositions voire de vente ou de spectacles) est spécifique aux bibliothèques de musées. Leur qualité iconographique et scientifique s'est considérablement accrue, au point de devenir plus importants que les monographies classiques pour les bibliothèques d'art et de constituer la source majeure d'information sur d'autres collections muséales. Leur succès commercial en témoigne, malgré une inflation éditoriale liée à la multiplication des expositions temporaires (438 catalogues publiés en 2011⁹⁹).

La principale richesse de la **Bibliothèque Centrale des Musées Nationaux** est son fonds de 90 000 catalogues de ventes, 50 000 catalogues d'exposition, 10 000 catalogues de collections permanentes de musées.

⁹⁸ COLLECTIF, *Armure du guerrier : armures samouraï de la collection Ann Barbier-Mueller et Gabriel Barbier-Mueller*, The Ann and Gabriel Barbier Mueller Museum, Yale University Press, Musée du Quai Branly, 2011, p.19.

⁹⁹ FLOUQUET, Sophie, « Le palmarès des musées 2012 », *Le Journal des Arts*, n°372, 22 juin - 5 juillet 2012, p.16.

Leur acquisition est également spécifique : ils entrent dans les collections par une politique d'échanges ancienne (pratiquée par le Museum dès le XIX^e s.) et toujours active, malgré sa fin annoncée il y a plus de dix ans¹⁰⁰. Cette caractéristique est européenne¹⁰¹. Concrètement, la bibliothèque recevait de son musée une quantité appréciable de catalogues, qu'elle échangeait gracieusement avec d'autres institutions analogues, en France et surtout à l'étranger. Le suivi peut s'effectuer avec une simple feuille de calcul, afin de vérifier l'équilibre des échanges. Cette pratique permet à la fois d'obtenir des publications rares (dont des périodiques) et de diffuser celles du musée.

Au **Musée des Beaux-Arts de Lyon**, 80 % des nouveautés arrivent par échange, avec 700 bibliothèques partenaires à l'étranger (35 pays différents) et environ 300 en France. La bibliothèque dispose de 100 exemplaires de catalogues à échanger ; ils ne sont pas forcément écoulés dans l'année. Mais l'emprunt d'objets auprès des grands musées français se paie aussi par un nombre élevé de catalogues à leur expédier en retour (jusqu'à 14 pour le Louvre et 8 pour le Musée d'Art Moderne du Centre Pompidou). Tout exemplaire en double peut potentiellement faire l'objet d'un échange. Le fichier des établissements partenaires peut aussi servir à poser des questions lors d'un travail de recherche précis. Les « justificatifs » (envoi de l'ouvrage imprimé où figure la photo d'un objet prêté par le musée) alimentent aussi la bibliothèque.

Cependant, cette pratique est mise à mal par les contraintes budgétaires récentes : les frais d'envoi sont lourds, surtout pour l'étranger. Le coût peut être alors équivalent à celui de la publication elle-même. La gestion des listes d'envoi prend du temps. Les délais peuvent être longs. Mais c'est surtout la diminution des exemplaires mis à disposition de la bibliothèque qui peut l'amener à devoir acheter les catalogues d'expositions de son propre musée (la coédition avec des éditeurs privés ayant durci les droits). Certains musées exigent désormais des échanges à valeur strictement équivalente, quand ils n'ont pas tout arrêté. L'échange demeure cependant encore plus économique que les acquisitions par achat.

À la **Bibliothèque Kandinsky**, les dons représentaient en 1996 la moitié des acquisitions¹⁰². 70% des acquisitions se font encore par échanges et dons. Mais depuis 2009, l'essentiel des exemplaires du Musée d'Art Moderne doivent être achetés pour être échangés ensuite avec d'autres bibliothèques.

La **bibliothèque du Musée des Beaux-Arts de Lyon** est passée d'environ 500 catalogues échangés dans les années 1980 à environ 200 aujourd'hui. Obtenir un échange avec les grands musées des États-Unis ou le British Museum est devenu presque impossible. Les catalogues de vente sont de plus en plus souvent payants (l'abonnement à la Gazette Drouot revient à 1600 euros par an).

Ces catalogues posent en outre des problèmes spécifiques de signalement catalographique (ils sont nombreux, riches et supposent une notice particulière), bien décrits par C. Schmidt.

La **bibliothèque du Musée des Beaux-Arts de Lyon** a environ 700 catalogues de vente seulement signalés sur une liste Excel. Ceux de la bibliothèque du **Musée des Beaux-Arts de Caen** ont longtemps été découpés pour les dossiers d'œuvres. Les programmes de spectacles du **CNCS** sont également trop nombreux pour être signalés dans le SIGB. Au **Musée de**

¹⁰⁰ SHAW, J. Margaret, « Archaïsme ou dynamisme : échange des publications d'art à l'époque de l'ère électronique », dans *65th IFLA Council and General Conference Bangkok, Thailand, August 20 - August 28, 1999* : un des intervenants caressait le rêve d'une bibliothèque virtuelle mondiale des musées d'art, accessible à tous.

¹⁰¹ 2/3 à 3/4 des acquisitions dans cet exemple aux Pays-Bas : VAN BOXTEL, Erik, « Larger museums libraries in the Netherlands », *Art libraries journal*, n°34-4, 2009, p. 14-18.

¹⁰² TEPENEAG, Mona, « Le centre de documentation du musée d'art moderne », *Musées & collections publiques de France*, n°212, 1996, p. 6-11.

Tissus et des Arts décoratifs de Lyon, le choix a été fait de dépouiller chaque œuvre dans le catalogue quand elle avait un lien avec les collections muséales, ce qui prend beaucoup de temps.

1.3.4 - Les problèmes des collections patrimoniales

« Des vénérables musées des beaux-arts aux nouveaux écomusées, le rôle du document s'est modifié : le livre, l'article, le fichier, le catalogue, la base de données n'ont plus seulement pour mission de fournir des renseignements sur les collections d'objets présentés au public, mais ils en viennent à prendre un rôle de premier plan et à être eux-mêmes exposés. »¹⁰³

L'hétérogénéité des collections des bibliothèques de musées se complexifie avec la présence éventuelle de fonds patrimoniaux, gérés distinctement des collections muséales¹⁰⁴. Cette préoccupation est typique du XX^e s., le mélange objets-collections allant davantage de soi auparavant. Il semblerait que l'orientation massive des bibliothèques vers la lecture publique les ait plongées dans l'embarras sur la question des objets à conserver. Cette question a suscité la perplexité de la plupart de nos interlocuteurs.

Le rapport de l'IGB en 1999 pour le futur **Musée du Quai Branly** préconisait un « véritable musée à l'intérieur du musée » composé de « de documents précieux à divers titres (rareté, unicité, etc.) »... dans les collections de la bibliothèque.

La **Tapisserie de Bayeux** est inscrite sur l'inventaire de la médiathèque municipale, depuis le XIX^e siècle, comme manuscrit n°1.

La première difficulté tient à la définition des fonds patrimoniaux : le manuel récent sur le sujet¹⁰⁵ abandonne même le critère chronologique, au profit du critère plus simple de tout ce qui doit être conservé sans limite de temps. C'est le cas évident de livres anciens et précieux, mais également de livres d'artistes récents, de l'iconographie, d'archives et d'objets. Or, selon le musée, un même objet pourra être considéré comme un objet de collection ou bien comme un item documentaire, sur des critères qui lui sont propres¹⁰⁶ : ce sont des « objets frontière » où « *le fonds documentaire du Musée est à la fois le prolongement et le complément de sa collection permanente car (...) la salle de documentation renferme de nombreux ouvrages qui sont à la fois des outils de travail et des objets de recherche* »¹⁰⁷. La frontière entre une bibliothèque de musée et une bibliothèque-musée peut donc devenir assez étroite, surtout pour les bibliothèques d'art.

La **Bibliothèque Kandinsky** achète désormais des revues non reliées, afin de préserver leur valeur patrimoniale, et ne relie plus les siennes. Dès les années 1990, il a fallu établir des critères pour répartir des pièces entre la documentation et le cabinet d'arts graphiques. Certaines revues ont été achetées en double, l'un pour la consultation, l'autre pour l'exposition.

Pour la **bibliothèque de la Cité Internationale de la Bande Dessinée**, la patrimonialité commence en 1984. Malgré cette date récente, les réserves sont engorgées (par l'exemplaire

¹⁰³ J.S. DUPUIT dans CAVIGNAC, Marie-Thérèse, op. cit.

¹⁰⁴ Journée d'étude « les objets conservés en bibliothèque », organisée par Bibliopat, bibliothèque Buffon, Paris, 11/12/2012.

¹⁰⁵ COQ, Dominique (dir.), *Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque*, Enssib, collec. La Boîte à outils, 2012.

¹⁰⁶ « Il est difficile de trouver une cohérence totale et une ligne de démarcation absolument fixe entre les deux catégories d'ouvrages » : JOUBEAUX, Hervé, « Livres de collection, livres de documentation : quelques exemples et réflexions à partir de la bibliothèque du musée départemental Stéphane Mallarmé », *Musées et collections publiques de France*, n°241, 2004/1, p.80-81.

¹⁰⁷ BELTRAN, Hélène-Sybille, « Le Musée de l'imprimerie de Lyon », *Histoire et Civilisation du Livre*, 2006, p.285.

du dépôt légal, des dons et les ouvrages manquants issus du désherbage d'autres bibliothèques). L'autre problème, propre aux bibliothèques d'art, est l'envolée des prix du marché, alors que le durcissement des conditions du droit d'auteur rend plus difficile les valorisations.

Au **Musée national de la Marine**, un nombre croissant de photographies passent du statut documentaire au statut patrimonial, ce qui n'est pas sans influence sur leur gestion. Par contre, les ouvrages anciens ne sont pas inventoriés par le musée alors qu'une partie des estampes l'est.

Le problème se complexifie en amont (avec le temps, certains documents qui n'avaient qu'une fonction informative acquièrent un statut patrimonial) et en aval (les ressources électroniques devant aussi être préservées)¹⁰⁸.

Le second problème de ces documents patrimoniaux est celui de leur signalement (dans le logiciel des collections muséales ou dans le SIGB de la bibliothèque), de leur conservation, de leur communication au public et du lieu de leur valorisation.

La moitié du fonds de la **bibliothèque du Musée Guimet** est considérée comme patrimoniale. Elle gère même des objets 3D, dont une défense d'éléphant gravée considérée comme un manuscrit, alors que des livres figurent parfois à l'inventaire du musée.

Au **Musée des Tissus et des Arts décoratifs de Lyon**, la bibliothèque gère un ensemble de recueils de tissus ; le centre de documentation a également en charge la base informatique de l'ensemble des pièces du musée.

A la **BSI**, le choix a été fait de distinguer la bibliothèque d'histoire des sciences chargée, entre autres, des fonds anciens (imprimés depuis le XVI^e siècle).

C'est la **Bibliothèque du Film** qui gère l'ensemble des archives : imprimés, 12 000 dessins numérisés de maquettes de décors ou de costumes, 21 000 affiches numérisées, 38 500 photographies numérisées, manuscrits, dont celles de François Truffaut. Il est aussi possible d'avoir en accès réservé à l'iconothèque ou à l'espace chercheurs à 500 000 photographies originales, 23 500 dossiers d'archives et 5 000 ouvrages précieux.

La bibliothèque du **Musée des Beaux-Arts de Caen** gère en partie le fonds Mancel : 50 000 estampes prestigieuses (Callot, Dürer, Rembrandt...), souvent présentées dans des expositions temporaires.

Il n'existe pas de solution idéale en termes de catalogage : UNIMARC adapté, module SIGB du logiciel des collections du musée, extraction spécifique de la base de données du logiciel muséal, Encoded Archival Description - EAD... tout est possible, y compris pour l'indexation (RAMEAU, thésaurus spécifique voire maison...).

Le troisième problème des collections patrimoniales gérées par la bibliothèque du musée est leur statut juridique. Ces documents patrimoniaux font-ils partie intégrante de la collection muséale, dont l'inventaire légal garantit l'inaliénabilité ? La question a peu d'enjeu scientifique (chaque responsable de bibliothèque n'ayant aucune envie de se séparer de pièces rares), mais la question de ce qui peut être « dés herbé » en bibliothèque ne pourrait-elle pas concerner une partie de ces collections ? Cela dépasse le sentiment naturel de (dé)possession des responsables de collections patrimoniales : le contexte budgétaire est difficile et des rapports officiels ont déjà préconisé une remise en cause du principe d'inaliénabilité. Or, la réponse à cette question ne va pas de soi.

La réponse se trouve sans doute dans le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP) : « *font partie du domaine public mobilier de la personne publique propriétaire des biens présentant un intérêt public du point de vue de l'histoire, de l'art, de*

¹⁰⁸ STUMM, Carey, « Preservation of electronic media in libraries, museums, and archives », *The moving image*, vol. 4, n°2, 2004, p.38-63 : l'auteur montre que bibliothèques, archives et musées ont des collections électroniques importantes mais que dans son sondage, moins de la moitié avaient commencé à les conserver.

l'archéologie, de la science ou de la technique », en précisant « *notamment (...) les collections des musées* ». Il mentionne aussi dans l'article L 2112-1 (dernier alinéa) que seuls les fonds « *anciens, rares et précieux* » des bibliothèques appartiennent au domaine public inaliénable de la personne publique. Comme le terme bibliothèque est employé ici au sens générique, sans référence à un type d'établissement ni à un rattachement administratif, la règle devrait s'appliquer aux collections des bibliothèques de musées, en tout cas à toute la partie de ces collections qui n'est pas inscrite à l'inventaire légal du musée. En conséquence, il appartient au seul établissement de déterminer si un document relève de ce caractère « *ancien, rare et précieux* » ou non. Si la réponse est positive, le document relève du domaine public, même s'il ne fait pas partie de la collection muséale et n'est pas à l'inventaire. Si la réponse est non, le document relève du domaine privé et il est aliénable. La difficulté (considérable) de cette règle fixée par le CGPPP, est le caractère subjectif ou aléatoire de l'appréciation. Même pour l'ancienneté, le code ne faisant référence ni à une date de départ - même mobile - ni à une durée écoulée, on en est réduit à déterminer soi-même le critère à appliquer.¹⁰⁹

La convention qui lie la **bibliothèque des Arts décoratifs**, datant de 1891, reconduite en 2007, stipule que tout ce qui y entre est patrimonial et inaliénable (les collections appartenant à l'État, l'Union Centrale des Arts décoratifs n'en étant que le gestionnaire). Mais le centre de documentation a sa propre réserve patrimoniale où les documents qui entrent font l'objet d'un examen au cas par cas.

Le **Musée Alfred Canel** (en Normandie) conserve la bibliothèque originelle de son fondateur du XIX^e siècle, noyau de l'ancienne bibliothèque municipale. Ces collections ont un double intérêt : elles sont à la fois anciennes et locales (avec de nombreux imprimés rares sur la Normandie). Ces ouvrages patrimoniaux sont inscrits à l'inventaire du musée, mais signalés sur un module de gestion de bibliothèque distinct de celui du musée (sans lien avec le SIGB de la médiathèque municipale). Ce fonds est inventorié par lots comme « collection d'étude » (statut intermédiaire entre documentation courante et collections inventoriées, comme pour les collections archéologiques). Les salles de la bibliothèque dans le musée servent donc à la fois de décor pour les visiteurs mais aussi de salle de travail pour les chercheurs venus consulter les documents normands.

La question peut même se poser en sens inverse : au Musée des Tissus et des Arts décoratifs de Lyon, l'ensemble des collections de la bibliothèque avait été inscrite jusqu'en 1995 à l'inventaire muséal, ce qui empêche tout désherbage.

Ces questions témoignent d'un déficit réglementaire concernant les bibliothèques en général et les fonds patrimoniaux en particulier, rendu difficile par la segmentation administrative des musées et des bibliothèques. Il n'en reste pas moins que ces fonds patrimoniaux constituent une richesse sous-exploitée des bibliothèques de musées.

Le concept de « bibliothèques de musée » est donc difficile à construire, non pas tant en raison de la diversité qu'il recouvre, mais à cause de la faible visibilité de ces services, de missions qui se laissent difficilement deviner et de collections composites.

Il est néanmoins possible de dépasser cette difficulté en proposant une typologie des bibliothèques de musées, reposant essentiellement sur l'articulation du projet, des publics et des collections.

¹⁰⁹ Yves ALIX, courriel du 9/11/2012.

2 - UNE TYPOLOGIE DES BIBLIOTHÈQUES DE MUSÉES

Dresser une typologie doit non seulement permettre de positionner les bibliothèques de musées les unes par rapport aux autres en les comparant, mais aussi d'en comprendre les évolutions.

2.1 - COMMENT CLASSER LES BIBLIOTHÈQUES DE MUSÉES ?

« *La bibliothèque d'un musée n'est pas une bibliothèque comme les autres.* »¹¹⁰

Classer les bibliothèques peut s'effectuer à partir de leurs missions, qui se retrouvent aujourd'hui dans la combinaison de trois grands modèles bibliothéconomiques.

2.1.1 - Une archéologie des missions

« *La plupart des bibliothèques de musées ont été conçues pour l'enseignement et la recherche. L'ouverture à un large public des espaces d'exposition n'a pas entraîné de modifications dans les missions et dans le fonctionnement des bibliothèques. Les différences de rythme d'une bibliothèque et d'un musée, aussi bien du point de vue de la gestion interne que de l'exploitation publique, les pesanteurs professionnelles freinent les efforts d'intégration.* »¹¹¹

La mission originelle des bibliothèques de musées a d'abord été de gérer des ressources (essentiellement imprimées) à des fins internes, pour documenter les collections muséales : concrètement, les ouvrages dont le conservateur avait besoin pour ses travaux d'inventaire, de recherche et d'exposition. Il n'était pas rare que ces documents soient entreposés dans son bureau, ou dispersés dans ceux des personnels scientifiques. Cette situation est devenue très rare. Cette mission se confondait souvent avec la gestion des dossiers d'œuvres : archives ouvertes, constamment alimentées, ces dossiers sont d'une importance cruciale pour le musée, capitalisant les connaissances pour servir la prise de décision, les publications et la recherche. Ils peuvent donc être aussi être des enjeux de pouvoir. L'horizon lointain est aujourd'hui leur numérisation intégrale. Aujourd'hui, cette mission interne de la bibliothèque de musée continue à se traduire par une fréquentation importante de la part des personnels, la bibliothèque étant leur « boîte à outils »¹¹². Cette fréquentation a augmenté par l'arrivée des nouvelles professions au musée (guides-conférenciers, médiateurs culturels et enseignants détachés).

À la bibliothèque du **Musée des Beaux-Arts de Lyon**, la fréquentation par les équipes chargées des collections est quotidienne. Au CNCS, 1/5 de la fréquentation annuelle est dû aux équipes du musée.

« *J'ai une utilisation très fréquente de la médiathèque, cela peut aller jusqu'à quatre fois par jour selon les actualités du renouvellement du plateau des collections ou de la préparation d'une exposition temporaire. (...) Parallèlement, nous avons pris l'habitude de signaler tout ouvrage manquant à notre service des acquisitions d'ouvrages. (...). Nous contribuons donc,*

¹¹⁰ ELGAARD, Berit, op. cit.

¹¹¹ AGOSTINI, Francis, « Le rôle des bibliothèques dans la diffusion sociale de la science », dans *When science becomes culture – actes du colloque international de Montréal 10-13 avril 1994*.

¹¹² Selon Claude GROUD-CORDRAY, du Musée de Normandie.

à notre manière, à l'enrichissement des collections. (...) Je fais mes recherches de façon autonome, dans le sens où je sais quels ouvrages je recherche. Cependant, je recours régulièrement aux conseils de mes collègues du service des périodiques spécialement pour les ressources électroniques avec lesquelles j'ai moins d'aisance »¹¹³.

Au **Musée de la Grande Guerre**, « (...) le centre de documentation, en plus des missions classiques d'une bibliothèque, est un service d'appui pour les services qui composent la structure dont il dépend. Les autres services du musée peuvent s'appuyer sur les ressources proposées par le centre de documentation pour mener à bien leurs missions : pour le service conservation par exemple, le centre de documentation possède des ouvrages très pointus en matière d'uniformologie permettant à mes collègues d'identifier des objets de la collection. Dans le même esprit, le service des publics (médiation) doit pouvoir trouver des ressources pour créer de nouveaux ateliers pédagogiques. »¹¹⁴

La deuxième mission a consisté à s'ouvrir à un public de spécialistes : les bibliothèques des Arts décoratifs à Paris et à Lyon semblent avoir été pionnières en s'ouvrant aux professionnels (comme les artisans et industriels du textile à Lyon) dès 1864.

Dans ces deux bibliothèques, les professionnels restent aujourd'hui variés : antiquaires, commissaires-priseurs, restaurateurs, personnels d'autres musées, éditeurs, quelques artisans d'art. Les amateurs peuvent aussi rechercher un motif original destiné à leur nouveau portail en fer forgé ou enquêter sur leur ancêtre artiste ou artisan d'art. Un nouveau public est apparu à Lyon : les avocats pour les « recherches d'antériorité » pour justifier l'originalité d'une œuvre, dans le cadre des conflits judiciaires autour de la propriété intellectuelle et industrielle.

C'est également à la fin de ce siècle que la conception ouvertement éducative du musée s'affirme. Puis, à partir des années 1930, plusieurs phénomènes concourent à l'ouverture plus large de la bibliothèque aux « savants » et autres « érudits », devenus plutôt aujourd'hui des chercheurs et des étudiants. Certains musées ont expérimenté très tôt cette approche : aux États-Unis, au Museum et au Musée de l'Homme. La structuration de la documentation, comme profession à part entière, a encouragé cette option¹¹⁵. Cette mission d'accueil des spécialistes est la mission la plus fréquente aujourd'hui : ils viennent surtout de l'université ou d'univers professionnels proches du musée, voire de l'enseignement secondaire pour des recherches en histoire des arts en plein développement. La bibliothèque attire aussi les acteurs professionnels du champ du musée (comme les associations à la médiathèque de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration) ou les membres des « sociétés des amis ».

52% des publics de la bibliothèque de la **Cité de l'Architecture** sont des étudiants, 19% des chercheurs¹¹⁶. La bibliothèque du **Musée national de la Marine** accueille 6 à 10 chercheurs par jour (2 jours par semaine) et une société des amis qui publie sa revue. Le public de la **bibliothèque des Arts décoratifs** est composé à 54 % d'étudiants et 13 % de chercheurs.

De 2003 à 2012, les étudiants et chercheurs ont représenté 40 % de la fréquentation du **Musée des Beaux-Arts de Caen** et les professionnels 20 % environ.

J.-P. Oddos, ancien responsable de la bibliothèque du **Musée d'Art Moderne**, considérait qu'un autre public spécialiste était paradoxalement sous-représenté : celui des artistes. Il

¹¹³ Gaëlle BEAUJEAN-BALTZER, responsable de collections, unité patrimoniale Afrique, Musée du Quai Branly (courriel du 23/10/2012).

¹¹⁴ Courriel de la responsable du Musée de la Grande Guerre (18/07/2012).

¹¹⁵ Mais il en reste peu de traces pour les musées : POULAIN, Martine (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Tome 4 : les bibliothèques au XX^e siècle 1914-1990*, Cercle de la Librairie, 2009.

¹¹⁶ BELL, Patricia, *Concevoir et animer un service de questions-réponses en ligne : le cas de la bibliothèque de la Cité de l'architecture et du patrimoine*, mémoire du DESS de chef de projet en ingénierie documentaire, CNAM – INTD, 2006.

proposait à la fois de les associer à la documentation de leur travail, par des liens de confiance personnels, mais aussi de mettre à leur disposition des ouvrages susceptibles de les inspirer (comme des documentaires sur le monde actuel)¹¹⁷.

Pour cette mission, les responsables de la bibliothèque continuent à jouer un rôle important :

« *Mon sentiment est que la bibliothèque d'un musée est d'abord pensée par les professionnels de bibliothèque (...). Ils sont les interlocuteurs et les relais incontournables des professeurs d'université, des chercheurs et des étudiants qui participent également, par leurs connaissances, à l'amélioration de l'offre*¹¹⁸. »

La troisième mission est l'accueil du grand public, essentiellement celui des visiteurs des expositions. Elle a pour origines le développement des musées dans le dernier tiers du XX^e s. et la place centrale des publics dans les discours : elle s'est d'abord manifestée dans les musées étrangers (nord-américains, pays en voie de développement), puis en Europe, en particulier dans les musées d'art moderne et contemporain ou dans les musées de science. L'apparition d'un tourisme culturel rentable a stimulé les initiatives et les réflexions de la muséologie.

Cette mission est aussi l'effet indirect de la diffusion du modèle de la lecture publique pour les bibliothèques. Ce n'est pas un hasard si F. Macouin invoquait dès 1977 le « *devoir moral qu'ont les musées de mettre leurs collections d'imprimés à la disposition du public* »¹¹⁹. C. Guitart estimait que l'enjeu de l'ouverture n'était pas tant de capter une part des visiteurs, mais bien d'offrir un service contribuant à la meilleure compréhension des œuvres : cette complémentarité des collections et de la documentation, déjà pratiquée par les spécialistes, devenait un pari orienté vers chaque visiteur, invité à se rendre à la bibliothèque avant sa visite (pour préparer et donner envie), pendant (pour contextualiser) ou après (pour répondre à ses questions). Cette troisième mission s'est traduite dans les bibliothèques de musée par un principe simple : elles sont ouvertes à tous, parfois même sans devoir payer un ticket d'entrée. Pour les musées de sciences, l'enjeu d'un lien fort entre expositions et bibliothèque dépasse même la contextualisation : ce service doit être aussi un outil pour participer à la vulgarisation, réconcilier avec la science, mettre en débat les avancées scientifiques, sélectionner ce qui a un sens au sein d'une production pléthorique¹²⁰. En somme, être une interface entre collections et publics. Un rapport de 2004 attribuait encore un rôle de premier plan aux bibliothèques dans l'« *enjeu national* » qu'était le « *développement et diffusion de la culture scientifique et technique* »¹²¹.

Or, c'est cette mission qui a donné lieu au plus grand nombre de critiques. La première est matérielle : les bibliothèques de musées n'ont pas les moyens d'accueillir un grand nombre de visiteurs.

« *Ces bibliothèques sont des bibliothèques de recherche qui doivent servir la recherche. Pour répondre au grand nombre, il faut un fonds important, il faut de très nombreux services aux lecteurs, du personnel que les bibliothèques de musées n'ont pas. Le rôle de médiation culturelle que la pression du public exige ne peut être tenu par les bibliothèques de musées.*

¹¹⁷ ODDOS, Jean-Paul, « Un fantôme dans votre bibliothèque : l'artiste face à la bibliothèque d'art, du besoin d'information au besoin de reconnaissance », *Art Libraries Journal*, vol. 23, n°1, 1998, p.13-17.

¹¹⁸ Gaëlle BEAUJEAN-BALTZER, op. cit.

¹¹⁹ MACOUIN, Francis, op. cit., p.22.

¹²⁰ AGOSTINI, Francis, *Science en bibliothèque*, op.cit., (voir notamment l'optimisme de J. DE ROSNAY p.245) et « Le rôle des bibliothèques dans la diffusion sociale de la science », op. cit.

¹²¹ HAMELIN, Emmanuel, *Développement et diffusion de la culture scientifique et technique : un enjeu national*, La Documentation française, 2003.

C'est le rôle des services culturels, de l'enseignement qui devraient être plus développés, des bibliothèques universitaires et publiques »¹²².

La critique porte également sur la préservation de bonnes conditions de travail pour les chercheurs et de la qualité de conservation de documents parfois précieux.

La **Bibliothèque Kandinsky** tient à son entrée peu signalée et en décalage des flux de visites, à son filtrage lié à un niveau d'étude élevé, afin de préserver d'excellentes conditions de travail aux chercheurs. L'espace dévolu à la consultation des documents rares exige la permanence d'un agent.

Les conditions draconiennes d'accès à la **bibliothèque du musée d'Orsay** montrent bien cette volonté de préserver un espace hors des visiteurs¹²³.

Si la bibliothèque des **Arts décoratifs** de Paris veut attirer des publics plus larges, celle de Lyon considère qu'au-delà des 12 personnes pouvant être accueillies simultanément, l'équipe a du mal à garantir une qualité de service et une continuité du travail documentaire.

« (...) nous n'avons eu jusqu'à présent aucun cours sur les centres de documentation et de ressources, et il ne me semble pas que cela soit à notre programme. (...) Et pourtant, (...), je prends conscience de l'importance de ces centres pour un service patrimonial (...) On sent bien que le centre de documentation est perçu comme un complément nécessaire pour fidéliser le chercheur, et également comme un moyen de permettre aux professionnels de faciliter leur travail (donc oui, comme une fonction support). Mais quant à discuter le succès de ces centres auprès du public... »¹²⁴

La critique est enfin une position de principe : *« les visiteurs viennent au musée pour voir des objets, ressentir des émotions (...) pas pour y lire un livre ou un catalogue, qu'il soit tenu à la main (...) ou affiché au mur »¹²⁵*. On oublie en effet trop rapidement la différence fondamentale entre la fréquentation d'une bibliothèque et la visite au musée, souvent familiale voire festive, peu régulière, de plus en plus liée à de l'événementiel, à des fins de « délectation » d'œuvres qu'on ne pourra pas emprunter mais dont la fréquentation est importante en terme de capital culturel. Or, quel est l'intérêt réel pour un visiteur de venir dans une bibliothèque après une visite souvent longue, dans un lieu parfois éloigné du parcours muséographique, pour y trouver majoritairement des ouvrages et quelques périodiques encore plus complexes que les cartels ou les « sets de table »¹²⁶ des salles d'exposition ? La question est encore plus délicate quand on imagine la visite familiale...

Ces trois missions se sont accumulées au fur et à mesure des années pour l'ensemble des bibliothèques de musées : certaines ont procédé à des choix, d'autres non. Cette combinaison de missions permet en tout cas de dresser un portrait-robot de la bibliothèque de musée en ce début du XXI^e s. : un service fortement fréquenté en interne, possédant un fonds spécialisé (voire patrimonial) souvent unique, attirant de ce fait des spécialistes, en théorie ouverte à tous mais n'ayant pas pour autant les moyens (ou la volonté) d'une ouverture au grand public.

¹²² PICOT, Nicole, dans *ABF*, « Bibliothèques et musées : quelle(s) coopération(s) ? », op. cit.

¹²³ <http://www.musee-orsay.fr/fr/espace-professionnels/professionnels/chercheurs/conditions-dacces.html> (consulté le 20/12/2012).

¹²⁴ Élève conservateur du patrimoine, courriel du 19/07/2012.

¹²⁵ GOB, André, DROUGUET, Noémie, op. cit., p.91.

¹²⁶ Dans le jargon muséal, feuilles plastifiées disponibles à proximité des œuvres, souvent présentées en bac, et destinées à donner des explications plus complètes. Elles sont rarement réalisées par le personnel de la bibliothèque.

2.1.2 - Les facteurs de classification

« S'il fallait donner impromptu une définition des bibliothèques de musées, sans doute l'abolition entre lecture publique et documentation viendrait-elle d'abord à l'esprit. »¹²⁷

Pour classer les bibliothèques de musées, certains aspects relèvent de la seule diversité et sont peu utiles à comparer : la taille, le statut, le thème de l'établissement (beaux-arts, histoire et société, sciences et techniques). De même, son budget, les statuts de ses personnels, la taille de son équipe sont certes des critères comparables, mais ils ne permettent pas de dégager des tendances.

En revanche, **les critères suivants nous semblent déterminants** : le projet de la bibliothèque du musée (qui peut se traduire par sa place dans l'organigramme), la ou les missions (portées par les responsables de la bibliothèque et traduisant le projet de la direction), l'accessibilité du lieu et des collections (qui concrétise la ou les missions), les liens entre les collections du musée et celles de sa bibliothèque.

Si la notion de « modèle » de bibliothèque continue à être discutée, elle reste utile pour désigner **les trois grands modèles bibliothéconomiques : le centre de documentation, la bibliothèque de recherche et la médiathèque.**

La distinction entre ces trois modèles est formulée de manière simple par J.-P. Accart et M.-P. Réthy¹²⁸:

- le service de documentation « assure le traitement permanent et systématique de documents (écrits, imprimés, photographies, audiovisuels) ou de données incluant la collecte, le signalement, l'analyse, le stockage, la recherche et la diffusion de ceux-ci pour l'information des usagers » (définition de l'Afnor, 1985). Sa mission est précise : la recherche et la diffusion de l'information à court terme. Rapidité, adaptabilité, souplesse sont les critères dynamiques qui distinguent le service. La conservation, l'accumulation ne sont pas ses priorités »,

- « la bibliothèque a pour mission première (...) la préservation du patrimoine : interviennent ici les notions de dépôt, de conservation des documents, et le livre en est l'élément privilégié. La deuxième mission de la bibliothèque est de communiquer (prêt (...)) : c'est là qu'elle rejoint le service de documentation dans la rencontre des besoins de l'utilisateur.(...),

- la médiathèque, évolution naturelle de la bibliothèque, offre à un large public des moyens d'accès aux loisirs et à la culture (audiovisuels, cédéroms, DVD, internet...), répondant ainsi aux centres d'intérêts variés de leurs publics. L'ensemble des médias est intégré. À la médiathèque, les supports d'information proposés sont plus diversifiés qu'en bibliothèque. »

C. Tirefort préfère employer les trois expressions de « centre de ressources » (à destination des professionnels et associations du thème du musée), de « centre de documentation » (pour les chercheurs) et de « médiathèque » (pour le grand public).

Or, pour les bibliothèques de musées, ces trois modèles ne sont pas étanches, comme l'a montré l'étude de leurs indices (dénominations, collections, personnels) et de l'histoire de leurs missions. **Ces trois modèles existent séparément, mais se superposent aussi partiellement, dessinant des zones mixtes :**

¹²⁷ Thierry GROGNET dans CAVIGNAC, Marie-Thérèse, op. cit.

¹²⁸ ACCART, Jean-Philippe, RÉTHY, Marie-Pierre, op. cit., p.122-123.

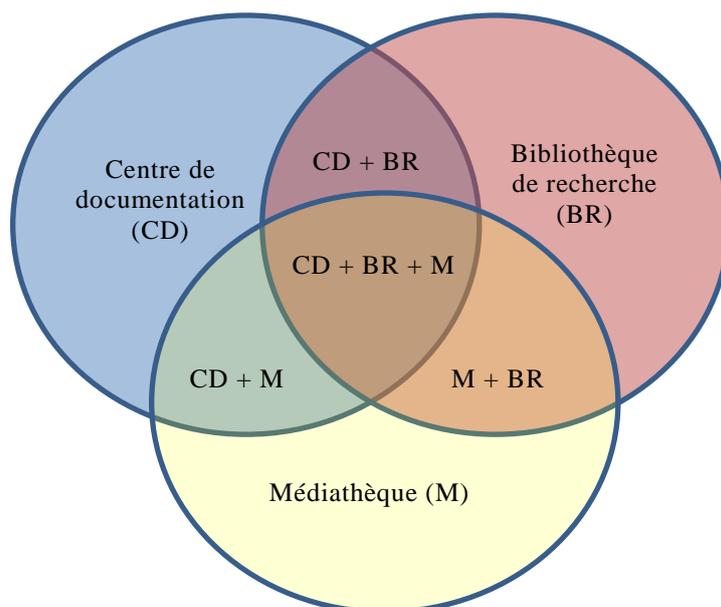


Figure 4 : combinaison des trois modèles bibliothéconomiques

2.1.3 - Modélisation et distribution

En fonction des modèles bibliothéconomiques précédents, les grands types de bibliothèques de musées seraient les suivants :

	Centre de documentation (CD)	Bibliothèque de recherche (BR)	Médiathèque (M)
Accessibilité au public extérieur	Nulle ou faible	Filtrage (justification d'un niveau universitaire, d'une recherche ou par paiement)	La plus large possible, sous la forme d'une « noria » de visiteurs entre musée et bibliothèque ¹²⁹
But des collections	Fournir des informations à la demande, documenter les collections du musée	Documenter des recherches sur les thèmes du musée ou sur des collections patrimoniales	Éduquer, former, divertir. Contextualiser les collections muséales, répondre à des questions, donner envie
Prêt possible des documents ?	En interne	Non	Oui
Public	Interne (conservateurs, attachés, médiateurs, restaurateurs...)	Spécialistes (université, professionnels connexes, amateurs éclairés)	Amateurs, visiteurs du musée, habitants du quartier

¹²⁹ TARRÊTE, Odile, op. cit.

	Centre de documentation (CD)	Bibliothèque de recherche (BR)	Médiathèque (M)
Ampleur des collections	Faible : collection centrée sur les ouvrages fonctionnels, acquis essentiellement à la demande	Fonds spécialisé de niveau universitaire, comprenant éventuellement des fonds patrimoniaux, sur la base d'une politique documentaire	Centrée sur les ouvrages grand public et/ou jeunesse, à des fins de vulgarisation, sur la base d'une politique documentaire
Rapport avec les expositions temporaires et permanentes	Rôle de préparation de l'exposition	Lien ténu (consultation souvent déconnectée de la visite)	Rôle d'approfondissement
Service de rattachement	Direction ou collections	Collections, recherche	Publics
Modèle de référence	Centre de documentation d'entreprise	Bibliothèque universitaire	Bibliothèque de lecture publique de collectivité locale

Tableau 5 : application des trois modèles bibliothéconomiques.

Les flux de visites des trois modèles de bibliothèques de musées peuvent être modélisés graphiquement (annexe 7).

En croisant tous ces outils, nous proposons donc la distribution suivante des bibliothèques de musée de notre échantillon :

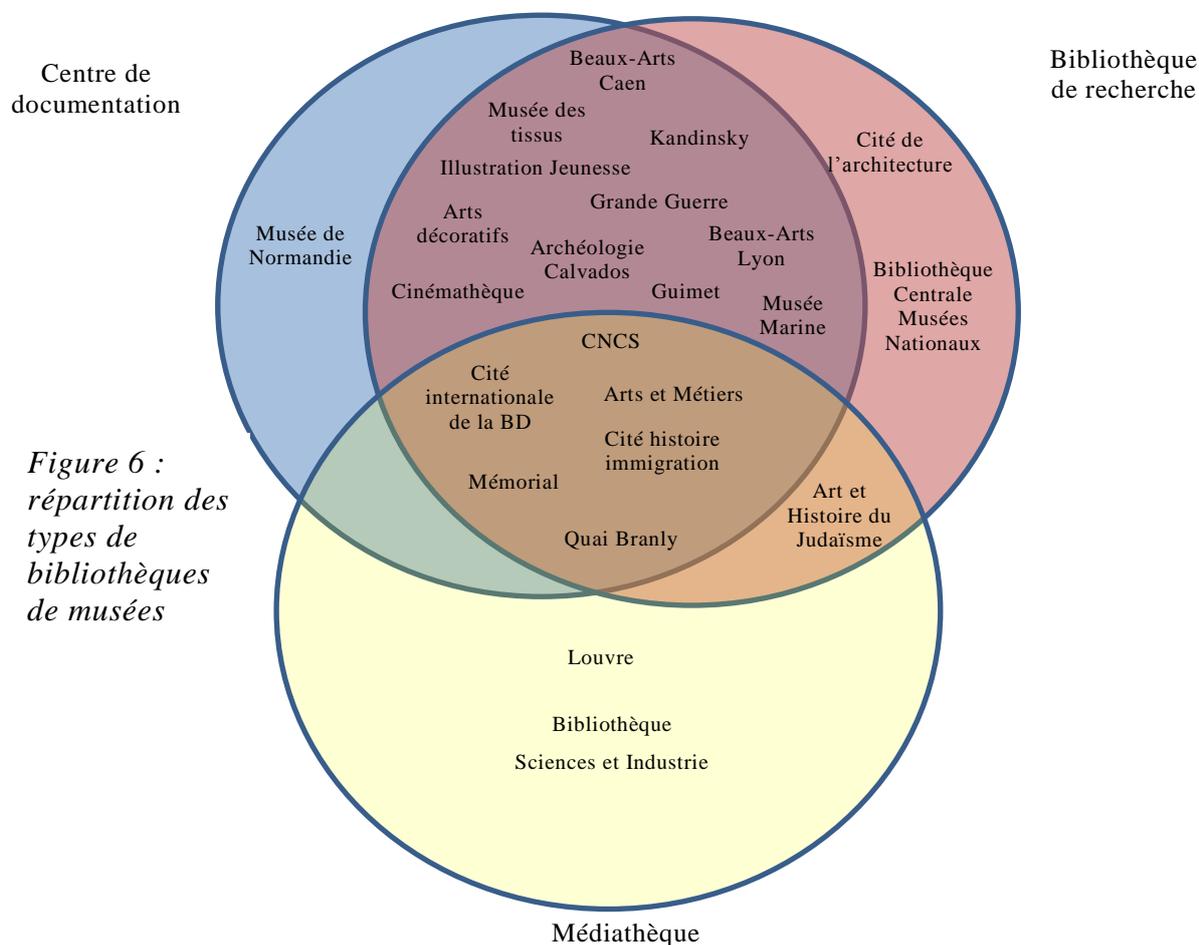


Figure 6 : répartition des types de bibliothèques de musées

2.2 - UNE DISTRIBUTION COMPLEXE

« Même si la première bibliothèque de musée des États-Unis a été fondée en 1791, le rôle et la fonction des bibliothèques de musées n'ont jamais été étudiés ni définis. »¹³⁰

L'analyse de cette distribution permet de dégager trois constats.

2.2.1 - Les bibliothèques de musées d'une seule catégorie sont rares

Dans notre échantillon, nous n'avons relevé qu'un seul cas de centre de **documentation** destiné en priorité au personnel interne (Musée de Normandie), même si nous savons que d'autres musées disposent d'une telle organisation en France.

Compte tenu de la richesse et de l'accessibilité des autres ressources documentaires sur l'histoire régionale, la bibliothèque du **Musée de Normandie** est presque exclusivement un service interne. Devenir une bibliothèque de recherche et a fortiori une bibliothèque ouverte au public n'est pas dans les projets, même s'il s'agit plus d'une solution pragmatique que d'une position de principe. La politique documentaire ne vise pas à l'exhaustivité : elle s'appuie sur les collections muséales (avec une partie professionnelle sur la muséographie¹³¹). Le projet d'investissement viserait plus à proposer une véritable salle de consultation des objets pour les chercheurs. La documentaliste participe également à la documentation des œuvres, ce qui lui permet à la fois de connaître les collections et d'être davantage à l'aise pour les présenter lors des médiations auxquelles elle participe.

De même, les médiathèques exclusives sont rares : seule celle du Louvre affiche cette mission unique, au sein du service en charge de la médiation. La mission de contextualisation pour de telles médiathèques est ainsi résumée : « *if the public was allowed into the museum library they could complement their experience of viewing and studying an individual object with printed information about the object as well as other related objects which were not available in the museum. In the library the public can also find out more about the person who created the object, other works by the same artist, (...), other works of that period or locality or simply background information about the period or locality, in other words : context.* »¹³²

La **médiathèque du Louvre** était, de 1989 à 2008, réservée aux enseignants et aux responsables de groupes, ses collections servant avant tout à préparer une visite (avec un prêt possible, y compris à distance). Elle était complètement intégrée au service pédagogique. Elle est distincte des centres de documentations et des bibliothèques propres à chaque département, destinées essentiellement à l'interne.

La nouvelle bibliothèque du **Musée d'Art Moderne d'Istanbul**, ouverte en 2004, est placée au cœur du musée et cherche avant tout à servir les visiteurs (sans oublier les spécialistes). Elle est définie comme une « *social area* ». ¹³³

B. Elgaard explique que pour constituer la bibliothèque publique du **Musée national danois**, le projet était tellement novateur qu'il a fallu faire appel à des bibliothécaires d'enseignement pour connaître les besoins du public.

¹³⁰ RATNER, Rhoda S., op. cit.

¹³¹ Définie comme application pratique de la muséologie, elle-même science des musées (DESVALLÉES, André, MAIRESSE, François op. cit., p.321).

¹³² VAN DER WATEREN, Jan, op. cit.

¹³³ URALMAN, Hanzade, « The library of Istanbul Museum of Modern Art : a new type of art museum library for Turkey », *Art libraries journal*, n°35-2, 2010, p. 30-34.

Les cas exclusifs de bibliothèques de recherche sont également peu nombreux, car cela suppose de ne pas être rattaché spécifiquement à un seul musée, ce qui est rare, avec des collections au seul service de spécialistes extérieurs.

La **Bibliothèque Centrale des Musées Nationaux** est un service du Ministère de la Culture et de la Communication. Elle sert aussi aux conservateurs du Louvre. Créée en 1848, elle s'est développée depuis les années 1920 pour fournir de la documentation de recherche pour les musées nationaux, en art occidental, en histoire et archéologie des origines au XIX^e s. Elle centralise des commandes documentaires pour des musées nationaux, assurant ainsi une certaine cohérence dans une ébauche de carte documentaire, et catalogue encore pour quelques-uns d'entre eux.

2.2.2 - Les cas mixtes sont les plus fréquents

« *Aucune institution ne peut donc prétendre à une quelconque pureté fonctionnelle.* »¹³⁴

La catégorie mixte la plus nombreuse est celle du « centre de documentation » / « bibliothèque de recherche » : la bibliothèque sert à la fois ici aux personnels du musée et aux spécialistes.

La **Bibliothèque Kandinsky** a eu assez vite trois missions : offrir au personnel du musée la documentation pour leur travail, mettre à disposition la documentation pour des publics de spécialistes, conserver et valoriser. Elle a été quasiment d'emblée pensée comme mixte : « *son rôle est en effet moins de documenter les œuvres de la collection que d'apporter le point de vue le plus large, le plus exhaustif, le plus international sur l'art et la création au 20^e siècle* »¹³⁵ avec une ambition internationale, en étant à la fois archive, centre de documentation, bibliothèque et « kiosque » ouvert sur l'actualité de la création.

Au **musée de la Grande Guerre** « *toutes ces fonctions « cohabitent » ! Et pour l'instant [elles] ne sont pas vraiment hiérarchisées, même si la priorité est l'informatisation des fonds. Le premier objectif du centre de documentation est d'exploiter les archives et le fonds Verney à destination du public (chercheurs ou simples « curieux »). Le deuxième objectif est de permettre de documenter les collections, notamment en ce qui concerne les dossiers d'œuvres.* »¹³⁶

A la **Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration**, les dossiers d'œuvre et d'artiste sont gérés par le musée, mais sont consultables à la médiathèque.

Il se peut dans ce cas que les deux fonctions soient matériellement séparées :

Au **Musée des Arts et Métiers**, la partie « grand public » est très visible et attire l'œil. Le centre de documentation proprement dit est à l'écart dans une configuration matérielle plus classique.

Au **Musée des Beaux-Arts à Lyon**, bibliothèque de recherche et centre de documentation sont physiquement séparés mais travaillent ensemble (par exemple dans le circuit des catalogues de vente, qui arrivent à la bibliothèque pour y être enregistrés puis renvoyés au centre de documentation afin d'alimenter les dossiers d'œuvres). Le centre de documentation est davantage tourné vers les collections muséales, la bibliothèque ayant une perspective plus générale en histoire de l'art. La salle de lecture est commune.

L'équilibre entre ces missions peut relever du jonglage : « *Cette double mission, de service interne et de service public, constitue à la fois un gage de vitalité et un défi quotidien. Elle suppose une gestion ordonnée et subtile des horaires, des espaces et des accès. Elle requiert un effort constant de conciliation entre une demande extérieure de*

¹³⁴ BURGY, François, op. cit.

¹³⁵ ODDOS, Jean-Paul, « La Documentation générale du Musée », *Le magazine du Centre*, n°95, 1996, p.16-17.

¹³⁶ Courriel de la responsable du Musée de la Grande Guerre (18/07/2012).

plus en plus pressante et un usage interne intensif, caractérisé notamment par l'immobilisation de nombreux documents (emprunts liés à l'élaboration des programmes et projets, documents exposés, etc.). Elle se heurte enfin à cette propension qu'ont parfois les responsables de production scientifique ou culturelle : chercheurs, historiens, conservateurs, enseignants, à monopoliser les sources. »¹³⁷

Les cas mixtes « médiathèque » / « bibliothèque de recherche » (Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme et d'une certaine manière, beaucoup d'autres bibliothèques dans leur seule partie publique) proposent un espace principale commun, très visible et destiné aux visiteurs. Mais leurs rayonnages comportent de nombreux ouvrages de niveau universitaire, qui peuvent être complétés par des documents plus rares déposés en réserve et accessibles sur demande. Il semblerait que cette formule ait été celle retenue pour le Louvre-Lens¹³⁸ :

Ce positionnement mixte est le choix qui a été fait pour le « centre de ressources » du **Louvre-Lens**, dont le slogan est « *Ouvert à tous... pour partager, découvrir, comprendre (...) le néophyte comme l'initié, le visiteur individuel comme les familles, ont accès aux modes des savoirs liés au monde muséal.* » La coexistence d'un grand public et de chercheurs s'est traduite par la séparation des espaces : les deux « bulles » du hall assurent la médiation (familiale, audio-visuelle et imprimée avec 6 000 ouvrages), le sous-sol accueille l'étude plus professionnelle (auditorium, salles de travail). Le ciblage de l'offre familiale est cohérent avec cette priorité à l'œuvre à la médiathèque du Louvre (Paris) : à Lens, le coin enfants constitue le point d'entrée du centre de ressources.

La dernière catégorie est une des plus complexes : celle de bibliothèques de musées combinant, dans des proportions variables, les trois modèles bibliothéconomiques. Elles sont souvent des créations récentes, mais y figurent pour des raisons différentes et selon des modalités diverses :

La **médiathèque du musée du Quai Branly**¹³⁹ regroupe trois pôles documentaires (archives-documentation, bibliothèque, iconothèque) répartis en cinq espaces : un espace numérique, la salle de documentation (dossiers de collection et archives), la bibliothèque d'étude et de recherche, le salon de lecture Jacques Kerchache (destiné au public des visiteurs tant pour ses collections, que pour son ambiance feutrée et sa programmation culturelle) et le cabinet des fonds précieux. Cette répartition des rôles est citée régulièrement comme référence par les équipes des bibliothèques de musées. La politique documentaire définit les cinq missions : documentaire (support de la recherche universitaire), accompagnement de la connaissance et de la recherche sur les collections du musée, médiation, patrimoniale et support (par les archives courantes de l'établissement). Ces cinq missions se conjuguent pour définir la médiathèque comme une « bibliothèque publique de recherche ».

La **médiathèque de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration** se définit davantage comme une bibliothèque « tous publics » que « grand public ». Ses fonctions différentes se lisent dans l'espace de la salle unique : à gauche de la banque d'accueil, les espaces grand public (jeunesse, romans), à droite, les collections de recherche, au fond, l'accès aux archives et à l'iconographie, à l'étage la recherche et l'audio-visuel. 70 % des usagers sont des spécialistes, 30 % sont du grand public, sans problème de cohabitation.

La **médiathèque de la Cité de la Musique** regroupe dans un seul espace (avec une mezzanine) plusieurs pôles spécialisés : pôle actualités en face de l'ouverture (confortable, avec une sélection de CD et DVD en relation avec la programmation du musée et des périodiques généralistes sur la musique), pôle métiers de la musique, pôle musique en ligne (25 postes informatiques), pôle pédagogie, pôle partitions, pôle documentation du musée,

¹³⁷ SCHMIDT, Catherine, op. cit.

¹³⁸ <http://www.louvre-lens.fr/centre-de-ressources> (consulté le 27/12/2012).

¹³⁹ MUSÉE DU QUAI BRANLY. Département Patrimoine et Collections, Politique documentaire v1, 11 mai 2012.

pôle musicologie... Chacun est matériellement limité par des étagères basses mais ils sont tous visibles car la médiathèque est légèrement en pente. « (la médiathèque) n'est ni une bibliothèque (il y a pourtant une collection d'ouvrages et de périodiques), ni un lieu d'accueil (malgré le temps passé à expliquer « la Cité de la musique » aux visiteurs curieux), ni un espace de jeux ou de découverte pour les enfants (à le visiter un mercredi, un dimanche ou pendant les vacances scolaires, on pourrait néanmoins en douter). Ce n'est pas non plus un centre d'orientation (un tiers de nos demandes concernent les métiers artistiques et l'insertion professionnelle), pas plus qu'un SVP Musique (quoique tout visiteur obtienne une réponse ou un début de réponse à ses questions). (...) Contrairement à un centre de documentation classique, qui draine inévitablement un public de spécialistes, [la médiathèque], de par sa localisation dans la Cité de la musique et de par ses missions généralistes, attire un flux de visiteurs aux comportements contrastés et aux motivations parfois obscures. (...) Sans interaction avec le documentaliste de permanence, le visiteur n'en soupçonnera probablement pas les richesses. »¹⁴⁰

A la **Cité Internationale de la Bande Dessinée**, le bâtiment de « lecture publique » est distant de 200 m, depuis le réaménagement de 2010, du centre de documentation et du fonds patrimonial, dans le local du musée. Le rêve d'un regroupement n'est pas abandonné, les locaux ayant changé plusieurs fois. Ils font cependant tous deux partie du service « bibliothèque ».

La mixité des formules est à mettre en lien avec la convergence des pratiques professionnelles quotidiennes. Il renvoie aussi aux rapprochements souhaitables entre bibliothèques, archives et musées, autour de la « fonction documentaire », à savoir la mise à disposition d'informations structurées sous forme de documents à des publics multiples.

2.2.3 - Trois cas particuliers

Le premier cas particulier est celui de la bibliothèque externe, c'est-à-dire à distance du musée. La volonté de centraliser plus efficacement les ressources a présidé à leur création, mais leur éloignement physique a des effets sur la fréquentation, voire sur les relations, plus distantes, avec la conservation.

La bibliothèque du **Service Archéologie du Calvados** sert à trois pôles différents, dont le musée gallo-romain de Vieux à 15 km (qui a donc développé son propre fonds de manière limitée). L'éloignement de moins de 200 mètres du centre de documentation du **Musée de Normandie** se traduit par des livres en grand nombre dans les bureaux de la conservation.

À **Strasbourg**, la bibliothèque est commune aux 11 musées de la ville depuis 1877.

Le second cas particulier est celui de la bibliothèque de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine : elle n'est pas rattachée spécifiquement à un musée, mais elle est un élément à part entière d'une structure qui regroupe des institutions culturelles (Musée des Monuments français, École de Chaillot, Institut Français d'Architecture) ayant des objectifs communs autour d'une thématique parfaitement identifiée.

La **bibliothèque de la Cité** est une création *ex-nihilo*, sur le modèle de la Cité des Sciences : une bibliothèque spécialisée sur l'architecture du XX^e s. accessible au grand public (large ouverture, sans filtrage, avec des collections en libre accès). La vision initiale de J.-L. Cohen entre 1998 et 2003 s'est appuyée sur une longue réflexion menée en commun avec les professionnels des bibliothèques et de l'architecture. Les modèles étaient aussi étrangers : le Centre Canadien de l'Architecture et l'Avery Architectural & Fine Arts Library (New York). La bibliothèque reste essentiellement fréquentée par des étudiants (public jugé prioritaire), des enseignants, des chercheurs, des conférenciers mais peu par les architectes eux-mêmes ou

¹⁴⁰ LOUIS, Christiane, et al., « Information, recherche, pédagogie et multimédia à la Cité de la musique », *Documentaliste Sciences de L'information*, vol. 35, n° 4/5, Juillet-Octobre 1998, p.241-250.

par le public du Musée des Monuments (faute de lien direct entre les deux institutions). Pour ne rien simplifier, il existe également une bibliothèque distincte, dans ce musée, en accès très restreint et à usage interne.

La **Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration** est assez ressemblante : la médiathèque participe presque à part égale aux missions culturelle, scientifique, pédagogique et citoyenne par rapport au musée.

Le troisième cas particulier est la Bibliothèque (BSI) de la Cité des Sciences et de l'Industrie (CSI) : si elle est sans conteste une bibliothèque spécialisée, est-elle pour autant une bibliothèque de musée, dans la mesure où la CSI ne se pense pas comme un musée ? Cette question a mis en difficulté nos interlocuteurs. Cette dénomination avait été rejetée par les créateurs pour des raisons d'image. Pourtant, la CSI correspond à la définition de l'Icom¹⁴¹, même s'il n'existe pas de collection permanente. À l'origine, la médiathèque devait être en synergie complète avec l'ensemble de la CSI. Le projet initial de F. Reiner envisageait d'emblée la coexistence d'un public de spécialistes et de « *visiteurs du dimanche* », nécessitant une organisation de la médiathèque « *à deux vitesses* ». Une vraie démarche marketing d'attraction visait ce second public, cherchant à promouvoir « *l'emprunt compulsif* ». La médiathèque devait participer aux expositions dans leur préparation et dans leur accompagnement, cherchant à attirer des visiteurs après leur visite. Mais rapidement J. Le Marec écrivait : « *Dans un site comme celui de la Cité des Sciences, « musée » et « bibliothèque » n'ont jamais été aussi proches, grâce à la mission commune de diffusion des sciences et des techniques (...). Mais ils n'ont jamais été si différents non plus (...) or, c'est la fonction de collection qui rapproche certainement les deux institutions. Paradoxalement, au moment où le « musée » et la « bibliothèque » se retrouvent sous le même toit, la distance entre les deux pôles culturels semble maximale* »¹⁴². La distance a été aggravée par des réorganisations successives (1999-2000, puis en 2007), encore en cours. Le décret fondant Universcience (2010) englobe bien la BSI mais l'organisation et les missions du service n'ont toujours pas été validées. L'isolement ressenti par son personnel n'est pas comblé. La question des publics aurait pu rapprocher la BSI au sein de la CSI. Mais son public ressemble plutôt à celui d'une bibliothèque de lecture publique, de proximité scolaire et universitaire¹⁴³ (la moitié des usagers utilisent les collections et 1/5 consulte le catalogue), même si les visiteurs venus des expositions restent nombreux. C'est un des rares cas où la coexistence des publics continue à poser problème (les publics de « *séjournants* » s'appropriant parfois bruyamment les espaces). La conclusion du rapport de l'IGB en 2006 était sans appel : « *C'est à un changement en profondeur qu'appelle le rapporteur en soulignant que la médiathèque, vingt ans après sa création, doit refonder sa stratégie.* » Le PSC d'Universcience (mai 2010) mentionne seulement ce que pourraient devenir les espaces de sa bibliothèque. Un nouveau rapport officiel est en attente de publication.

Ces trois exemples montrent que l'interrogation sur la place de la bibliothèque touche aussi la notion de musée et que les bibliothèques sont aussi des structures évolutives. Ils illustrent aussi les limites de notre typologie.

¹⁴¹ Des auteurs ont confirmé la validité de cette étiquette de « musée » pour la CSI : EIDELMAN, Jacqueline, ROUSTAN, Mélanie, GOLDSTEIN, Bernadette, *La place des publics : de l'usage des études et recherches par les musées*, La Documentation française, 2008 ou AGOSTINI, Francis, op. cit.

¹⁴² LE MAREC, Joëlle dans AGOSTINI, Francis, op.cit., p.84-85.

¹⁴³ Rapport 2006 de l'IGB : en ligne à http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Concours_2006/76/2/rapportannuel06_188762.pdf (consulté le 28/12/2012).

2.3 - DES BIBLIOTHÈQUES DE MUSÉES QUI ÉVOLUENT

« *The idea of the library as a key element in the museum's organization is now accepted, and it is impossible to imagine a museum without a specialized library that defines itself as one of the public services of the institution.* »¹⁴⁴

Cette répartition des bibliothèques de musées n'est pas immuable : elles peuvent glisser d'une catégorie de la figure 6 à l'autre.

2.3.1 - De la concentration à la scissiparité

La dispersion initiale et préjudiciable de la documentation au sein d'un musée a pu amener, dans un premier temps, à vouloir **réunir les ressources**.

En 2001, le nouveau **centre de documentation des Arts décoratifs** avait pour but la réunion d'une documentation éparse. À terme, sa séparation actuelle de la bibliothèque sera sans doute réinterrogée, tant les pratiques professionnelles se rejoignent. Le souci de peser davantage pour être visible, surtout numériquement, est également partagé. Un rapport de la Direction des Musées de France allait dans ce sens dès 2002.

La première tâche de la directrice du centre de documentation du **Musée des Tissus et des Arts décoratifs de Lyon** a été de rassembler les dossiers d'œuvres et les archives, d'unifier des bases de données différentes et de convaincre toute l'équipe du musée de verser de manière uniforme dans la base informatisée (le logiciel unique permettant de gérer toute l'activité muséale).

La constitution du futur **MuCEM** s'accompagne d'une réflexion pour déterminer la mission de sa bibliothèque et harmoniser les fonds documentaires, qui ont souffert d'une « *gestion (...) autarcique* »¹⁴⁵. Le but est de parvenir à une centralisation efficace et non paralysante, en reliant la documentation aux objets dans le cadre d'un message global à faire passer aux publics.

En 2005, les pôles spécialisés de la médiathèque de la **Cité de la Musique** (centre d'information sur les métiers, la médiathèque pédagogique et le centre de documentation – bibliothèque) ont été regroupés en un seul espace, pour offrir une meilleure visibilité de ces services à un public très hétérogène.

Ces cas de concentration sont surtout liés à une rationalisation documentaire du musée. **Mais l'évolution la plus fréquente est celle d'une séparation des fonctions entre un centre de documentation et une bibliothèque**, en distinguant éventuellement une médiathèque. Cette tendance est le résultat de l'enrichissement des fonds documentaires et de l'augmentation de la fréquentation du musée. La première manifestation en est la séparation des dossiers d'œuvres de la bibliothèque : matériellement (comme au Musée des Beaux-Arts de Caen), ou gérés par un service distinct, surtout des grands musées (Louvre, Orsay, Arts décoratifs). Cette séparation a pu s'effectuer lors de la création d'une médiathèque, installée dans son propre espace (salle « grand public » du musée des Arts et Métiers, médiathèque du Louvre, lecture publique à la Cité Internationale de la Bande Dessinée). Dans des musées plus petits, c'est l'aménagement intérieur de la bibliothèque qui peut en tenir lieu, comme à la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration. À la médiathèque du musée du Quai Branly, si la collection documentaire de la médiathèque reste unitaire, ses modalités de

¹⁴⁴ CHUMILLAS ZAMORA, Rosa, op. cit.

¹⁴⁵ BONTEMPI, Julia, op. cit. ; GIUSTI, Aurélie, *La recherche fédérée des portails patrimoniaux : quelles solutions documentaires ? : l'exemple du Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM)*, mémoire de chef de projet en ingénierie documentaire, CNAM – INTD, 2009.

présentation varient selon les espaces, que l'on soit au « salon de lecture » ou dans ceux destinés à l'étude et à la recherche.

2.3.2 - La réorientation des missions

Il arrive également que **la bibliothèque du musée voit ses missions changer**.

À l'origine, la **médiathèque du Mémorial de Caen** était seulement un centre de documentation. Suite à l'enrichissement des collections, à la fois documentaires et muséales, elle est devenue une bibliothèque de recherche, « vitrine » de la partie scientifique, puis un instrument de médiation dès le début des années 1990 (alors que les services d'archives et de photothèque devenaient plus autonomes).

Au **Musée des Beaux-Arts de Caen**, le projet de 1988 prévoyait une « unité du livre » regroupant documentation, bibliothèque, fonds de livres anciens, atelier de reliure et cabinet d'art graphique, avec une ouverture large. L'ouverture du service des publics a réduit l'espace dévolu à la bibliothèque en 2007, passant de 18 à 6 places. Le départ à la retraite d'une bibliothécaire en 2011 a permis un recentrage progressif sur une fonction interne.

Actuellement, seul Le Louvre s'est lancé dans un projet ambitieux pour développer une médiathèque destinée exclusivement au grand public.

En 2010, la médiathèque avait déjà redéfini ses missions pour sortir du cadre purement pédagogique et s'adresser au grand public des visiteurs, en particulier aux familles : offre documentaire diversifiée, réorganisation des espaces, nouvelle signalétique, page web distincte. Une nouvelle réflexion est en cours dans le cadre du projet « Pyramide » qui vise à repenser l'espace d'accueil du musée, où la médiathèque aurait une place majeure (passage de 160 à 2 000 m²). Le but est de créer « *un espace documentaire du futur, sur place et à distance. Destiné à un large public d'amateurs, il permettra une appropriation du monde Louvre, résolument tournée vers les nouvelles technologies, avec des moyens adaptés à l'évolution des modes d'apprentissage. Ce lieu de découverte et d'interprétation des collections du musée prendra en compte les usages et les nouveaux modes de relation au public en étant présent sur leurs parcours : accès au contenu - texte, image – plutôt qu'à sa description, invitation à des propositions thématiques inattendues, effet de la sérendipité provoqué par l'architecture même de la documentation.* »¹⁴⁶. Mais le projet Pyramide a évolué : ce projet est désormais dans la « tranche conditionnelle » et est soumis à mécénat.

Une telle évolution ne va pas de soi et il ne suffit pas d'un « *coup de baguette magique* »¹⁴⁷ pour y parvenir. Les bibliothèques de musées ayant distingué une « médiathèque » sont plutôt récents (ou ont été rénovés) et y ont investi des moyens importants : Mémorial de Caen (1988), Cité Internationale de la Bande Dessinée (1990), Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme (1998), musée du Quai Branly (2006), musée des Arts et Métiers (2006), Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration (2009), Louvre-Lens (2012). L'ouverture la plus large possible reste un pari difficile.

Seuls 3 à 4 % des visiteurs du musée s'arrêtent dans l'espace grand public du centre de documentation du **musée des Arts et Métiers**, pourtant récent et visible. Certains sont même étonnés que ce service, disponible pour répondre à leurs questions, soit ouvert le week-end.

D'autres bibliothèques de musées sont donc dans une posture d'interrogation suspensive sur une démarche coûteuse en moyens (plus humains que financiers) et nécessitant de repenser leur projet.

¹⁴⁶ MARCONNET, Agnès, article « La médiathèque », *Dictionnaire du Louvre*, tome 3, à paraître.

¹⁴⁷ BECACHE, Marianne, *Le coup de baguette magique ou comment transformer un centre de documentation de musée de collectivité territoriale en bibliothèque d'art, à travers l'exemple du centre de documentation du musée de Brou à Bourg-en-Bresse*, mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque, Esssib, 1993.

Au **Musée national de la Marine**, l'équipe souhaiterait créer une partie médiathèque dans le cadre d'une future rénovation du musée, mais faute de moyens et de résultats probants de la part d'autres bibliothèques de musées ouvertes au grand public, le projet est en attente.

Ces évolutions, encore en cours, expliquent la mobilité fréquente des bibliothèques dans l'organigramme du musée.

2.3.3 - Les risques de l'accumulation

« Dans une société compétitive où le mot clé est « rentabilité », maintenir une série de petites bibliothèques au service exclusif d'un minuscule groupe de professionnels n'est pas un bon investissement. Maintenir une bibliothèque n'est pas bon marché : on commencera bientôt à se demander à quoi elles servent. »¹⁴⁸

L'accumulation des missions, à moyens constants, est une pente douce et naturelle pour les bibliothèques de musées. Quoi de plus noble qu'un public élargi profitant de la richesse croissante des collections ?

Pourtant, l'IGB a bien souligné les conditions concrètes pour que la future médiathèque du Quai Branly assure ces trois missions de centre de documentation, de bibliothèque de recherche et de médiathèque¹⁴⁹ :

« - avoir une collection conforme au périmètre du musée, sans céder à la « myopie » (ouvrages trop spécialisés) ou à l'encyclopédisme, ce qui suppose une « politique d'achat » écrite avec les conservateurs du patrimoine et qui tienne compte des ressources déjà disponibles ailleurs sur le même sujet.

- la collecte des archives des travaux financés par la collectivité

- la diversité des supports

- un vrai système d'information permettant l'accès aux « réservoirs » de ressources internes et externes

- une distinction physique entre les espaces, évitant (...) [pour la médiathèque] de faire de ce lieu une sorte d'office du tourisme, voie qui, d'une part, dépasserait les missions et moyens du musée et de la médiathèque, d'autre part, le conduirait rapidement à la thrombose. »

Des missions ne peuvent donc se penser sans moyens adéquats, des aménagements spécifiques, une politique documentaire et un minimum d'autonomie.

Or, l'accumulation de missions est aussi une pente dangereuse, conduisant petit à petit les bibliothèques de musées de « vouloir tout faire », puis à « faire un peu de tout » pour risquer de finir par « trop peu de tout ». Cette situation est illustrée par le cas particulier du centre de documentation du CNCS qui a nécessité une démarche de « reengineering »¹⁵⁰.

La bibliothèque du **CNCS** est placée au centre du graphique 6 par défaut. Créée au moment du transfert des costumes à Moulins, elle a d'abord rempli des fonctions naturelles de centre de documentation. Les archives du musée montrent cependant une hésitation sur le degré d'ouverture souhaité au départ. Une collection documentaire spécialisée s'est constituée (arts du spectacle, costume et mode) sans s'adresser à un public particulier mais à tous (internes, spécialistes et visiteurs car dès l'ouverture, le centre de documentation a été accessible au

¹⁴⁸ CASTRILLO AGUILERA, Luis, LÓPEZ DE PRADO, Rosario, « Les réseaux de bibliothèques de musées : une histoire avec avenir », dans *65th IFLA Council and General Conference, Bangkok, Thailand, August 20 - August 28, 1999*.

¹⁴⁹ *Mission de préfiguration du musée de l'homme, des arts et des civilisations*, rapport annuel 1999, <http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/84/9/849.pdf> (consulté le 17/11/2012).

¹⁵⁰ Remise à plat, pour envisager un changement complet : TOURDOT, Christophe, *Méthodes de valorisation d'un centre de documentation*, DESS en sciences de l'information et de la documentation spécialisées, INTD, 2002.

public). La documentaliste a vu ses tâches se multiplier (demande croissante de photographies, accueil de classes, nouveaux partenaires documentaires...) et se complexifier (SIGB inopérant, droits des images et des vidéos, arrivée d'archives...). Le sentiment d'un travail dispersé s'est accentué, posant de vraies questions sur les priorités du centre de documentation. Sa fréquentation de 669 personnes en 2011 se composait pour un tiers de scolaires, pour un quart d'universitaires (surtout étudiants), d'1/5 de salariés du CNCS et seulement un quart de visiteurs extérieurs. Le CNCS a sollicité le regard d'élèves-conservateurs de l'Enssib. Après un état des lieux et un *benchmarking* auprès d'autres bibliothèques semblables, il a été conseillé de refaire le chemin à l'envers : se recentrer sur des fonctions de documentation interne de manière prioritaire et immédiate, pour envisager à moyen terme une évolution vers une bibliothèque de recherche spécialisée sur des questions techniques (restauration). L'évolution vers une médiathèque a été écartée et le centre de documentation devrait donc être fermé au public.

Ces préconisations sont semblables à celles qu'avait menées un autre groupe d'élèves conservateurs pour le futur MuCEM, celles – non abouties – pour le musée des Arts et Traditions Populaires et celles pour le musée national du sport.

Il ne faut pas oublier enfin qu'une bibliothèque de musée est un organisme vivant... donc mortel. La direction d'un musée peut parfaitement prendre la décision de fermer une bibliothèque qui ne toucherait pas le public voulu, surtout pour récupérer des espaces précieux. J.-P. Oddos évoquait à ce titre le « *combat permanent que se livrent conservateurs et étudiants pour l'espace, le silence, la disponibilité des documents, le temps et la faveur des documentalistes* »¹⁵¹.

En 1997, le **Palais de la Découverte** a fermé sa photothèque et sa bibliothèque publique pour se recentrer sur un centre de documentation. La question de créer un « centre de culture et de connaissances » au sein de la CSI est également à l'étude. Le problème est d'en définir les liens voire l'intégration avec la BSI car il est envisagé de « *rénover les espaces dévolus à la bibliothèque dans l'esprit des « learning centers », c'est-à-dire de véritables environnements d'apprentissage studieux et conviviaux, qui puissent à la fois proposer des ressources physiques et numériques, des salles flexibles pouvant favoriser le travail en groupe, l'accueil de séminaires et de vidéoconférences ou l'organisation de formations, ainsi que des services diversifiés (aide à l'orientation, supports techniques, restauration, ...)* »¹⁵².

La place de la **bibliothèque du Musée national de la Marine** est liée à un projet de rénovation générale à moyen terme, encore incertain. Mais il a été aussi envisagé un déplacement sur site des réserves du musée, très éloigné, car la compétition interne pour les surfaces disponibles est forte.

Le récent rapport d'évaluation de la **Cité de l'Architecture** remet clairement en cause sa présence au sein du palais de Chaillot, pas pour un défaut de gestion, mais seulement en raison de la place très enviable qu'elle occupe, par rapport à une fréquentation jugée modeste¹⁵³. L'INHA pourrait alors intégrer ses collections.

Les cas de fermeture restent rares, mais ils existent y compris au sein d'institutions prestigieuses comme le **British Museum**¹⁵⁴. Ce mouvement a commencé dès 1992 au Canada¹⁵⁵.

¹⁵¹ ODDOS, Jean-Paul, « Un fantôme dans votre bibliothèque », op. cit.

¹⁵² PSC d'Universcience (mai 2010) (document interne).

¹⁵³ <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Actualites/Missions-et-rapports/Rapport-d-evaluation-de-la-Cite-de-l-Architecture-et-du-Patrimoine> (consulté le 28/12/2012).

¹⁵⁴ « *It is with great regret that the British Museum will close the Paul Hamlyn Library as part of efforts to accommodate a 15% cut to the Museum's grant-in-aid budget* » dans http://www.britishmuseum.org/about_us/news_and_press/statements/paul_hamlyn_library.aspx (consulté le 03/12/2012).

¹⁵⁵ GAUTHIER, Michelle, op. cit.

Sans bibliothèque, le risque est pourtant certain d'une dispersion (voire d'une perte) de la documentation. À trop vouloir économiser ou rentabiliser, le musée serait alors confronté à un gaspillage de temps et d'argent. Toutes choses égales par ailleurs : ce serait « *un peu comme laisser chaque service tenir lui-même sa comptabilité et sa fiche de paie* »¹⁵⁶. Pour résumer, si la noblesse de la bibliothèque de musée est d'être invisible (« *Tant que ça marche, on est transparents* »¹⁵⁷), il serait dommage de s'apercevoir de son utilité au moment où elle serait amenée à disparaître.

La typologie des bibliothèques de musées permet donc d'affiner leur définition : elles sont au croisement de trois modèles bibliothéconomiques, souvent constitués chronologiquement, expliquant leurs missions et leurs évolutions. La manière dont leur projet traduit clairement cette hybridation de missions conditionne la qualité de leur fonctionnement. Quand cette hybridation se limite à une accumulation, un dysfonctionnement a de forts risques de survenir.

Si la clarté du projet est primordiale, il n'en reste pas moins que les moyens doivent être proportionnés et utilisés de manière cohérente avec les objectifs du projet. Or, comment bâtir et faire vivre un tel projet dans un contexte muséal plus contraignant et plus tendu ?

¹⁵⁶ RATNER, Rhoda S., op. cit.

¹⁵⁷ Un bibliothécaire, à propos du rôle primordial joué en interne de ses collections.

3 - DES PROPOSITIONS FACE AUX DÉFIS

« Les bibliothèques de musées (...) se voient contraintes à un renouvellement radical ou à disparaître par faute d'adaptation au milieu. »¹⁵⁸

Face à des scénarios-catastrophes d'une marginalisation, voire d'une disparition de certaines bibliothèques, il existe des leviers d'action, déjà expérimentés et pratiqués dans certains musées.

3.1 - LES RAISONS D'UNE INQUIÉTUDE

« Dans les grands musées bien établis, l'importance d'une bibliothèque n'est en général pas contestée, mais la nécessité de bibliothécaires professionnels n'est pas toujours bien comprise. »¹⁵⁹

L'inquiétude provient à la fois de l'évolution des bibliothèques et surtout de celle des musées.

3.1.1 - L'évolution des usages des bibliothèques

« Professional literature for museum educators only rarely mentions the library as a source of potential information for teachers or for students in museum program. »¹⁶⁰

La stagnation ou le recul des prêts et des inscriptions, constatés à la fois en bibliothèques de lecture publique et universitaire, est un motif récurrent d'inquiétude depuis deux décennies. Or, les bibliothèques de musées, y compris des grandes institutions parisiennes, n'échappent pas à cette tendance, qui aggrave parfois une fréquentation déjà modeste.

La bibliothèque du **Musée des Beaux-Arts de Lyon** a vu sa fréquentation diminuer de plus de la moitié en 12 ans (1200 lecteurs par an sur 3 après-midis d'ouverture en 2000, environ 500 en 2012 dans les mêmes conditions). Beaucoup d'étudiants ne demandent à consulter que le dossier d'œuvre, et de moins en moins les monographies ou les périodiques.

A la **BSI**, les prêts diminuent alors que la fréquentation augmente¹⁶¹.

Au **Mémorial de Caen**, le constat du vieillissement du lectorat est net.

La **bibliothèque des Arts décoratifs** a perdu 10 000 consultations à la banque d'accueil en 3 ans. 50 personnes par jour viennent en moyenne.

Comment l'expliquer ? Les raisons sont différentes selon les publics. Le grand public n'est pas forcément motivé à l'idée de passer à la bibliothèque après la visite... en supposant qu'il sache qu'elle existe. La même explication que pour les autres médiathèques joue également : recul de la pratique de la lecture traditionnelle, moins de grands lecteurs, moins de livres lus dans l'année, recul de lecture de la presse. Cette évolution est d'autant plus préoccupante qu'elle est très marquée chez les jeunes générations, qui viennent peu au musée. Pour le public des spécialistes, l'abondance des

¹⁵⁸ CASTRILLO AGUILERA, Luis, LÓPEZ DE PRADO, Rosario, op. cit.

¹⁵⁹ RATNER, Rhoda S., op. cit.

¹⁶⁰ SIGALA, Stephanie, op. cit.

¹⁶¹ MENGIN, Aymard de, RANJARD, Sophie, « Publics et usages de la bibliothèque à la Cité des Sciences et de l'Industrie », *BBF*, 2010, n° 5, p. 49-53.

ressources sur le web et la facilité à transmettre des questions, à recevoir des réponses voire des documents numérisés dispensent souvent de se déplacer : venir à la bibliothèque de musée devient une démarche de dernier recours. Le problème est très proche des bibliothèques universitaires et de recherche, même si le niveau d'investissement des bibliothèques de musées dans les ressources électroniques est loin d'être comparable. Quel que soit le public, les bibliothèques de musées sont donc bel et bien en concurrence (dans l'économie de l'attention, du temps dépensé, de la facilité d'accès à des ressources en ligne).

Le second point commun avec les autres bibliothèques est l'augmentation très nette de la fréquentation de leurs espaces, voire de leurs services¹⁶². Mais pour la quasi-totalité des bibliothèques de musée, c'est plus un problème qu'une raison d'espérer : les places n'étant pas nombreuses, il peut y avoir un vrai problème de concurrence entre un public de « séjournateurs » qui n'utilisent pas les collections de la bibliothèque et ceux qui s'étaient spécialement déplacés pour elles. S'ils sont un phénomène connu et à peu près intégré à la BSI, ils posent un réel problème ailleurs :

Un public de lycéens a constitué un groupe de « séjournateurs » dès l'ouverture en 2007 à la **bibliothèque de la Cité de l'Architecture**, entraînant même une bagarre dans la file d'attente un dimanche avant l'ouverture. Les recadrages du personnel leur ont valu des tentatives d'intimidation. Ces jeunes ne comprenaient visiblement pas où ils étaient. Ces lycéens ont cherché d'autres points de chute, dont la **bibliothèque du Musée Guimet** (qui a réglé le problème) ou celle du **Musée du Quai Branly**. Cette question a été un sujet de concertation informelle entre les responsables.

Au **Mémorial de Caen**, les scolaires désireux d'échapper à la visite se réfugient parfois à la médiathèque, où des angles morts leur permettent de bavarder.

Pour éviter les problèmes de concurrence des publics, plusieurs solutions ont été adoptées.

Pour ne pas devoir refuser l'accès aux étudiants en architecture faute de places, la **bibliothèque de la Cité de l'Architecture** a mis en place un quota limité de places en accès libre. Le **Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme**, également ouvert le dimanche, a adopté la même solution.

L'accréditation universitaire (5^e année minimale) est requise à la **Bibliothèque Kandinsky**, avec un visa du conservateur, et éventuellement des frais d'accès. La faible signalétique explique le très rare nombre de « visites accidentelles ».

À la **Bibliothèque du Film**, l'entrée est payante (3,5 euros ou comprise dans des formules d'abonnements) pour éviter un engorgement : la fréquentation pour la recherche est déjà importante (19 500 consultations de 7 300 titres d'ouvrages en 2011, 8 800 consultations de films correspondant à 3 200 titres). Le paiement est aussi un outil de conservation préventive, en associant symboliquement une valeur à la consultation des documents. Cela permet également de disposer de statistiques de fréquentation.

À la **bibliothèque - centre de documentation de la reine Sofia** (Espagne), il est interdit d'entrer avec ses propres livres et ses propres notes¹⁶³.

Cependant, beaucoup de bibliothèques recherchent cette mixité de publics et s'organisent pour le vivre comme une richesse.

¹⁶² Une des dernières synthèses est celle de l'Observatoire de la Lecture Publique (rapport paru en 2012, à partir des données 2010), en ligne à http://www.observatoirelecturepublique.fr/observatoire_de_la_lecture_publicque_web/docs/Biblioth%C3%A8ques%20municipales%20synth%C3%A8se_2010.pdf (consulté le 28/12/2012).

¹⁶³ VALLE INCLAN, Miguel del, « La bibliothèque centre de documentation du Musée national Reina Sofia », *BBF*, 1993, n° 1, p. 37-40.

La **médiathèque de la Cité de la Musique** identifiait ses publics en trois catégories : le papillon (entré par hasard, s'approchant des ressources pour en tester quelques-unes au gré de ses envies), le poisson (il sait qu'il y a quelque chose à voir, fait un tour rapide et promet de repasser plus tard sans vraiment exploiter les ressources) et le sédentaire (venu chercher une ressource précise, souvent plus liée à un travail qu'à un plaisir, l'exploiter sur place en y consacrant le temps nécessaire)¹⁶⁴.

3.1.2 - Les conséquences de la révolution des musées

« *Le modèle classique, s'il a constitué une étape importante dans le développement du musée, a aussi été un frein à la poursuite de son évolution.* »¹⁶⁵

Depuis quelques décennies, les musées ne vivent plus une simple évolution mais bien une vraie révolution. F. Mairesse parle de « *changement d'ère* »¹⁶⁶. Leurs bibliothèques subissent-elles, profitent-elles ou restent-elles à l'écart des conséquences de ces changements qui laissent perplexes, non seulement les spécialistes du monde muséal mais les conservateurs du patrimoine eux-mêmes, comme en témoigne leur « Livre Blanc » paru en 2010 ?

Le contexte est favorable aux musées depuis trente ans : investissements massifs pour des créations ou rénovations, apparition de nouveaux types de musées (écomusées, « centres d'interprétation », musées de société), muséographies rénovées, irruption du « spectaculaire muséal » (architecture, événementiel, ludisme). Sur le simple plan des rénovations, les bibliothèques de musées ont profité de ces chantiers :

Le **Musée des Beaux-Arts de Caen** a été rénové en 1994, pour le plus grand profit de la bibliothèque dotée d'une salle agréable et vaste. En 2006, la rénovation du **Musée des Arts et Métiers** a permis la construction de la salle grand public. **La Bibliothèque Kandinsky** a bénéficié du réaménagement interne du Centre Pompidou il y a dix ans. Elle a rouvert en 2002, avec un accès distinct de celui du musée et une meilleure séparation des salles de lecture, des lieux de stockage et des bureaux.

Mais la transformation des musées est beaucoup plus profonde : elle ne se limite pas à ces chantiers. Si les débats qui agitent les musées présentent de nombreux points communs avec ceux des bibliothèques (tels que l'opposition entre conservation et diffusion, ou entre éducation et loisir), leur ampleur est sans commune mesure. Cette transformation est en outre européenne et remet en cause le « *modèle classique du musée* » selon A. Gob. Dans un premier temps, la place centrale des publics et la patrimonialisation (et son pendant, la « *muséalisation* »¹⁶⁷) se sont conjuguées pour donner un premier élan positif aux musées. Mais depuis, les contraintes économiques sont devenues primordiales. Des auteurs comme A. Gob, J. Davallon, J. Tobelem et D. Jacobi¹⁶⁸ sont unanimes : les musées sont devenus des « organisations culturelles de marché », qui restent des services publics mais qui sont désormais en liens étroits avec les marchés de l'art, du tourisme, des droits d'auteur, de l'éducation, de la main d'œuvre, des finances publiques... Les chiffres de fréquentation sont donc devenus vitaux, voire source de concurrence dans les classements de la presse spécialisée.

¹⁶⁴ LOUIS, Christiane, op. cit.

¹⁶⁵ GOB, André, *Le musée : une institution dépassée ?*, Armand Colin, 2010.

¹⁶⁶ MAIRESSE, François, *Le musée hybride*, La Documentation française, 2010.

¹⁶⁷ DESVALLÉES, André, MAIRESSE, François op. cit., p.265

¹⁶⁸ Respectivement : DAVALLON, Jean, « L'évolution du rôle des musées », *La lettre de l'Ocim*, n°49, 1997, p.4-8. ; JACOBI, Daniel, « Les musées sont-ils condamnés à séduire toujours plus de visiteurs ? », *La lettre de l'Ocim*, n°49, 1997, p.9-14 ; TOBELEM, Jean- Michel, *Le nouvel âge des musées : les institutions culturelles au défi de la gestion*, A. Colin, 2e éd., 2010.

Au **Mémorial de Caen**, premier musée de France en province à avoir été certifié qualitativement ISO 9001 en 1994 et en 2003, la notion d'usager est remplacée, y compris à la médiathèque, par celle de « client », dont on cherche la satisfaction pour s'assurer de sa fidélisation.

L'impact du musée Guggenheim à Bilbao fait rêver bon nombre de villes, comme le lancement du Louvre-Lens l'a prouvé. Or, seuls les musées « superstars » peuvent suivre cette nouvelle logique, pas les petits musées provinciaux fragilisés, potentiels « boulets » pour leurs collectivités locales selon les auteurs du « Livre blanc ». Le phénomène le plus visible en est « *l'alliance d'intérêt entre le grand magasin et le musée* »¹⁶⁹, notamment par les produits dérivés, dont la gestion peut occuper un conservateur de bibliothèque :

La gestion de la **Tapiserie de Bayeux** comprend celle des droits photographiques, de la marque « Tapiserie de Bayeux » et des produits dérivés en vente à la boutique. Elle se fait sous la supervision d'un directeur du marketing à la mairie et de l'adjoint au tourisme (et non celui de la culture) : le bénéfice de 800 000 euros annuels mérite en effet attention mais mobilise la conservatrice au moins une demi-journée par semaine, qui donne son avis sur le choix des produits dérivés.

La dynamique communicationnelle des musées est devenue prépondérante, expliquant **le rôle central des expositions temporaires** : l'événementiel et l'éphémère sont devenus les nouvelles normes muséales, participant de la « *spirale du spectaculaire* »¹⁷⁰. Les expositions temporaires sont aujourd'hui le principal moyen pour attirer du public¹⁷¹. Or, la bibliothèque du musée peut jouer plusieurs rôles dans ce dispositif : accompagner l'exposition (le plus souvent par des produits documentaires ou des tables thématiques, comme à la médiathèque du Louvre, mais aussi par une programmation culturelle comme au salon de lecture Jacques Kerchache de la médiathèque du Quai Branly), fournir de l'information (surtout de l'iconographie et ses droits, comme au CNCS), fournir des documents à exposer (comme aux Arts décoratifs ou à la Bibliothèque Kandinsky), voire apporter une compétence dans la conception même de l'exposition (scénario, muséographie, catalogue... comme au Musée des Beaux-Arts de Lyon où la documentaliste est commissaire d'une exposition récente et elle-même auteure d'outils de référence).

Au **Musée national de la Marine**, un membre de la bibliothèque participe systématiquement à tous les projets d'expositions, parfois en assurant un co-commissariat. Les cartels mentionnent la bibliothèque quand elle fournit ses documents. La bibliothécaire connaît très bien le fonds et publie régulièrement. Cela lui confère une légitimité par rapport au service des collections, par ses compétences scientifiques. Le but est que, pour les expositions, le recours à la bibliothèque devienne un réflexe naturel de la part de la conservation.

Cependant, les bibliothèques à l'initiative d'une exposition dans le musée sont rares¹⁷². Or, l'exposition ne constitue qu'une déclinaison de l'action culturelle d'une bibliothèque. Cette dernière serait-elle donc devenue le service qui incarne désormais la permanence, face à la valse des expositions du musée, comme l'écrit J. Le Marec ?

Les contraintes budgétaires croissantes sont l'autre élément de la révolution des musées. Or, une bibliothèque de musée parfois peu visible, peu valorisable sur le

¹⁶⁹ POULOT, Dominique, *Patrimoine et musée, l'institution de la culture*, Hachette, 2002, p.168.

¹⁷⁰ DESVALLÉES, André, MAIRESSE, François, op. cit., p.291.

¹⁷¹ Avant, on allait au musée, désormais, on va voir une exposition, constate JACOBI, Daniel, op. cit.. Même constat critique chez les conservateurs de musée du *Livre blanc* qui y voient le résultat direct de la question centrale des publics.

¹⁷² Comme au musée Guimet sur les manuscrits birmanis : <http://www.guimet.fr/fr/expositions/expositions-passees/de-laque-et-dor-manuscrits-de-birmanie> (consulté le 16/11/2012).

marché touristique et non rentable peut se retrouver en position de devoir justifier son utilité. Les seuls relevés de fréquentation ne sont souvent pas assez impressionnants pour peser face aux chiffres des ressources humaines, du pourcentage de visiteurs « captés », du budget d'acquisition, de l'accroissement régulier des collections et des mètres carrés alloués à une poignée de visiteurs occasionnels. Rares sont les bibliothèques qui ont leurs propres sponsors afin de s'assurer une marge financière plus large, comme la bibliothèque des Arts décoratifs, le Musée du Quai Branly ou le nouveau Centre Pompidou Virtuel¹⁷³.

Cette tension budgétaire se traduit surtout par un déficit de moyens humains, accru davantage encore en cas d'accumulation des missions. De fait, ce sont les budgets qui induisent de plus en plus les missions.

Au **Musée d'Art et d'Histoire de Lisieux**, en cours de restructuration, le centre de documentation ne sera sans doute pas ouvert au public, faute de personnel.

La **médiathèque du Louvre** est passée d'une équipe de 11 à 5 personnes en 3 ans. Le poste de relieur-restaurateur du **Musée Guimet** n'a pas été reconduit ; pourtant, son savoir-faire et son expertise dans la restauration des supports asiatiques étaient sinon uniques, du moins très rares en France. Au centre de documentation du **Musée des Tissus et des Arts décoratifs**, un poste n'a pas été renouvelé il y a environ 5 ans, sur une équipe de 5. Le temps manque donc à la fois pour acquérir des ouvrages imprimés et pour les signaler, la priorité absolue étant la documentation des œuvres.

Au **musée de la Grande Guerre**, la documentaliste est seule pour « *gérer tous les fonds (archives, fonds contemporain) et effectuer les tâches liées (équipement, catalogage...), recevoir le public et préparer les rendez-vous en amont afin de répondre au mieux à la demande, être « support » pour les collègues (préparation d'exposition temporaire, bibliographies...).* Je m'occupe également de la gestion d'une partie des fonds iconographiques (photos et cartes postales) (...). »

A la **BSI**, le budget a été divisé par deux en 20 ans pour les acquisitions imprimées. Au Musée des Beaux-Arts de Lyon, il diminue de 10 % par an, le budget prioritaire étant celui des expositions.

Certains auteurs enjoignent les bibliothèques à suivre le mouvement des musées. J. Stanziola¹⁷⁴, après avoir recensé les changements sociaux et économiques au Royaume-Uni, propose quatre scénarios optimistes concernant les bibliothèques, les archives et les musées, afin de lutter contre l'érosion des fréquentations : une offre centrée sur le divertissement, une approche éducative personnalisée, une offre variée à destination des communautés, un développement commercial sur un modèle économique à base de levée de fonds. Mais une lassitude certaine s'est exprimée lors de nos entretiens à la seule évocation de la justification perpétuelle des budgets, des besoins d'espaces, des dispositifs de médiation de la bibliothèque, surtout quand cela peut impliquer une concurrence entre services. Ces responsables ont aussi parfois dû argumenter face à leurs tutelles territoriales, qui ne comprenaient pas pourquoi les collections de la bibliothèque du musée n'étaient pas simplement reversées à la bibliothèque municipale.

¹⁷³ Ce dernier a été financé par OVH, Pernod-Ricard et CGI pour 12 millions d'euros.

¹⁷⁴ STANZIOLA, Javier, « What will be the needs of library, museum and archives users in the next 10 years ? Research implications », *Library and information research*, vol. 32, n°100, 2008, p.13-19.

3.1.3 - Un déficit de considération ?

« Les musées constituent souvent des chasses gardées, parfois des champs de bataille. Une certaine logique territoriale prévaut à l'intérieur de ces établissements, qui conduit quelques fois à des réactions surprenantes de la part d'hommes et de femmes apparemment dédiés au culte du beau ou à celui de la connaissance. (...) ceux que l'on nomme, en France ou en Belgique, les conservateurs, ont également été enjoins d'accepter la présence, à leurs côtés, d'un certain nombre de professionnels du musée, spécialisés dans l'une ou l'autre matière dont ils avaient jusqu'ici la charge. »¹⁷⁵

Si aucun conservateur du patrimoine ne nie l'importance de la bibliothèque de son musée, cet extrait reflète un ressenti souvent exprimé lors de nos entretiens :

« Exerçant dans une bibliothèque de musée, le conservateur de bibliothèque se trouve à la croisée de deux mondes, certes voisins mais néanmoins distincts, celui des bibliothèques (...) et celui des musées (...). La conservation attend de sa part compétence et grande sensibilité aux problèmes muséaux. L'inverse est, en revanche, rarement vrai, les documentalistes étant trop souvent considérés comme des « consommables » : photocopies abusives d'ouvrages conservés en réserve, emprunt de livres pour une durée illimitée, parfois perte de l'ouvrage (...) que la bibliothèque ne peut pas toujours se procurer à nouveau. Assez souvent confronté à une certaine condescendance de la part du conservateur de musée, le conservateur de bibliothèque ne doit pas céder à la tentation du repli sur soi et se contenter d'occuper seulement un second rôle dans le musée. (...) Le conservateur de musée doit, pour sa part, admettre que le conservateur de bibliothèque est un collègue (...). »¹⁷⁶. Ce que S. Goedert complète par « Nous espérons que les conservateurs ressentent cette complémentarité avec les documentalistes, ou du moins qu'ils la souhaitent »¹⁷⁷.

Cette impression est sans doute le résultat de la nature intrinsèque de la documentation en musée, originellement au service de la conservation. Il ne s'agit donc ni de condescendance ni d'un oubli de la part des conservateurs de musées, mais plutôt **d'un service aux fonctions tellement évidentes qu'il ne nécessite pas plus d'attention qu'un autre service support**. En outre, les métiers de direction des bibliothèques et des musées ont évolué différemment : si les premiers ont pris à leur charge des tâches diverses, les professions se sont spécialisées dans les musées. L'autonomie croissante des établissements, portée souvent par le seul conservateur, l'a amené à porter l'essentiel de son énergie ailleurs. L'existence de la bibliothèque de musée n'est en général pas contestée, mais son importance peut l'être, surtout dans les petits établissements.

La réflexion professionnelle muséale reflète cette impression. Dans les manuels de muséologie, la bibliothèque est traitée avec le centre de documentation, souvent en moins d'une page¹⁷⁸. Le dernier numéro de *Musées et Collections publiques de France* (revue de l'association des conservateurs) portant spécifiquement sur « musées et documentation » remonte à 1996. Leur *Livre blanc* ne mentionne pas la bibliothèque dans leurs préoccupations récentes. La bibliothèque est très rarement mentionnée dans les exemples de *La revue des musées de France*, dans *La lettre de l'Ocim* ou dans

¹⁷⁵ MAIRESSE, François, op. cit., qui évoque souvent le « Landerneau muséal ».

¹⁷⁶ LAMBERT, Monique, « Les conservateurs de bibliothèque », *Musées et collections publiques de France*, n°211-22, 1998-1999/4-1, p.26-29.

¹⁷⁷ GOEDERT, Sophie, op. cit.

¹⁷⁸ GOB, André, DROUGUET, Noémie, op. cit., p.157, p.217 et p.288 (dans le chapitre sur « la recherche au musée »); le passage le plus long est dans BADET, Claude, *Musées et patrimoine*, CNFPT, 1999 ; pas d'entrée « bibliothèque » dans DESVALLÉES, André, MAIRESSE, François op. cit.

Museum International de l'UNESCO¹⁷⁹. L'Institut National du Patrimoine (INP), formant les conservateurs de musées, n'est pas d'un plus grand secours : sur ce sujet, il se tourne vers la bibliothèque de l'Enssib. Pour savoir si leur formation initiale abordait les bibliothèques et centres de documentation, la question a été posée à l'INP. Les réponses obtenues sont sensiblement différentes :

« *Les élèves conservateurs du patrimoine suivent une formation de 18 mois (...); pendant la scolarité ils effectuent des visites et rencontrent les responsables des grandes bibliothèques patrimoniales (INHA) puis les grands départements spécialisés de la BnF et surtout ils fréquentent activement les bibliothèques pendant leurs journées consacrées à la recherche. Pendant les stages, (...) ils sont "obligés" de travailler dans les bibliothèques des musées pour rédiger leur travail scientifique (...).* » (administration de l'INP)

« (...) *L'INP n'offre malheureusement aucune formation sur les centres de documentation ou les bibliothèques de musées, ce qui est peut-être regrettable. Sans doute l'INP considère-t-il que cela ne doit pas faire partie des préoccupations d'un conservateur (...). Cependant, lorsqu'on arrive dans une institution dépourvue de centre de doc (...), on se rend compte de tout l'intérêt de ce type de ressource.* » (un élève conservateur du patrimoine)¹⁸⁰

Les bibliothèques de musées seraient-elles donc un impensé de la réflexion muséologique, tout simplement parce que ce service semble aller de soi pour les conservateurs du patrimoine ?

Cette distance se manifeste aussi par le fait que la bibliothèque n'est pas pensée comme instrument de médiation dans la littérature professionnelle des musées¹⁸¹.

La médiation est l'« *action visant à réconcilier ou mettre d'accord deux ou plusieurs parties, et dans le cadre du musée, le public du musée avec ce qui lui est donné à voir (...)* En muséologie [le mot] désigne essentiellement toute une gamme d'interventions menées en contexte muséal afin d'établir des ponts entre ce qui est exposé (le voir) et les significations que ces objets et sites peuvent revêtir (le savoir). Il s'agit d'une stratégie de communication à caractère éducatif qui mobilise autour des collections exposées des technologies diverses (...) »¹⁸².

La médiation n'est donc pas la communication ou l'enseignement : elle prend en compte la diversité des publics et ménage un espace de dialogue, pour enrichir la réception de l'œuvre et pour comprendre les choix du musée. C'est un des domaines du musée qui s'est largement professionnalisé. Cela explique en partie pourquoi les bibliothèques de musée y participent très peu : un autre territoire professionnel s'est dessiné hors de leur périmètre. Pourtant, la bibliothèque correspond par nature à cette fonction de médiation, comme l'ont souligné O. Tarrête et E. Caillet.

Le **musée des Confluences à Lyon**, héritier de la très riche collection patrimoniale du *Museum*¹⁸³, a développé un discours riche sur l'importance de la médiation¹⁸⁴, sans qu'il soit fait une seule fois mention de la place qu'aurait pu y prendre une bibliothèque : l'action

¹⁷⁹ 4 mentions notables sur 12 ans pour *La Revue des Musées de France*, 4 articles en 25 ans pour *La Lettre de l'Ocim* (http://www.Ocim.fr/IMG/pdf/INDEX_2012.pdf) et 2 articles en 20 ans (dont un seul de moins de 10 ans) pour *Museum International*.

¹⁸⁰ Courriels personnels des 22 et 25/07/2012.

¹⁸¹ La seule mention est dans CAILLET, Élisabeth, *A l'approche du musée, la médiation culturelle*, PUL, 1995, p.185.

¹⁸² DESVALLÉES, André, MAIRESSE, François (dir.), op.cit., p.215.

¹⁸³ « *la bibliothèque a toujours été considérée comme un bien essentiel, complémentaire des objets, dans une dynamique de recherche scientifique très en pointe (...)* » sur le site du futur musée : http://www.museedesconfluences.fr/musee/publications/dumuseumaumuseedesconfluences_4/museum_MdC_v4.pdf, (consulté le 03/12/2012) ; GRACIOTTI, Sébastien, GUILLET, Ginette, *Livres au Muséum une bibliothèque au service des collections : Muséum d'histoire naturelle de Lyon*, Média Conseil Communication, 2002.

¹⁸⁴ COTE, Michel (dir.), *Du museum au Musée des Confluences : médiation et activités culturelles*, 2008.

culturelle autour des livres sera sans doute assurée par la Bibliothèque Départementale de Prêt du Rhône. « *Dans le programme du Musée des Confluences, qui a été validé il y a déjà quelques années, ne figure pas de centre de documentation ou de bibliothèque ouvert au public. Il y aura toutefois un espace de ressources numériques, ouvert à tous, qui offrira aux visiteurs un accès à des compléments de connaissance par rapport aux expositions et aux autres outils numériques qu'ils trouveront dans le musée.* »¹⁸⁵ Pourtant, un exemple innovant de médiation mené dans ce musée prouvait qu'il était possible d'associer la bibliothèque à l'action culturelle : des enfants (8-12 ans) devaient documenter trois objets entrés au musée en se rendant à la bibliothèque, au centre de conservation, au laboratoire et dans le bureau du conservateur¹⁸⁶.

Dans notre échantillon, seules la BSI, les médiathèques du Louvre et du Mémorial de Caen sont pensées comme des outils de « médiation »¹⁸⁷. Le « centre de ressources » du Louvre-Lens semble aussi avoir choisi cette voie :

Il a pour but d' « *aider les publics à comprendre le lieu muséal et à se familiariser avec lui. (...) Tout l'enjeu du Louvre-Lens est de rompre avec l'image du musée « mausolée », mais au contraire de faire comprendre que le Louvre est non seulement une source insondable et vibrante de questionnements, de découvertes, de formes plurielles de lecture du monde et des œuvres de l'humanité, tout autant qu'un lieu de vie où s'exercent une très large palette de métiers, de savoir-faire rares et où tout un chacun, simple amateur, visiteur de passage, expert, professionnel, parents, enfants, passeurs, peut trouver satisfaction à son désir d'apprendre ou tout simplement prendre du plaisir.* »¹⁸⁸. La médiation est différenciée et vise aussi l'image du musée, avec la possibilité d'observer les coulisses et les métiers du musée au cours de la visite¹⁸⁹. Ce centre vise aussi à devenir un pôle de référence de réflexion sur la médiation dans les musées.

Les librairies et boutiques semblent en revanche être davantage considérées :

« [la boutique] joue un rôle culturel et pédagogique en mettant à la portée de tous le patrimoine culturel. Inscrite dans le prolongement de la visite, la boutique doit offrir aux visiteurs à la recherche d'un complément d'information, des produits qui répondent à leurs besoins. Partie incontournable des parcours de visite en étant le premier, ou dernier contact du visiteur, avec l'institution, les boutiques de musées se doivent d'en être le prolongement fidèle. (...) La boutique, prolongement fidèle de la visite, est le reflet de l'identité culturelle du musée. Son offre riche et différenciée répond ainsi à une attente touristique variée (...) »¹⁹⁰

Il est dommage de constater que le terme de « boutique » pourrait être ici remplacé sans problème par celui de « bibliothèque ».

Ce sentiment de déficit de considération semble *a contrario* validé lorsque la direction d'une bibliothèque de musée est assurée par un conservateur du patrimoine : les rapports avec les services des collections deviennent plus faciles... La solution pourrait donc consister en une formation commune des conservateurs de patrimoine (dont la formation initiale n'est pas jugée assez professionnalisante dans le *Livre blanc*) et ceux des bibliothèques, au moins sur ce sujet. Ce projet est ancien. Or, tout reste à créer : aucun

¹⁸⁵ Courriel de Bruno JACOMY, conservateur en chef, directeur du Musée des Confluences, du 05/09/2012.

¹⁸⁶ <http://leden.wordpress.com/2007/06/19/musee-guimet-de-lyon-futur-musee-des-confluences/> (consulté le 04/12/2012).

¹⁸⁷ Il faut y ajouter le centre de documentation du MAC/VAL (Musée d'Art Contemporain du Val de Marne) est explicitement pensé comme tel, la fonction soutien pour les équipes du musée étant même secondaire : LATIL, Céline, « Challenges in using moving images at the MAC / VAL, Vitry sur Seine », *Art libraries journal*, n°34-3, 2009, p. 11-13.

¹⁸⁸ <http://www.louvre-lens.fr/centre-de-ressources> (consulté le 27/12/2012).

¹⁸⁹ BODÉRIÉ, Audrey, « Louvre-Lens : le Louvre autrement », *CeROArt*, mis en ligne le 14 avril 2010.

¹⁹⁰ GAUTHIER, Mathilde, « La librairie de musée en tant que médium », *Culture et musées*, n°11, juillet 2008, p.37-57 et JAVARY, Nicolas, « Les librairies-boutiques muséales », *Musées et collections publiques de France*, n°263, 2011/3, p.49-51.

stage de formation continue n'est proposé par la direction générale des patrimoines sur les bibliothèques de musée¹⁹¹.

Ce sentiment d'un intérêt secondaire porté à sa bibliothèque ressemble, toutes choses égales par ailleurs, à l'attitude des enseignants-chercheurs envers leur bibliothèque universitaire. Il renvoie à une spécificité très française de cloisonnement fort entre les métiers du patrimoine (archives, musées, bibliothèques), voire une hiérarchie, perceptible au sein même des musées, au profit des musées de Beaux-Arts. Pourtant, les rares témoignages de passerelles entre ces univers font découvrir que les convergences professionnelles l'emportent¹⁹². Cette césure persiste néanmoins en dépit des nombreux discours incantatoires sur la nécessité de la collaboration, autour de points de convergences : la conservation, la mise en valeur des collections, la mise en commun des ressources documentaires et le souci des publics (même si un discours réactionnaire comme celui de Jean Clair¹⁹³, est totalement impensable dans le monde des bibliothèques).

3.1.4 - Un problème de pilotage ?

« [le Service des Musées de France] ne dispose d'aucun instrument lui permettant de mesurer les besoins des musées, tant nationaux que territoriaux. »¹⁹⁴

Ce ressenti d'un manque de considération envers la bibliothèque au sein de son musée est aggravé par **l'absence de pilotage clair au niveau ministériel**. C. Guitart faisait le lien dès 1994 : « *s'il n'y a pas eu de politique nationale de la documentation des musées (...) c'est parce que la documentation n'est pas perçue par les conservateurs des musées et par les chercheurs comme pouvant constituer un service* ». Est-ce encore le cas en 2013 ?

Là comme ailleurs, **la tendance a été à l'allègement du contrôle centralisé**, au profit d'une plus grande autonomie des musées. Les bibliothèques de musées n'apparaissent pas dans l'organigramme des deux sous-directions (collections et publics) du Service des Musées de France¹⁹⁵. Il existe cependant un **Service des Bibliothèques, des Archives et de la Documentation Générale** (SBADG) depuis 1998. Il a pour mission de « *constituer, conserver, cataloguer et offrir à la consultation les collections documentaires nécessaires aux travaux de recherches menés dans les musées nationaux et de rassembler dans un centre ouvert au public une documentation générale relative aux musées* ». Ce service à compétence nationale s'incarne dans l'existence d'une bibliothèque, la **BCMN** (déjà décrite), où travaillent une trentaine de personnes. Il s'incarne aussi dans le **Centre de Documentation des Musées de France** depuis 1992. Mais le SBADG ne propose pas de groupe de travail spécifique aux bibliothèques de musées, alors qu'il en existe un sur leurs archives.

Le **CDMF** a vocation à regrouper l'ensemble des informations sur la vie des musées dans tous les domaines (architecture, muséographie, collections, actions vers le public, personnels,

¹⁹¹ <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Conservation-restauration/Formations/Offre-de-formation-de-la-Direction-generale-des-patrimoines/Catalogue-de-formation-continue-de-la-direction-generale-des-patrimoines> (consulté le 04/12/2012).

¹⁹² TOUCHARD, Laëtitia, « Une professionnelle des musées en bibliothèque : à service innovant, personnel innovant », dans JACQUINET, Marie-Christine (dir.), *Créer des services innovants : stratégies et répertoire d'actions pour les bibliothèques*, Presses de l'Enssib, 2011, p.125-129.

¹⁹³ CLAIR, Jean, *L'hiver de la culture*, Flammarion, 2011.

¹⁹⁴ RICHERT, Philippe, op. cit.

¹⁹⁵ <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Disciplines-et-secteurs/Musees/Ou-est-ce-qu-un-musee-de-France/Le-service-des-musees-de-France-et-ses-missions> (consulté le 03/11/2012).

aspects juridiques). Sa documentation est souvent unique, enrichie par des travaux rares de littérature grise et par le dépôt international de l'Icom depuis 1996. Il est ouvert à tous : professionnels des musées, du tourisme et de l'économie, chercheurs, candidats aux concours. Il fournit des réponses sur mesure, éventuellement à distance, et propose de nombreux produits documentaires (dossiers, listes d'acquisitions avec résumés des articles de périodiques, catalogue via Capadoce, base Muséofile, sélection de ressources en ligne, base de données...). Il reste cependant peu utilisé au regard de ses richesses¹⁹⁶. Il ne propose pas de dossier spécifique sur les bibliothèques de musées et peu de monographies sur le sujet.

Une restructuration du SBADG est prévue pour 2014, à l'occasion du transfert de la BCMN à l'INHA. Les missions du service et surtout de la BCMN, seule à assumer une parcelle de fonction d'une coordination de quelques bibliothèques de musées (une trentaine de ressources dans le catalogue, sur 1218 « musées de France »), seront sans doute remises à plat.

Le Service du Livre et de la Lecture n'a pas, quant à lui, compétence sur les bibliothèques de musées. S'il essaie de les intégrer dans des projets plus larges (comme les Plans d'Action pour le Patrimoine Écrit), il intervient davantage dans le cadre des collaborations entre musées et bibliothèques, surtout dans la question toujours délicate des collections transférables. À un niveau national, le signalement et la consultation des richesses sous forme numérique de certaines bibliothèques de musées est écartelé entre la base Joconde et Gallica, pour ne citer que les projets les plus connus.

Cette période est donc à la fois marquée par un pilotage ministériel allégé, y compris pour les musées relevant de l'Éducation Nationale, mais également par une **pression politique accrue**. Ainsi, le rapport de 2003 du Sénat¹⁹⁷, commençait par « *la modernisation des musées est encore loin d'être achevée* » et concluait sur l'« *absence de politique nationale des musées* ». Il a constitué un appel pressant à démocratiser la fréquentation, tout en systématisant les bonnes pratiques d'inventaire exhaustif et scientifique. Des textes récents (rapport Jouyet-Lévy de 2006, projet de loi Mancel de 2007, rapport Rigaud de 2008, rapport de la Cour des Comptes de 2010¹⁹⁸) montrent que si le consensus demeure sur les missions culturelles des musées, les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire réclament une amélioration de la gestion. En effet, les dépenses directes et fiscales de l'État au bénéfice des musées nationaux ont augmenté deux fois plus vite que celles du Ministère de la Culture et trois plus vite que le budget de l'État).

Les conservateurs eux-mêmes ont contribué au débat par leur *Livre blanc*. Ils y réclament le maintien d'un État présent, car les musées n'ont pas, eux non plus, conquis les moyens de leur autonomie. Selon eux, cette présence doit aussi se manifester par des lois, une inspection active et une expertise éclairante, surtout à destination des musées des collectivités territoriales. Pour les directeurs de musées, la crainte est forte que les grandes initiatives du pouvoir (généralisation des PSC, création du Catalogue Commun des Bibliothèques des Musées Nationaux en 2001, « loi musées » de 2002) ne soient les dernières.

¹⁹⁶ BONNEFOY, Laëtitia, *Valoriser un centre de ressources documentaires : quelles pistes envisager ? Le cas du Centre de documentation de la Direction des musées de France*, mémoire de chef de projet en ingénierie documentaire, CNAM-INTD, 2008.

¹⁹⁷ RICHERT, Philippe, op. cit.

¹⁹⁸ JOUYET, Jean-Pierre, LÉVY, Maurice, *L'économie de l'immatériel : la croissance de demain*, La Documentation française, 2006; proposition de loi de J.-F. MANCEL de 2007, (<http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion0233.asp>, consulté le 03/12/2012); contestée par SAUJOT, Colette, « L'inaliénabilité des biens culturels à la lumière des lois françaises », *Musées et collections publiques de France*, n°254, 2008/2, p.127-129; RIGAUD, Jacques, *Réflexion sur la possibilité pour les opérateurs publics d'aliéner des œuvres de leurs collections*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2008; FRANCE, Cour des Comptes, *Les musées nationaux après une décennie de transformations 2000-2010*, La Documentation française, 2011.

Dans ce contexte, les équipes des bibliothèques de musées sont renvoyées à elles-mêmes pour inventer des solutions communes ou spécifiques de promotion de leur service.

3.2 - LES LEVIERS CLASSIQUES DE LA VALORISATION

« La vogue des musées, pendant les vingt-cinq dernières années, ne s'est pas accompagnée de l'excitation intellectuelle que d'autres temps ont connue. »¹⁹⁹

Une bibliothèque de musée n'en n'est pas moins d'abord une bibliothèque. Elle peut donc adopter les actions de valorisation des médiathèques intercommunales, des bibliothèques universitaires et des centres de documentation, décrites dans les manuels généraux.

3.2.1 - Acquérir une place stratégique

« L'essentiel, en matière de bibliothéconomie est de savoir que le musée est un terrain de mission. »²⁰⁰

Si la bibliothèque n'est qu'un service du musée, elle n'est pas pour autant condamnée à se contenter d'un simple rôle d'exécution. Mais pour que son importance spécifique soit reconnue, il lui faut acquérir une certaine place stratégique.

Le premier levier sur lequel il est possible de peser est **sa place dans l'organigramme**. Cette place peut influencer des questions fonctionnelles.

Au **Musée des Tissus et des Arts décoratifs**, l'équipe du centre de documentation est deux fois plus nombreuse que le service des collections proprement dit. Le soutien de la direction et la polyvalence de ses fonctions en font le cœur du musée.

Cette place implique un poids décisionnel, avec la participation aux instances du musée. Elle a surtout une portée symbolique.

Au **Musée Guimet**, le conservateur de la bibliothèque participe au Conseil Scientifique. Au Musée du Quai Branly, la directrice participe en plus à la Commission d'acquisition.

Le rattachement en 2012 du centre de documentation du **CNCS** au service des collections, jusque-là rattaché à la direction, a donné un nouveau sens à sa mission.

Certes, l'organigramme ne contraint pas la réalité. La place des démarches individuelles dans le domaine relationnel est parfois aussi importante.

« Les conservateurs viennent un peu plus à la bibliothèque ou y envoient leurs stagiaires plus volontiers. De plus, je leur dépose maintenant directement les ouvrages dont ils demandent l'acquisition après traitement. Disons que la bibliothèque va vers les conservateurs plutôt que l'inverse. Pour les archives, ils se reposent sur nous pour faire les recherches. »²⁰¹

Le soutien direct de la direction est en tout cas un atout de poids :

Les projets de réaménagements de la médiathèque du **Mémorial de Caen** sont initiés souvent par son directeur.

Le projet de la **bibliothèque de la Cité de l'Architecture** a été porté de manière volontariste par Jean-Louis Cohen (1998) et Renée Herbouze (1999-2002) avant son ouverture en 2007.

¹⁹⁹ Henri LOYRETTE, président directeur de l'établissement du Louvre cité dans FRANCE, Sénat, RICHERT, Philippe, op. cit.

²⁰⁰ BIERBAUM, Esther citée dans ELGAARD, Berit, op. cit., p.51.

²⁰¹ Un conservateur.

Le second levier pour acquérir une place stratégique reste le PSC, où le projet de la bibliothèque a sa place. Ce document pourra, entre autres, définir les critères de ce qui est muséal ou documentaire, de ce qui devient patrimonial ou reste de la documentation courante et si la bibliothèque est un instrument de médiation à part entière : en somme, comment la bibliothèque fait le lien entre le « scientifique » et le « culturel ».

C'est le PSC de la **Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration** qui définit la politique documentaire de la médiathèque, au regard de missions générales ambitieuses (« *contribuer au développement des savoirs et de l'apprentissage, en changeant le regard sur l'immigration* »).

J.-F. Delmas a jugé le PSC si important qu'il en fait rédiger un pour la bibliothèque-musée de **l'Inguimbertaine** de Carpentras.

Certes, le PSC a pu être perçu en son temps comme « *une servitude supplémentaire, un acte technocratique [qui] n'a pas été accueilli par le monde muséographique hexagonal avec une ferveur et un enthousiasme extrême* »²⁰². Il a pu correspondre à une période faste des musées français. Il incarne cependant « *une forme de contrat moral entre le musée, sa tutelle et ses différents financeurs* », voire une « *assurance-vie pour le musée* »²⁰³. Il peut donc représenter un véritable levier, où la bibliothèque a toute sa place, surtout quand il est élaboré dans une démarche participative et structurante pour l'équipe.

Cette place stratégique s'acquiert enfin par **la capacité à rendre compte à la direction du musée de l'activité de la bibliothèque**. La fréquentation et les acquisitions constituent les données de base, souvent reprises dans les rapports d'activité des établissements. Mais une réelle connaissance des publics de la bibliothèque apparaît bel et bien comme étant la clé d'une vision claire des missions et des ajustements éventuels, voire de la survie de la bibliothèque. Cette approche doit combiner analyse quantitative (ce que pratique largement le musée lui-même²⁰⁴) et qualitative.

La **CSI** met à disposition une vaste littérature grise constituée d'études sur l'impact de ses expositions et de sa médiation. La bibliothèque a fait l'objet de plusieurs études, générales ou partielles, dès 1987 (puis en 1990, en 2001 et 2008²⁰⁵) qui ont été longtemps pionnières en la matière.

La **bibliothèque de la Cité de l'Architecture** s'est constituée des statistiques de fréquentation assez fines, permettant de découvrir qu'elle était davantage fréquentée par les étudiants en art que par ceux en architecture, d'où la nécessité d'une communication plus ciblée envers ce public.

Cette connaissance fine peut constituer la première phase d'une **démarche qualité** décrite par F. Muet et J.-M. Salaün. Ce projet peut examiner l'interne (le positionnement de la bibliothèque au sein du musée), l'externe (quelles prestations uniques la bibliothèque peut-elle offrir qui ne sont pas rendues ailleurs ?) et les publics (faut-il les segmenter afin de définir des profils de besoins et les publics potentiels ?). Cela peut permettre de définir une stratégie de type « marketing » indifférenciée (la même pour

²⁰² PINETTE, Matthieu, « Le Projet de musée : inutile pensum ou outil salvateur ? », *La lettre de l'Ocim*, n°124, juillet-août 2009, p. 15-18.

²⁰³ JOLY, Marie-Hélène, « Le Projet Scientifique et Culturel a-t-il de l'avenir ? », *La Lettre de l'Ocim*, n° 124, juillet-août 2009, p. 8-14.

²⁰⁴ Tout en étant conscient des limites : le « Livre blanc » critique l'usage du « *seul chiffre de fréquentation et, d'une manière plus large, les indicateurs chiffrés ne peuvent être les seuls indicateurs du dynamisme d'un musée* » (op. cit.).

²⁰⁵ TOMASI, Walter de, *Bibliothèque des sciences et de l'industrie : usages, motivations et attentes des publics de la Médiathèque, de la Cité des métiers et du Carrefour numérique*, Département Évaluation et Prospective, Cité des Sciences et de l'Industrie, 2008 (résumé dans MENGIN, Aymard de, RANJARD, Sophie, op. cit.).

tous les usagers), concentrée (visant un seul segment de public), adaptée (la même offre de service communiquée différemment selon les différents segments identifiés), différenciée (des offres adaptées aux segments identifiés) voire personnalisée (en fonction des individus). L'objectif qualitatif pourra alors aussi viser la fidélisation, l'attraction (diversification) mais également la limitation (restreindre l'accès pour garantir un certain niveau de qualité). Même si ces études de publics au musée résultent en partie d'une recherche commerciale accrue de visiteurs-clients, portant de moins en moins sur la compréhension des messages délivrés par le musée, elles restent des outils indispensables à partir desquels la bibliothèque pourra conquérir une place stratégique dans son musée. Ces préconisations peuvent paraître ambitieuses, voire démesurées par rapport à la taille de la plupart des bibliothèques de musées. Mais c'est davantage leur esprit que leur lettre qui permet de se décentrer, afin d'optimiser les services rendus.

3.2.2 - Soigner l'accueil

« *The place of the library within the museum has to be clearly defined, in order that the architecture can be a visible translation of the choices that have been made.* »²⁰⁶

Cette question ne concerne pas que les bibliothèques de musées ayant une composante « médiathèque », mais bien toutes celles cherchant une plus grande audience. En outre, cela répond à un niveau d'exigence croissant de la part des publics, ce qui interroge la qualité de l'accueil en musée.

Pour devenir des « *libraries that welcome visitors* » selon I. Le Masne de Chermont, **le premier aspect à soigner est la visibilité**. Toutes les bibliothèques n'ayant pas forcément été placées à proximité du parcours muséographique, une signalétique claire et visible, une présence dans tous les documents de communication et une dénomination unique sont les premiers réflexes à adopter.

L'équipe de la **médiathèque de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration** travaille sur une meilleure ouverture par rapport au parcours des visiteurs, au plus proche des flux, afin d'éviter les visites accidentelles. Elle est ouverte plus tard quand a lieu une conférence du cycle de l'UniverCité.

Les **médiathèques du Quai Branly, de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration et du Louvre, la bibliothèque de la Cité de l'Architecture, le nouveau centre de documentation du musée d'histoire de Nantes** ont opté pour des petits flyers colorés, ayant pour but essentiel de donner envie de venir (en complément d'un « guide du lecteur » plus classique et plus épais).

La **municipalité de Marseille** édite un petit guide richement illustré, mais très simple dans son contenu, des 8 bibliothèques de musée de la ville, en les présentant comme complémentaires des collections muséales, au sein du réseau culturel local.

Le deuxième aspect est d'ajuster les horaires d'ouverture en fonction des pics de fréquentation du musée : fermer la bibliothèque les samedis et dimanches peut s'expliquer par la modicité des moyens, mais ce choix est en décalage avec la disponibilité et la masse des visiteurs, voire d'éventuels chercheurs.

La **médiathèque du Louvre**, à visée familiale, est ouverte le mercredi, jour qui correspond à son pic de fréquentation (environ 40 personnes), ainsi que pendant les vacances scolaires.

La **bibliothèque de la Cité de l'Architecture** a dû régulièrement argumenter pour maintenir l'ouverture le week-end et les jours fériés, surtout dans des temps d'arbitrages budgétaires, tout en maintenant 44 heures hebdomadaires d'ouverture. Ses pics de fréquentation se situent

²⁰⁶ LE MASNE DE CHERMONT, Isabelle, « The architecture of museum libraries : an overview of the years 2000 to 2003 », Art Libraries journal, n°29-3, 2004, p.28-31.

à ces moments particuliers. Elle réfléchit à une extension des horaires en soirée, suite à une demande repérée grâce à une analyse des publics.

Le Salon de lecture Jacques Kerchache au **Musée du Quai Branly** est ouvert aux mêmes horaires que le musée. Il aurait capté 10 % des visiteurs en 2009²⁰⁷. En 2012, plus de 50 000 visiteurs du musée sont venus au Salon de Lecture Jacques Kerchache et 11 000 y sont venus spécifiquement pour l'un des événements organisés.

Le troisième aspect est de **veiller à ce que l'utilisateur non habitué identifie immédiatement la bibliothèque comme telle** (or, la signalétique disparaît parfois complètement à l'entrée) **et qu'il s'y sente le bienvenu**. La mention classique des seules règles d'interdiction peut impressionner et s'avérer dissuasive.

Afin d'attirer un public plus varié et plus jeune, la médiathèque du **Mémorial de Caen** cherche à éviter d'impressionner par des rayonnages massivement remplis de livres derrière ses parois vitrées : une réflexion est en cours à la fois sur la valorisation des collections (au détriment de leur densification), sur leur diversification au profit du multimédia et sur le confort de leur utilisation (fauteuils « club »). Le but est de devenir une « grande salle d'attente culturelle », avec éventuellement de quoi boire et grignoter.

La qualité de l'agencement de la **bibliothèque de la Cité de l'Architecture**, ses collections facilement accessibles, rangées chaque matin et en très bon état, la netteté générale des espaces, malgré les contraintes du palais de Chaillot, expliquent sa fréquentation élevée pour une bibliothèque spécialisée (environ 90 personnes par jour). Ce soin apporté à la qualité des lieux et des ressources a clairement un effet sur les très faibles dégradations constatées.

Le souci de se rendre accessible est valable aussi pour un service interne, comme la documentation du **Service Archéologie du Calvados** : avoir une porte vitrée et ouverte, ne pas isoler le bureau de la documentaliste derrière des parois ou des rayonnages, être à proximité de l'entrée sont les manifestations concrètes d'un « bon accueil ».

Le « centre de ressources » du nouveau **Louvre-Lens** se veut visuellement attirant : étagères courbes et non saturées, lumière naturelle, invitation à l'exploration par « bulles » successives.

Le quatrième aspect est celui de la garantie du confort de consultation ou du travail de l'utilisateur : des tables (non encombrées) et des chaises à proximité de sources lumineuses suffisantes, un mobilier spécifique confortable, des outils à disposition (photocopie, wifi, scanner). L'importance croissante accordée aux ressources numériques ne doit pas empêcher la bibliothèque du musée d'être un espace accueillant.

La **médiathèque du Louvre** a pour slogan sur sa page web « *La pause doc et plaisir* ». Cet argument du repos est loin d'être anecdotique, surtout dans les grands musées où certaines visites peuvent être éprouvantes, surtout en famille. Le salon de lecture de la **médiathèque du Musée du Quai Branly** propose une « *halte* ».

Le projet initial de la bibliothèque de la **Cité de l'Architecture** a été de soigner particulièrement l'agencement matériel et spatial : un accès par le grand escalier, un hall de réception, un mobilier choisi, des bureaux en mezzanine vitrée, de nombreuses places de travail individuel et en groupes, le maintien de la voûte de St-Savin (facteur d'attraction des visiteurs du musée).

Un soin particulier a été attribué au confort dans les salles de la médiathèque du **Musée du Quai Branly**, *designées* par Jean Nouvel (notamment dans le salon de lecture Jacques Kerchache : confort, intimité, lumière douce, rayonnages privilégiant la sélection à l'exhaustivité).

Si toutes ces préconisations peuvent relever d'un bon sens bibliothéconomique, nous ne les avons pas cependant vues appliquées partout.

²⁰⁷ Entretien avec Odile Grandet, cité dans TAPPON, Élise, op. cit.

3.2.3 - S'intégrer dans des réseaux

« L'utilité des informations contenues dans ce répertoire témoigne de la volonté qui existe aujourd'hui d'ouvrir plus largement ces fonds, de mettre en place des réseaux de collaboration et de coopération, afin de rendre plus efficaces les services offerts. »²⁰⁸

L'inscription dans un réseau est d'autant plus vitale pour les bibliothèques de musées qu'elles sont souvent spécialisées, petites, isolées et peu visibles.

Mais la mise en réseau est une pratique relativement nouvelle pour les musées. Le déficit de coopération était déjà signalé dans les années 1990, et pas seulement en France. L'éclatement du pilotage ministériel des bibliothèques en 1975 et l'adoption de systèmes informatiques tous différents avaient déjà sérieusement ralenti les velléités entre bibliothèques spécialisées²⁰⁹. Ce sont même aujourd'hui les réseaux de bibliothèques qui servent de modèles à J.-M. Tobelem²¹⁰ pour les musées (création de Musées Municipaux à Vocation Régionale, sur le modèle des Bibliothèques Municipales à Vocation Régionale et de pôles muséaux territoriaux) et aux conservateurs auteurs du « Livre blanc » (où le modèle des Bibliothèques Départementales de Prêt fait rêver). Les enjeux sont pourtant connus et largement décrits, surtout dans la littérature professionnelle anglo-saxonne : au-delà des économies réalisables, il s'agit davantage d'unir ses forces complémentaires pour mieux remplir ses missions et trouver de nouvelles solutions. Penser sa place au sein d'un réseau nécessite aussi d'avoir conscience des rapports entre les pôles documentaires : sont-ils complémentaires (en fournissant des services différents) ? Doivent-ils s'articuler (par des services reliés les uns aux autres) ? Ont-ils des rapports de substitution (le même service pouvant être fourni à différents endroits) ? Ou peuvent-ils être en concurrence ?

Le réseau dans lequel peut s'inscrire la bibliothèque de musée peut être territorial, thématique, national voire international et professionnel.

Le réseau territorial ne va pas de soi : des bibliothèques spécialisées d'un même territoire (comme à Paris) peuvent même n'avoir (eu) aucune pratique de collaboration. La bibliothèque de musée, très spécialisée, peut ne pas considérer les autres bibliothèques proches comme des partenaires naturels. Or, les catalogues communs locaux ont montré leur efficacité.

L'agglomération caennaise a un double catalogue commun : celui de Caen-la-Mer comprend les médiathèques, le **Mémorial** et le **Musée des Beaux-Arts**. Le second catalogue est Normannia²¹¹, auquel contribue le **Musée de Normandie**, le Mémorial et le Musée des Beaux-Arts, avec l'Université pour les fonds patrimoniaux. Pour ses acquisitions en ventes publiques (notamment en livres anciens et estampes), le Musée de Normandie se concerta avec les autres institutions culturelles normandes. Mais le réseau des 65 musées de Basse-Normandie s'est doté d'un site internet propre (Museobase²¹²) décrivant leurs collections : si des documentalistes sont chargés de son alimentation en données, les bibliothèques des musées participants n'y apparaissent pas.

²⁰⁸ Françoise CACHIN, dans CAVIGNAC, Marie-Thérèse, op. cit.

²⁰⁹ Selon Maud ESPEROU dans *Le Débat*, op. cit.

²¹⁰ TOBELEM, Jean- Michel, *Le nouvel âge des musées*, op. cit.

²¹¹ <http://www.normannia.info/> (consulté le 22/12/2012).

²¹² <http://www.musees-basse-normandie.fr/> et <http://www.musees-basse-normandie.fr/musees-normandie-collections/museobase.pdf> (consultés le 18/11/2012).

Il est prévu une mise en réseau de la salle de lecture de la **Cité Internationale de la Bande Dessinée** avec les futures structures de lecture publique de la ville, y compris par un SIGB (Système Intégré de Gestion de Bibliothèque) et un OPAC (Online Public Access Catalog) communs... à condition que les budgets soient maintenus et que la bibliothèque conserve le fonds qu'elle s'est constituée²¹³. Elle espère jouer le rôle de conseil pour les autres bibliothèques (réservoir de notices, bibliographies thématiques riches grâce à une indexation particulière).

Ce travail en réseau peut également déboucher sur des harmonisations de politiques documentaires, voire des économies.

La bibliothèque du **Service Archéologie du Calvados** travaille en concertation avec la DRAC et l'Université, chaque institution ayant ses domaines de spécialités et d'acquisitions (sans que cela n'ait donné lieu à une formalisation écrite). Le fonds est donc à la fois utilisé par les archéologues (même extérieurs), les étudiants et les universitaires qui fréquentent les autres pôles. Le service départemental des Archives, en pointe sur la numérisation de ses fonds, pourrait héberger une partie de l'iconographie numérisée (10 000 diapositives en attente).

Le réseau thématique est celui de la spécialité du musée : il porte moins sur des catalogues partagés qu'un programme de projets communs.

La **Cité de la Santé à la BSI** recourt à plus d'une vingtaine de partenariats, pour assurer la qualité et la fiabilité des services rendus (associations, hôpitaux, administrations, agences). Elle souhaite l'étendre, y compris à d'autres acteurs culturels hors santé. La **Cité des Métiers** a servi de modèle en France et en Europe pour constituer un réseau, autour d'une charte et d'un label (centre ouvert, gratuit, tous publics, partenaires variés, multi-services, pôles orientés sur les questions des usagers).

La médiathèque de la **Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration** est intégrée à REMISIS (CNRS), réseau documentaire sur les migrations internationales. Elle collecte les productions de ses partenaires (collectivités, associations, organismes publics), souvent en double exemplaire. Elle collabore avec l'Association des revues plurielles, une vingtaine de revues sur le thème de l'interculturel (articles numérisés sur le site, espace dédié dans la médiathèque, rencontres professionnelles).

Les bibliothèques des musées d'art semblent être celles qui se sont le plus tôt organisées en réseau : la coopération, évoquée dès les années 1920, a commencé à se concrétiser après 1945 dans le monde anglo-saxon. Il s'agit aujourd'hui du réseau le mieux structuré, notamment en Allemagne. En France, la coopération revêt différentes formes : RAMEAU, dépouillement, reproduction de documents rares, répertoires, politiques de développement des collections, publications, réunions et journées d'étude... au point de parler d' « *artlibrarianship* » selon C. Schmidt.

La bibliothèque du **Musée Guimet** travaille en partenariat avec l'École Française d'Extrême-Orient, le Collège de France, la Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations. Elle est partie prenante du réseau Doc-Asie, réseau thématique pluridisciplinaire, qui permet de recenser les fonds spécialisés sur cette région, de créer ou de resserrer les liens entre les centres de documentation et de favoriser les échanges. La diversité des structures (laboratoires du CNRS, départements de bibliothèques universitaires, BnF, bibliothèques municipales, fonds d'archives, etc.), loin d'être un obstacle, est une richesse²¹⁴. Ce réseau participe lui-même à l'*European Association of Sinological Librarians* et à l'*European Association of Japanese Resource Specialists*, deux réseaux jugés plus souples et plus riches que les coopérations institutionnelles.

²¹³ Rapport non publié : AROT, Dominique, WEINER, Marie-Christine, *Le prêt de bandes dessinées sur le site d'Angoulême : Quelles complémentarités entre la Cité internationale de la bande dessinée et la future médiathèque d'agglomération ?*, 2012.

²¹⁴ <http://docasie.ish-lyon.cnrs.fr/spip.php?rubrique36> (consulté le 16/11/2012).

Le **Catalogue Collectif des Bibliothèques des Musées Nationaux** est lui-même le reflet d'un réseau : il regroupe une partie des références bibliographiques des 23 bibliothèques de musées nationaux (sans obligation et avec possibilité de sortie) et de la bibliothèque centrale (BCM). 11 bibliothèques participent directement à l'enrichissement du catalogue. Des bibliothèques de musées sont en réflexion pour une intégration éventuelle au projet. Il devrait être intégré à court terme dans le CCFr puis sans doute le SUDOC (Système Universitaire de Documentation), lors de l'intégration de la BCMN dans l'INHA, renvoyant directement sur des ressources numérisées. Le CCBMN est lui-même intégré dans Artlibraries.net, méta-catalogue international de bibliothèques d'art. Il n'est pas seulement un catalogue, mais aussi une communauté professionnelle internationale réunissant plus de 100 bibliothèques d'art dans 14 pays d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Australie. Elle a organisé son 5^e colloque à Paris fin septembre 2012 sur le thème des ressources en ligne proposées par les musées²¹⁵. Y ont participé la médiathèque du Musée du Quai Branly, la Bibliothèque Kandinsky et celle des Arts décoratifs.

Pour les bibliothèques d'art, **l'INHA pourrait être amenée à jouer à court terme un rôle d'animation fort**, voire de coordination.

L'INHA a pour mission « *de développer l'activité scientifique et de contribuer à la coopération scientifique internationale dans le domaine de l'histoire de l'art et du patrimoine. Il exerce des activités de recherche, de formation et de diffusion des connaissances.* »²¹⁶ Le projet, resté vingt ans en gestation, était déjà ancien. L'enjeu est notamment de constituer une carte documentaire spécialisée dans le domaine de l'art, compte tenu du risque assez élevé de doublons onéreux dans ce domaine. Le second enjeu est celui de la coordination de la numérisation (le séminaire de 2011 a porté sur celle des catalogues de ventes), de l'harmonisation des catalogues et de schémas de conservation partagée. L'INHA a commencé à nouer des contacts entre une vingtaine de bibliothèques de musées. L'objectif premier a été d'apprendre à se connaître et à communiquer ses politiques documentaires. Le rôle de l'INHA serait moins de jouer le rôle d'une « tête de réseau » hiérarchique ou de « pilotage », que d'encourager à la coopération, en intégrant les petites bibliothèques de musées. Mais ce pilotage souffre de l'absence de lettre de mission explicite à ce sujet de la part du Service des Musées de France, de moyens humains à la hauteur²¹⁷ et de la réticence éventuelle des autres grandes bibliothèques de musées. Ces bibliothèques ont en effet leur propre réseau, une pratique d'autonomie parfois ancienne et une souveraineté sur leurs fonds. En outre, certaines d'entre elles animent déjà un réseau ou souhaitent le faire : la Bibliothèque Kandinsky souhaite être la référence pour l'art du XX^e s., notamment dans le domaine des livres d'artistes, du signalement des catalogues, de la répartition des dossiers d'artistes, de la coordination des photothèques, de la participation à Videomuseum (réseau de musées et d'organismes gérant des collections d'art moderne et contemporain) ...

Le réseau national voire international est celui des grands catalogues (CCFr, SUDOC, Calames, WorldCat de l'Online Computer Library Center - OCLC) **ou des consortia**. Pour les bibliothèques des grands musées, y participer est la première brique incontournable de la visibilité de leurs collections et de leur usage, ne serait-ce que pour faciliter le Prêt Entre Bibliothèques :

Le **Service Archéologie du Calvados** a versé ses périodiques dans le SUDOC. Les fonds de la bibliothèque de la Cité de l'Architecture sont signalés dans le SUDOC (avec un taux de recouvrement de 65 %). La bibliothèque de la Cité Internationale de la Bande Dessinée commence à y signaler une cinquantaine de titres de ses périodiques anciens (sur plus de 600)

²¹⁵ <http://arthist.net/archive/3487> (consulté le 25/11/2012).

²¹⁶ Décret du 2001-621 du 12 juillet 2001 en ligne à <http://www.inha.fr/spip.php?article197> (consulté le 16/11/2012) et un exemple : ANNOPEL-CABRIGNAC, Sophie, « AGORHA : the new multimedia database at the Institut National d'Histoire de l'Art », *Art libraries journal*, n°36-3, 2011, p.31-33.

²¹⁷ Entretien avec Martine POULAIN (17/4/2012).

dans le cadre d'un Plan d'Action pour le Patrimoine Écrit. La bibliothèque des Arts décoratifs y a versé ses périodiques. La Bibliothèque Kandinsky compte le faire.

La médiathèque de la **Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration** participe au consortium CAREL.

Le réseau est enfin professionnel. Comme nous l'avons vu, il existe en effet peu de lieux où les responsables des bibliothèques de musées peuvent se rencontrer. Les réseaux thématiques peuvent certes constituer cet embryon de structure d'échange, mais ils restent davantage centrés sur un thème que sur l'instauration d'une « *communautés de pratiques* », clé du progrès en termes de ressources humaines pour C. Jouy-Barbelin.

Le **Service Archéologie du Calvados** souhaiterait échanger avec les bibliothèques équivalentes d'autres départements, pour comparer les modalités de gestion des dossiers d'archives, afin d'organiser un colloque au sein de l'Association Nationale des Archéologues des Collectivités Territoriales (ANACT), davantage qu'à l'ADBS ou l'ABF.

Toutes ces intégrations sont bien entendu cumulables.

La bibliothèque de la **Cité de l'Architecture** a un rôle de référence pour les bibliothèques des écoles d'architecture. Elle est pôle associé de la BnF, a versé son catalogue dans le SUDOC. Elle a une convention-cadre avec l'INHA, des contacts informels avec d'autres grandes bibliothèques d'art parisiennes et envisage des partenariats plus étroits avec des structures étrangères.

Or, pour la plupart des bibliothèques de musées, **l'échelon régional porte de grandes potentialités sous-exploitées** dans le domaine de la coordination de réseaux croisés, en étant à la croisée du territoire local, des universités, des musées et le relais du pouvoir central avec les DRAC (endroit où, en plus, peuvent se concerter des conseillers lecture et musées). J.-M. Rendu évoque trois priorités à ce sujet, dans lesquelles les DRAC peuvent servir d'intermédiaire entre administrations différentes : le signalement indispensable du patrimoine écrit (moins spectaculaire pour les musées) et son intégration dans des catalogues nationaux, la concertation entre musées et bibliothèques (acquisitions, valorisations, colloques...) et les programmes de restaurations.

S'intégrer à un réseau est d'abord un moyen préventif d'éviter un isolement préjudiciable, même si les contacts reposent pour l'instant avant tout encore sur les individus.

3.2.4 - Miser sur les services

« This book is not about the library as a storage area for books and magazines, but as a resource for information services. »²¹⁸

Si les collections spécialisées constituent le cœur de la plus-value des bibliothèques de musées, **l'avenir se situe probablement autant dans la qualité de service qu'elles pourront offrir aux usagers.** Ces services sont à la fois informels, informationnels et documentaires. Ils peuvent être larges (des services variés pour répondre aux besoins d'un public hétérogène) ou profonds (des services fournissant des produits complets, détaillés, personnalisés pour un public de spécialistes), rendus sur place ou à distance.

Il peut paraître évident que **le premier des services est informel** : il réside dans la qualité de l'accueil, le confort de travail et de consultation, comme nous l'avons déjà souligné.

²¹⁸ BIERBAUM, Esther Green, op. cit.

Afin d'être en contact avec la réalité de la fréquentation, tout le personnel de la **Bibliothèque Kandinsky** assure une part de service public, y compris le conservateur.

Le deuxième service est documentaire : aider l'utilisateur à trouver ce qu'il cherche et lui fournir des produits documentaires, même les plus classiques (bibliographies, dossiers documentaires, lexiques, répertoires), mais portant sur des ressources documentaires rares. L'accroissement de la valeur ajoutée du service peut viser un apport substantiel de qualité (proposer des ressources validées par exemple) et un gain de temps. Pour des questions de droits, ces produits documentaires ne sont pas toujours en ligne, alors qu'ils y ont leur place, surtout s'ils sont enrichis par une éditorialisation.

Le premier service à rendre à l'utilisateur, pour l'équipe de la bibliothèque de la **Cité de l'Architecture**, est qu'il ne reparte pas sans avoir trouvé ce qu'il était venu chercher, quitte à renvoyer sur d'autres bibliothèques si la ressource n'est pas présente.

La **médiathèque du Louvre** a conçu 19 nouveaux produits documentaires en 2011 (1 Mini-Mix²¹⁹, 5 bibliographies, 12 galeries de photos en ligne, 1 pochette documentaire). Le centre de documentation de la **Cité Internationale de la Bande Dessinée** alimente de très nombreux produits documentaires en ligne (signets, répertoires d'éditeurs, de formations, faits d'actualité, dossiers thématiques...).

Compte tenu de son thème, la médiathèque de la **Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration** propose des titres de presse nationale (et certains titres étrangers), une revue et des dossiers de presse, une sélection d'informations sur les manifestations et formations sur l'immigration.

Dans le cas du **musée national du sport**, le problème est plutôt de proposer une sélection et une structuration d'une information pléthorique : fournir un vrai travail scientifique, notamment en explorant des « niches documentaires » non disponibles ailleurs.

Le site de la **Bibliothèque du Film** propose en ligne des répertoires (périodiques, vidéos, archives, critiques, historiens et théoriciens du cinéma, affichistes), des bibliographies sélectives, des sélections de sites documentaires. En revanche, pour des problèmes de droits, les 20 000 revues de presse numérisées des critiques sur les films de la Bibliothèque du Film ne sont disponibles que sur place.

C'est à ce niveau de services que l'on peut placer la formation aux outils de recherche, mal maîtrisés, même par les spécialistes.

La **Bibliothèque du Film** propose des sessions orientées « méthodologie de recherche » : 23 visites de groupes ont été organisées en 2011, représentant 410 personnes. Elle propose aussi un « centre d'information à distance » qui accompagne la recherche dans le catalogue et informe sur l'accès aux collections. Ce centre effectue des recherches filmographiques et bibliographiques simples. Il propose également un service payant d'envoi d'extraits de documents photocopiés (1 324 demandes en 2011).

La médiathèque de la **Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration** propose deux interventions auprès des scolaires et étudiants : une initiation à la recherche documentaire sur l'histoire de l'immigration et des ateliers d'analyse de documents, en plus de celles du service pédagogique.

Une élève conservateur des bibliothèques avait conçu un cycle de formations à la **BCM** pour la maîtrise des bases de données, à destination des professionnels des musées²²⁰.

Le troisième niveau de service est informationnel : il se centre davantage sur l'accompagnement de l'utilisateur. On vise ici moins la facilitation de l'accès à l'information (aider l'utilisateur à trouver ce qu'il cherche) que sa bonne réception. Cela

²¹⁹ Livret documentaire destiné aux 4-6 ans.

²²⁰ POULAIN, Caroline, *L'accès aux ressources électroniques en art et archéologie : l'exemple du cycle de formation de la bibliothèque centrale des musées nationaux*, mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque, Essib, 2001.

peut passer par l'aide à la définition d'un besoin d'information, l'accompagnement de l'utilisateur lors de sa recherche et la vérification de la compréhension de ce qu'il trouve. L'enjeu est de transformer l'information en connaissances chez l'utilisateur, ce qui suppose une forme de « servuction »²²¹, par le dialogue. Dans ce domaine, les bibliothécaires n'ont pas à avoir de complexe par rapport aux documentalistes pour leur capacité à différencier un service d'information à rendre en fonction du besoin constaté.

« L'assistance à la recherche » occupe la moitié du document de présentation destiné au lecteur à la bibliothèque du **Musée national de la Marine** : la volonté est explicite de rendre un service personnalisé, sur mesure, sur place ou à distance.

Enfin, il est dommage de constater qu'un **service de questions / réponses ne soit pas systématique** dans les bibliothèques de musées. Certes, la possibilité de contacter les responsables à distance a toujours existé, par lettre, par téléphone ou par courriel, dans la mesure où la bibliothèque est capable de satisfaire des demandes extérieures et qu'elle le rappelle explicitement sur ses documents de communication. Mais pour ce service, il reste des marges de progression, d'autant qu'il aurait toute sa place en présentiel pour répondre aux questions des visiteurs du musée.

Au **Musée des Tissus et des Arts décoratifs**, les demandes de renseignements extérieurs sur les collections sont systématiquement renvoyées sur l'équipe du centre de documentation, jugée la plus à même de répondre (3 à 4 demandes par jour en moyenne).

Au **Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme**, il est indiqué sur la plaquette que « *la bibliothèque renseigne également les visiteurs sur des questions diverses : l'enseignement des langues juives (...) en région parisienne, (...) des itinéraires juifs à Paris ou en province* », voire les accès aux synagogues ou aux concerts klezmer du moment.

Au **Musée de la Grande Guerre**, « *beaucoup de demandes de recherches ne se font pas in situ mais via la messagerie électronique et donnent lieu à des envois de documentation dématérialisée* ».

La bibliothèque de la **Cité de l'Architecture** a eu son propre service (Déd@le), elle participe désormais à Rue des Facs, comme la médiathèque du **Musée du Quai Branly**, pionnière dans ce domaine.

S'il faut écarter le service de l'expertise financière de l'objet, interdite dans le code de déontologie des conservateurs des musées, **la bibliothèque a en revanche un rôle à jouer auprès des particuliers et des professionnels qui recourent à ses collections à des fins utilitaires :**

Les bibliothèques des **musées de Beaux-Arts et des Arts décoratifs** mettent souvent leurs ressources pour permettre à un particulier ou à un professionnel d'expertiser lui-même une œuvre.

La **Cité de la Musique** a développé une importante offre de services destinés aux musiciens souhaitant devenir professionnels. Les formations ont lieu à la médiathèque et son portail offre de très nombreuses ressources autour de la professionnalisation (répertoires d'adresses, calendriers de concours musicaux, services d'édition, liste de festivals, fiches pratiques de gestion de carrière, vidéos des rencontres, lettre d'information spécialisée, petites annonces...).

Dans certains cas, il peut être envisagé de faire payer le service rendu, compte tenu de l'expertise du bibliothécaire ou du documentaliste, du temps passé et surtout l'éventuelle réutilisation commerciale de l'information trouvée²²².

²²¹ Production d'un service de manière conjointe avec l'utilisateur.

²²² Sur ce problème complexe : MUET, Florence, SALAÛN, Jean-Michel, op. cit., p. 140, et ACCART, J.-P., RETHY, M.-P., op. cit., p.300-301.

Le centre de documentation de la bibliothèque de la **Cité Internationale de la Bande Dessinée** peut facturer des recherches documentaires longues (45 euros de l'heure, réduction pour les bibliothécaires, gratuit pour lycéens et étudiants).

La **bibliothèque des Arts décoratifs** se pose la question de la facturation des services de recherche documentaire (surtout quand ils constituent une plus-value pour des professionnels comme des antiquaires, des commissaires-priseurs ou des éditeurs qui en tireront profit), mais celle de Lyon a quasiment abandonné ce projet, peu applicable dans les faits.

Il peut arriver que les services soient au cœur du projet de la bibliothèque du musée :

A la **Cité de la Santé de la BSI**, il est rappelé d'emblée que les bibliothécaires sont à la disposition du public pour aider dans les recherches (avec des visites découvertes et formations aux ressources). Il existe des points « écoute – conseil – orientation » (rendez-vous anonyme avec un médiateur santé accrédité), des animations (débat, ateliers, expositions, rencontres : 6 pour le seul mois de novembre 2012, 127 pour l'année), avec un service « questions – santé » de réponses en ligne (la réponse est fournie par un bibliothécaire ou un documentaliste, appuyé par des professionnels de santé). Cette démarche, que l'on retrouve dans le programme de la Cité des Métiers autour de la personnalisation des conseils, s'inscrit dans une volonté plus générale de jouer un rôle au sein d'un environnement local défavorisé.

« *En ne limitant plus la bibliothèque à son périmètre physique mais en la transformant en un ensemble de services qui vont au-delà de sa propre collection, la bibliothèque est désormais appelée à mettre en place et à privilégier des services adaptés aux pratiques des différentes catégories d'usagers.* » : les préconisations que B. Van Dooren adressait aux bibliothèques universitaires s'appliquent presque toutes aux bibliothèques des musées. Elles supposent une modification du pilotage stratégique de la bibliothèque et la priorité donnée aux services dans le temps de travail.

Cependant si un grand nombre de solutions sont communes à l'ensemble des bibliothèques, d'autres solutions apparaissent comme spécifiques aux musées.

3.3 - LES PISTES SPÉCIFIQUES AUX MUSÉES

Les solutions plus spécifiques aux musées se nourrissent d'abord des préconisations ciblées, souvent techniques des mémoires d'étudiants. Mais l'abondante réflexion sur les avantages de la collaboration entre bibliothèques et musées, voire avec des archives encourage la recherche de solutions innovantes, même si elle demeure beaucoup plus théorique que réellement concrète.

3.3.1 - Organiser l'articulation avec les autres services du musée

« *Faire du musée pour les uns un lieu de divertissement, pour les autres un lieu d'éducation et de recherche.* » (Livre Blanc des conservateurs)

Puisque « *les gestionnaires de collections ont encore du mal à percevoir les atouts que leur apporterait la fonction documentaire* »²²³, **le premier service avec lequel la bibliothèque du musée doit opérer une claire répartition des attributions est celui des collections**, en particulier sur la question complexe des fonds patrimoniaux imprimés, manuscrits et iconographiques. Cela suppose de répondre à plusieurs questions, de manière concertée :

²²³ DUFRESNE, Martine, *Spécificités et enjeux de la documentation muséale*, Diplôme supérieur en sciences et techniques de l'information et de la documentation, INTD, 1997

- qui définit ce qui est patrimonial ou pas ? Sur quels critères ?

- qui enregistre et signale le document patrimonial ? L'inventaire du musée rend le document inaliénable et les champs descriptifs y sont beaucoup plus nombreux. En revanche, ces notices sont encore assez irréductibles aux normalisations des champs descriptifs, de la terminologie et de l'indexation, malgré le grand nombre de tentatives d'harmonisation (Icom, commission européenne, ex Direction des Musées de France, Ocim, Conseil de l'Europe, réseau patrimonial canadien, Getty Trust...). Ces notices peuvent être d'une longueur décourageante à compléter pour un bibliothécaire. Dans ce domaine, il existe d'ailleurs une véritable avance des bibliothèques : des experts canadiens parlent encore dans ce domaine d'un retard de la part des musées de plusieurs décennies, ne serait-ce que pour la mise à disposition du catalogue au public²²⁴. De même, les musées commencent à intégrer la culture de l'échange et du partage de données.

- qui assure la conservation physique, préventive et curative des documents patrimoniaux ? Qui a accès physiquement aux réserves ? La bibliothèque peut-elle élaborer seule son plan de conservation ?

- qui en assure la valorisation ?

- la bibliothèque peut-elle acquérir des documents patrimoniaux ? Sur quels fonds ? Avec quel degré d'autonomie ?

- qui se charge de la photothèque, sujet de sollicitations croissantes et domaine à la croisée de la documentation et du patrimoine ?

Les réponses à ces questions sont cruciales pour le bon fonctionnement de la bibliothèque car elles touchent au cœur de métier des conservateurs du musée, qui pourraient avoir tendance à considérer le patrimoine comme un monopole par principe. Or, les solutions adoptées sont très diverses. La participation du personnel à l'enrichissement des notices muséales (comme au musée des Tissus et des Arts décoratifs de Lyon ou au Musée de Normandie) est, pour cette question, un atout stratégique.

Au **Musée du Quai Branly**, la médiathèque gère depuis le début l'iconothèque et les archives. Mais la justification de ce périmètre mérite une vigilance constante.

Au **Mémorial de Caen**, les ouvrages anciens sont gérés par le service des archives, la médiathèque se centrant sur la production contemporaine courante. Au Musée de Normandie, les ouvrages anciens (déjà acquis ou qui viennent d'être achetés sur des ventes) et quelques revues sont à la fois enregistrés dans le logiciel d'inventaire et le catalogue du centre de documentation (qui recense aussi la documentation courante). À la bibliothèque du Musée des Beaux-Arts de Caen, les fonds anciens sont inscrits à l'inventaire du musée, les ouvrages documentaires sur le catalogue commun de l'agglomération.

A la **Cité Internationale de la Bande Dessinée**, la bibliothèque a en charge les imprimés (dont ceux du dépôt légal), le musée s'occupant des planches et des collections originales, donnant lieu à deux bases de données différentes qui auraient vocation à être unifiées. La consultation de ces deux fonds patrimoniaux s'effectue au centre de documentation, qui relève du service de la bibliothèque, mais qui est situé juste au-dessus des locaux du musée.

Le deuxième service avec lequel la bibliothèque du musée doit clarifier les tâches respectives est celui des publics, en charge de la médiation. Ce service est devenu

²²⁴ DUNN, Heather, « Dans les règles de l'art : nouvelles normes de documentation pour les musées canadiens », *Documentation et bibliothèques*, n°58-3, 2012, p.118-119 ; DUNN, Heather, MAC DONALD, Corina, « Information culturelle patrimoniale dans un environnement réseauté : comparaison des normes et de l'organisation des connaissances dans les bibliothèques et les musées », *Documentation et Bibliothèques*, vol. 55, n°4, octobre-décembre 2009, p.159-169.

pivot, ne serait-ce que pour l'obtention du label « Musée de France » Les lignes de partage sont nombreuses : comment, par exemple, faire en sorte que les équipes d'accueil et de médiation renvoient les visiteurs vers la bibliothèque quand ces derniers ont des questions précises sur l'exposition ? Où accueillir les enseignants, sachant que les services pédagogiques tendent à se constituer leurs propres fonds documentaires (comme au CNCS ou au Musée des Beaux-Arts de Caen) ? Le personnel de la bibliothèque peut-il participer à l'élaboration des documents de médiation ? De même, s'il est évident que les expositions permanentes et temporaires du musée doivent trouver un écho à la bibliothèque, celle-ci peut-elle monter de véritables expositions pour passer de l'exposition en bibliothèque à l'exposition de la bibliothèque ? La question revient en somme à déterminer si la bibliothèque est seulement au service de la médiation ou si elle peut concevoir et mener une action culturelle autonome.

Au **Musée du Quai Branly**, le salon de lecture Jacques Kerchache vit aussi par sa très riche programmation culturelle : pour le seul printemps 2012, 32 événements divers ont été programmés (rencontres, concerts, lectures, tables rondes, conférences, spectacles, journées d'étude, débats, projections...), présentés dans une brochure spécifique de 20 pages. 110 événements y ont été organisés au total en 2012 (pour une moyenne de 100 événements par an, dont 40% sont des opérations réalisées en partenariat avec le Département de la recherche).

Au **Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme**, la médiathèque a opté pour une action culturelle complémentaire de celle du musée : des ateliers d'écriture en hébreu, des conférences, des ateliers de généalogie et surtout les « livres vivants » (des intervenants viennent depuis quatre ans témoigner de leur parcours personnel dans le judaïsme). Cette « animation » a vite rencontré beaucoup de succès (plus de 100 personnes à certaines séances) et a fidélisé un public.

A la **Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration**, une grande partie de l'action culturelle intègre la médiathèque, dont les « cafés littéraires » qui aboutissent à la remise du « prix littéraire de la Porte Dorée ». La médiathèque élabore, en collaboration avec le Département Éducation, différentes offres pédagogiques (bibliographies, extraits, fiches etc.) permettant d'explorer et d'exploiter ses fonds.

Un véritable *learning center* destiné au grand public a été lancé au **Victoria and Albert Museum de Londres**, au carrefour des ressources documentaires, des ateliers de pratiques et de l'action culturelle²²⁵.

Le troisième service avec lequel la bibliothèque doit harmoniser ses pratiques est celui de la communication. Il s'agit de s'en remettre à d'autres professionnels pour assurer une meilleure visibilité de la bibliothèque, tout en montrant qu'elle se pense bien comme part intégrante et cohérente du musée. L'enjeu est d'éviter l'image négative d'une activité autonome à l'interne, ou de ne pas donner une impression d'amateurisme dans la présentation matérielle de ses documents. L'enjeu ultérieur est aussi de trouver sa place dans les outils de communication en ligne.

La médiathèque du **Musée du Quai Branly**, les **bibliothèques des Arts décoratifs, de la Cité de l'Architecture et de la Cité Internationale de la Bande Dessinée** sont sur Facebook.

Un projet de page Facebook a été envisagé à la **médiathèque du Louvre**, puis abandonné pour ne pas brouiller la communication du musée. La production des premiers produits documentaires spécifiques a nécessité un partage des tâches en concurrence avec le service éducation (ne serait-ce que pour des questions de charte graphique).

²²⁵ LANG, Caroline, « Design for learning : developing the Sackler Center for arts education at the V&A », *Art libraries journal*, n°36-1, 2011, p.34-38.

Dernière piste, rarement constatée : la bibliothèque n'est pas toujours le lieu centralisateur de la totalité de la production éditoriale du musée (dossiers pédagogiques, plaquettes, dossiers de presse...). Elle pourrait l'être, constituant la mémoire du musée.

Il est évident que les solutions adoptées ne peuvent être que locales, propres à chaque musée. Apporter des réponses claires a pour but d'éviter de donner l'impression que la bibliothèque se considère comme une enclave autonome, sans forcément avoir les moyens de sa souveraineté. Ce partage des tâches a aussi pour but de montrer l'étendue des compétences du personnel de la bibliothèque, à même de participer à la réflexion scientifique, à la médiation et à la communication du musée.

3.3.2 - Tenter la dissémination des ressources au sein du parcours

« Partout ces textes sont indispensables, ils apportent les compléments de connaissance dont le visiteur ne peut se passer et que la meilleure muséographie ne peut transmettre. »²²⁶

Les travaux de recherche sont nombreux sur la place du texte dans les musées : cartels, textes d'exposition, fiches en libre-service dans certaines salles, guides d'exposition... De nombreuses études ont prouvé leur intérêt dans l'aide à la compréhension des œuvres, sous certaines conditions. Depuis P. Bourdieu, on sait également que l'absence d'informations aidant à maîtriser ce qui est exposé peut expliquer le refus de venir au musée, surtout pour l'art contemporain : 52 % des visiteurs estiment être livrés à eux-mêmes et 56% iraient plus souvent au musée s'ils étaient mieux informés (enquête du Credoc de 2005). Mais alors que ces études ont prouvé que les documents classiques de communication montraient leurs limites, il est surprenant qu'aucune recherche n'ait mentionné la possibilité de disséminer des livres au sein du parcours muséographique.

Quel est l'intérêt de disséminer ainsi des ouvrages, qui ne sont plus ici de simples objets exposés sous vitrine ? Il est d'abord purement fonctionnel : **donner la possibilité au visiteur de se poser** quelques minutes, dans des parcours de visite parfois longs où les places assises ont tendance à disparaître afin d'accélérer les flux. Avoir une fonction de « *stopping place* »²²⁷ ou de « *pause doc* » diminue la « *fatigue muséale* »²²⁸. **L'intérêt est ensuite intellectuel :** donner la possibilité de contextualiser les objets par des ouvrages plus généraux, probablement plus faciles à lire que les fiches et les cartels, rédigés souvent par (pour ?) les conservateurs. La diversité de la production éditoriale, surtout dans le champ novateur des documentaires jeunesse fort utiles aussi aux adultes, permet de toucher des publics différents. Ces documents peuvent aussi amener le visiteur à se poser de nouvelles questions ou à lui donner envie d'aller plus loin, par des fictions par exemple. Quoique certains musées misent sur le choc esthétique ressenti en face d'une œuvre, beaucoup de visiteurs restent demandeurs d'explications complémentaires. On sait en outre désormais qu'une explication contribue à augmenter la durée du regard du visiteur sur l'œuvre²²⁹. **L'intérêt est enfin stratégique :** la bibliothèque jouerait un rôle actif au sein des expositions, en supposant qu'elle choisisse

²²⁶ BARY, Marie-Odile de, TOBELEM, Jean- Michel, *Manuel de Muséographie. Petit guide à l'usage des responsables de musée*, éd. Séguier, 1998.

²²⁷ GRANDET, Odile, « The Mediathèque at the musée du Quai Branly in Paris : virtual, but more than that », *Art libraries journal*, n°32-4, 2007.

²²⁸ La notion de « fatigue muséale » apparaît dès 1916 (cf. EIDELMAN, Jacqueline, op. cit.). Elle est popularisée par Paul VALÉRY (« Le problème des musées », dans *Œuvres*, tome II, Pièces sur l'art, Nrf, Gallimard, Bibl. de la Pléiade, 1960, pp.1290-1293).

²²⁹ GOTTESDIENER, Hana, « La lecture de textes dans les musées d'art », *Publics et Musées*, n°1, 1992, p. 75-89.

les ouvrages à mettre à disposition. En outre, cette solution n'impose rien : le livre est là, disponible mais pas obligatoire. Il n'empêche pas le contact direct, d'ordre sensible, avec l'œuvre, Il peut ainsi remplir les mêmes fonctions que les textes traditionnels d'accompagnement : contextualiser, élargir, analyser, interpréter, illustrer, divertir, questionner.

Certains musées ont tenté l'expérience, souvent sous la forme d' « isolat » (espace distinct destiné à donner une version différente du parcours muséographique)²³⁰. Les modalités peuvent en être différentes :

Le **Musée de l'Illustration Jeunesse** propose un salon de lecture en fin de parcours, où les parents peuvent prendre le temps de lire un album avec leurs enfants. La lecture est une forme de récompense, après une visite qui doit avoir donné envie de se plonger dans cette production foisonnante.

Au **Guggenheim de Bilbao**, plusieurs espaces « Didactika » ont été interposés entre les salles de l'exposition temporaire principale sur David Hockney en 2012 : situés dans les lieux de passage, ils proposent de feuilleter non seulement le catalogue en vente, mais d'autres ouvrages sur l'artiste ou sur la peinture, plus anciens. Ces ouvrages sont disposés sur une table (à laquelle ils sont reliés par un antivol), avec des sièges. Tous avaient beaucoup de succès au moment de notre visite. Dans une autre exposition plus modeste, une table, deux chaises et une petite étagère invitaient à feuilleter des documentaires sur un sculpteur.

Au **Musée d'Art Moderne**, un petit salon de lecture se situe au début du parcours, en décalage par rapport au flux principal. Il est géré par le service des publics (et non par la Bibliothèque Kandinsky). Ses modiques collections sous vitrine, son absence d'identité par rapport à un environnement très informatisé (nombreux ordinateurs de consultation à proximité), le très faible nombre de places assises et la vigilance du personnel installé en surplomb derrière un bureau expliquent sans doute sa très faible fréquentation.

Le projet le plus abouti concerne les bandes dessinées, en tant qu'objets muséographiques.

Le projet originel de la **Cité Internationale de la Bande Dessinée** prévoyait de placer la bibliothèque de lecture publique au centre du parcours muséal, avec plusieurs entrées possibles. Mais le projet muséographique a opté pour une autre solution : de vastes banquettes adossées aux vitrines basses, dans une disposition toute en courbes, où le visiteur peut s'arrêter souvent, piocher dans un bac central (alimenté par le désherbage de la bibliothèque, voire acquis par le musée lui-même). Rares sont les banquettes qui restent vides : elles permettent aussi de lire à plusieurs, éventuellement en famille. Le dispositif, déjà très abouti, ne peut aller plus loin, malgré le souhait de la responsable de la bibliothèque qui aurait aimé davantage de porosité entre lecture publique et musée : les contraintes de conservation et d'exposition (température et hygrométrie, éclairage, circulation...) et la réticence des responsables du parcours ont primé.

Le **musée des mangas de Kyoto** est un exemple « d'hybridation réussie »²³¹ : il est même difficile de savoir si le visiteur est dans un musée ou une bibliothèque, car au cours du parcours muséal, il peut prendre un manga et le lire, surtout au niveau du « mur de mangas » (50 000 volumes sur 200 mètres, plus 1400 traduits en langue étrangère) et à la bibliothèque des enfants.

Cependant, cette piste de la dissémination documentaire ne va pas de soi car **il faut que les espaces du musée s'y prêtent**. Or, c'est rarement le cas, même pour les expositions temporaires, souvent déjà denses. Il faut en outre accepter une dégradation massive et rapide des ouvrages mis à disposition, du fait de leur consultation intensive.

²³⁰ Voir les photographies de l'annexe 5.

²³¹ TORRENS, Antoine, « Une hybridation réussie : le musée-bibliothèque de mangas de Kyoto », *L'arrache-page*, 2012 ; Site du musée : <http://www.kyotomm.jp/french/> (consultés le 17/12/2012).

Leur quasi-statut de « consommable » interdit de les ponctionner des collections de la bibliothèque. En saison touristique haute, la fluidité des passages est absolument indispensable et de telles « pauses lecture » peuvent ralentir des flux très denses (environ 3 000 visiteurs par jour d'été au musée de la Tapisserie de Bayeux). Enfin, l'intégration de telles ressources ne doit pas se concevoir une fois l'exposition réalisée mais en même temps que sa conception, ce qui suppose une intégration de la bibliothèque au commissariat d'exposition.

Une des pistes d'avenir de la diffusion des ressources documentaires au sein du parcours de visite est la portabilité : les appareils nomades (smartphones, tablettes) peuvent en effet devenir des supports d'informations complémentaires. Ils offrent de nombreux avantages : ils sont de plus en plus légers, leur configuration est personnalisable, ils appartiennent aux visiteurs, ils intègrent des médias variés et permettent l'interactivité. Ce chantier constitue un champ nouveau et fécond²³², exploré entre autres par des institutions à la croisée des musées, des écoles et de la culture.

Erasmus est « le service du Département du Rhône chargé d'expérimenter et de diffuser des usages innovants des technologies de l'information dans les services publics » ; « Nous cherchons à mettre toutes les possibilités du numérique au service de la transmission du savoir, de la culture ou de l'action sociale. »²³³ Un de ses projets, pour le futur **Musée des Confluences**, utilisant les tablettes visant à présenter tous les métiers du musée autour de la notion de patrimoine, a été rigoureusement évalué²³⁴. Cette expérimentation est pleine de promesses pour les bibliothèques qui pourraient se retrouver pourvoyeuses de contenus pour ces applications.

Le **Musée de Normandie** expérimente « Museum Quest »²³⁵, jeu sur smartphone destiné aux enfants lors d'une visite familiale, résultat d'une collaboration entre la Mairie de Caen et l'université de Bordeaux. La documentaliste, également membre du service des publics, en a fourni les contenus. La partie « questionnement » reprend les jeux d'observation qui existaient déjà, en les adaptant au support numérique, notamment par la présence d'indices disséminés dans le musée et téléchargeables grâce à un QRcode. Les ressources du centre de documentation ont été sollicitées pour ce projet, notamment pour la partie informative ("Le sais-tu?" apporte des informations historiques générales qui ne sont pas dans les cartels du Musée). Le téléphone, une fois le jeu fini, garde en mémoire la partie et les informations récupérées.

Disséminer les imprimés dans le parcours muséographique et passer par le canal des appareils portables ne sont pas des révolutions en-soi : ces initiatives ne font qu'enrichir la « polyphonie énonciative »²³⁶ des textes au sein des musées, pour répondre aux attentes de publics hétérogènes.

²³² Cf. les journées d'étude récentes à Arles sur les « transmédias » dans les musées : <http://www.lesculturesnumeriques.org/> (consulté le 29/12/2012).

²³³ http://www.rhone.fr/amenagement_du_territoire/developpement_innovation/nouvelles_technologies/focus_sur_le_centre_erasme et <http://www.erasme.org/> (consulté le 04/12/2012).

²³⁴ <http://www.erasme.org/Evaluation-Ipad-Museotouch> (consulté le 29/12/2012).

²³⁵ <http://musee-de-normandie.caen.fr/infosPrat/museum.pdf> (consulté le 04/12/2012).

²³⁶ ANCEL, Pascale, « La médiation écrite au musée : miroirs et jeux de miroirs », *La lettre de l'Ocim*, n°132, nov.-déc. 2010, p.14-20.

3.3.3 - Participer à la recherche scientifique

*« Il est indispensable de réaffirmer de manière plus étroite les liens entre l'université, le monde de la recherche, les musées et le grand public. »
(Livre blanc des conservateurs)*

Cet objectif peut sembler trop ambitieux pour la majorité des bibliothèques de musées. Certains estiment même que la dérive événementielle des musées, à travers les expositions temporaires, les détourne de l'activité de recherche. Cependant, **ce thème de la disparition de la recherche, largement alimenté par les conservateurs eux-mêmes, est récurrent et relève du mythe**²³⁷ : ce discours catastrophiste ne serait que le reflet d'un sentiment de dépossession, face à une dérive gestionnaire de leur établissement. Il est vrai, en revanche, que la recherche est désormais davantage liée à la programmation événementielle et que, globalement, elle *« reste mal identifiée comme l'une des activités majeures des musées »*²³⁸.

Les bibliothèques de musées insérées dans les structures de recherche le sont à travers leur musée. Cela ne concerne en apparence que les plus grands établissements. Pourtant, ce schéma directeur de la recherche soulignait bien en 2005 que *« Les ressources documentaires sont au cœur des stratégies de recherche des musées, puisqu'elles peuvent contribuer à la fois à l'évolution et à l'approfondissement de la recherche. En ce qui concerne cette fonction, les centres de documentation doivent être un lieu de référence pour les collections et les domaines couverts par leurs musées. D'autre part, ils doivent répondre aussi bien aux besoins de l'activité scientifique interne et externe qu'à ceux d'un plus large public. (...) Enfin, notamment pour les établissements et départements à vocation patrimoniale et pour les musées ayant développé une politique scientifique sur un secteur privilégié, les centres de documentation ont sans doute vocation à devenir de véritables centres de recherche. »*

Dans son rapport de 1999, l'IGB préconisait de répartir, en fonction de l'endroit où ils seraient le plus utile aux chercheurs, les collections documentaires des musées contributeurs à la création de celui du **Quai Branly**. Le musée est aujourd'hui un lieu de recherche et d'enseignement, comme il est stipulé dans son décret fondateur (conventions avec l'EHESS, l'École du Louvre, l'ENS, les universités de Paris I, Paris III, Paris VIII, Paris X, Paris XI, la BULAC et des sociétés savantes). La médiathèque représente le musée au sein du Labex « les passés dans le présent » avec l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense²³⁹.

La **Bibliothèque Kandinsky** participe (via le Centre Pompidou) à deux Laboratoires d'Excellence (Labex) avec les universités de Paris I et de Paris VIII²⁴⁰, donnant lieu à des cours à la bibliothèque.

Mais une bibliothèque d'un musée plus petit peut également être un élément de la recherche, à son échelle :

Le centre de documentation du **Musée des Tissus et des Arts décoratifs de Lyon** abrite le CIETA (Centre International d'étude des Textiles Anciens), association scientifique de renommée internationale. Le CIETA ne pourrait exister sans le soutien du musée qui bénéficie en retour de son audience internationale. Le centre de documentation accueille

²³⁷ SANDER, Jochen, « Le musée est-il encore un lieu de recherche ? », dans *L'avenir des musées. Actes du colloque organisé au musée du Louvre du 23 au 25 mars 2000*, Musée du Louvre : RMN, 2001, p. 349-358 ; DESVALLÉES, André, MAIRESSE, François, op. cit., article « recherche », p.538.

²³⁸ FRANCE, Ministère de la Culture et de la Communication, *Schéma directeur de la recherche en sciences humaines dans les musées nationaux 2005-2008*, 2005, p.3.

²³⁹ http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Fiches_Labex_2/62/4/PP_207624.pdf (consulté le 25/02/2013)

²⁴⁰ <http://histoiresexpos.hypotheses.org/presentation/labex-arts-h2h> (consulté le 29/12/2012).

également les dépôts de la Société d'Encouragement des Métiers d'Art et de l'Union des Industries Textiles, avec des cours pour les étudiants au musée et un passage à la bibliothèque.

La bibliothèque du **Musée national de la Marine** accueille deux fois par semaine un directeur de recherches au CNRS avec les étudiants de son séminaire à Paris I dans le cadre d'un programme concernant l'archéologie sous-marine, l'architecture navale, ou encore l'ethnographie navale et l'histoire de l'art. Ce chercheur participe au conseil scientifique du musée. Un des objectifs de la nouvelle responsable est de mieux faire connaître la bibliothèque à un panel d'étudiants plus large (y compris ceux de l'Enssib ou de l'École du Louvre).

La **Cinémathèque** accueille de nombreux étudiants, grâce aux partenariats avec les universités de Paris I, III, VII, VIII, avec des statuts de chercheurs associés pour valoriser les fonds patrimoniaux. Le programme Cinémarchives, associant trois universités (Paris III, Paris Diderot, Montpellier III), un laboratoire du CNRS (ARIAS) et la Cinémathèque française est arrivé à son terme en juin 2011. Le nombre de demandes de consultation (2 059) dans l'espace chercheurs a augmenté de 28% par rapport à 2010 (1 604).

En janvier 2012, la bibliothèque de la **Cité Internationale de la Bande Dessinée** a organisé un symposium international des musées et bibliothèques de conservation de la bande dessinée, de l'illustration et de la caricature, notamment avec la Comics Library de l'Université Columbus (Ohio, Etats-Unis).

C'est à la bibliothèque ou au centre de documentation que des chercheurs peuvent consulter des objets des collections muséales (**Cité Internationale de la Bande Dessinée, Musée de Normandie, Mémorial de Caen**) et quasiment partout leurs dossiers d'œuvre, sauf à la Cité où il n'existe pas de tels dossiers (la documentation des œuvres s'effectuant en fonction des besoins).

Il ne faut pas enfin négliger l'activité courante de la bibliothèque qui contribue à la recherche : le signalement (y compris de la littérature grise) et la production des documents inédits.

Cette politique implique l'acquisition d'une véritable expertise scientifique par le personnel de la bibliothèque, capable de maîtriser non plus seulement l'accès aux ressources, mais également les contenus. Cela peut expliquer le maintien de ce critère dans le recrutement (comme au Musée de Normandie). Quant à la demande croissante autour de l'enseignement de l'histoire de l'art, elle constitue un vivier potentiel de visibilité pour les personnels de bibliothèque : non seulement des cours peuvent avoir lieu dans leurs locaux, mais ils peuvent également les assurer. Cela ne ferait que prolonger leur présence fréquente dans l'organisation de la formation continue en bibliothèque.

Participer à la recherche est un élément d'identité fort d'une bibliothèque spécialisée : cette inscription dans cette dynamique peut contribuer à la fois à tisser des liens en interne avec le service des collections mais permet aussi de rompre son isolement. Cela permettrait de donner tout son sens à cet extrait du Code de l'Éducation (article L953-3) : « *Les personnels des bibliothèques (...) participent, avec les personnels des musées, à la mission d'animation scientifique et de diffusion des connaissances. Les personnels scientifiques des bibliothèques et des musées sont assimilés aux enseignants-chercheurs pour leur participation aux différents conseils et au fonctionnement des établissements.* ». L'appartenance de ces fonctions au corps des personnels scientifiques était rappelée explicitement sur le site de l'ancienne Direction des musées de France²⁴¹. Cette solution de la participation des bibliothécaires à la recherche a aussi été préconisée

²⁴¹ <http://www.culture.gouv.fr/culture/dmf-administ.htm> (consulté le 29/12/2012).

par B. Van Dooren pour réconcilier les enseignants-chercheurs avec leur bibliothèque universitaire. Mais l'université est déjà de plain-pied dans la recherche, pas les musées.

Le schéma directeur plaçait en 2005 de grands espoirs dans le futur rôle de l'INHA pour coordonner une partie de la recherche en France. Mais depuis 2008, aucun nouveau plan ne semble être venu renouveler cette intention de dynamiser la recherche dans les musées.

3.3.4 - Penser la présence numérique de la bibliothèque

« Sur le web, la démarche de l'internaute n'est pas centrée sur les institutions mais sur les contenus. »²⁴²

Les sceptiques ne manqueront pas de souligner le paradoxe de devoir passer par une présence numérique pour (re)tisser des liens physiques avec la bibliothèque du musée. Il s'agit du même paradoxe pour les recherches iconographiques en ligne qui alimentent la production de livres imprimés. Les mêmes sceptiques ne manqueront pas de rappeler non plus que le simple espoir de disposer d'outils informatiques opérationnels est la priorité de l'année pour bon nombre de bibliothèques de musées.

Mais **assurer une véritable présence numérique des collections de la bibliothèque du musée est une véritable nécessité**, à une période où 16 millions de personnes utilisent Internet en lien avec les visites du patrimoine. Cette présence numérique a une histoire, au croisement d'une double dynamique,

La première a été celle de l'amélioration de l'accès au signalement des ressources. Elle a été plutôt portée par les bibliothèques : un catalogue en ligne, avec des modes de requêtes de plus en plus intuitifs et simples, un bruit documentaire devenu acceptable tant qu'il pointe en premier vers des ressources valides et qu'il est possible de faire le tri (par des facettes), des modes d'affichage de résultats à la fois simples et visuels, correspondant aux pratiques d'une part croissante de la population²⁴³. Un certain nombre de bibliothèques de musées continuent à se battre pour obtenir ce premier niveau de service et de visibilité de leurs collections. Là encore, les solutions de portabilité peuvent donner un nouveau support pour la visibilité des bibliothèques de musées :

« *Musambule est une application mobile gratuite pour découvrir et explorer plus de 158 musées des régions Provence Alpes Côte-d'Azur et Languedoc Roussillon. Musambule est conçue pour accompagner ses utilisateurs dans leurs visites et apporter toutes les informations pratiques sur place : horaires, tarifs, programmation, actualités. C'est une solution évolutive et imaginée pour faire découvrir très simplement tous les musées du réseau, mais aussi offrir tous les services utiles pour accéder à toutes leurs richesses.* »²⁴⁴
L'outil devrait pouvoir s'enrichir de multiples contenus (films sur les musées, géolocalisation, lecture de QR codes, liens avec Wikipedia...), mais les bibliothèques ne semblent pas produire ces contenus.

La seconde dynamique est celle de l'accès aux ressources elles-mêmes, grâce à leur numérisation. Dans ce domaine, les bibliothèques ont longtemps eu une véritable avance

²⁴² BERMÈS, Emmanuelle, « Bibliothèques, archives et musées : l'enjeu de la convergence des données du patrimoine culturel », *Documentaliste - Sciences de l'information*, Volume 48, N° 4, décembre 2011, p. 45-47.

²⁴³ MAISONNEUVE, Marc, TOSCA CONSULTANTS, *Le catalogue de la bibliothèque à l'heure du web 2.0 : étude des OPAC de nouvelle génération*, ADBS, 2008 ; *Catalogues en ligne : les souhaits des utilisateurs et des bibliothécaires*, OCLC, 2009, en ligne à http://www.oclc.org/fr/fr/reports/onlinecatalogs/213724cfb_%20Online_Catalogs_Synopsis.pdf (consulté le 29/12/2012).

²⁴⁴ <http://dozrok.com/blog/2012/05/31/musambule-application-mobile/> (consulté le 06/12/2012) et EID, Jakline, VERNET, Yannick, « Musambule : une interface actualisée des musées au service des publics », *Musées et Collections Publiques de France*, n°264, Juillet 2012, p.24-27.

en termes d'expériences et de réflexions sur les musées, pour qui l'harmonisation de bases de données et la mise en ligne des collections ne sont que des évidences récentes. Les musées ont été de plus en plus nombreux à proposer des expositions en ligne, pour ensuite afficher les notices illustrées de leurs collections. Si la chimère de musées purement « virtuels » a été assez vite abandonnée au cours des années 2000²⁴⁵, ces outils ont été pensés comme des compléments à la visite physique, ou un substitut pour des chercheurs ne pouvant pas se déplacer. En multipliant la réalisation de bases de données en ligne, le Ministère de la Culture a joué un rôle crucial, encourageant le passage d'une numérisation de conservation à une numérisation de diffusion. Mais la tendance est actuellement plutôt à l'intégration et non plus à la dispersion : les dernières grandes initiatives sont intégratrices (Joconde²⁴⁶ et le moteur de recherche Collections). Cette dynamique de visibilité sur le web a été saluée partout lors de nos entretiens, même si la crainte existe que la mise en ligne de toutes les ressources du musée entraîne une forte diminution de leur fréquentation par les publics de spécialistes.

La bibliothèque des **Arts décoratifs** possède la fabuleuse collection des 5 000 albums Maciet : plus d'1 million d'images découpées, collées, classées depuis le XIX^e siècle sur l'ensemble des thèmes des arts décoratifs dans le monde. Ils sont en cours de numérisation depuis 2000 (65 000 pages sont déjà en ligne), pour un budget total estimé à 5 millions d'euros. Les albums sont dotés d'un QR Code qui permet le feuilletage sur son appareil mobile. Le projet est d'accentuer la diffusion sur les réseaux sociaux. La direction mise, par cette dissémination numérique, sur la multiplication de « trouvailles fortuites ». Pour certains albums très consultés (comme ceux sur la mode) ou contenant des estampes anciennes, il s'agit aussi d'une numérisation de conservation. L'entreprise est toutefois difficile vu la taille importante des volumes, la diversité des images collectées (gravures, dessins, photos...) et celle de leurs droits.

La **médiathèque du Louvre** attend avec impatience la mise en ligne des conférences grand public menées au musée pour enrichir son offre de ressources. Il faudra d'abord les numériser (environ 4000) et en obtenir les droits. Dans le cadre du projet « Pyramide » à l'horizon 2014-2015, l'espoir est celui « (...) côté utilisateur, d'avoir accès aux informations souhaitées sans se soucier de l'appartenance de celles-ci à des entités administratives et institutionnelles cloisonnées, et du côté professionnel, de proposer un web de données sous une forme d'interopérabilité qui repose sur la création d'un espace global d'information, utilisant les liens pour permettre de naviguer de manière transparente d'une ressource à l'autre ».

La bibliothèque de la **Cité Internationale de la Bande Dessinée** commence à verser ses collections numérisées dans Gallica (plus d'une centaine). Son logo apparaît nettement dans la notice, dès la page de résultats.

La **médiathèque de Bayeux** a le projet de créer une bibliothèque numérique des ouvrages relatifs à la Tapisserie, ce qui permettra de lier l'objet, le fonds patrimonial imprimé, les archives et les photographies (et à terme des interviews). Il s'agirait aussi de signaler les fonds de la société d'histoire locale qui ont été donnés à un autre musée.

La médiathèque du **Musée du Quai Branly** s'est engagée depuis deux ans dans un important chantier de numérisation de son fonds iconographique (50 000 pièces traitées par an).

Aujourd'hui, l'enjeu est moins de multiplier les bases de données distinctes et les catalogues étanches que de **proposer un point d'entrée unique et simple à un**

²⁴⁵ Dont les derniers témoignages sont : WELGER-BARBOZA, Corinne, *Le patrimoine à l'ère du document numérique : du musée virtuel au musée médiathèque*, L'Harmattan, 2001 et DELOCHE, Bernard, *Le musée virtuel*, PUF, 2001.

²⁴⁶ Joconde « regroupe près de 500.000 notices d'objets de toute nature (archéologie, beaux-arts, ethnologie, histoire, sciences et techniques...) valorisées par des parcours thématiques, des zooms et des expositions virtuelles. [elle] est le fruit d'un partenariat constant entre le bureau de la diffusion numérique des collections du service des musées de France et les musées participants. » : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/pres.htm> (consulté le 23/12/2012).

ensemble de collections muséales et documentaires (les secondes pouvant contextualiser les premières, en étant éventuellement reliées dans la notice). C'est dans ce cadre que les collections numérisées de la bibliothèque pourront être valorisées, dans une approche globale.

Cette double dynamique a abouti à une succession de solutions, qui coexistent aujourd'hui. **La première solution a été les catalogues communs**, déjà décrits. On n'oserait plus présenter ces (méta-)catalogues comme « *le Saint Graal* »²⁴⁷ mais il faut reconnaître qu'ils restent opérationnels. Il est envisagé de continuer à les améliorer.

Le CCBMN, assez austère pour l'instant et peu adapté au grand public, deviendrait un véritable site commun, permettant de présenter la nature des fonds spécialisés de la bibliothèque de chaque musée.

Le projet BABEL en Espagne a offert un accès à une information de qualité venant des musées et de leurs bibliothèques, dûment traitée, contrôlée et actualisée, à partir des ressources disponibles dans les bases de données multimédias. Le but était de répondre à une demande accrue en quantité et en diversité, à une diversité des bases de données et à un patrimoine riche sous-valorisé faute de moyens²⁴⁸.

Pour pallier l'inconvénient de la déconnexion de ces catalogues avec les collections muséales proprement dites, **la deuxième solution est née presque en même temps : celle d'un portail unique et d'une recherche unifiée ou fédérée**²⁴⁹. Le principe est de privilégier ce point d'accès unique à l'ensemble des ressources du musée, dont sa bibliothèque. La solution avait été encouragée par l'IGB : « *Le catalogue de la médiathèque (...) et non les catalogues. Il importe en effet qu'un catalogue unique, ou du moins une fédération des catalogues locaux, facilite l'accès à tous les documents sans considération de supports. Ce catalogue doit être, en particulier, "éloquent" (association au signalement écrit, pour les types de documents qui le requièrent, du son ou de l'image), et "intelligent" (recherches thématiques).* » Les institutions pionnières en la matière ont été la médiathèque de la Cité de la Musique et celle du Musée du Quai Branly.

Les concepteurs du **Musée du Quai Branly** ont voulu une certaine analogie entre la tour centrale vitrée autour de laquelle s'enroule l'escalier et le portail documentaire : des réserves visibles. L'interface de recherche vise à servir à la fois le grand public et le chercheur, en proposant d'explorer les collections d'objets, de la documentation, de l'iconographie et des archives. En toute éthique, le portail se devait aussi d'être accessible depuis les pays pourvoyeurs des objets.

Une des richesses du portail de la **médiathèque de la Cité de la Musique** est la quantité de ressources numérisées et leur traitement intellectuel, dans tous les genres de musique. Les « guides d'écoute » qui unissent partitions, traductions, paroles, commentaires sur le sens ou les techniques et structure de l'œuvre, sont la manifestation la plus nette de ce travail. Il faut y ajouter concerts, documentaires, conférences en vidéo, 15 000 photos commentées des instruments du musée, sans oublier les renseignements pratiques sur les métiers du secteur. Les droits obtenus en limitent la consultation sur place, mais il est possible à des bibliothèques extérieures de s'abonner. L'offre en ligne est ici globale de la part de la Cité et il est difficile de savoir quelle est la part de la médiathèque dans cette offre numérique. Très tôt, la Cité a été pionnière en faisant le choix d'un logiciel unique pour gérer l'ensemble de

²⁴⁷ BARNHART, Linda (et al.), « In pursuit of the Holy Grail : the Union Catalog of Art Images (UCAI) as shared cataloging utility », *Art libraries journal*, n°29-4, 2004, p.22-25; HOYER, Rüdiger, « Meta-catalogs and search engines : artlibraries.net and the state of the art », *Art libraries journal*, n°36-3, 2011, p.19-24.

²⁴⁸ LOPEZ DE PRADO, Rosario, « BABEL, un projet espagnol : musées, bibliothèques et universités en coopération », *BBF*, vol.46, n°5, 2001, p.88-93.

²⁴⁹ La recherche unifiée porte sur des bases de données internes, la recherche fédérée interroge des bases de données externes.

ses collections muséales, iconographiques et documentaires, permettant des rebonds entre les notices des ressources.

Les avantages du portail avec ou sans recherche fédérée sont nombreux : compromis entre facilité de la requête et interrogation de bases de données hétérogènes avec de multiples critères, point d'accès unique, possibilité d'éditorialiser des contenus, ressources validées, possibilité de personnalisation, liens entre les notices muséales et documentaires, structuration de l'information, dialogue possible avec l'utilisateur, mise en ligne de produits documentaires, intégration possible dans d'autres structures documentaires, suggestions et recommandations. **Il existe cependant des inconvénients majeurs :** le bruit documentaire peut être élevé et la configuration technique peut être complexe, au-delà de deux bases différentes, ne serait-ce que les concordances d'indexations différentes. Malgré ces inconvénients, le couple portail - recherche fédérée est loin d'être abandonné.

La **Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration** avait le même projet de « base documentaire commune » à ses origines. Il reste encore à l'état de projet (en 2012, les deux bases restent distinctes), mais le portail documentaire est opérationnel. La **Bibliothèque du Film** envisage un système d'information intégré, permettant la consultation des films archivés par le Centre National de la Cinématographie. Pour l'instant, les différentes bases de données (archives, affiches...) restent distinctes.

Les bibliothèques de Suisse occidentale, organisées en REseau ROmand (**RERO**) depuis 25 ans viennent de mettre en ligne un catalogue collectif à base de recherche fédérée, incluant certaines bibliothèques de musées (musée Voltaire, musée d'histoire des sciences, muséum d'histoire naturelle...).

La **CSI** propose un portail d'un autre genre : à partir d'une requête simple, disponible en page d'accueil, les résultats renvoient soit aux services offerts par les différents départements de la CSI (très nombreux produits documentaires, contenus éditorialisés, animations, expositions), soit sur les seuls documents de la BSI.

La **Banque Numérique du Savoir en Aquitaine** a renoncé à la mise en place d'une indexation commune au profit de métadonnées en Dublin Core et d'un protocole OAI-PMH pour alimenter un portail patrimonial à partir de bases hétérogènes, au plus grand soulagement des professionnels des différentes institutions qui peuvent collaborer sans renoncer à leur spécificité, comme la Banque Numérique du Savoir d'Aquitaine le prouve.

Mais le principal problème du portail est sa faible visibilité : il faut le connaître pour y effectuer une recherche, puisque les résultats d'une requête fédérée n'apparaissent pas dans les résultats des moteurs de recherche courants. **L'attente se porte donc plutôt sur des langages documentaires pouvant lier des bases de données hétérogènes :** le **web de données** permet une véritable interopérabilité de bases de données différentes, voire de visibilité directe dans les résultats de recherche grand public et de réutilisation des données publiques. Or, cette dernière question est devenue un véritable enjeu pour le Ministère de la Culture²⁵⁰. La création d'ontologies communes permettra de résoudre la question cruciale de l'interopérabilité des langages d'indexation²⁵¹. L'avantage de cette approche est qu'elle ne remet pas en cause les logiques différentes internes de chaque institution envers ses catalogues. Le FRBR²⁵² orienté objet (FRBR_{OO}) serait également un outil de convergence entre le futur FRBR des bibliothèques et le Cidoc-CRM, adopté depuis 1996 pour l'échange des données

²⁵⁰ FRANCE. Ministère de la culture et de la communication, *Partager notre patrimoine culturel : propositions pour une charte de la diffusion et de la réutilisation des données publiques culturelles numériques*, Ministère de la culture et de la communication, 2010.

²⁵¹ Les ontologies sont définies à http://www.bnf.fr/fr/professionnels/modelisation_ontologies.html (consulté le 01/12/2012).

²⁵² http://www.bnf.fr/fr/professionnels/modelisation_ontologies/a.modele_FRBR.html (consulté le 29/12/2012).

culturelles des musées. Il reste cependant difficile d'estimer le travail à mener pour le mener à bien.

Le **Centre Pompidou Virtuel**, mis en ligne en 2012, est résolument orienté contenus. Il est défini comme « *un centre de ressources, une plateforme de diffusion de contenus, un nouvel espace de partage et de connaissance, intuitif, participatif et résolument nouveau* ». L'idée étant de ne pas « *reproduire ce qui est visible, mais de montrer ce qui est caché (...) C'est la première fois qu'un musée ouvre ainsi ses contenus sur son site, au lieu de se limiter à fournir des contenus créés spécifiquement pour internet.* »²⁵³ Le mode de recherche est simple (champ unique puis facettes) et brasse toutes les ressources du Centre Pompidou. Par manque de moyens humains mais aussi pour transformer ce portail en véritable outil, la tendance est à la forte diminution de l'éditorialisation. Il intègre différentes sources (dont la Bibliothèque Kandinsky et la Bpi, mais aussi l'agenda, les expositions, des vidéos... et les produits de la boutique). Il n'est pourtant pas exempt de critiques en termes d'ouverture réelle de données²⁵⁴.

Le webdocumentaire sur la **Maison Carrée de Nîmes** a été lancé en 2012²⁵⁵ : de multiples ressources sur le monument, le quartier et la ville sont proposées à l'internaute, dans une interface graphiquement simple, visuelle et attrayante : les ressources sont classées par genre (affiches, vidéos, textes, gravures, cartes postales...). Les institutions d'origine ne sont pas identifiées (le contenu prime), bien que le projet ait été initié par la bibliothèque et alimenté par le service Patrimoine de la ville, les archives municipales, le Musée du Vieux Nîmes, le Musée archéologique et le Musée des Beaux-Arts. Le but est de donner un accès simple et attractif à un contenu scientifiquement rigoureux, en liant le patrimoine monumental avec le patrimoine écrit et graphique. Le public visé est large (visiteurs, scolaires, chercheurs), avec la possibilité de relayer ses trouvailles sur les réseaux sociaux et de contribuer à l'enrichissement de la notice.

Ces derniers exemples restent encore rares, même si la quasi-totalité des responsables de bibliothèques de musées considèrent qu'il s'agit de la direction à prendre. Une chose est sûre : il ne faut plus chercher une solution qui viserait une nouvelle rétroconversion, ou une norme de catalogage supplémentaire, ou un compromis international sur la description. **Tous les efforts se portent désormais pour faire dialoguer ce qui existe déjà.** Notons pour terminer que OCLC s'intéresse désormais de près à cette dimension : il propose depuis cette année de lancer OAI Cat Museum 1.0, un logiciel *open source* issu des tests réalisés par le musée américain Getty et la base de données Artstor, basé sur du XML et l'OAI-PMH (l'intention étant de créer un outil permettant la constitution d'une communauté d'échanges entre musées : « *Museum Data Exchange* »)²⁵⁶. Ce protocole a été perçu comme une véritable chance dès 2004 car il est « *fondé sur des métadonnées qui constituent la richesse même des établissements culturels. Il permet d'agréger les métadonnées des ressources patrimoniales dans un emplacement central tout en laissant les ressources sous la responsabilité de leur créateur (l'établissement culturel responsable) (...) Le protocole OAI aide ces établissements à rendre leurs collections plus visibles et accessibles grâce à des services à valeur ajoutée, dans de nouveaux secteurs, à atteindre de nouveaux publics grâce à un investissement unique relativement faible.* »²⁵⁷

²⁵³ Conférence de presse du 04/10/2012.

²⁵⁴ <http://scinfolex.wordpress.com/2012/10/11/le-centre-pompidou-virtuel-ouvert-ou-sous-verre/> (consulté le 01/12/2012).

²⁵⁵ <http://www.maisoncarree.eu/> (consulté le 27/12/2012).

²⁵⁶ <http://www.oclc.org/research/activities/oaicatmuseum.html> (consulté le 17/11/2012).

²⁵⁷ FOULONNEAU, Muriel, *Collaborer pour de nouveaux services culturels en ligne : le protocole OAI. Protocole de collecte de métadonnées de l'Initiative des Archives Ouvertes*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2004, p.7.

Reste à penser le degré d'autonomie de la bibliothèque dans la présence numérique du musée. Ce ne sera pas une question à trancher avec les seuls responsables du service informatique : les obstacles seront autant techniques que logistiques (avec des moyens humains et financiers limités) et surtout théoriques (en raison des divergences de conceptions). Le responsable de la bibliothèque du musée peut jouer un rôle pivot dans ces débats, entre les services de la conservation et les informaticiens, soutenu par une direction qui portera le projet d'une **présence numérique globale**.

Le souci d'une présence numérique de la bibliothèque du musée participe de la même volonté que la recherche d'une articulation optimale de la bibliothèque avec les autres services, que la contribution à la recherche et que la dissémination des ressources au sein du parcours : celle de **lier le plus possible les collections de la bibliothèque avec celles du musée, afin d'éviter que ce service ne soit qu'une « bibliothèque dans le musée » mais bien plutôt une « bibliothèque de musée »**²⁵⁸.

²⁵⁸ GRANDET, Odile, op. cit.

CONCLUSION

« *Without a library, you have nothing.* »²⁵⁹

L'identité des bibliothèques de musées se définit donc moins par un ensemble de caractéristiques formelles que par l'existence d'un projet clair, qui permet de les placer au croisement de grands modèles bibliothéconomiques, au service d'une institution culturelle parente, mais fondamentalement différente et en pleine révolution.

Si la situation des bibliothèques de musées semble objectivement bien meilleure que celle des années 1990, les constats de C. Schmidt ou les problèmes rédhibitoires relevés par O. Tarrête restent encore largement d'actualité : il reste donc encore une marge de progression. Mais la réduction de cette marge se heurte à un contexte plus difficile. S'il était possible de se fonder seulement sur le dynamisme et la volonté des équipes rencontrées, on pourrait être raisonnablement optimiste et rêver, comme P. Rivet en 1948 : « *Si important que soit le rôle éducatif populaire du musée, il a bien d'autres fonctions à remplir. Chacun d'eux doit être un centre non pas seulement d'initiation populaire mais de documentation scientifique. Une vaste bibliothèque spécialisée, gratuite, accessible à tous, confortable, ouverte aux heures de repos ou de loisirs, doit être adjointe au musée. Elle en est le complément indispensable. Je dis bien ouverte à tous et non seulement aux érudits et aux chercheurs... Le bibliothécaire doit jouer le même rôle d'orienteur, de guide, de conseiller que le conservateur lui-même. Les deux fonctions se complètent l'une l'autre.* »²⁶⁰. Les rêves des équipes sont souvent identiques : une véritable intégration dans le musée, une vraie visibilité des collections sur le web, un accueil résolument élargi, voire à tous les publics... et un peu plus de place.

Il existe cependant des pistes qui sont loin d'être systématiquement explorées et appliquées. La visibilité de la bibliothèque au sein du musée et en dehors est le premier souci à régler. Cette visibilité sera bien sûr le fruit d'un travail de communication ; mais elle sera acquise également par les actions que mènera la bibliothèque. Le second souci est celui du lien entre ses fonds et les collections muséales : pour qui et dans quels buts la bibliothèque propose-t-elle des ressources ? Le rôle primordial d'un projet de service clair, proposé par les responsables de la bibliothèque, validé et porté par la direction, accepté par les autres services (surtout celui des collections) est le principal chantier à remettre sans cesse sur le métier. C'est la solidité du projet qui permettra de justifier l'attribution des moyens, qui ne seront plus attribués sur la bonne foi de l'étiquette de « bibliothèque ». Ce service est donc condamné à « *être créatif à moyens constants* »²⁶¹, en évitant soigneusement de se rêver comme service central du musée, détenant le monopole de l'information entrante et sortante.

C'est également le projet qui définira la question de l'ouverture au(x) public(s). Or, il n'est pas évident que l'avenir radieux des bibliothèques de musées réside dans une

²⁵⁹ VAN DER WATEREN, Jan, op. cit.

²⁶⁰ Cité dans TARRÊTE, Odile, op. cit.

²⁶¹ Entretien avec F. FARIBAUT du Mémorial de Caen et GUITART, Cécil, op.cit. : « *Le retard dans le développement des bibliothèques de musées est si important que l'on peut se demander si ce service n'est pas condamné à innover pour le rattraper.* »

ouverture toujours plus grande²⁶². Elles peuvent en effet parfaitement remplir leurs missions en assumant le statut de bibliothèque de recherche : les exemples de celles qui rencontrent un vrai succès avec ce positionnement sont nombreux. Une ouverture au public non pensée et non suivie de moyens peut s'avérer une source de frustration pour son équipe et une mise en cause par la direction du musée. En fonction du projet, c'est bien la spécialisation des collections qui peut apporter une reconnaissance, éventuellement internationale.

La bibliothèque de musée doit donc continuer à faire ses preuves et à le faire savoir. Sous la forme d'un centre de documentation, elle doit prouver qu'elle est utile aux autres services du musée et qu'elle contribue à l'amélioration de son fonctionnement. Sous la forme de la bibliothèque de recherche, elle doit montrer qu'elle est un atout supplémentaire pour le musée : en se destinant aux chercheurs, elle accroît le rayonnement du musée. Sous la forme de la médiathèque, elle doit améliorer la rencontre entre les visiteurs et les œuvres. Dans ces trois dynamiques, exclusives ou combinables, la bibliothèque de musée dispose de nombreuses ressources documentaires et surtout humaines. Elle n'est pas l'activité centrale du musée mais elle reste au cœur de son activité, proposant des services inédits et complémentaires.

Pour faire face aux défis conjoints des bibliothèques et des musées en ce début du XXI^e siècle, il serait souhaitable qu'à court terme, les responsables des bibliothèques de musées puissent se rencontrer, quelle que soit la spécialité de leur institution : il ne s'agirait pas d'échanger des recettes, mais de réfléchir ensemble aux problèmes et aux opportunités que tous rencontrent à des degrés divers. Là encore, pour répondre aux demandes complexes de publics devenus presque insaisissables, l'union peut faire la force, dans la synergie d'une offre culturelle riche de sa diversité, afin de contribuer à l'enrichissement d'individus, de communautés et d'une nation. Son salut est par conséquent à la fois dans un travail interne et externe. À la convergence de ces efforts, se retrouvent les publics, nœud central des institutions culturelles : leur faire découvrir ce qui reste encore parfois « *un trésor en jachère* » reste le bel objectif des bibliothèques de musées.

²⁶² GAUTHIER, Michelle, op. cit. : de manière typique des années 1990, elle insiste sur la contradiction à proposer une bibliothèque fermée avec le rôle éducatif du musée et le risque du repli sur soi.

Sources

1 – Entretiens et visites, par ordre chronologique :

Entretien avec Mathilde LEROUX-HENNARD, directrice du pôle muséal Lisieux Pays d’Auge (25/03/2012 puis 19/06/2012).

Entretien téléphonique avec Martine POULAIN, directrice du département de la bibliothèque et de la documentation de l’INHA (17/04/2012).

Entretien et visite avec Catherine GRANGER, conservateur à la Bibliothèque Centrale des Musées Nationaux (27/04/2012).

Entretien et visite avec Cristina CRAMEROTTI, conservatrice de la bibliothèque du Musée Guimet (07/05/2012).

Entretien téléphonique avec Isabelle TAILLEBOURG (11/05/2012) puis visite (25/05/2012), du centre de documentation du Musée des Arts et Métiers.

Entretien et visite avec Céline MÉNAGER, responsable de la médiathèque du Musée du Louvre (18/05/2012).

Courriels échangés avec l’administration et des élèves conservateurs de l’INP (19, 22 et 25/05/2012).

Entretien et visite avec Philippe PERREAUDIN, chef de service et Cécile MAFFIOLO, adjointe, à bibliothèque de la Cité de l’Architecture et du Patrimoine (24/05/2012).

Entretien et visite avec Véronique ROSSIGNOL, directrice de la Bibliothèque du Film à la Cinémathèque (24/05/2012).

Entretien avec Sylvette LEMAGNEN, directrice de la médiathèque et du musée de la Tapiserie de Bayeux (06/06/2012) puis visite (13/07/2012).

Entretien et visite avec Christophe MARCHETEAU DE QUINÇAY, attaché de conservation, chargé de la documentation et de la bibliothèque, au Musée des Beaux-Arts de Caen (07/06/2012).

Entretien et visite avec Claude GROUD, documentaliste du Musée de Normandie (07/06/2012).

Entretien avec Florence FARIBAULT, documentaliste-bibliothécaire, au Mémorial de Caen (08/06/2012).

Entretien avec Tù -Tâm NGUYÊN, responsable de la Cité de la santé à la BSI (CSI – Universcience) (11/06/2012).

Entretien puis visite avec Stéphanie ALEXANDRE, chef du département de la médiathèque et des ressources numériques de la Cité Nationale de l’Histoire de l’Immigration (15/06/2012).

Entretien avec Marie-France CARDONNA, directrice du Centre de documentation des Musées de France (26/06/2012).

Entretien et visite avec Chantal LACHKAR, directrice de la bibliothèque des Arts décoratifs de Paris (26/06/2012).

Entretien et visite avec Camille BROUCKE, conservateur des collections et Vanessa PORTUT, documentaliste du Centre national du costume de scène de Moulins (11/07/2012), suivi du travail en gestion de projet (septembre 2012 – janvier 2013).

Entretien avec Sidonie RICAN, documentaliste du Service Archéologie du Calvados (17/07/2012).

Échange de courriels avec Stéphanie DERYNCK, du Musée de la Grande Guerre de Meaux (18/07/2012).

Entretien avec Odile GRANDET, chef de projet Grand Équipement Documentaire du Campus Condorcet (19/07/2012).

Entretien et visite avec Catherine FERREYROLLE, responsable de la bibliothèque de la Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image (27/07/2012).

Visite des espaces Didaktika du Musée Guggenheim de Bilbao (08/08/2012).

Courriel de Bruno JACOMY, conservateur en chef, directeur du Musée des Confluences, (05/09/2012).

Entretien et visite avec Marie-Dominique DUMAS, bibliothécaire au Musée des Beaux-Arts de Lyon (17/09/2012).

Entretien et visite avec Jean-François TAUBAN, responsable du centre de documentation du Musée de l'Illustration Jeunesse de Moulins (26/09/2012).

Entretien et visite avec Didier SCHULMANN, directeur et Sylvia BOZAN, responsable du secteur des imprimés à la Bibliothèque Kandinsky – Musée National d'Art Moderne, Centre Pompidou (12/10/2012).

Visite puis entretien téléphonique avec Isabelle PLESKOFF, responsable de la médiathèque du Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme (19/10/2012).

Entretien et visite avec Vincent CROS, bibliothécaire au Musée des Tissus et Arts décoratifs de Lyon (19/10/2012), puis avec Pascale LE CACHEUX, directrice du service de la documentation (23/11/2012).

Échange de courriels avec Gaëlle BEAUJEAN-BALTZER, responsable de collections de l'unité patrimoniale Afrique au Musée du Quai Branly (23/10/2012).

Échange de courriels avec Yves ALIX, de l'Inspection Générale des Bibliothèques (09/11/2012).

Échange de courriels avec Claude POISSENOT, enseignant-chercheur à l'IUT Nancy-Charlemagne (17/11/2012).

Entretien téléphonique avec Thierry CLAERR, du Service du Livre et de la Lecture (19/11/2012).

Entretien avec Jean-Marie LÉVESQUE, conservateur en chef du Musée de Normandie (30/11/2012).

Visite à la médiathèque du Muséum d'histoire naturelle de Paris (10/12/2012).

Entretien téléphonique avec Florence LE CORRE (31/05/2012), conservatrice de la bibliothèque du Musée national de la Marine, puis entretien conjoint avec Marie-Pierre DEMARCO, bibliothécaire, et visite (13/12/2012).

Visite à la médiathèque de la Cité de la musique (12/12/2012).

2 – Sites web de bibliothèques de musées et rapports d'activité :

Cinémathèque - Bibliothèque du Film : <http://www.cinematheque.fr/fr/bibliotheque-film/services-sur-place.html>

Rapport d'activité 2011 : <http://www.cinematheque.fr/data/document/rapport-activite-2011.pdf>

Médiathèque du Louvre : <http://www.louvre.fr/m%C3%A9diath%C3%A8que-du-louvre>

Rapport d'activité 2011 :
http://www.louvre.fr/sites/default/files/medias/medias_fichiers/fichiers/pdf/louvre-rapport-d039activites-2011.pdf

Bibliothèque de la Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image :
<http://www.citebd.org/spip.php?rubrique5>

Rapport d'activité 2011 :
http://www.citebd.org/IMG/pdf/Bilan_d_activite_2011_final_PRINT.pdf

Bibliothèque du Musée des Beaux-Arts de Caen :
<http://www.mba.caen.fr/services/biblio/index.html>

Médiathèque du Mémorial de Caen : http://www.memorial-caen.fr/portail/index.php?option=com_content&view=article&id=8&Itemid=1675

Bibliothèque du Musée des Beaux-Arts de Lyon : <http://www.mba-lyon.fr/mba/sections/fr/documentation-musee/bibliotheque-musee/bibliotheque>

Musée des Confluences : <http://www.museedesconfluences.fr/musee/>

Centre de documentation du Musée des Tissus et des Arts décoratifs de Lyon :
http://www.musee-des-tissus.com/fr/02_02_set.html

Bibliothèque des Arts décoratifs : <http://www.lesartsdecoratifs.fr/francais/bibliotheque/>
Rapport d'activité 2011 : <http://www.lesartsdecoratifs.fr/francais/1-institution/presentation/rapports-d-activite>

Centre de documentation du Centre national des costumes de scène (Moulins) :
<http://www.cncs.fr/documentation/centre-de-documentation>

Bibliothèque et centre de documentation du Musée de l'Illustration Jeunesse (Moulins) :
<http://www.mij.allier.fr/1232-bibliotheque-et-centre-de-documentation.htm>

Bibliothèque du Musée Guimet : <http://www.guimet.fr/fr/visite/bibliotheque>

Bibliothèque de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine :
<http://www.citechailot.fr/fr/cite/documentation/bibliotheque/>

Rapport d'activité 2010 :
http://www.citechailot.fr/fr/cite/organisation/rapports_dactivites/

Documentation du musée des Arts et Métiers : <http://www.arts-et-metiers.net/musee.php?P=167&lang=fra&flash=f>

Médiathèque du Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme :
http://www.mahj.org/fr/1_musee/mediatheque-Mahj.php?niv=5&ssniv=0

Rapport d'activité 2011 : http://www.mahj.org/fr/telechargement-compteur.php?docu_id=100

Médiathèque de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration : <http://www.histoire-immigration.fr/education-et-recherche/la-mediatheque>

Rapport d'activité 2011 : <http://www.histoire-immigration.fr/la-cite/l-institution/rapport-d-activites>

Bibliothèque Kandinsky :

<http://bibliothequekandinsky.centrepompidou.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=INCIPIO>

Rapport d'activité 2011 (Centre Pompidou) :
<http://mediation.centrepompidou.fr/documentation/bilandactivite2011/>

Médiathèque du musée du Quai Branly : <http://www.quaibrantly.fr/fr/enseignement/la-mediatheque.html>

Rapport d'activité 2011 :
http://www.quaibrantly.fr/fileadmin/user_upload/pdf/presse/rapports_activites/RA_MQB_2011.pdf

Bibliothèque de la Cité des Sciences : <http://www.cite-sciences.fr/fr/bibliotheque-bsi>

Rapport d'activité 2011 (Universcience) : <http://www.cite-sciences.fr/universcience/rapport-activites-2011/>

Bibliothèque du Musée national de la Marine : <http://www.musee-marine.fr/bib.html>

Centre de ressources du Louvre-Lens : <http://www.louvre-lens.fr/centre-de-ressources>

Centre de documentation du Musée de la Grande Guerre :
<http://www.museedelagrandeguerre.eu/centre-de-documentation>

Espaces didactiques du Musée Guggenheim (Bilbao) : <http://www.guggenheim-bilbao.es/fr/ressources/>

Musée Alfred Canel (Pont-Audemer) : <http://www.ville-pont-audemer.fr/culture/musee-alfred-canel.php>

3- Divers :

Journée d'étude «les objets conservés en bibliothèque », organisée par Bibliopat, bibliothèque Buffon, Paris, 11/12/2012.

Bibliographie

1- le contexte muséal

1.1 - le cadre législatif et administratif

FRANCE, Ministère de la Culture et de la Communication, *Loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France*, en ligne à < <http://www.legifrance.com> > (consulté le 24/12/2012)

FRANCE, *Code du Patrimoine*, en ligne à <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074236>> (consulté le 31/10/2012)

FRANCE, *Code Général de la Propriété Publique*, en ligne à <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006070299&dateTexte=20080505>> (consulté le 28/12/2012)

LABOURDETTE, Marie-Christine, « Le service des Musées de France et ses missions », *Musées et collections publiques de France*, n°263, 2011-3, p.5-7

OCIM, *Dix ans après la loi des musées de France : quels changements pour les muséums ? Bibliographie commentée réalisée dans le cadre des rencontres professionnelles de l'Ocim, à Paris, le 26 janvier 2012*, en ligne à <<http://www.Ocim.fr/IMG/pdf/BibliographieMuseesFrance.pdf>> (consulté le 29/08/2012)

1.2 - histoire et diversité des musées

BALLÉ, Catherine, POULOT, Dominique, *Musées en Europe : une mutation inachevée*, La Documentation française, 2004

KREBS, Anne, MARESCA, Bruno, *Le renouveau des musées*, La Documentation française, 2005

POULOT, Dominique, *Patrimoine et musée : l'institution de la culture*, Hachette, 2002

SALLOIS, Jacques, *Les musées de France*, Presses Universitaires de France, Que Sais-Je ? n°447, 4e éd., 2008

SCHAER, Roland, *L'invention des musées*, Gallimard, Découvertes, 2007

1.3 - la muséologie et la place des bibliothèques

BADET, Claude, et al., *Musées et patrimoine*, CNFPT, 1999

BARY, Marie-Odile de, « Les différentes formes de muséographie : de l'exposition traditionnelle au centre d'interprétation », dans BARY, Marie-Odile de, TOBELEM, Jean-Michel, *Manuel de Muséographie. Petit guide à l'usage des responsables de musée*, éd. Séguier, 1998

BOYLAN, Patrick, *Comment gérer un musée : manuel pratique*, UNESCO, 2006, en ligne à < <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001478/147854f.pdf> > (consulté le 13/10/2012)

DESVALLÉES, André, MAIRESSE, François (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, A. Colin, 2011

GOB, André, DROUGUET, Noémie, *La muséologie : histoire, développements, enjeux actuels*, Armand Colin, 2010

POULOT, Dominique, *Musée et muséologie*, La Découverte, Repères n°433, 2009

1.4 - le Projet Scientifique et Culturel et le pilotage

BALLÉ, Catherine, « Musées, changement et organisation », *Culture et Musées*, n°2, 2003, p.17-33, en ligne à <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pumus_1766-2923_2003_num_2_1_1176> (consulté le 05/10/2012)

CHEVAL, François, « De la domination et de la soumission : la sujétion du musée à l'autorité de l'État », *La lettre de l'Ocim*, n°124, juillet-août 2009, p.19-24

DELMAS, Jean-François, « Le projet scientifique et culturel de l'Inguimbertaine : un exemple d'approche muséale au service des bibliothèques », *BBF*, n° 4, 2011, p.26-31, en ligne à <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0026-005>> (consulté le 14/10/2012)

JOLY, Marie-Hélène, « Le Projet Scientifique et Culturel a-t-il de l'avenir ? », *La Lettre de l'Ocim*, n° 124, juillet-août 2009, p.8-14

LE CORRE, Florence, *Création et rénovation du musée : du projet scientifique et culturel à l'étude de programmation muséographique*, Bibliothèque numérique de l'INP, n°1, 3e éd., 2009, en ligne à <http://mediatheque-numerique.inp.fr/index.php/.../dossier_electro_1.pdf> (consulté le 30/12/2012)

PINETTE, Matthieu, « Le Projet de musée : inutile pensum ou outil salvateur ? », *La lettre de l'Ocim*, n°124, juillet-août 2009, p.15-18

1.5 - les publics et la fréquentation

BIGOT, Régis, et al., *La visite des musées, des expositions et des monuments : étude pour la Direction Générale des Patrimoines Département de la politique des publics*, Crédoc, 2012, en ligne à <<http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R281.pdf>> (consulté le 29/12/2012)

BOURDIEU, Pierre, DARBEL, Alain, *L'amour de l'art : les musées d'art européens et leur public*, Ed. de Minuit, nouv. éd. aug., 1969

DELOCHE, Bernard, *La nouvelle culture : la mutation des pratiques sociales ordinaires et l'avenir des institutions culturelles*, L'Harmattan, 2008

DONNAT, Olivier, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : l'enquête 2008*, La Découverte – Ministère de la Culture et de la Communication, 2009

EIDELMAN, Jacqueline, ROUSTAN, Mélanie, GOLDSTEIN, Bernadette, *La place des publics : de l'usage des études et recherches par les musées*, La Documentation française, 2008

FOURES, Angèle, LOCHOT, Serge, GRISOT, Delphine, *Le rôle social du musée : agir ensemble et créer des solidarités*, Ocim, 2011

JACOBI, Daniel, « Les musées sont-ils condamnés à séduire toujours plus de visiteurs ? », *La lettre de l'Ocim*, n°49, 1997, p.9-14, en ligne à <[http://doc.ocim.fr/LO/LO049/LO.49\(2\)-pp.09-14.pdf](http://doc.ocim.fr/LO/LO049/LO.49(2)-pp.09-14.pdf)> (consulté le 30/12/2012)

LE MAREC, Joëlle, *Publics et musées : la confiance éprouvée*, L'Harmattan, 2007

1.6 - la gestion à l'ère du marketing culturel

ASSOCIATION GENERALE DES CONSERVATEURS DES COLLECTIONS PUBLIQUES DE FRANCE, « Le Livre blanc des Musées de France », *Musées et collections publiques de France*, n°260, 2010-3

ASSOCIATION GENERALE DES CONSERVATEURS DES COLLECTIONS PUBLIQUES DE FRANCE, « Boutique, musée et produits dérivés », *Musées et collections publiques de France*, n°250, 2007-1 et n°249, 2006-3

CABANNES, Viviane, « Les musées en colloques », *BBF*, n° 3, 1994, p. 80-82, en ligne à <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-03-0080-007>> (consulté le 30/12/2012)

DAVALLON, Jean, « L'évolution du rôle des musées », *La lettre de l'Ocim*, n°49, 1997, p.4-8, en ligne à <[http://doc.ocim.fr/LO/LO049/LO.49\(1\)-pp.04-08.pdf](http://doc.ocim.fr/LO/LO049/LO.49(1)-pp.04-08.pdf)> (consulté le 30/12/2012)

FLOUQUET, Sophie, « Le palmarès des musées 2012 », *Le Journal des Arts*, n°372, 22 juin - 5 juillet 2012, p.16

FRANCE, Cour des Comptes, *Les musées nationaux après une décennie de transformations 2000-2010*, La Documentation française, 2011, en ligne à <<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/114000168/index.shtml>> (consulté le 30/12/2012)

FRANCE, Sénat, RICHERT, Philippe (rapp.), *La gestion des collections des musées*, 2003, en ligne à <<http://www.senat.fr/rap/r02-379/r02-379.html>> (consulté le 05/10/2012)

JAVARY, Nicolas, « Les librairies-boutiques muséales », *Musées et collections publiques de France*, n°263, 2011/3, p.49-51

JOUYET, Jean-Pierre, LÉVY, Maurice, *L'économie de l'immatériel : la croissance de demain*, La Documentation française, 2006, en ligne à <<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/064000880/index.shtml>> (consulté le 04/12/2012)

MAIRESSE, François, *Le musée hybride*, La Documentation française, 2010

TOBELEM, Jean-Michel, *Le nouvel âge des musées : les institutions culturelles au défi de la gestion*, A. Colin, 2^e éd., 2010

TOBELEM, Jean-Michel, « Financement des musées publics : les nouveaux défis », *Musées et collections publiques de France*, n°263, 2011-3, p.8-10

1.7 - les polémiques

CLAIR, Jean, *L'hiver de la culture*, Flammarion, 2011

GOB, André, *Le musée : une institution dépassée ?*, Armand Colin, 2010

HENNEBERT, Bernard, *Les musées aiment-ils le public ? Carnets de route d'un visiteur*, Couleur Livres, 2011

RIGAUD, Jacques, *Réflexion sur la possibilité pour les opérateurs publics d'aliéner des œuvres de leurs collections*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2008, en ligne à <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/docfra/rapport_telechargement/var/storage/rapports-publics/084000071/0000.pdf> (consulté le 30/12/2012)

VALÉRY, Paul, « Le problème des musées », dans *Œuvres, tome II, Pièces sur l'art*, Nrf, Gallimard, Bibl. de la Pléiade, 1960, pp. 1290-1293. Paru dans *Le Gaulois*, le 4 avril 1923

1.8 - la documentation muséale

Le dossier d'œuvre numérique, portail Netvibes, en ligne à < http://www.netvibes.com/stage-m2documenta#Documentation_museale> (consulté le 27/12/2012)

AMBOUROUE AVARO, Anne, GUICHEN, Gaël de, *La documentation des collections de musées : pourquoi ? comment ? Guide pratique*, UNESCO, 2009, en ligne à <<http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001862/186234f.pdf>> (consulté le 29/08/2012)

CLIQUET, Caroline, « « Collections », le moteur de recherches sémantiques du ministère de la Culture et de la Communication », *BBF*, n° 4, 2011, p. 36-36, en ligne à <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0036-007>> (consulté le 14/10/2012)

DELOCHE, Bernard, *Le musée virtuel*, PUF, 2001

DESAUBRY, Ludovic, *La dématérialisation des dossiers documentaires : les enjeux et les techniques : étude de faisabilité réalisée pour le centre de documentation des Arts décoratifs*, mémoire de chef de projet en ingénierie documentaire, CNAM – INTD, 2009, en ligne à <<http://memsic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/52/38/99/PDF/DESAUBRY.pdf>> (consulté le 30/12/2012)

DUFRESNE, Martine, *Spécificités et enjeux de la documentation muséale*, diplôme supérieur en sciences et techniques de l'information et de la documentation, INTD, 1997, LE SAUX et BERTHO-LAVENIER (dir.)

FARGIER – DEMERGES, Stéphanie, *Spécificités et enjeux du dossier d'œuvre face à ses perspectives d'évolution du papier vers l'électronique au sein d'une documentation muséale d'art contemporain : le cas du Musée national d'art moderne – Centre de création industrielle*, 2009, mémoire de chef de projet en ingénierie documentaire, CNAM – INTD, en ligne à < <http://memsic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/52/38/93/PDF/DEMERGES.pdf>> (consulté le 30/12/2012)

FRANCE, Ministère de la Culture, *Méthode d'inventaire informatisé*, mise à jour : 10 juin 2012, en ligne à <<http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/partenaire/AIDEMUSEES/methode.htm>> (consulté le 05/10/2012)

HOGENBOOM, Jeanne, « Introduction à la problématique de la documentation muséale », *Cahiers d'étude*, Cidoc – Icom, n°3, 1996, p.1-2, en ligne à < <http://icom.museum/cahiers.html>> (consulté le 03/12/2012)

ICOM – CIDOC, « Exposé des principes applicables à la documentation des musées : projet en vue des délibérations de l'Assemblée générale annuelle de Göteborg », *Cidoc newsletter*, n°1, 2006, en ligne à <http://cidoc.mediahost.org/newsletter_01_2006_screen.pdf> (consulté le 30/12/2012)

ICOM-CIDOC, *Cahier d'étude n°3*, 1996, en ligne à <http://icom.museum/uploads/tx_hpoindexbdd/3_ICOM-CIDOC.pdf> (consulté le 05/10/2012)

LE Thanh Huyen, *Etude et traitement informatique du fonds d'archives des musées des Tissus et des Arts décoratifs de Lyon*, rapport de stage du DESS Réseaux d'information et document électronique, LE CACHEUX, Pascale (dir.), Enssib, 2002, en ligne à <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-762>> (consulté le 30/12/2012)

SOCIETE DES MUSEES QUÉBÉCOIS, *Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse*, 2006, en ligne à <http://www.smq.qc.ca/publicsspec/guidesel/doccoll/fr/accueil.htm> > (consulté le 28/08/2012)

WELGER-BARBOZA, Corinne, *Le patrimoine à l'ère du document numérique : du musée virtuel au musée médiathèque*, L'Harmattan, 2001

2 - bibliothèques, musées, archives : comparaisons et collaborations

2.1 - cadre théorique

BLANC-MONTMAYEUR, Martine, CABANNES, Viviane, DEOTTE, Jean-Louis, et al., *Le musée et la bibliothèque, vrais parents ou faux amis ?* Bpi - Centre Pompidou, 1997

BLOOMFIELD, B.C., « Relations between archives and libraries », dans *Archives, bibliothèques, musées et documentation, Revue internationale des archives*, KG Saur Munich New York London Paris, vol. 30, 1984

BURGY, François, « Archives, bibliothèques, documentation... Convergences et questions d'identité », *Arbido*, n°6, 2000, p.5-8

BURKE, Susan K., « The evolution of library and museums partnerships : historical antecedents, contemporary manifestations, and future directions (review) », *Libraries et the cultural record*, vol. 42, n°1, 2007, p.93-95

DIAMANT-COHEN, Betsy, SHERMAN, Dina, « Hand in hand : museums and libraries working together », *Public Libraries*, n°42, n°2, mars-avril 2003, p.102-105

DUFOUR, Agathe, *Bibliothèques et musées : des compétences à partager*, mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque, GRANDDET, Odile (dir.), Enssib, 2008

ERWAY, Ricky, WAIBEL, Gunter, ZORICH, Diane M., « Libraries, archives and museums : catalysts along the collaboration continuum », *Art libraries journal*, n°34-2, 2009, p.17-20

HEDEGAARD, Ruth, « Archives, bibliothèques et musées : les bénéfices de la coopération », *Ifla, 1-9 August 2003, Berlin*, en ligne à < http://archive.ifla.org/IV/ifla69/papers/051f_trans-Hedegaard.pdf > (consulté le 29/08/2012)

HOMULOS, Peter, « Museums to libraries : a family of collecting », *Art libraries journal*, 1990, vol. 15, n° 1, p.11-13

KINGSLEY, Nicholas, « Convergence and Divergence in UK libraries, archives and museums », *Arbido*, vol. 15, n° 6, juin 2000, p.9-14

MOULINIER, Pierre, « Archives, bibliothèques, musées : un regard différent des élus locaux », *BBF*, vol. 39, n°5, 1994, p.16-23, en ligne à < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-05-0016-002> > (consulté le 05/10/2012)

SAEZ, Guy, « Les musées et les bibliothèques : entre légitimité sociale et projet culturel », *BBF*, vol. 39, n° 5, 1994, p.24-32, en ligne à < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-05-0024-003> > (consulté le 05/10/2012)

STANZIOLA, Javier, « What will be the needs of library, museum and archives users in the next 10 years ? Research implications », *Library and information research*, vol. 32, n°100, 2008, p.13-19

USHERWOOD, Bob, WILSON, Kerry, BRYSON, Jared, « Relevant repositories of public knowledge ? Libraries, museums and archives in "the information age », *Journal of Librarianship and Information Science*, vol. 37, n°2, juin 2005, p.89-98

VATICAN, Agnès, « Convergences et divergences entre archives et bibliothèques », *BBF*, n°4, 2011, p.16-20, en ligne à <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0016-003>> (consulté le 07/10/2012)

2.2 - retours d'expériences

ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DE FRANCE, « Bibliothèques et musées : quelle(s) coopération(s) ?, Journée d'étude ABF du 28 septembre 1998 », *Bulletin d'Informations de l'ABF*, n° 182, 1er trimestre 1999, p.86-103, en ligne à <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/revues/afficher-46469>> (consulté le 13/10/2012)

GAUTIER-GENTES, Jean-Luc, « Figures de la polyvalence : regroupement de services et équipements culturels incluant une bibliothèque municipale », *BBF*, n°2, 2004, p.15-23, en ligne à <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-02-0015-003>> (consulté le 13/10/2012)

GIBSON, Hannah, MORRIS, Anne, CLEEVE, Marigold, « Links between Libraries and Museums : investigating Museum-Library collaboration in England and the USA », *Libri*, vol. 57, n° 2, June 2007, p.53-64

MATHIAS, Martine, SAY, Hélène, « Une collaboration musées-archives pour la mise en valeur d'un fonds », *Musées et collections publiques de France*, n° 212, 1996, p.22-25

QUEUNEUTTE, Didier, « Bibliothèque municipale de Lille, Musée d'art moderne Lille Métropole : travailler autour d'un projet culturel commun », *53e Congrès de l'ABF : Les Publics, Nantes, 8-11 juin 2007 (Session 4)*.

SELLE, Xavier de la, « Quand bibliothèque et archives font mémoire commune : l'expérience du RIZE à Villeurbanne », *BBF*, n° 3, 2010, p.46-49, en ligne à <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0046-008>> (consulté le 30/12/2012)

WITT, Maria, IHADJADENE, Majid, GOOSSENS, Paula, *Archives, libraries and museums convergence : the 24th Library Systems Seminar Paris 12-14 April 2000*, Cité des Sciences et de l'Industrie, 2001

YARROW, Alexandra, CLUBB, Barbara, DRAPER, Jennifer-Lynn, *Bibliothèques publiques, archives et musées : tendances en matière de collaboration et de coopération*, Ifla Headquarters, 2008, en ligne à <<http://archive.ifla.org/VII/s8/pub/Profrep108.pdf>> (consulté le 06/10/2012)

2.3 - la convergence des métiers

AUBIN, Sophie, *La numérisation du patrimoine culturel : bibliothèques, musées, des compétences à partager*, mémoire de DESS en sciences de l'information et de la documentation spécialisées, LE RAY – BURIMI, Sylvie (dir.), CNAM – INTD, 2003

BATTISTI, Michèle, « Les cœurs de métiers », dans Journées d'étude interprofessionnelles : un métier, des métiers. Convergences et spécificités des métiers des archives, des bibliothèques et de la documentation, 28-29 janvier 2005, *Documentaliste - Sciences de l'information*, vol. 42, n° 1, 2005, p.48-57

BERNARDET, Véronique, SOUILLARD, Sabine, « Les bibliothèques d'archives : des bibliothèques spécialisées, à la croisée des pratiques des centres de documentation et des bibliothèques publiques », *BBF*, n° 4, 2011, p.22-25, en ligne à <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0022-004>> (consulté le 14/10/2012)

MELOT, Michel, « Archivistes, documentalistes, bibliothécaires », *BBF*, n° 5, 2005, p.9-12, en ligne à <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-05-0009-003>> (consulté le 05/10/2012)

RENÉ-BAZIN, Paule, « L'archiviste et ses partenaires », *BBF*, n° 5, 1994, p.33-39, en ligne à <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-05-0033-004>> (consulté le 05/10/2012)

3 - les bibliothèques de musées

3.1 - définitions

« Bibliothèques spécialisées : pour l'unité des bibliothèques. Entretien avec Maud Espérou », *Le Débat*, 1988/1, n° 48, p.76-84

CARBONE, Pierre, « Bibliothèque de recherche », *Dictionnaire encyclopédique du Livre*, Cercle de la Librairie, vol. 1, 2002, p.298

DION, Lucie, « Les enjeux et défis de la bibliothèque spécialisée », *Documentation et bibliothèques*, n°43, 1997, p.55

DUMONT, Monique, « La bibliothèque spécialisée : expertise et actions à l'aube du XXI^e siècle », *Documentation et bibliothèques*, n°43, 1997, p.57-63

ESPEROU, Maud, « Bibliothèques spécialisées », *Dictionnaire encyclopédique du Livre*, Cercle de la Librairie, vol. 1, 2002, p.323

GUINCHART, Claire, SKOURI, Yolande, *Guide pratique des techniques documentaires. Volume 1*, nouv. éd. rev. et mise à jour, EDICEF / AUPELF, 1996

GUYOT, Brigitte, « Documentation », *Dictionnaire encyclopédique du Livre*, Cercle de la Librairie, vol. 1, 2002, p.799

VAN DOOREN, Bruno, « Pour une analyse prospective des bibliothèques de recherche », *BBF*, n°2, 2006, p.22-32, en ligne à <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-02-0022-004>> (consulté le 29/08/2012)

3.2 - origines et histoire

BURNESS, Allie, « Great Collectors : Caspar Friedrich Neickel », sur *An Archivist Scribbles*, 10 mars 2012, en ligne à <<http://archivistscribbles.blogspot.fr/2012/03/great-collectors-caspar-friedrich.html>> (consulté le 03/12/2012)

CHENNEVIÈRES-POINTEL, Charles-Philippe de, *Travaux de M. de Chennevières, préparatoires et explicatifs, du rapport adressé par M. le directeur des Musées nationaux à M. le Ministre de l'intérieur, sur la nécessité de relier les Musées des départements au Musée central du Louvre*, Bibliothèque de l'Institut National d'Histoire de l'Art, collections Jacques Doucet, 1848, en ligne à <<http://bibliotheque-numerique.inha.fr/collection/11526-travaux-de-m-de-chennevieres-sur/>> (consulté le 03/12/2012)

MACOUIN, Francis, *Les bibliothèques des musées de Lyon : note de synthèse présentée pour l'obtention du diplôme supérieur de bibliothécaire*, École nationale supérieure de bibliothécaire, 1977

POULAIN, Martine (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Tome 4 : les bibliothèques au XX^e siècle 1914-1990*, Cercle de la Librairie, 2nde éd., 2009

VARRY, Dominique (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Tome 3 : les bibliothèques de la Révolution et du XIX^e siècle : 1789-1914*, Cercle de la Librairie, 2nde éd., 2009

3.3 - recensement

CAVIGNAC, Marie-Thérèse, SALES, Michèle, *Les bibliothèques des musées en Aquitaine*, Coopération des bibliothèques en Aquitaine, 1995

DAVID, Édith, MULLON, Véronique, « Recensement des fonds particuliers et des collections singulières : le Répertoire national des bibliothèques et centres de documentation du CCFr », *BBF*, n° 4, 2007, p.64-67, en ligne à <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-04-0064-010>> (consulté le 04/12/2012)

ESPÉROU, Maud, *Répertoire des bibliothèques spécialisées françaises*, ABF, 2^e éd. rev. et aug., 1999

FRANCE, Ministère de la Culture et de la Communication, *Muséofile : répertoire des musées français*, en ligne à <<http://www.culture.gouv.fr/documentation/museo/museo-musees.htm>> (consulté le 05/10/2012)

GUILLEMOTEAU, Juliette, *La documentation au musée : l'exemple des musées de Nice. Bilan et perspectives*, mémoire de DESS communication et ingénierie culturelle, Université de Nice, 1994

IFLA, *Art libraries section*, en ligne à <<http://www.ifla.org/en/art-libraries>> (consulté le 06/10/2012)

INHA, *Répertoire des bibliothèques et centres de documentation*, en ligne à <<http://www.inha.fr/spip.php?rubrique203>> (consulté le 05/10/2012)

LELEU-ROUVRAY, Geneviève, *Le Fil d'Ariane : bibliothèques spécialisées de Paris et de la région parisienne*, Geneviève Leleu-Rouvray, 2000, 2^e éd.

VILLE DE MARSEILLE, *Guide du lecteur. Musées de Marseille : bibliothèques et centre de documentation*, s.d.

VILLE DE PARIS, *L'Oriente-Express, répertoire d'adresses de bibliothèques et de centres de documentation, situés à Paris ou dans la région parisienne, ouverts à un large public ou faisant référence dans leur domaine*, Bpi, en ligne à <http://www.bpi.fr/fr/recherche_documentaire/autres_bibliotheques/focus_oriente_express/oriente_express.html> (consulté le 28/08/2012)

VILLE DE PARIS, *Autres bibliothèques*, en ligne à <<http://www.paris.fr/loisirs/bibliotheques/autres-bibliotheques/p5730>> (consulté le 05/10/2012)

3.4 - évolution récente

BECACHE, Marianne, *Le coup de baquette magique ou comment transformer un centre de*

documentation de musée de collectivité territoriale en bibliothèque d'art, à travers l'exemple du centre de documentation du musée de Brou à Bourg-en-Bresse, mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque, LEROUGE, Françoise (dir.), Enssib, 1993

BIERBAUM, Esther Green, « Museum libraries : the more things change... », *Special Libraries*, vol. 87, n°2, Spring 1996, p.74-87

CASTRILLO AGUILERA, Luis, LÓPEZ DE PRADO, Rosario, « Les réseaux de bibliothèques de musées : une histoire avec avenir », dans *65th Ifla Council and General Conference, Bangkok, Thailand, August 20 - August 28, 1999*, en ligne à <http://archive.ifla.org/IV/ifla65/papers/017-157f.htm> > (consulté le 28/08/2012)

GAUTHIER, Michelle, « Les bibliothèques des musées : une espèce menacée ? », *Muse*, automne 1995, vol.13, n° 3, p.46-49

GROGNET, Hélène, *Les muséums d'histoire naturelle de province et leurs bibliothèques*, projet de recherche, DESS direction de projet culturel, Université des Sciences sociales Grenoble II – Institut d'Etudes politiques, Diplôme supérieur de bibliothécaire, Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires, ROGER, Danielle (dir.), 1990

GUITART, Cécil, *Le développement des bibliothèques des musées territoriaux : une nouvelle médiation entre le musée et son public ?*, mémoire de DEA en sciences de l'information et de la communication, Enssib, 1994

LE MASNE DE CHERMONT, Isabelle, LE RAY, Sylvie, « Récents développements dans les bibliothèques de musées », dans *World Library and Information Congress : 69th Ifla General Conference and Council 1-9 August 2003, Berlin*, en ligne à <http://archive.ifla.org/IV/ifla69/papers/043f-LeRay.pdf> > (consulté le 06/10/2012)

LOPEZ DE PRADO, Rosario, « BABEL, un projet espagnol : musées, bibliothèques et universités en coopération », *BBF*, vol.46, n°5, 2001, p.88-93, en ligne à <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-05-0088-012> > (consulté le 17/12/1967)

RATNER, Rhoda S., MONKHOUSE, Valérie, *Le rôle de la bibliothèque au musée : actes du congrès annuel mixte de l'American Association of Museums et de l'Association des musées canadiens*, Smithsonian Institution, Musées nationaux du Canada, 1980

3.5 - aspects généraux des bibliothèques de musée

BIERBAUM, Esther Green, *Museum librarianship : a guide to the provision and management of information services*, McFarland et Company Inc. Publishers, 1994

CHUMILLAS ZAMORA, Rosa, et al., « The libraries of Spain's national museums : an undiscovered heritage », *Art libraries journal*, n°35-2, p. 2010, p.25-29

LARSEN, John C., *Museum librarianship*, Library professional publications, 1985

LATIMER, Karen, « Redefining the library : current trends in library design », *Art libraries journal*, 2010, n°35-1, 2010, p.28-34

LE MASNE DE CHERMONT, Isabelle, « The architecture of museum libraries : an overview of the years 2000 to 2003 », *Art libraries journal*, n°29-3, 2004, p.28-31

NAEGELEN, Sabine, « Quelle bibliothèque dans le musée ? », *BBF*, n° 2, 2009, p.108-109, en ligne à < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-02-0108-006> > (consulté le 02/12/2012)

TARRÊTE, Odile, « Un trésor en jachère : les bibliothèques et les centres de documentation des musées », *Museum International*, vol. 195, n°3, sept. 1997, p.43-48, en ligne à <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001130/113044fo.pdf#113056> > (consulté le

29/08/2012)

VAN DER WATEREN, Jan, « The importance of museum libraries », *International Journal of Special Libraries*, 1999, n°4, p.190-198, en ligne à < <http://archive.ifla.org/VII/d2/inspel/99-4wajv.pdf>> (consulté le 05/10/2012)

3.6 - les publics des bibliothèques de musée

BASQUIN, Claire, *L'accueil des lecteurs dans une bibliothèque spécialisée : l'exemple de la bibliothèque-musée de la Comédie-Française*, mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque, SALAÜN, Jean-Michel (dir.), Enssib, 2000

JOIN-LAMBERT, Odile, et al., *Servir l'État et l'usager : définition et redéfinition du travail par le public dans le domaine des musées : Rapport pour le ministère de la recherche et le Centre national de la fonction publique territoriale*, Institut de Recherches Économiques et Sociales (IRES), 2004

LANG, Caroline, « Design for learning : developing the Sackler Center for arts education at the VetA », *Art libraries journal*, n°36-1, 2011, p.34-38

MENGIN, Aymard de, RANJARD, Sophie, « Publics et usages de la bibliothèque à la Cité des sciences et de l'industrie », *BBF*, n° 5, 2010, p.49-53, en ligne à <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0049-009>> (consulté le 14/10/2012)

ODDOS, Jean-Paul, « Un fantôme dans votre bibliothèque : l'artiste face à la bibliothèque d'art, du besoin d'information au besoin de reconnaissance », *Art libraries journal*, vol. 23, n°1, 1998, p.13-17

SIGALA, Stephanie, « Everybody wins : public programs in the museum library », *Art documentation*, Winter 1990, vol. 9, n° 4, p.187-189

3.7 - les fonds des bibliothèques de musée et leur politique documentaire

COLLECTIF, *Patrimoine des bibliothèques de France : un guide des régions*, Payot, 1995, 10 volumes (dont vol. 1 : Ile-de-France, vol. 5 : Auvergne, Bourgogne, Rhône-Alpes ; vol. 9 : Haute Normandie, Basse Normandie)

AUBY, Brigitte, *L'histoire d'un fonds de régionalisme à la Bibliothèque du Musée national des Arts et Traditions populaires : le fonds Charles-Brun*, mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib, 1993

BATTISTI, Michèle, « Gérer des archives privées et publiques dans ses collections », *Site de l'ADBS*, publié le 23 novembre 2010, mise à jour le 30 mars 2011, en ligne à <<http://www.adbs.fr/gerer-des-archives-privees-et-publiques-dans-ses-collections-93651.htm?RH=REVUE>> (consulté le 17/11/2012)

CEREDE, Cécile, *Développer une collection : la Médiathèque du Musée d'art contemporain de Montréal*, ODDOS, Jean-Paul (dir.), mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib, 1996, en ligne à <<http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/cerede16.pdf>> (consulté le 30/12/2012)

COQ, Dominique (dir.), *Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque*, Enssib, collec. La Boîte à outils, 2012

CRIPPS, Jill, « Dewey and the visual arts : some thoughts on the scheme and its application », *Art libraries journal*, n° 36-4, 2011, p.5-11

DELMAS, Catherine, *La réserve de la Bibliothèque centrale des musées nationaux : pratiques et enseignements*, Mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque, DUPUIGRENET-DESROUSSILLES, François (dir.), Enssib, 1996

DI BENEDETTO, Claudio, « The Uffizi library : a collection that documents collections », *Art libraries journal*, n°35-2, 2010, p.4-7

DOUCET, Célia, *La gestion des documents dans une petite structure : étude pratique du cas du Musée des maîtres et artisans du Québec*, mémoire de chef de projet en ingénierie documentaire, CNA M – INTD, 2011, en ligne à <http://memsic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/67/94/39/PDF/DOUCET.pdf> > (consulté le 30/12/2012)

DUNN, Heather, « Dans les règles de l'art : nouvelles normes de documentation pour les musées canadiens », *Documentation et bibliothèques*, n°58-3, 2012, p.118-119

DUNN, Heather, MAC DONALD, Corina, « Information culturelle patrimoniale dans un environnement réseauté : comparaison des normes et de l'organisation des connaissances dans les bibliothèques et les musées », *Documentation et Bibliothèques*, vol. 55, n°4, octobre-décembre 2009, p.159-169

FRANCOEUR, Régine, « Les dossiers documentaires de la Médiathèque du Musée d'art contemporain de Montréal », *Documentation et Bibliothèques*, vol 43, n° 3, Juillet-Septembre 1997, p.149-151

GRACIOTTI, Sébastien, GUILLET, Ginette, *Livres au Muséum une bibliothèque au service des collections : Muséum d'histoire naturelle de Lyon*, Média Conseil Communication, 2002

HAINAUX, Gwenaëlle, *Un objet, plusieurs regards : usages et visions du fonds photographique du Musée national de la Marine*, mémoire de chef de projet en ingénierie documentaire, KATTNIG, Cécile (dir.), CNAM – INTD, 2009, en ligne à < <http://bdid-intd.cnam.fr/memoires/2009/HAINAUX.pdf> > (consulté le 03/12/2012)

HAMELIN, Emmanuel, FRANCE, Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Ministère de la culture et de la communication, Ministère de la recherche et des nouvelles technologies, *Développement et diffusion de la culture scientifique et technique : un enjeu national*, La Documentation française, 2003, en ligne à http://www.ladocumentationfrancaise.fr/docfra/rapport_telechargement/var/storage/rapports-publics/044000023/0000.pdf > (consulté le 29/12/2012)

JOLY, Marie-Hélène, « Collections d'étude, collections annexes ? Pratiques actuelles », *Musées et collections publiques de France*, n°241, 2004/1, p.7-11

JOUBEAUX, Hervé, « Livres de collection, livres de documentation : quelques exemples et réflexions à partir de la bibliothèque du musée départemental Stéphane Mallarmé », *Musées et collections publiques de France*, n°241, 2004/1, p.80-81

KUPERMINC, Jean-Claude, « Le réseau Rachel : un exemple de coopération franco-israélienne », *Bibliothèque(s)*, n°35, mars 2008, p.35-38

LAFAILLE, Madeleine, « L'utilisation des langages documentaires dans les musées », *Documentation et Bibliothèques*, vol. 52, n°2, avril-juin 2006, p.131-137

LE MASNE DE CHERMONT, Isabelle, « Fonds d'archives et de bibliothèques dans les musées : entre collection et documentation », *Musées et collections publiques de France*, n°241, 2004/1, p.71

MALLERET, Cécile, *Les livres sans objet(s) d'un amateur : le fonds Jacques Kerchache à la médiathèque du musée du quai Branly*, mémoire d'étude du diplôme de conservateur de

bibliothèque, HUCHET, Bernard (dir.), Enssib, 2010, en ligne à <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48203>> (consulté le 30/12/2012)

MENTZAFU, Eleni, *La politique d'échange des périodiques britanniques au Musée des Beaux-arts de Lyon*, rapport de stage pour le DESS réseaux d'information et document électronique, DUMAS, Dominique (dir.), Enssib, 2003, en ligne à <<http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dessride/rsmentzafou.pdf>> (consulté le 03/12/2012)

NAKHLA, Irinie Radany, *Le fonds sur l'Égypte de la Bibliothèque du Musée des Beaux-Arts de Lyon : indexation et enrichissement par échanges*, rapport de stage de master en sciences de l'information et des bibliothèques – gestion et traitement de l'information spécialisée, HASSOUN, Mohammed (dir.), Enssib, 2007, en ligne à <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-2027>> (consulté le 30/12/2012)

PERRIN, Georges (dir.), *Développer et exploiter un fonds spécialisé*, Enssib (collec. La Boîte à outils 9), 1999

POIROT, Albert, « Les archives dans les bibliothèques », *BBF*, n° 2, 2001, p. 4-14, en ligne à <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-02-0004-001>> (consulté le 04/12/2012)

RENDU, Jeanne-Marie, « Le patrimoine écrit hors bibliothèques publiques : quelle prise en compte par la DRAC ? », *Musées et collections publiques de France*, n°241, 2004/1, p.72-75

RENOULT, Anne, *Quelle politique documentaire pour les bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris ?*, mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque, BÉRARD, Françoise (dir.), Enssib, 2010, en ligne à <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48300>> (consulté le 04/12/2012)

SAUJOT, Colette, « L'inaliénabilité des biens culturels à la lumière des lois françaises », *Musées et collections publiques de France*, n°254, 2008/2, p.127-129

SENTHILES, Armelle, « Fonds d'archives et collections de musées : éléments de distinction », *Musées et collections publiques de France*, n°241, 2004/1, p.76-79

SHAW, J. Margaret, « Archaïsme ou dynamisme : échange des publications d'art à l'époque de l'ère électronique », dans *65th Ifla Council and General Conference Bangkok, Thailand, August 20 - August 28, 1999*, en ligne à <<http://ifla.queenslibrary.org/IV/ifla65/papers/051-107f.htm>> (consulté le 06/10/2012)

STAUDER, Régis F., *De la bibliothèque du chercheur à la bibliothèque de recherche : le fonds Condominas de la médiathèque du quai Branly*, mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque, GRANDET, Odile (dir.), Enssib, 2009

TAPPON, Élise, *Le fait religieux à la médiathèque du musée du quai Branly*, mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque, VARRY, Dominique (dir.), Enssib, 2010, en ligne à <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48200>> (consulté le 30/12/2012)

VINCENT, Suzanne, « Gestion, traitement, conservation et diffusion des documents dans les musées : la place de l'archiviste », *Archives*, volume 27, n°3, 1996, p.53-77, en ligne à <http://www.archivistes.qc.ca/cora/afficheFic.php?fic=vol27_3/27-3-vincent.pdf>(consulté le 5/10/2012)

3.8 - la valorisation des bibliothèques de musée

BARI, Hubert, « Exposer le livre, est-ce imposer l'ennui ? », dans *Le livre exposé : enjeux et méthodes d'une muséographie de l'écrit*, journées d'étude, Lyon, Enssib, BML, Conseil de l'Europe, 1999, p.4-6, en ligne à < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1228>> (consulté le 30/12/2012)

BONNEFOY, Laëtitia, *Valoriser un centre de ressources documentaires : quelles pistes envisager ? Le cas du Centre de documentation de la Direction des musées de France*, mémoire de chef de projet en ingénierie documentaire, CARDONNA, Marie-France (dir.), CNAM – INTD, 2008, en ligne à < <http://memsic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/37/28/74/PDF/BONNEFOY.pdf>> (consulté le 30/12/2012)

CHAUMIER, Jacques, SUTTER, Eric, *Documentalistes, ajoutez de la valeur à vos services*, ADBS, 2007

GADALA, Clarisse, *Pourquoi exposer : les enjeux de l'exposition en bibliothèque*, mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque, MARCETTEAU, Agnès (dir.), Enssib, 2008, en ligne à < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-2056>> (consulté le 30/12/2012)

JACQUINET, Marie-Christine, *Créer des services innovants : stratégies et répertoire d'actions pour les bibliothèques*, Presses de l'Enssib, collec. La Boîte à outils, 2011

MUET, Florence, SALAÛN, Jean-Michel, *Stratégie marketing des services d'information : bibliothèques et centres de documentation*, Cercle de la librairie, 2001

TOURDOT, Christophe, *Méthodes de valorisation d'un centre de documentation*, DESS en sciences de l'information et de la documentation spécialisées, INTD, RIVE, M. et BOUTTEMY, M.-F. (dir.), 2002

3.9 - la présence numérique de la bibliothèque de musée

ABBEY, Heidi, « Does a decade make a difference? Comparing the web presence of North American art museum libraries and archives in 1999 and 2011 », *Art libraries journal*, n° 37-3, 2012, p.34-40

ANNOEPEL-CABRIGNAC, Sophie, « AGORHA : the new multimedia database at the Institut National d'Histoire de l'Art », *Art libraries journal*, n°36-3, 2011, p.31-33

BACA, Murtha, « Réflexions sur la documentation du patrimoine culturel et sa diffusion au 21ème siècle : utilisation de données et du Web pour mettre en lien usagers et collections », *Cidoc newsletter*, n°1, 2010, p.3-7, en ligne à < http://cidoc.mediahost.org/newsletter_01_2010.pdf> (consulté le 30/10/2012)

BARNHART, Linda (et al.), « In pursuit of the Holy Grail : the Union Catalog of Art Images (UCAI) as shared cataloging utility », *Art libraries journal*, n°29-4, 2004, p.22-25

BERMÈS, Emmanuelle, « Bibliothèques, archives et musées : l'enjeu de la convergence des données du patrimoine culturel », *Documentaliste - Sciences de l'information*, Volume 48, n° 4, décembre 2011, p.45-47

BONTEMPI, Julia, *Quelle organisation de la documentation dans un musée au défi des nouvelles technologies ? Le cas du Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM)*, mémoire de chef de projet en ingénierie documentaire, CNAM – INTD, 2007, en ligne à < http://memsic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/33/49/50/PDF/mem_00000626.pdf> (consulté le 30/12/2012)

BOURGEOUX, Laure, *Étude sur la conception et la mise en place d'un portail des catalogues de bibliothèques d'art françaises*, mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque, SAMAIN Thierry (dir.), Enssib, 2005, en ligne à <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-550> > (consulté le 30/12/2012)

BROPHY, Peter, « La bibliothèque hybride », *BBF*, n° 4, 2002, p. 14-20, en ligne à <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-04-0014-002> > (consulté le 29/08/2012)

DALEX, Françoise, *La mise en ligne des collections : le portail documentaire du musée du quai Branly. Séminaire « Muséologie, Muséographie et nouvelles formes d'adresse au public »*, Centre Pompidou, Paris, 13 juin 2007, en ligne à http://web.iri.centrepompidou.fr/fonds/upload/seance/14/Seminaire_Museologie7_F.Dalex.pdf > (consulté le 13/10/2012)

DAVID, Christian, GRANGER, Catherine, PICOT, Nicole, « Creating a union catalog for the libraries of the French national museums », *Art libraries journal*, n°28-1, 2003, p.10-14

EID, Jakline, VERNET, Yannick, « Musambule : une interface actualisée des musées au service des publics », *Musées et Collections Publiques de France*, n°264, Juillet 2012, p.24-27, en ligne à http://www.musees-mediterranee.org/reseau/qui/document/panorama_presse_2012.pdf > (consulté le 06/12/2012)

FOULONNEAU, Muriel, *Collaborer pour de nouveaux services culturels en ligne : le protocole OAI. Protocole de collecte de métadonnées de l'Initiative des Archives Ouvertes*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2004, en ligne à http://www.culture.gouv.fr/mrt/numerisation/fr/technique/documents/guide_oai.pdf > (consulté le 29/12/2012)

FRANCE. Ministère de la culture et de la communication, *Partager notre patrimoine culturel : propositions pour une charte de la diffusion et de la réutilisation des données publiques culturelles numériques*, Ministère de la culture et de la communication, 2010, en ligne à http://www.ladocumentationfrancaise.fr/docfra/rapport_telechargement/var/storage/rapports-publics/104000652/0000.pdf > (consulté le 29/12/2012)

FRIOUX-SALGAS, Sarah, DALEX, Françoise, « Tools for studying the collections at the musée du Quai Branly : paper archives and electronic research », *Art libraries journal*, n°33-2, 2008, p.17-20

FRANKLIN, Jonathan, « Thinking outside the books : from printed page to web resource at the National Gallery of Canada Library and Archives », *Art Libraries Journal*, vol. 34, n°1, 2009, p.5-10

GALICHET, Cécile, *Développement des collections, muséologie et ressources électroniques : réflexions à partir du cas de la bibliothèque du Musée canadien des Civilisations*, mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque, DUCHEMIN, Pierre (dir.), Enssib, 2007

GIUSTI, Aurélia, *La recherche fédérée des portails patrimoniaux : quelles solutions documentaires ? : l'exemple du Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM)*, mémoire de chef de projet en ingénierie documentaire, CNAM – INTD, 2009, en ligne à <http://memsic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/52/39/25/PDF/GIUSTI.pdf> > (consulté le 30/12/2012)

GOLDEMBERG, Maryse, « Bibliothèques d'art : mutualiser les ressources », *BBF*, n° 1, 2009, p.89-90, en ligne à <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-01-0089-004> > (consulté le 14/10/2012)

GUILLOT, Dominique, « De la fiche manuscrite à Internet : l'informatisation des collections et de la documentation au musée du quai Branly », dans *Séminaire Muséologie*,

Muséographie et nouvelles formes d'adresse au public, Paris, 28 mars 2007, en ligne à http://web.iri.centrepompidou.fr/fonds/upload/seance/9/Seminaire_Museologie2_D.Guillot.pdf (consulté le 30/10/2012)

GUINOT, Catherine, *Proposer des périodiques électroniques à la Bibliothèque du musée de l'Homme : dossier d'aide à la décision*, projet professionnel personnel d'élève bibliothécaire, LANCHA, Catherine (dir.), Enssib, 2003, en ligne à <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-948> (consulté le 30/12/2012)

HIREL, Soizic, « La bibliothèque de musée : rôle(s), présence en ligne ? », site *Muséologique*, 2009, en ligne à <http://www.museologique.fr/2009/10/la-bibliotheque-de-musee-roles-presence-en-ligne.html> (consulté le 28/08/2012)

HOYER, Rüdiger, « The Virtueller Katalog Kunstgeschichte as a tool for international cooperation », *Art libraries journal*, n°28-1, 2003, p.15-18

HOYER, Rüdiger, « Meta-catalogs and search engines : artlibraries.net and the state of the art », *Art libraries journal*, n°36-3, 2011, p.19-24

JEESER, Kaie, « Structuration de description d'un objet de musée : implications de la théorie de l'information », *Cidoc newsletter*, n°1, 2010, p.14-17, en ligne à http://cidoc.mediahost.org/newsletter_01_2010.pdf (consulté le 30/10/2012)

LE BOEUF, Patrick, « Modélisation conceptuelle de l'information bibliographique et muséologique : CIDOC CRM et FRBR 00 », *Documentation et Bibliothèques*, vol 55, n°4, octobre-décembre 2009, p.209-214

MAISONNEUVE, Marc, TOSCA CONSULTANTS, *Le catalogue de la bibliothèque à l'heure du web 2.0 : étude des OPAC de nouvelle génération*, ADBS, 2008

MAUREL, Lionel, « Le Centre Pompidou Virtuel : ouvert ou « sous verre » ? », dans *S.I.Lex*, 11 octobre 2012, en ligne à <http://scinfolex.wordpress.com/2012/10/11/le-centre-pompidou-virtuel-ouvert-ou-sous-verre/> (consulté le 01/12/2012)

NEOUZE, Valérie, *Quelle bibliothèque numérique pour une bibliothèque patrimoniale ? L'exemple de la Bibliothèque centrale du Muséum d'Histoire naturelle à Paris*, mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque, LUPOVICI, Catherine (dir.), Enssib, 2001, en ligne à <http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/neouze.pdf> (consulté le 30/12/2012)

NUTTIN, Guillaume, « Bibliothèques et musées : le meilleur des deux mondes en ligne », *Archimag*, n°230, décembre-janvier 2009, p.34-36

PEARSON, David, « Special collections in a digital future », *Art libraries journal*, n°35-1, 2010, p.12-17

PICOT, Nicole, et al., « Les bibliothèques d'art et Internet : 6ème réunion nationale de la sous-section des bibliothèques d'art, Strasbourg 18-20 juin 1999 », *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°186, 1er trimestre 2000, p.106-125

PONCE, Florence, « Archives, bibliothèques, musées : constituer et diffuser un patrimoine numérique commun », *BBF*, n° 2, 2000, p. 95-97, en ligne à <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-02-0095-002> (consulté le 14/10/2012)

POULAIN, Caroline, *L'accès aux ressources électroniques en art et archéologie : l'exemple du cycle de formation de la bibliothèque centrale des musées nationaux*, mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque, NOEL, Elisabeth (dir.), Enssib, 2001, en ligne à <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-577> (consulté le 30/12/2012)

RAVET, Brice, *De l'usage du Web de données pour une recherche efficace sur des ressources disséminées et hétérogènes : la mise en place d'un portail de recherche fédérée pour le Musée*

National du Sport, mémoire de chef de projet en ingénierie documentaire, CNAM – INTD, 2011, en ligne à < <http://bdid-intd.cnam.fr/memoires/2011/RAVET.pdf>> (consulté le 30/12/2012)

SERRA, Marie-Hélène, « Le portail de la médiathèque de la Cité de la musique », *BBF*, n° 2, 2007, p. 70-75, en ligne à < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-02-0070-001>> (consulté le 14/10/2012)

SIBERS, Jean-François, « Banque numérique du savoir en Aquitaine : dix ans pour la confluence des ressources patrimoniales en région », *BBF*, n° 4, 2011, p. 50-56, en ligne à < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0050-010>> (consulté le 14/10/2012)

STUMM, Carey, « Preservation of electronic media in libraries, museums, and archives », *The moving image*, vol. 4, n°2, 2004, p.38-63

TERRAS, Melissa, « Should we just send a copy ? Digitalization usefulness and users », *Art libraries journal*, n°35-1, 2010, p.22-27

TOPCHA, Virginie, *La place des bases de données dans les musées nationaux*, mémoire de chef de projet en ingénierie documentaire, CNAM – INTD, 2006, en ligne à < <http://bdid-intd.cnam.fr/memoires/2006/TOPCHA.pdf>> (consulté le 30/12/2012)

VERTU, Aurélie, *Réflexion préalable à l'informatisation d'une photothèque de musée : propositions pour le Musée Lorrain de Nancy*, rapport de stage pour le DESS réseaux d'information et document électronique, DECHEZLEPRÊTRE, Thierry (dir.), Enssib, 2004, en ligne à < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-981>> (consulté le 30/12/2012)

3.10 - la médiation

AGOSTINI, Francis, « Le rôle des bibliothèques dans la diffusion sociale de la science », dans *When science becomes culture – actes du colloque international de Montréal 10-13 avril 1994*, en ligne à < <http://www.cirst.uqam.ca/pcst3/PDF/Communications/AGOSTINI.PDF>> (consulté le 29/10/2012)

BELL, Patricia, *Concevoir et animer un service de questions-réponses en ligne : le cas de la bibliothèque de la Cité de l'architecture et du patrimoine*, mémoire du DESS de chef de projet en ingénierie documentaire, PERREAUDIN, Philippe (dir.), CNAM – INTD, 2006

CAILLET, Élisabeth, « Les médiateurs culturels dans les musées », *BBF*, n° 5, 1994, p. 40-43, en ligne < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-05-0040-005>> (consulté le 05/10/2012)

CAILLET, Élisabeth, *A l'approche du musée, la médiation culturelle*, PUL, 1995

CONTENOT, Félicie, « La médiation au service de la confluence du musée et de la bibliothèque », *BBF*, n° 4, 2011, p. 11-15, en ligne à < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0011-002>> (consulté le 05/10/2012)

COTE, Michel (dir.), *Du museum au Musée des Confluences : médiation et activités culturelles*, 2008, en ligne à < http://www.museedesconfluences.fr/musee/publications/dumuseumaumuseedesconfluences_2/museum_MdC_v2.pdf> (consulté le 05/10/2012)

DÉRIOZ, Cécile, *Les publics : facteurs d'évolution ? Changements organisationnels dans les musées et les bibliothèques*, mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque, LE MAREC, Joëlle (dir.), Enssib, 2008, en ligne à < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1739>> (consulté le 30/12/2012)

GAUTHIER, Mathilde, « La librairie de musée en tant que médium », *Culture et musées*, n°11, juillet 2008, p.37-57

Thierry HAAG, « Quand le musée se dit : écrits et médiation », *Musées et collections publiques de France*, n° 232, 2001, p.45-51

LUGEZ, Adeline, *La médiation dans les musées en France*, DESS ingénierie documentaire, SEYNHAEVE, Anne-Pascal (dir.), Enssib, 2004

OCIM, *Analyser les fonctions et les enjeux de la médiation. Journée-atelier de l'Ocim, Paris, le 29 novembre 2011 : bibliographie commentée*, 2011, en ligne à <http://www.Ocim.fr/IMG/pdf/BibliographieMediation-2.pdf> (consulté le 29/10/2012)

PEYRIN, Aurélie, *Être médiateur au musée : sociologie d'un métier en trompe-l'œil*, La Documentation française, 2010

ROY, Jean-Bernard, « Histoire – et préhistoire – de la médiation », *Musées et collections publiques de France*, n°232, 2001-2, p.5-16

3.11 - la place des informations écrites dans le parcours du musée

ANCEL, Pascale, « La médiation écrite au musée : miroirs et jeux de miroirs », *La lettre de l'Ocim*, n°132, nov.-déc. 2010, p.14-20

GOTTESDIENER, Hana, « La lecture de textes dans les musées d'art », dans *Publics et Musées*, n°1, 1992, p. 75-89, en ligne à http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pumus_1164-5385_1992_num_1_1_1008 (consulté le 17/08/2012)

MEUNIER, Anik, « Le texte d'exposition comme aide à l'interprétation d'une exposition dans le cadre de visites scolaires au musée », *Documentation et Bibliothèques*, vol. 52, n°3, juillet-septembre 2006, p.209-216

POLI, Marie-Sylvie, « Le texte dans un musée d'histoire et de société », *Publics et Musées*, n°10, 1996, p.9-27, en ligne à http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pumus_1164-5385_1996_num_10_1_1076 (consulté le 28/08/2012)

POLI, Marie-Sylvie, « Le texte dans l'exposition, un dispositif de tension permanente entre contrainte et créativité », *La lettre de l'Ocim*, n°132, nov.-déc. 2010, p.8-13

ROTH, Virginie, « Servez-vous. Les documents de communication attachés aux expositions », *Musées et collections publiques de France*, n°247, 2006-1

SCREVEN, Chandler, « Comment motiver les visiteurs à la lecture des étiquettes », *Publics et Musées*, n°1, 1992, p.33-55, en ligne à http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pumus_1164-5385_1992_num_1_1_1006 (consulté le 17/08/2012)

TAUZIN, Karine, « Le texte de médiation à la recherche de ses lecteurs modèles », *Culture et Musées*, n°3, 2004, p.117-138, en ligne à http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pumus_1766-2923_2004_num_3_1_1190 (consulté le 28/08/2012)

TORRENS, Antoine, « Une hybridation réussie : le musée-bibliothèque de mangas de Kyoto », *L'arrache-page*, 2012, disponible sur le site, en ligne à <http://www.dcb20borisvian.fr/spip.php?article117> (consulté le 16/08/2012)

VITALBO, Valérie, « Du document d'aide à la visite au document d'aide à l'interprétation »,

3.12 - les personnels des bibliothèques de musée

- ABF, ALIX, Yves (dir.), *Le métier de bibliothécaire*, Cercle de la Librairie, 12^e éd., 2010
- ACCART, Jean-Philippe, RÉTHY, Marie-Pierre, *Le métier de documentaliste*, Cercle de la Librairie, 3^e éd., 2008
- ASSOCIATION DES MUSEES CANADIENS, *Une aide irremplaçable : un rapport sur le bénévolat dans les musées*, Association des musées canadiens, 2001
- BARRET, Frédérique, « Documentaliste de musée », *Musées et collections publiques de France : les professions dans les musées*, n°201, 1993, p.10
- ELGAARD, Berit, « Bibliothécaire de musée : un métier de partenariat », *Museum International*, n°180, vol. XLV, 1993, p. 48-51
- FRANCE, *Code de l'éducation, article L953 - 3. Partie IV, livre IX, titre V, chapitre III*, en ligne à http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=BB166859F041F112DBAC5AA980B99A71.tpdjo14v_1?idArticle=LEGIARTI000006525647etcidTexte=LEGITEXT00006071191etdateTexte=20120828 > (consulté le 28/08/2012)
- FRANCE, Ministère de la Culture et de la Communication : *Catalogue de formation continue de la direction générale des patrimoines*, mis à jour 23 avril 2012, en ligne à <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Conservation-restauration/Formations/Offre-de-formation-de-la-Direction-generale-des-patrimoines/Catalogue-de-formation-continue-de-la-direction-generale-des-patrimoines>> (consulté le 06/10/2012)
- GOEDERT, Sophie, « Rôle et mission des documentalistes : une dynamique indispensable de médiation informative », *Musées et collections publiques de France*, n°221-222, 1998-1999/4-1, p.85-87
- JOUYS – BARBELIN, Corinne, *L'incidence de l'objet documentaire sur l'identité professionnelle : le cas des agents des grands musées nationaux chargés de la documentation scientifique des collections*, mémoire de chef de projet en ingénierie documentaire, CNAM – INTD, 2006, en ligne à http://memic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/33/49/15/PDF/mem_00000405.pdf> (consulté le 18/08/2012)
- KOOT, Geent-Jan, « Museum librarians as information strategists », *International Journal of Special Libraries*, 2001, vol.35, n°4, en ligne à <http://forge.fhpotsdam.de/~Ifla/INSPEL/01-4koge.pdf>> (consulté le 29/10/2012)
- LAMBERT, Monique, « Les conservateurs de bibliothèque », *Musées et collections publiques de France*, n°211-22, 1998-1999/4-1, p.26-29
- LE CORRE, Florence, « Les statuts et les fonctions des documentalistes dans les musées : état de la question », *Musées et collections publiques de France*, n° 212, 1996, p.32-33
- TOUCHARD, Laëtitia, « Une professionnelle des musées en bibliothèque : à service innovant, personnel innovant », dans JACQUINET, Marie-Christine (dir.), *Créer des services innovants : stratégies et répertoire d'actions pour les bibliothèques*, presses de l'Enssib, 2011, p.125-129
- WIEGANDT, Caroline, « Bibliothécaires et documentalistes : deux métiers qui se

rapprochent », *BBF*, n° 5, 2005p. 16-18, en ligne à < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-05-0016-005>> (consulté le 05/10/2012)

3.13 - la recherche dans les bibliothèques de musée

FRANCE, Ministère de la Culture et de la Communication, *Schéma directeur de la recherche en sciences humaines dans les musées nationaux 2005-2008*, 2005, en ligne à <<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/074000304/0000.pdf>> (consulté le 29/12/2012)

LECLERQ, Sophie, « La recherche et l'enseignement au Musée du Quai Branly », *Musées et collections publiques de France*, n°254, 2008-2, p.98-103

SANDER, Jochen, « Le musée est-il encore un lieu de recherche ? », dans *L'avenir des musées. Actes du colloque organisé au musée du Louvre du 23 au 25 mars 2000*, Musée du Louvre, 2001, p. 349-358

4 - exemples de bibliothèques

4.1 - musées d'art

ALIX, Sylvie, « Media Centre of the Musée d'art contemporain de Montréal : a research and documentation centre for contemporary art », *Art libraries journal*, n°34-1, 2009, p.35-39

ARCHAMBAUD, Mélanie, *Les bibliothèques de musées d'art en France histoire, missions et perspectives*, mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib, 2007

AUCLAIR, Mathias, *Ambiguïtés et identité, traditions et modernité : la Bibliothèque-musée de l'Opéra : rapport de stage*, diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib, 1999

BERBAIN, Iris, *Une petite entité entre deux grands établissements : la Bibliothèque-musée de l'Opéra*, rapport de stage du diplôme de conservateur de bibliothèque, VIDAL, Pierre (dir.), Enssib, 2003

BERNARD, Aurélien, *Rapport de Stage : Bibliothèque Kandinsky*, master CEI, MOUREN, Raphaële (dir.), Enssib, 2011

BODEAU, Florence, *La Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française*, rapport de stage du diplôme de conservateur de bibliothèque, FALIU, Odile (dir.), Enssib, 1999

BODÉRE, Audrey, « Louvre-Lens : le Louvre autrement », *CeROArt*, mis en ligne le 14 avril 2010, en ligne à < <http://ceroart.revues.org/1491>> (consulté le 29 /12/2012)

BONTE, Geneviève, BOUCHON, Chantal, SARTRE, Josiane, dans « Bibliothèque des arts décoratifs », *Patrimoine des bibliothèques de France, un guide des régions. 1. Ile de France*, Payot, 1995, p.160-167

CAZAUX, Christelle, *La Bibliothèque-musée de l'Opéra : rapport de stage*, diplôme de conservateur de bibliothèque, VIDAL, Pierre (dir.), Enssib, 1997, en ligne à <http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/rapcazaux.pdf> (consulté le 30/12/2012)

CIMENT, Gilles, FERREYROLLE, Catherine, « La bibliothèque de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême », *BBF*, n° 1, 2009p. 75-79, en ligne à <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-01-0075-001>> (consulté le 17 août 2012)

CRESPY, M. L., « Le musée de la Publicité invente sa médiathèque », *Archimag*, n°108, octobre 1997, p.47-48

- DUMAS, Dominique, NICOL, Monique, « Les bibliothèques d'art », *BBF*, n° 5, 1996, p.101-102, en ligne à < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-05-0101-002>> (consulté le 30/10/2012)
- EDELSTEIN, Jerome Melvin, « La bibliothèque du Centre Getty », *BBF*, n° 1, 1993, p. 30-36, en ligne à < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1993-01-0030-007>> (consulté le 07/10/2012)
- FERREYROLLE, Catherine, « Parnasse comic'. La Bibliothèque de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême », *Bibliothèque(s)*, n°51, juillet 2010, p.22-24
- FREITAG, Wolfgang, « Cooperative collection development and resource sharing among art libraries : past and present », *Art libraries journal*, n° 2, 1986, p.19-32
- GARDIEN, Joëlle, FRANCOU, Anne, « Entretien avec Odile Grandet », *Savoirs CDI*, décembre 2007, en ligne à < <http://www.cndp.fr/savoirscdi/metier/les-autres-professionnels-de-la-documentation-et-de-linformation/entretien-avec-odile-grandet.html>> (consulté le 29/08/2012)
- GRANDET, Odile, « The Mediathèque at the musée du Quai Branly in Paris : virtual, but more than that », *Art libraries journal*, n°32-4, 2007, p.35-39
- GRANDET, Odile, « Bibliothèque de musée, bibliothèque dans un musée ? », *BBF*, n° 4, 2007, p.5-12, en ligne à < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-04-0005-001>> (consulté le 30/12/2012)
- GUIBERT, Noëlle, « La bibliothèque-musée de la Comédie Française », *Musées et collections publiques de France*, n°207, 1995/2, p.15-19
- HOCH, Philippe, « Musées et bibliothèques littéraires : du « sanctuaire » au centre culturel ? », *BBF*, n° 4, 1996, p. 80-82, en ligne à < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-04-0080-001>> (consulté le 28/08/2012)
- HUGHSTON, Milan R., « Documenting the art of our time : a new research for The Museum of Modern Art, New York », *Art libraries journal*, n°32-4, 2007, p.22-28
- JAY, Monique, « Lyon. Bibliothèque des Musées des tissus et des arts décoratifs », *Patrimoine des bibliothèques de France, un guide des régions. 5. Auvergne, Bourgogne, Rhône-Alpes*, Payot, 1995, p.130-131
- KRIBORIAN, Béatrice, SARTRE, Josiane, « The bibliothèque des Arts décoratifs in Paris, 1864-1904-2004 », *Art libraries journal*, n°29-3, 2004, p.10-14
- LASALLE, Amboise, « Un nouveau musée pour la bande dessinée à Angoulême », *Revue des musées de France*, octobre 2009, n°4, p.25-28
- LATIL, Céline, « Challenges in using moving images at the MAC / VAL, Vitry sur Seine », *Art libraries journal*, n°34-3, 2009, p. 11-13
- LERSCH, Thomas, « Les grandes bibliothèques d'art allemandes », *BBF*, n° 1, 1993, p. 44-52, en ligne à < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1993-01-0044-010>> (consulté le 24/12/2012)
- LOUIS, Christiane, et al., « Information, recherche, pédagogie et multimédia à la Cité de la musique », *Documentaliste Sciences de L'information*, vol. 35, n° 4/5, Juillet-Octobre 1998, p.241-250
- MACOUIN, Francis, « La bibliothèque du Musée Guimet », *Bulletin de l'Association française des amis de l'Orient*, n° 47, printemps 2002, p. 8-11
- MEUNIER, Véronique, « French art libraries today », *Art library journal*, n°30-2, 2005, p.3
- ODDOS, Jean-Paul, « La Documentation générale du Musée », *Le magazine du Centre*, n°95, 1996, p.16-17

- PACEY, Philip, « International co-operation between art libraries 1 : towards an international co-operative acquisition scheme », *Art libraries journal*, 1986, n°2, p. 9-13
- PARISET, Jean-Daniel, « Documentation et archives de la direction du patrimoine - monuments historiques : la médiathèque de Chaillot », *Musées et collections publiques de France*, n° 212, 1996, p. 34-39
- PELTIER, Carine, « L'iconothèque du musée du quai Branly », *BBF*, n° 4, 2007, p. 10-11, en ligne à <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-04-0010-004>> (consulté le 14/10/2012)
- PERREAUDIN, Philippe, « Cité de l'architecture et du patrimoine : a library dedicated to contemporary architecture in the heart of Paris », *Art libraries journal*, n°33-1, 2008, p.5-10
- PICOT, Nicole (dir.), *Arts en bibliothèques*, Cercle de la librairie, 2003
- PICOT, Nicole, « Une bibliothèque d'art : une communauté scientifique », *Musées et collections publiques de France*, n°212, septembre 1996, p.26-31
- POULAIN, Caroline, *La bibliothèque centrale des musées nationaux*, rapport de stage du diplôme de conservateur de bibliothèque, LE MASNE DE CHERMONT, Isabelle (dir.), Enssib, 2001
- POULAIN, Martine « A major art library in preparation : the library of the INHA », *Art libraries journal*, n°30-2, 2005, p.4-16
- RECHNER, Daina, *La mise en place d'un nouveau système d'information : étude de cas à la Cité de la Musique*, DESS en sciences de l'information et de la documentation, MAILLEBUAU, C., LEPINAY, J.-Y. de (dir.), INTD, 2003
- ROSSIGNOL, Véronique, « The Bibliothèque du Film of the Cinémathèque française », *Art libraries journal*, n°34-3, 2009, p.35-39
- SCHMIDT, Catherine, « Bibliothèques d'art et art des bibliothèques : réflexions inspirées d'une expérience en bibliothèque de musée », *BBF*, t. 38, n° 1, p.16-23, 1993, en ligne à <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1993-01-0016-003>> (consulté le 17/12/2012)
- TAPIÉ, Alain, « Le nouveau musée des beaux-arts de Caen », *Revue des musées de France*, juin 1994, n°3, p.7-8
- TEPENEAG, Mona, « Le centre de documentation du musée d'art moderne », *Musées et collections publiques de France*, n° 212, 1996, p. 6-11
- TEXIER, Bruno, « Le Quai Branly ouvre sa médiathèque », *Archimag*, n°196, 2006, p.36-38
- URALMAN, Hanzade, « The library of Istanbul Museum of Modern Art : a new type of art museum library for Turkey », *Art libraries journal*, n°35-2, 2010, p. 30-34
- VALLE INCLAN, Miguel del, « La bibliothèque centre de documentation du Musée national Reina Sofia », *BBF*, n° 1, 1993, p. 37-40, en ligne à <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1993-01-0037-008>> (consulté le 07/10/2012)
- VAN ELK, Jantiene, « Small specialist art libraries in Dutch museums : two for ceramics, one textiles and one sculpture », *Art libraries journal*, n°34-4, 2009, p.8-13
- VAN BOXTEL, Erik, « Larger museums libraries in the Netherlands », *Art libraries journal*, n°34-4, 2009, p. 14-18
- VERRIER, Patrice, « Le centre de documentation du musée de la musique », dans WITT, Maria, IHADJADENE, Majid, *Archives, Libraries and Museums Convergence: The 24th Library Systems Seminar, Paris, 12-14 April 2000 – Archives, Bibliothèques et Musées*, Cité des Sciences et de l'Industrie, 2001

VIDAL, Pierre, « L'Opéra et ses collections », *Musées et collections publiques de France*, n°207, 1995/2, p.20-21

YTHIER, Bruno, « Un nouveau musée textile », *Revue des musées de France*, octobre 2008, n°4, p.29-31

4.2 - musées d'histoire et de société

ASTIER, Sophie, et al., *Un centre de ressources pour le MuCEM carte documentaire, analyse des publics, outils technologiques*, diplôme de conservateur de bibliothèque, ERMAKOFF, Thierry (dir.), Enssib, 2010

BERTRAND, Laurène, *Réflexion sur la définition et l'organisation de la documentation au sein d'un musée : quel service d'information et de documentation au musée national du Sport ?*, mémoire du DESS de chef de projet en ingénierie documentaire, CNAM – INTD, 2008, en ligne à < <http://bdid-intd.cnam.fr/memoires/2008/BERTRAND.pdf>> (consulté le 30/12/2012)

COLARDELLE, Michel, *Réinventer un musée : le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée à Marseille*, RMN, 2003

DELAVEAU – HANNEZO, Marie-Caroline, *Quelle présence documentaire pour accompagner les activités d'un musée ? La mise en place d'un Centre de Ressources Multimédia au sein d'une structure culturelle : le cas du Musée de l'Homme*, mémoire de chef de projet en ingénierie documentaire, CNAM – INTD, 2006, en ligne à < <http://bdid-intd.cnam.fr/memoires/2006/DELAVEAU.pdf>> (consulté le 30/12/2012)

DEMARCO, Marie-Pierre, « La bibliothèque du Musée national de la Marine de Paris », *Neptunia*, n°192, déc. 1993, p.65

FOURNIER, Thierry, *Rapport de stage à la bibliothèque du Musée de l'Homme (septembre – novembre 2001)*, diplôme de conservateur de bibliothèque, DUBOIS, Jacqueline (dir.), Enssib, 2001

GOEDERT, Sophie, « Échange d'informations : un réseau de ressources documentaires pour l'archéologie en Île-de-France », *Musées et collections publiques de France*, n° 212, 1996, p.12-15

LE COËNT, Magali, *Bibliothèque du Musée de l'homme : rapport de stage*, diplôme de conservateur de bibliothèque, DUPUIGRENET DEROUSSILLES, François (dir.), Enssib, 1997

LEMAGNEN, Sylvette, « Bayeux, Bibliothèque municipale », *Patrimoine des bibliothèques de France, un guide des régions. 9. Haute-Normandie, Basse-Normandie*, Payot, 1995, p.34-39

PASTWA, Elisabeth, « Publication-communication de la documentation : le cas des musées d'histoire contemporaine », *Musées et collections publiques de France*, n° 212, 1996, p.48-52

ROUGER, Michel, « Meaux, musée de la Grande Guerre – pays de Meaux », *Revue des musées de France*, février 2012, n°1, p.27-29

ROY, Jean-Bernard, « La documentation dans les musées archéologiques », *Musées et collections publiques de France*, n° 212, 1996, p.16-21

TIREFORT, Claire, « La documentation sur l'immigration : du centre de ressources à la médiathèque », *Museum international*, n°233-234, volume 59, mai 2007, p.99-104

4.3 - musées de sciences et techniques

- AGOSTINI, Francis, *Science en bibliothèque*, Cercle de la Librairie, 1994
- AKCHAR, Sylvain, *La politique documentaire au Muséum national d'histoire naturelle*, Enssib, mémoire d'étude DCB, 1993
- BELTRAN, Hélène-Sybille, « Le Musée de l'imprimerie de Lyon », *Histoire et Civilisation du Livre*, 2006, p.279-288
- DEMARCO, Marie-Pierre, « Bibliothèque du Musée national de la Marine », dans *Patrimoine des bibliothèques de France, un guide des régions. 1. Ile de France*, Payot, 1995, p.176-179
- DUCREUX, Monique, « La bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle », *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°166, 1995, p.39-44, en ligne à <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/revues/afficher-44268> (consulté le 07/10/2012)
- GUIHO, Eric, « Bayonne, musée d'histoire naturelle : histoire d'une renaissance », *Revue des musées de France*, février 2011, n°1, p.11-14
- LAS VERGNAS, Olivier, PROKHOROFF, Catherine, « La cité des métiers de la Villette : un outil d'insertion professionnelle au sein d'une bibliothèque », *BBF*, n° 2, 2009, p. 50-55, en ligne à <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-02-0050-008> (consulté le 14/10/2012)
- LEGRAND, Jérôme, « Le service d'études et de documentation du Musée national de la Marine de Paris », *Neptunia*, n°192, déc. 1993, p.66-67
- N'GUYEN, Tù Tam, « La Cité de la Santé : un espace pour s'informer », *Bibliothèque(s)*, n°34/35, oct. 2007, p.35-38
- PERRIER, Gabrielle, « Lyon Musée de l'imprimerie et de la banque », *Patrimoine des bibliothèques de France, un guide des régions. 5. Auvergne, Bourgogne, Rhône-Alpes*, Payot, 1995, p.150-151
- REINER, François, « La médiathèque de La Villette, un an avant la comète... », *BBF*, n° 6, 1984, p.546-550, en ligne à <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1984-06-0546-002> (consulté le 13/11/2012)
- TARRÊTE, Odile, « Le centre de documentation de la Direction des musées de France », *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°168, 3° trimestre, 1995, p.97-102, en ligne à <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/revues/afficher-44378> (consulté le 24/12/2012)
- TOMASI, Walter de, *Bibliothèque des sciences et de l'industrie : usages, motivations et attentes des publics de la Médiathèque, de la Cité des métiers et du Carrefour numérique*, Département Evaluation et prospective, Cité des Sciences et de l'Industrie, 2008

Table des annexes

Annexe 1 : tableau comparatif des musées cités (par ordre alphabétique), p.129.

Annexe 2 : tableau comparatif n°1 des bibliothèques de musées étudiées (par ordre alphabétique), p.131.

Annexe 3 : tableau comparatif n°2 des bibliothèques de musées étudiées (par ordre alphabétique), p.133.

Annexe 4 : tableau comparatif de bibliothèques de musées étudiées dans le cadre de la gestion de projet, p.136.

Annexe 5 : photographies de bibliothèques de musées, p140.

Annexe 6 : frontispice de la *Museographia* de Neickel, p.143.

Annexe 7 : modélisation des modèles bibliothéconomiques, p.144.

Annexe 8 : exemple de fiche de poste, p.145.

Annexe 9 : grille d'analyse des musées lors des visites et des entretiens, p.147.

Annexe 1 : tableau comparatif des musées cités (par ordre alphabétique)

NOM	LOCALISATION	STATUT ET TUTELLE	TYPE	CRÉATION / RÉNOVATION(S)	NOMBRE D'ENTRÉES 2011 ²⁶³
Centre National du Costume de Scène	Moulins (03)	EPCC	Arts	2006	80 288
Centre Pompidou – Metz	Metz (57)	EPCC	Arts	2010	552 000 ²⁶⁴
Cinémathèque	Paris (75)	Association	Arts	1936 / 2005	518 000 ²⁶⁵
Cité de l'Architecture et du Patrimoine	Paris (75)	EPIC (MCC)	Arts	2007	237 000
Cité de la Musique	Paris (75)	EPIC (MCC)	Arts	1995	246 418
Cité de Sciences et de l'Industrie - Universcience	Paris (75)	EPIC (MESR – MCC)	Sciences	1986 / 2010	2 654 000 ²⁶⁶
Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration	Paris (75)	EPA (MEN, MESR, MCC...)	Histoire	2007	64 879 ²⁶⁷
Mémorial – Cité de l'histoire pour la paix	Caen (14)	SAEML	Histoire	1988 / 2002	370 000 ²⁶⁸
Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme	Paris (75)	Association	Arts	1998	150 379
Musée d'art et d'histoire de Lisieux	Lisieux (14)	Communauté de communes	Histoire	1977 / 2013	fermé
Musée de l'Illustration Jeunesse	Moulins (03)	Conseil général	Arts	2005	12 786 ²⁶⁹
Musée de la Bande Dessinée (CIBDI)	Angoulême (16)	EPCC (EPIC)	Arts	2008 / 2010	59 306 ²⁷⁰

²⁶³ Chiffres du Journal Des Arts, n° 350 (du 24 juin au 7 juillet 2011), p.18-20, sauf exceptions ci-dessous (toutes consultées le 30/12/2012).

²⁶⁴ <http://tout-metz.com/bilan-centre-pompidou-metz-2011-566.php>

²⁶⁵ <http://blog.cinematheque.fr/?p=820>

²⁶⁶ <http://www.universcience.fr/fr/nous-connaître/contenu/c/1239028678579/visiteurs-de-la-cite-des-sciences/>

²⁶⁷ <http://www.interieur.gouv.fr/Le-secretariat-general-a-l-immigration-et-a-l-integration-SGII/Integration/La-Cite-nationale-de-l-histoire-de-l-immigration>

²⁶⁸ <http://www.ouest-france.fr/2012/01/18/caen/Musees-caennais-la-frequentation-est-en-baisse--62073208.html>

²⁶⁹ <http://www.allier-auvergne-tourisme.com/docs/1001-1-synthese-bilan-2011-pdf.pdf>

²⁷⁰ http://www.citebd.org/IMG/pdf/Bilan_d_activite_2011_final_PRINT.pdf

Musée de la Grande Guerre	Meaux (77)	Agglomération	Histoire	2011	142 000 (2012) ²⁷¹
Musée de la Tapisserie de Bayeux	Bayeux (14)	Municipal	Arts	1983	Env. 400 000 ²⁷²
Musée de Normandie	Caen (14)	Municipal	Histoire	1946 / 1963 / 2008	88 789
Musée des Arts décoratifs	Paris (75)	Association	Arts	1905 / 1997	540 160
Musée des Arts et Métiers	Paris (75)	MESR	Sciences	1794 / 2000	222 004
Musée des Beaux-Arts	Caen (14)	Municipal	Arts	1809 / 1971 / 1994	94 188 ²⁷³
Musée des Beaux-Arts	Lyon (69)	Municipal	Arts	1801 / 1990-1998	267 296
Musée des Confluences	Lyon (69)	Conseil général	Sciences	2013	Pas ouvert
Musée des Tissus et des Arts décoratifs	Lyon (69)	CCI	Arts	1864 / 1988	81 703
Musée du Louvre	Paris (75)	EPA (MCC)	Arts	1793 / 1999	8 887 653
Musée du Quai Branly	Paris (75)	EPA (MCC)	Arts	2006	1 457 028
Musée des arts asiatiques - Guimet	Paris (75)	EP (MCC)	Arts	1889 / 1996	233 717
Musée National d'Art Moderne	Paris (75)	EP (MCC)	Arts	1977 / 2000	3 786 221
Musée national de la Marine	Paris (75)	Ministère de la Défense	Histoire	1827 / 1943	170 004
Service Départemental d'Archéologie du Calvados	Caen (14)	Conseil général	Histoire	1982 / 2002	11 300

EP(IC) : Établissement Public (Industriel et Commercial)

MESR : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

SAEML : Société d'Économie Mixte Locale

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

MCC : Ministère de la Culture et de la Communication

EPA : Établissement Public Administratif

²⁷¹ http://www.museedelagrandedeurope.eu/sites/default/files/pdf/cp_fermeture_janv_2013.pdf

²⁷² <http://www.tapisserie-bayeux.fr/index.php?id=319>

²⁷³ http://www.ouest-france.fr/actu/actuLocale_-Musees-caennais-la-frequentation-est-en-baisse-14118-avd-20120118-62073208_actuLocale.Htm

Annexe 2 : tableau comparatif n°1 des bibliothèques de musées étudiées (par ordre alphabétique)

ND : donnée non disponible (pas établie, non fiable, non communiquée, non demandée...).

Bibliothèque du musée...	Dénomination officielle de la bibliothèque	Service de rattachement	Responsable	Équipe	Type de bibliothèque et d'accès	Amplitude hebdomadaire d'ouverture	Ouverture samedi et/ou dimanche	Fréquentation 2011
Bibliothèque centrale des musées nationaux	Bibliothèque	SMF / SBADG	1 conservateur	Env. 30	BR (restreint)	20 h	non	ND
Centre National du Costume de Scène	Centre de documentation / Médiathèque	Service des collections	1 bibliothécaire - documentaliste	1	CD – BR – M (tous)	26 h	non	669
Cinémathèque	Bibliothèque du film	Service du patrimoine	1 directrice	10	CD - BR	41 h 30	samedi	21 671 (+ 3,4 %)
Cité de l'Architecture et du Patrimoine	Bibliothèque	aucun	1 conservateur	13	BR (à tous, avec quotas)	38 h	oui	22 065 (2010)
Cité de Sciences et de l'Industrie	Bibliothèque des Sciences et de l'Industrie	Direction de la bibliothèque et des ressources documentaires	1 directrice	ND	M	39 h	oui	485 000
Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration	Médiathèque Abdelmalek Sayad	Service « ressources »	Chef du département de la médiathèque et des ressources numériques	9	BR – M - CD	19 h	samedi	ND (comptage 2011 non fiable)
d'Art et d'Histoire du Judaïsme	Médiathèque	autonome	1 responsable	5 salariés + 2 bénévoles	BR – M (à tous)	43 h	dimanche	2512
de l'Illustration Jeunesse	Bibliothèque et Centre de documentation	direction	1 bibliothécaire	1 (partagé avec un autre musée)	CD – BR (restreint)	24 h	non	ND
de la Cité internationale de la Bande Dessinée et de l'Image	Salle de lecture (lecture publique) et centre de documentation	Direction	1 directrice	8	CD - M - BR (tous)	De 32 à 55 h	oui	29 188
de la Grande Guerre	Centre de documentation	conservation	1 documentaliste	1	CD – BR (restreint, sur rendez-vous)	31 h	Samedi matin sur demande	ND

de la Tapisserie de Bayeux	Médiathèque	Direction commune musée / médiathèque	1 conservatrice	13	M – BR (tous)	25h30	samedi	3658 emprunteurs, 2803 consultations sur place
de Normandie	Centre de documentation	A la fois service des publics et des collections	1 documentaliste	1	CD (restreint)	Sur rendez-vous l'après midi	non	30 à 50 par an
des Arts décoratifs	Bibliothèque	Autonome par rapport au musée	1 conservateur	7	CD - BR	39 h	non	9500 (2010)
des Arts et Métiers	Centre de documentation	Médiathèque (directement rattaché à la direction)	1 ITRF	8	CD – BR (sur rendez-vous) – M (tous)	16 h (CD-BR) et 50 h (M)	Oui pour la M	6151 pour la M
des Beaux-Arts (Caen)	Bibliothèque publique d'histoire de l'art	Direction du musée	1 attaché de conservation	3	CD – BR (tous)	11 h	non	122
des Beaux-Arts (Lyon)	Bibliothèque	Direction	1 bibliothécaire	4	CD - BR (tous)	12 h	non	Environ 500 par an
des Tissus et des Arts décoratifs	Centre de documentation	direction	1 chargée d'études documentaires	3,5 postes	CD - BR (tous)	18 h	non	724 lecteurs externes
du Louvre	La médiathèque du Louvre	Services des publics	1 médiathécaire	4	M (tous)	12 h	non	4 796 (+10 %)
du Quai Branly	Salon de lecture Jacques Kerchache, médiathèque d'étude et de recherche, cabinet des fonds précieux, archives et documentation	Département du patrimoine et des collections	1 conservateur	38	M – CD – BR	54 h (M), 43 h (BR)	Oui (M : sam et dim ; BR : sam)	3450 inscrits à la médiathèque
Guimet	Bibliothèque	ND	1 conservateur	8	CD - BR (restreint)	28 h	non	ND
Mémorial de Caen	Médiathèque	Service accueil	1 bibliothécaire - documentaliste	2	CD - M – BR (tous)	37 h en moyenne	Certains samedis	7095
Musée national de la Marine	bibliothèque	ND	1 conservateur	6	BR (accès sur rendez-vous) - CD	14h45	Non	ND
National d'Art Moderne	Bibliothèque Kandinsky	Direction	1 conservateur du patrimoine	Env. 30	BR – CD	18 h	non	ND
Service d'Archéologie du Calvados	Bibliothèque	Service archéologie	1 documentaliste	1	CD – BR (restreint)	35 h	non	120 prêts internes, env. 30 prêts externes

Annexe 3 : tableau comparatif n°2 des bibliothèques de musées étudiées (par ordre alphabétique)

Bibliothèque du musée...	Volumétrie des fonds	Budget annuel	Prêts 2011	Places assises	Photothèque	Archives	Fonds patrimoniaux	Base de données en local	Page ou site web distincts ?	Services à distance ?
de la Bande Dessinée	17 700 albums adulte, 9 200 albums jeunesse, 1700 documentaires et 1900 périodiques	28 000	83 187 (-8,8%) en 2011 1600 abonnés actifs	Env. 30	Non	Non : gérées par le CD	Oui	Abonnement à Izneo (BD commerciale en ligne)	Page web sur le site de la CIBDI	Catalogue et produits documentaires
de la Tapisserie de Bayeux	130 000 documents et 150 abonnements	67 000	179 723	130	Non	oui	Oui (40 000 livres et périodiques)	non	Page de présentation sur le site municipal mais sans renvoi au musée	Catalogue; renseignements demande
des Beaux-Arts (Caen)	Environ 10 000 ouvrages	6 000 (hors abonnements)	non	6	ND	Oui (dossiers d'œuvres)	Oui (Fonds Mancel : livres anciens, estampes)	non	Page sur le site du musée	Catalogue local ; renseignements à la demande
Mémorial de Caen	Plus de 14 000 livres	6 000 hors périod..	6372	22	Oui, mais distincte	Oui, mais distincte	Oui, mais géré par archives	Oui (Images de Guerre, INA...)	Page web sur le site du musée	Catalogue local, PEB
de Normandie	Environ 30 000 documents (10 000 monographies, 200 périodiques)	4 000	non	8	Oui, en développement	oui	oui	Non	non	Catalogue partiellement en ligne au sein d'un catalogue collectif ; renseignements à la demande
des Beaux-Arts (Lyon)	Environ 50 000	5 000 livres, 6 000 périod.	non	18	ND	ND	non	Oui (Art price)	Oui, sur le site du musée	Renseignements à la demande
des Tissus et des Arts décoratifs (Lyon)	Environ 30 000 publications	9 900	non	14	oui	oui	oui	Oui	Oui, sur le site du musée	Renseignements à la demande

Centre National du Costume de Scène	1500 ouvrages, 18 périod.	6 000	non	12	oui	oui	oui	non	Oui, sur le site du musée	Renseignements à la demande
de l'Illustration Jeunesse	Plus de 10 000 (+ périod.)	ND	non	4	non	oui	oui	ND	Oui, sur le site du musée	Catalogue (via BDP)
du Louvre	10 250 titres (dont 5131 livres, 4694 conférences enregistrées)	8 500	Oui, gratuit (18 ans)	18	non	non	non	oui	Oui, sur le site du musée	Catalogue partiel, produits documentaires
Guimet	+100 000 volumes 1 500 périod.	Env. 60 000,	non	Env. 20	non	ND	oui	ND	Oui, sur le site du musée	Participe au CCBMN
Cité de l'Architecture et du Patrimoine	36 000 livres, 500 périod., 1000 films doc.	ND	non	75	non	non	oui	Oui	Page web sur le site de la Cité	Catalogue en ligne, sur page commune avec recherche fédérée, bases de données, service questions réponses
des Arts et Métiers	9500 ouvrages, 130 périod. 500 dossiers documentaires	6 000 (mono.) 8 000 (périod.)	non	16 (M) + 10 (CD)	Non	Non	non	Oui	Pages web sur le site du musée	Catalogue en ligne, produits documentaires
d'Art et d'Histoire du Judaïsme	15 000 ouvrages 50 périod.	21 800	non	30	Oui, mais distincte	non	Environ 3500 livres « rares »	non	Page web sur le site du musée	Catalogue partiellement en ligne avec Rachelnet
Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration	20 000 documents et 200 titres de revues	ND	non	80	Non, mais documents icono.	oui	Oui	Oui	Page sur le site de la Cité	Catalogue en ligne, au sein d'un portail documentaire ; Produits documentaires
des Arts décoratifs	170 000 volumes, 2700 périodiques	15 000	non	100	Oui	Non	Oui	oui	Pages sur le site des Arts décoratifs	Catalogue ; Renseignement sur demande ; produits documentaires

National d'Art Moderne	200 000 imprimés, 200 abonnements vivants	ND	non	76	oui	oui	oui	oui	Site web distinct	Catalogues en ligne et commun ; produits documentaires, bases de données et revues en ligne
du Quai Branly	250 000 imprimés, 10 000 doc. sonores et audiovisuels, 8 00 revues élec., + de 40 000 livres num., 700 000 doc.icono.	412 000 € en moyenne 2008-2012	non	210	oui	Oui	Oui (65 000 dossiers d'archives)	oui	Pages sur le site du musée	Catalogue en ligne permettant une recherche fédérée, PEB, service questions - réponses
Cinémathèque	450 périodiques, 22600 ouvrages, 8800 films	ouvrages 11 000 € périod. 16000€ DVD 18000 €	Non	95	Oui, à part (iconothèque)	oui	Oui (maquettes de décors, affiches, imprimés, manuscrits...)	Oui	Pages sur le site de la Cinémathèque	Catalogue en ligne, service questions – réponses, bases de données, produits documentaires
Cité de Sciences et de l'Industrie	Plus de 120 000 documents divers	ND	oui	ND	ND	non	Oui (bibliothèque d'histoire des sciences : 80 000 livres et 1500 revues), en accès restreint	oui	Pages sur le site de la Cité	Catalogue en ligne, produits documentaires, bases de données, service de questions réponses
de la Grande Guerre	8 000 ouvrages	8 000	non	4	oui	oui	Oui	non	Page sur le site du musée	Fiche de recherche en ligne
Service Archéologie du Calvados	9 800 documents	6 600 (dont 10 % pour les périod.)	Env. 150	6 à 8	Oui (diapositives de fouilles)	Oui (fouilles)	non	non	Non	non
Musée national de la Marine	30 000 documents imprimés, 350 manuscrits, et 650 périod. dont 70 vivants	ND	non	Env. 10	oui	oui	oui	ND	Page sur le site du musée de la Marine	Renseignement à la demande
Bibliothèque centrale des musées nationaux	250 000 doc. dont 80 000 catalogues de vente, 50 000 d'expo. 10 000 de collections	ND	non	20 + 10	non	Oui	oui	ND	oui	Catalogue en ligne collectif, PEB, Renseignements bibliographiques et à la demande

Annexe 4 : tableau comparatif de bibliothèques de musées étudiées dans le cadre de la gestion de projet

		La Piscine Musée d'Art et d'Industrie (Roubaix)	Galliera (Paris)	Cité interna- tionale de la dentelle et de la mode (Calais)	Cité art et industrie (Saint- Etienne)	Musée (Bourgoing- Jallieu)	Musée de la Mode (Marseille)	Musée de la mode (Anvers)	Musée des manu- factures de dentelles (Retournac)	Musée interna- tional de la chaussure (Romans)
Accessibilité	public	sur RDV	Chercheurs, étudiants et pros de la mode (RDV)	ouvert à tous mais pas de vocation de médiathèque	ouvert à tous sur RDV	ouvert à tous à tous sur RDV	Scolaires, étudiants et pros de la mode.	créateurs, étudiants et visiteurs	Provisoire- ment ouvert en interne	chercheurs, étudiants, pros
	amplitude d'ouverture par semaine	fonction de la présence de la documen- taliste.	15h30	14h	32h	24h	30h30	16h15	40h	30h
Personnel	nbre d'agents	3 ETP	ND	1,5 ETP	1,5 ETP	1 ETP	2 ETP	ND	0 ETP	0,75 ETP
missions	mission grand public	non, mais c'est un horizon	Non	réponse à des demandes particulières.	Non. en projet de s'ouvrir au grand public via le web	non	oui, accueil de classes	réponses à des demandes particulières	?	demandes à distance
	mission patrimo- niale	non	périodiques de mode, cartons d'invitation de couturier, look-books	tissuthèque et conservation de livres et revues, archives industrielles	oui, fonds anciens	non	Plus de 6000 pièces d'habillement (donations)	Archives	archives de manufactures	non mais fonds d'archives à traiter

		La Piscine Musée d'Art et d'Industrie (Roubaix)	Galliera (Paris)	Cité interna- tionale de la dentelle et de la mode (Calais)	Cité art et industrie (Saint- Etienne)	Musée (Bourgoing- Jallieu)	Musée de la Mode (Marseille)	Musée de la mode (Anvers)	Musée des manu- factures de dentelles (Retournac)	Musée interna- tional de la chaussure (Romans)
position stratégique	place dans l'organigramme	rattaché au service des collections	Indéterminé	rattaché au service collections et documen- tation	rattaché au service des collections	Indéterminé	ND	ND	ND	rattaché au Service des collections
	catalogue en ligne	oui par la BM de Roubaix. Accès direct tissuthèque (site du musée)	non	non	oui, réseau BM-Brise	non	Oui via celui de la BMVR de Marseille et SUDOC	Oui	Oui	non mais catalogue disponible sur site de la BM de Romans (pas à jour)
	autres	collections en cours d'informati- sation + 2 bases de données	Catalogue informatisé en interne. PEB.	participation aux catalogues d'exposition et élaboration de biblio	PEB	ND	PEB	Bureau audiovisuel (vidéos)	ND	ND
	Documen- tation technique	tissuthèque en ligne	non	Tissuthèque patrimoniale	Doc. technique : catalogues de ventes de fabricants	non	ND	ND	phonothèque	ND
Visibilité	place physique dans le musée	Structures séparées, seule la tissuthèque se situe sur le parcours	Indéterminé, musée en cours de restauration	Hors parcours de visite mais RDC directement accessible	Hors parcours de visite.	Hors parcours. Répartie dans les bureaux	Hors parcours de visite (4e étage)	4e étage. Musée au 1er et 2e étage	CD fermé faute de personnel	séparé du musée

		La Piscine Musée d'Art et d'Industrie (Roubaix)	Galliera (Paris)	Cité interna- tionale de la dentelle et de la mode (Calais)	Cité art et industrie (Saint- Etienne)	Musée (Bourgoing- Jallieu)	Musée de la Mode (Marseille)	Musée de la mode (Anvers)	Musée des manu- factures de dentelles (Retournac)	Musée interna- tional de la chaussure (Romans)
Visibilité	Signaléti- que	pas de signalétique particulière, "il faut connaître"	Idem	satisfaisante mais le CD est placé en retrait par rapport à la boutique.	pas de signalétique	ND	ND	ND	ND	ND
	visibilité web	très bonne : "étudier"> "bibliothèque et documentation". Accès à la tissuthèque en ligne.	onglet Recherche et documentation bien visible.	très bonne: onglet "Centre de documentation" onglet différent pour "tissuthèque"	très bonne : onglet "service documentation"	onglet "centre de documentation" dans la rubrique "musée" du site de la ville	aucune	très bonne: onglet "Bibliothèques"> « Informations pratiques"> "Catalogue en ligne"	Bonne: onglet "Musée" puis "Centre de documentation spécialisé"	aucune
	projets	Déménagement (locaux mieux adaptés) vers des missions plus grand public	ND	numérisation des registres des collections de dentelle mécanique (10% de la tissuthèque).	vers le catalogage d"objets frontières"	Informati- sation du catalogue. Seules 200 notices sont actuellement présentes dans Flora.	Déménage- ment du CD vers nouveau Musée Borély pour 2013.	ND	ND	ND

		La Piscine Musée d'Art et d'Industrie (Roubaix)	Galliera (Paris)	Cité interna- tionale de la dentelle et de la mode (Calais)	Cité art et industrie (Saint- Etienne)	Musée (Bourgoing- Jallieu)	Musée de la Mode (Marseille)	Musée de la mode (Anvers)	Musée des manu- factures de dentelles (Retournac)	Musée interna- tional de la chaussure (Romans)
Intégration	réseau documen- taire	oui, via le signalement du fonds sur le catalogue de la BM	non	non	oui, local avec le BRISE	non	échanges réguliers de catalogues avec autres bibliothèques de musée.	ND	ND	non
	autres partenaires	appartenance à videomuseum	Liens particuliers avec les établisse- ments allemands	contacts réguliers avec les autres CD des musées régionaux ou du même thème	via le PEB	réseau textile France et Europe.	ND	ND	ND	réseau De pied en cap piloté par DRAC Rhône- Alpes
	liens avec le service pédagogi- que du musée	ND	ND	oui. achat de documents, recherches. Une personne à mi-temps entre le service au public et le CD.	Tendance du service pédagogique à gérer ses collections	impossibilité de recevoir des groupes faute d'espace	ND	ND	ND	ND

Annexe 5 : photographies de bibliothèques de musées



Espace « Didaktika » du musée Guggenheim de Bilbao : les espaces de lecture sont placés entre les salles de l'exposition principales.

Photo personnelle (08/08/2012)



Autre espace de lecture, dans une salle d'une autre exposition plus modeste dans le même musée : l'étagère contient des livres sur l'artiste, consultables sur cette table.

Photo personnelle (08/08/2012)



Espace « grand public » du Musée des Arts et Métiers : le parcours muséal continue dans le fond, derrière les parois vitrées.

Photo personnelle (25/05/2012)



Médiathèque de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration : dans le fond, l'espace grand public, derrière nous, l'espace de recherche. Entre les deux : la banque de prêt, en face de l'entrée.

Photo personnelle (08/08/2012)



Musée de la Bande Dessinée (Angoulême) : des banquettes épousent les vitrines (juste derrière) et permettent de lire des albums.

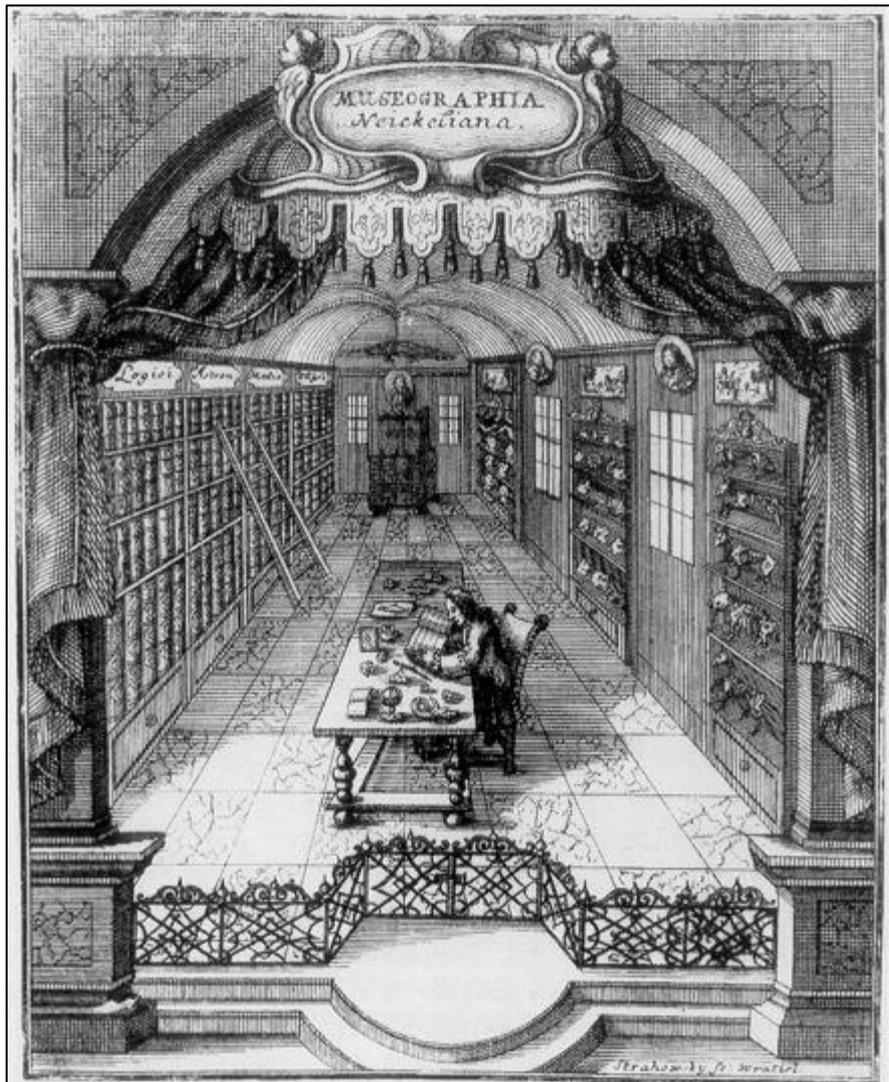
Photo personnelle (27/07/2012)



Le soin particulier des espaces et du confort de travail est visible sur cette photo à la bibliothèque de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine.

Photo Nicolas Khayat pour www.enigma-corp.com aimablement fournie par la bibliothèque.

Annexe 6 : frontispice de la *Museographia* de Neickel.



Source : Flickr

Frontispice de *Museographia oder Anleitung zum rechten Begriff und nützlicher Anlegung der Museorum, oder Raritäten-Kammern*²⁷⁴..., de Caspar Friedrich Neickel²⁷⁵, (1727), ouvrage fondateur de la muséographie.

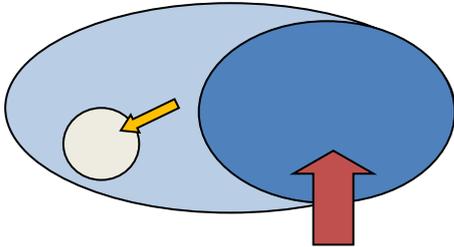
On notera que les objets (à droite) font face aux livres (à gauche) et que les deux sont utilisés simultanément sur la table de l'amateur au centre.

²⁷⁴ Approximativement traduit en « *Muséographie ou directives pour une utilisation bonne et pratique des musées ou des cabinets de curiosité...* »

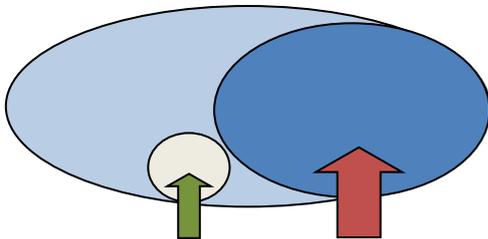
²⁷⁵ Ou orthographié parfois Einckel, Jenckel, Jencquel, Neickelius.

Annexe 7 : modélisation des modèles bibliothéconomiques.

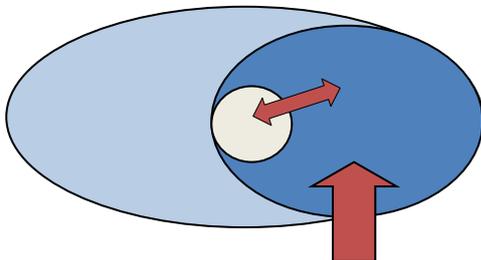
Modèle « centre de documentation » :



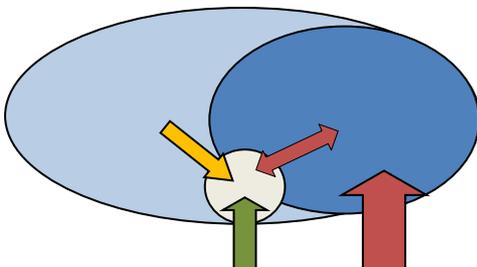
Modèle « bibliothèque de recherche » :



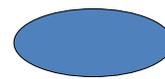
Modèle « médiathèque » :



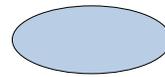
Modèle mixte :



Légende :



Espace public du musée
(expositions temporaires et
permanente...)



Reste de l'espace du musée
(administration, réserves...)



Flux des visiteurs



Flux du personnel en interne



Flux du public spécialiste



Bibliothèque du musée

Annexe 8 : exemple de fiche de poste²⁷⁶

Responsable de la documentation

Employeur : Musée du Louvre, Service Département des antiquités orientales

Grade(s) : Bibliothécaire, Conservateur de bibliothèques; Recrutement par voie statutaire

Famille de métiers : Bibliothèques et centres documentaires

Contexte : Auprès du directeur du département des antiquités orientales, vous assurez le bon fonctionnement de la documentation sur les plans organisationnel, humain et financier et vous pilotez l'enrichissement et la diffusion du fonds documentaire.

Activités :

- Piloter l'enrichissement de la documentation et conduire toute action visant son amélioration en lien avec les conservateurs.
- Suivre l'état des lieux des ressources documentaires du département.
- Veiller à la bonne gestion et au développement des dossiers d'œuvres, du fonds photographique, de la bibliothèque et des bases de données.
- Participer à la refonte du système de gestion des collections (Museum Plus).
- Participer à la préparation des campagnes photographiques.
- Suivre l'utilisation des crédits budgétaires en lien avec le responsable administratif et financier.
- Suivre l'évolution des techniques documentaires.
- Encadrer et animer le personnel de la documentation.
- Suivre les effectifs, participer aux recrutements, à la définition des besoins en formation et à l'évaluation.
- Coordonner les travaux, s'assurer de la réalisation des objectifs qualitatifs et quantitatifs.
- Veiller au respect des règles relevant des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité.
- Contribuer à la diffusion des connaissances dans le cadre de la recherche et de l'aide à la recherche.
- Contribuer aux recherches documentaires pour les publications sur tous supports.
- Organiser l'accueil et l'information auprès de la communauté des chercheurs, collaborateurs et étudiants.

²⁷⁶ Mise en ligne le 21/09/2012 ; la présentation a été simplifiée.

- Contribuer au rayonnement du département tant au niveau national qu'international par la participation à des réseaux professionnels
- Mener une recherche dans le cadre de ces fonctions et connaissances, le cas échéant.
- Représenter le département pour les questions d'ordre documentaire auprès des directions et départements du musée.

Profil du candidat :

- Maîtrise sciences et techniques en documentation (ou diplôme équivalent)
- Connaissance générale de l'histoire de l'art et spécialisation en archéologie orientale
- Maîtrise des outils bureautiques standards (Word, File Maker, Excel et Photoshop)
- Maîtrise d'une ou plusieurs langues vivantes dont l'anglais
- Capacité à créer et exploiter des outils de recherche
- Capacité à mener une recherche dans son domaine de compétences
- Disposition à transmettre des informations, des savoirs et des savoir-faire.

Annexe 9 : grille d'analyse des musées lors des visites et des entretiens.

1) Visibilité de la bibliothèque :

- place physique hors / dans le musée
- signalétique d'accès
- visibilité sur le site web du musée (en nombre de clics)
- mention dans des articles et travaux ?

2) Position stratégique :

- place dans l'organigramme et évolution
- représentation aux instances décisionnelles
- dénomination(s) et justification du choix
- place dans le rapport d'activité du musée

3) Accessibilité :

- nature des restrictions à l'accès
- nombre de places assises
- amplitude d'ouverture horaire
- part de l'accès libre / indirect

4) Budget :

- total
- ventilation selon les postes
- évolution dans le temps
- autonomie budgétaire

5) Missions et collections :

- nature fondamentale (centre de documentation, bibliothèque de recherche ou médiathèque)
- publics visés et réels
- mission "patrimoniale" ? Quelle inscription à l'inventaire ?
- collections (volumétrie, répartition, évolution, fonds particuliers, mode d'accroissement)
- quels liens avec les services des collections ? avec les conservateurs ?
- participations aux expositions ?

6) Fréquentation :

- chiffres récents (totaux, % de visiteurs et ventilation en catégories)
- évolution
- études de publics ?
- prêts ?

7) Services à distance :

- catalogue en ligne
- autres services

8) Dynamique :

- historique particulier
- état de départ
- facteurs d'évolution
- projets à terme
- rêve
- difficultés

9) Intégration :

- réseau documentaire ?
- autres partenariats ?
- recherche scientifique ?

Tableaux et figures

Tableau 1 : dénomination des bibliothèques de musées p.18

Tableau 2 : accès aux pages web des bibliothèques de musées p.20

Tableau 3 : catalogues en ligne des bibliothèques de musées p.22

Figure 4 : combinaison des trois modèles bibliothéconomiques p.47

Tableau 5 : application des trois modèles bibliothéconomiques p.48

Figure 6 : répartition des types de bibliothèques de musées p.49

Index des établissements cités

- Bibliothèque centrale des musées nationaux (BCMN), 53, 74, 82, 85, 125, 130, 132
- Bibliothèque d'art du Musée des Beaux-Arts de Caen, 3, 27, 39, 41, 43, 47, 59, 67, 89, 106, 108
- Bibliothèque de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 3, 19, 22, 27, 31, 36, 37, 47, 56, 62, 66, 76, 77, 78, 79, 80, 83, 84, 85, 86, 90, 106, 108, 136, 139, 143
- Bibliothèque de la Cité Internationale de la Bande Dessinée, 3, 18, 19, 21, 23, 26, 31, 38, 42, 56, 59, 60, 81, 83, 85, 87, 89, 90, 92, 95, 97, 107, 108
- Bibliothèque des Arts décoratifs (Paris), 3, 21, 108, 137
- Bibliothèque des sciences et de l'industrie (BSI), 9, 36, 43, 57, 61, 65, 66, 70, 72, 77, 81, 87, 99, 106, 132, 133
- Bibliothèque du Film (Cinémathèque), 3, 23, 25, 27, 30, 38, 43, 66, 85, 95, 99, 106, 108, 130, 136, 139, 144
- Bibliothèque du Musée d'Orsay, 12, 14, 19, 23, 48, 59
- Bibliothèque du Musée Guimet, 3, 21, 24, 28, 29, 31, 42, 66, 69, 76, 82, 106, 108, 130
- Bibliothèque du Musée national de la Marine, 3, 24, 25, 28, 29, 31, 36, 42, 47, 60, 62, 69, 86, 94, 107, 109, 120, 131, 132, 138, 141, 144
- Bibliothèque Kandinsky du Musée National d'Art Moderne (Centre Pompidou), 3, 18, 21, 23, 31, 36, 40, 42, 48, 54, 66, 67, 69, 82, 83, 84, 92, 94, 100, 107, 109, 128, 141
- Bibliothèque du Musée des Beaux-Arts de Lyon, 3, 37, 38, 40, 41, 46, 65, 69, 70, 107, 108, 121
- Centre de Documentation des Musées de France (CDMF), 70
- Centre de documentation du Centre National du Costume de Scène (CNCS), 9, 23, 34, 39, 41, 46, 61, 68, 76, 89
- Centre de documentation du Musée de l'Illustration Jeunesse, 91
- Centre de documentation du Musée de la Grande Guerre - Pays de Meaux, 3, 18, 46, 54, 86, 107, 109, 137
- Centre de documentation du Musée de Normandie, 3, 21, 28, 30, 31, 36, 39, 45, 52, 53, 56, 81, 88, 89, 93, 95, 106, 107, 137
- Centre de documentation du Musée des Tissus et des Arts décoratifs (Lyon), 3, 38, 42, 44, 58, 69, 76, 86, 94, 108, 137
- Centre de documentation du Service Archéologie du Calvados, 3, 38, 56, 79, 81, 83, 84, 107, 144
- Centre de Ressources du Louvre-Lens, 12, 27, 55, 60, 68, 72, 73, 79, 109, 129
- Institut National d'Histoire de l'Art (INHA), 9, 62, 71, 74, 82, 83, 84, 95, 106, 117, 130
- Institut National du Patrimoine (INP), 9, 18, 71, 106, 111
- Médiathèque de la Cité de la Musique, 55, 58, 67, 86, 98, 99, 130, 136
- Médiathèque de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration, 3, 22, 23, 26, 27, 36, 37, 38, 39, 47, 54, 55, 57, 59, 60, 77, 78, 81, 83, 85, 90, 99, 106, 109, 136, 139, 143
- Médiathèque du Mémorial de Caen, 3, 21, 24, 27, 34, 59, 60, 65, 66, 68, 72, 76, 79, 81, 89, 95, 103, 106, 108, 136, 141, 142
- Médiathèque du Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, 3, 18, 21, 22, 25, 31, 55, 60, 66, 86, 89, 109, 136
- Médiathèque du musée du Quai Branly, 1, 18, 22, 23, 26, 29, 36, 37, 39, 41, 46, 55, 59, 60, 66, 68, 69, 76, 78, 79, 80, 82, 86, 89, 90, 91, 94, 98, 107, 109, 121, 123, 124, 128, 129, 130, 131, 138, 140, 143
- Médiathèque et Tapisserie de Bayeux, 3, 31, 41, 68, 92, 97, 106, 132, 137, 140, 141
- Musée Alfred Canel, 44
- Musée d'Art et d'Histoire de Lisieux, 3, 69
- Musée des Confluences, 20, 72, 93, 107, 108, 126, 137
- Musée et médiathèque du Louvre, 3, 12, 13, 15, 20, 21, 22, 23, 27, 33, 34, 38, 39, 40, 53, 55, 59, 60, 68, 69, 72, 73, 75, 78, 79, 85, 90, 93, 94, 97, 106, 108, 109, 116, 128, 129, 137, 140, 142, 153
- Musée Guggenheim (Bilbao), 68, 92, 107, 109
- Service de Documentation du Musée des Arts et Métiers, 3, 21, 33, 54, 67, 106, 137